SUPPLÉMENT MIDI-PYRÉNÉES

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12658 – 4,50 F – Fondateur : Hubert Beuve-Méry – Directeur : André Fontaine – JEUDI 10 OCTOBRE 1985

Le président de la République à Berlin

Le voyage de M. Mitterrand à Berlin-Ouest, jeudi 10 octobre, a beau être fort bref, il n'en revêt pas moins une signification importante pour les Allemands, qu'ils vivent ou non dans cette île occidentale en pleine terre socialiste, pour ne pas dire soviétique.

D'abord parce que, contrairement aux présidents américains (qui ne se souvient du fameux « Ich bin ein Berliner » – je suis un Berlinois – de Kennedy,) les chefs d'Etat français ne se sont jamais précipités à Berlin. Sans doute la visite de Napoléon Ier, en 1806, a-t-elle laissé un souvenir controversé et accessoirement un nom au « quartier » où sont cantonnés les quelque deux mille huit cents soldats dont la présence concrétise la place occupée par la France dans le statut quadripartite de la ville. Son seul successeur sur les bords de la Sprée avait été jusqu'à présent, M. Giscard d'Estaing.

En même temps, M. Mitterrand innove de manière spectaculaire en prenant le chancelier Kohl à bord de son avion. Le geste n'est pas seulement amical : tout, lorsqu'il s'agit de Berlin-Ouest, a valeur de symbole.

Il est classique que lorsqu'un dirigeant français, par exemple un ministre, se rend dans l'ancienne capitale du Reich, il y rencontre son homologue ouest-allemand. Mais celui-ci, en application d'un protocole subtil, ne saurait normalement faire le voyage avec lui ni l'y accueillir. Puissance occupante de l'ensemble de Berlin (la terminologie officielle ne connaît à cet égard ni Est ni Ouest), la France s'y trouve chez elle. C'est son gouverneur militaire qui, traditionnellement, conduit la délégation venue attendre à l'aéroport le visiteur qui arrive de Paris, et non le bourgmestre régnant ou un membre du gouvernement de Bonn, fût-ce son chef.

M. Giscard d'Estaing s'y était certes entretenu avec le chancelier Schmidt, mais, malgré l'évidente sympathie qui les unissait, en respectant scrupuleusement cet usage.

Il en ira différemment cette fois, même si c'est bien le président français qui invite M. Kohl à Berlin-Ouest. Et le programme, fort chargé, de cette visite-éclair doit aussi comporter un arrêt le long du tristement célèbre mur, dans le secteur de la Bernauerstrasse où tant de Berlinois de l'Est payèrent de leur vie d'avoir tenté de choisir la liberté. C'est un geste auquel les Allemands, dans leur ensemble, seront probablement sensibles.

En 1979, M. Giscard d'Estaing s'était lui aussi arrêté près des croix de bois qui rappellent leur souvenir ; mais il n'avait pas voulu jeter un coup d'œil par-dessus le mur, pour ne pas irriter les Soviétiques...

La conception même de ce voyage à Berlin montre une nouvelle fois qu'en dépit des vicissitudes de la coopération franco-allemande, plutôt décevante ces derniers temps pour Paris, M. Mitterrand tient à marquer à la République fédérale mieux que la constance d'une amitié : le souci de l'associer sans cesse davantage à tout ce qui touche à la sécurité de l'Occident.

Le temps n'est plus, de toute façon, où la RFA n'avait qu'à subir ses alliés. De ce point de vue, comme le dit le célèbre slogan publicitaire ouest-allemand « Berlin ist eine Reise wert » : Berlin vaut le voyage.

LE DÉTOURNEMENT DE L'« ACHILLE-LAURO »

Le commando palestinien a accepté de se rendre

Les Palestiniens qui avaient pris en otage l'équipage et les passagers du paquebot italien « Achille-Lauro » ont accepté de quitter le navire en début d'après-midi, ce mercredi 9 octobre, indiquaient l'AFP et l'Associated Press. Les auteurs du détournement ont affirmé, d'autre part, ne pas avoir mis à exécution leur menace de tuer certains otages.

Des pourparlers s'étaient engagés dans la matinée entre les autorités égyptiennes et les pirates. L'Italie avait saisi le Conseil de sécurité.

Après avoir passé une partie de la journée de mardi à proximité du port syrien de Tartous, le paquebot italien *Achille-Lauro* était de nouveau, le mercredi 9 octobre, au large des côtes égyptiennes – près de l'endroit où il a été détourné lundi par un commando palestinien avec quelque quatre cent cinquante personnes à bord.

Selon certaines sources, le navire aurait stoppé dans les eaux internationales, au large d'Alexandrie.

Au Caire, nous signale notre correspondant Alexandre Buccianti, on a le sentiment que le détournement n'était pas prévu à l'origine. Les pirates paraissent dépassés par les événements. Leurs revendications sont des plus imprécises. Ils exigeraient non seulement la libération d'une cinquantaine de Palestiniens détenus en Israël, mais aussi celle d'un grand nombre d'autres incarcérés dans plusieurs pays européens, et les tractations – qui paraissent avoir été amorcées mercredi par radio avec les autorités égyptiennes – s'annoncent longues et difficiles.

Les autorités égyptiennes avaient interdit au navire l'entrée dans leurs eaux territoriales afin, semble-t-il, d'éviter d'être entraînées dans un engrenage aux conséquences imprévisibles.

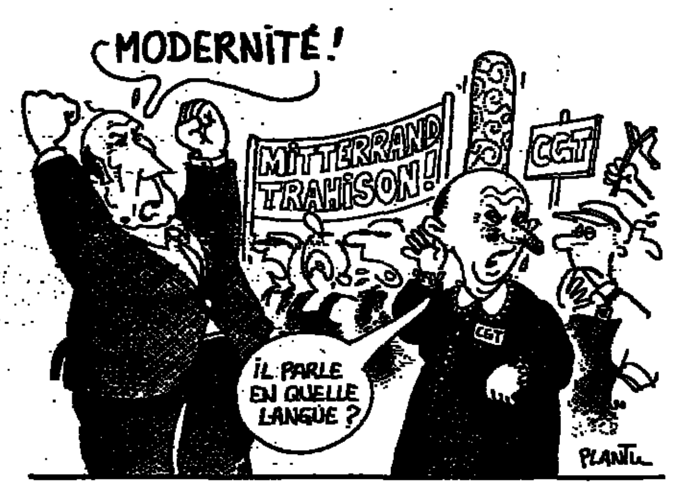
Le gouvernement égyptien avait formé une cellule de crise dirigée par le maréchal Abdel Halim Abou Ghazala, vice-premier ministre et ministre de la défense. Le chef de la diplomatie, M. Esmat Abdel Meguid, a reçu dans la nuit les ambassadeurs de France, d'Italie et de RFA. M. Hani El Hassan, conseiller politique de M. Arafat et membre du comité exécutif de l'OLP, qui se trouvait au Caire la veille de la prise d'otages, a été mis à contribution pour tenter de résoudre la crise.

En attendant, les quelque six cents touristes qui avaient débarqué lundi de l'*Achille-Lauro* à Alexandrie pour une excursion ont commencé à être rapatriés par des vols spéciaux. Selon des sources occidentales et des recoupements faits à partir des témoignages de rescapés, les terroristes étaient déjà à bord quand le bateau a levé l'ancre de Gênes. *« Quatre passagers au type méditerranéen et d'allure suspecte »* ont été remarqués par le commissaire de bord, M. Max Fico.

Certaines sources occidentales évoquent l'hypothèse selon laquelle un membre de l'équipage aurait découvert par hasard l'armement du commando, ce qui aurait fait capoter l'objectif initial du commando : une opération-suicide dans le port d'Ashdot, où devait faire escale le paquebot italien.

(Lire nos informations page 3.)

M. Mitterrand brocarde le PC



M. Mitterrand a terminé, le mardi 8 octobre à Vannes (Morbihan), son voyage de deux jours en Bretagne. Au cours de cette visite, il a vanté les vertus de la modernisation et critiqué les thèses, jugées passéistes, du PCF et de la CGT. Tel Georges Pompidou naguère, il a paru décrire une France politique composée des communistes... et de tous les autres. Le comité central du PCF a dénoncé la « stratégie commune » du PS et de la droite, au moment où la CGT déclenchait une grève à l'usine Renault du Mans.

(Lire pages 7 et 29.)

La Société des lecteurs du « Monde » est constituée

Elle prend la forme d'une société anonyme qui sera présidée par M. Alain Minc.

PAGE 32

Qui est digne de succéder au président Houphouët-Boigny ?

Cette question est au centre du congrès du parti unique qui s'ouvre en Côte-d'Ivoire.

PAGE 4

Les nouveaux programmes du « collège de la réussite »

Plus précis et plus contraignants que les anciens, ils doivent préparer tous les élèves à entrer au lycée.

PAGE 26

Le rapport annuel d'Amnesty International

« En 1984, des Etats se sont rendus coupables de l'exécution délibérée de milliers d'hommes et de femmes. »

PAGE 6

La fusion Fiat-Ford n'aura pas lieu

La lutte pour le pouvoir suprême a finalement empêché l'accord entre les deux groupes automobiles.

PAGE 30

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

A QUELQUES MOIS DES LÉGISLATIVES

Coup de fièvre chez les hauts fonctionnaires

Avant chaque élection, surtout lorsque celle-ci peut laisser prévoir un changement de majorité, une certaine angoisse s'empare des membres des cabinets ministériels et des hauts fonctionnaires. Ce phénomène a été sensible avant le 10 mai 1981 et il se renouvelle aujourd'hui. Les uns recherchent avidement des « points de chute », alors que d'autres savourent à l'avance leur possible promotion.

par ANDRÉ PASSERON

La grande majorité des fonctionnaires dans les emplois moyens et subalternes était acquise à la gauche avant 1981, et elle attendait impatiemment la victoire de celle-ci. Elle n'a pas été déçue, au moins dans les premières années du nouveau septennat, bien que depuis un an elle soit moins enthousiaste.

Parmi les hauts fonctionnaires de l'Etat, une minorité n'hésitait pas à se déclarer ouvertement favorable à la gauche il y a quatre ans. Parmi les autres, si certains militaient ouvertement au sein des partis au pouvoir, gaulliste puis giscardien, beaucoup pratiquaient une allégeance déférente envers le gouvernement en place. Derrière la vénérable notion de la « continuité du service public », ce marais cachait ainsi commodément son opportunisme.

Il a permis, d'ailleurs, à beaucoup d'entre ses membres de résister à la tourmente... verbale de l'été 1981 et du congrès socialiste de Valence, et de garder leur poste. D'autres hauts fonctionnaires ont cependant été surpris de l'ampleur des changements de personnes opérés par le nouveau pouvoir, tant ils croyaient que le dogme de la continuité de l'Etat ne serait pas mis à mal par la victoire électorale.

Ceux-là se sont étonnés de voir arriver dans les cabinets ministériels les « camarades » de parti de leurs nouveaux « patrons » ; des avancements et des rajeunissements tout à fait inhabituels ont été enregistrés : c'est ainsi que des directeurs d'administration centrale ont été nommés alors qu'ils étaient sortis de l'ENA six ans à peine auparavant.

Plusieurs cadres de la haute fonction publique, démobilisés, ont alors « pantouflé » dans le secteur privé, ou ce qui en restait après les nationalisations. Quelque cent cinquante autres, dont une centaine de préfets et sous-préfets, se sont mis au service des collectivités territoriales d'opposition, conseils généraux ou régionaux, après la loi de décentralisation.

Mais bien vite aussi, le gouvernement est revenu à une gestion plus orthodoxe des corps de l'Etat. On peut dire qu'aujourd'hui la situation est comparable à celle d'avant 1981. L'administration a – en gros – retrouvé son ordre de marche sans à-coup, avec toutefois des pesanteurs dues à l'hypertrophie du rôle de l'Etat. Car si la décentralisation a été unanimement saluée comme un progrès, elle n'a pas encore entraîné une diminution du poids du pouvoir central.

Pratiquement aucun fonctionnaire « national » n'a été transféré dans les régions et les départements qui ont dû recruter de nouveaux agents. Ainsi le rectorat de Créteil compte toujours quatorze mille fonctionnaires (sans compter les enseignants) couvrant l'Essonne, le Val-de-Marne, la Seine-Saint-Denis et la Seine-et-Marne, alors que le conseil général de ce dernier département compte seulement sept agents chargés de l'éducation, en plus de quelques autres secteurs.

(Lire la suite page 8.)



débats

SOUPLESSE

Le projet de loi facilitant la souplesse des horaires dans les entreprises est prêt. Voulant aller plus loin, Jean-Claude Guibal défend le « contrat collectif d'entreprise », et Philippe Beatrix propose une solution originale pour adapter aux besoins la durée du travail.

Qui a peur du contrat collectif d'entreprise ?

Déréglementer ? Il vaut mieux dans un contrat entre direction et représentants des salariés ouvrir des possibilités de dérogation

par JEAN-CLAUDE GUIBAL (*)

SI l'on veut que les entreprises créent des emplois, il faut leur rendre les armes de la compétitivité. La souplesse en est une, qui leur permet de s'adapter rapidement à un environnement en perpétuelle évolution. Elle implique la remise en cause de certains droits acquis, *facteurs de rigidité*.

La souplesse peut être obtenue soit par la déréglementation, soit par la contractualisation. La première démarche n'offre aucune garantie aux salariés. Nous avons opté pour la seconde en proposant d'enrichir notre droit d'un instrument qui permette de mener, au niveau de l'entreprise, une négociation de substitution assortie de garanties juridiques. C'est le « contrat collectif d'entreprise ».

Optionnel et de durée limitée, ce contrat est négocié et signé par la direction d'une part, les représentants élus des salariés d'autre part. Il porte sur l'ensemble des conditions de travail et de rémunération et peut déroger à certaines dispositions législatives, réglementaires et conventionnelles. Il permet ainsi d'adapter, sans le remettre en cause, notre droit du travail.

Certains syndicats ont vu, dans cette proposition, avec une atteinte à leurs prérogatives, un risque de *régression sociale*. Leurs principales critiques ont porté sur l'extension des dérogations et sur le choix des mandataires des salariés.

Ils nous semblent commettre deux erreurs d'appréciation : la première consiste à *raisonner dans une* logique de « toujours plus ». Or nous ne sommes plus en période de croissance. L'impératif est désormais de créer des richesses et *non plus* seulement de les distribuer. Il faut pour cela que les entreprises puissent expérimenter, en accord avec les salariés, des formules mieux adaptées à leurs situations spécifiques que celles qu'imposent des règles générales et uniformes. Les auteurs de la loi Auroux du 13 novembre 1982 l'ont bien compris, qui ont posé le principe de la dérogation par accords d'entreprise en matière de salaires et de durée du travail. Pourquoi, dès lors, refuser d'explorer cette voie féconde en élargissant le champ des dérogations et en consacrant par des garanties juridiques l'accord des parties ?

Permanents et militants

La seconde erreur de ces mêmes syndicats est de ne raisonner qu'en termes de pouvoir institutionnel. Ils semblent ne pas s'être aperçus que le degré d'institutionnalisation dépasse désormais *leur* degré de représentativité. En refusant d'étendre aux délégués du personnel le monopole de la négociation collective *dans l'entreprise dont* bénéficient les délégués syndicaux, ils donnent l'impression de considérer que leurs permanents désignés sont plus légitimes que leurs militants élus par les salariés.

Ce n'est pas ainsi qu'ils parviendront à renverser le mouvement de désyndicalisation. Instrument juridique neutre, le « contrat collectif d'entreprise » pourrait, par contre, s'ils acceptaient d'en jouer le jeu, être pour eux *le* moyen de *rétablir* le contact avec les salariés en se soumettant à leur vote et à leur appréciation. Leur représentativité réelle en sortirait *renforcée, leur avenir* mieux assuré.

Les syndicats ne peuvent plus s'en tenir à rechercher l'extension de ce qui existe. Ils sont contraints d'apprendre à innover. Leurs revendications ne peuvent plus tendre uniquement à la globalisation des problèmes et à la protection de la loi. Elles doivent savoir aussi tenir compte des caractéristiques propres à chaque entreprise et respecter la logique contractuelle.

Le syndicalisme français devra relever le défi de cette « révolution *culturelle* » *s'il veut maintenir* sa légitimité et contribuer à un développement harmonieux des relations sociales.

(*) Délégué général d'Entreprise et Progrès.

L'ornière des trente-neuf heures

Des cotisations sociales différentielles portant sur les heures supplémentaires faciliteraient l'aménagement des horaires.

par PHILIPPE BEATRIX (*)

FORMÉE par sédimentation, la réglementation concernant la durée du travail est devenue de plus en plus complexe et contraignante. Le législateur s'est toujours efforcé de mieux protéger le salarié, mais sans parfois prendre conscience des effets pervers de certaines dispositions. Le gouvernement vient de s'en aviser en mettant au point un projet de loi favorisant l'aménagement du temps de travail grâce à des accords par branche professionnelle qui pourraient être ensuite légalisés.

Mais la notion de durée légale du travail a-t-elle encore une grande utilité, lorsque l'unanimité se fait pour préconiser un développement *du temps partiel* ? La majoration de salaire pour heure supplémentaire est-elle encore justifiée, alors que tant de personnes *ne gagnent* pas leur vie, faute d'emploi ?

Un mécanisme incitateur

Maintenant que la nécessité d'introduire davantage de souplesse dans l'organisation du travail, de *faciliter l'adaptation* de chaque entreprise et de chaque branche aux évolutions de son environnement, est mieux reconnue, et pas seulement *parmi* les chefs d'entreprise, il faut libérer la durée du travail, tout en la maintenant dans les limites de certains *plafonds*, qui sont d'utiles garde-fous.

Sur la moyenne période et pour la plupart des activités, il n'est guère douteux que la durée mensuelle doive continuer à baisser, avant de peut-être croître à nouveau vers la fin du siècle. Ceux qui plaident que la crise appelle l'effort, donc pour le présent davange de travail individuel, semblent oublier qu'il n'est pas suffisant de vouloir produire, et qu'il faut pouvoir vendre, en France et, impérativement, à l'étranger.

Pour faciliter l'adaptation de la durée du travail, il conviendrait de mettre en place un mécanisme incitateur, suffisamment simple pour être efficace. Une réforme du système des cotisations sociales pourrait faire l'affaire.

La situation des années 50 et 60

Elle consisterait à instituer une cotisation différentielle assise sur la totalité du salaire brut et dont le taux serait d'autant plus élevé que le nombre d'heures travaillées dépasserait de beaucoup une durée de base fixée, par exemple, à cent cinquante heures par mois. Ce pourrait être 0,25 % pour chaque heure en excédent, soit 5 % pour une durée de cent soixante-dix heures. Bien entendu, afin de ne pas alourdir les charges des entreprises, les cotisations sociales ordinaires seraient réduites d'environ 5 points.

Selon une variante presque équivalente, seules les heures travaillées *en dépassement de la* durée de base seraient frappées d'une cotisation spéciale, d'un taux relativement élevé puisqu'il approcherait de 40 %.

L'une et l'autre formules ont pour effet de hausser notablement le coût marginal du travail au-delà de la durée de base, autant qu'il l'est aujourd'hui en raison d'une majoration de salaire au-delà de la durée légale. On se retrouverait dans la situation des années 50 et 60, où la plupart des horaires de travail prévoyaient des heures supplémentaires, plus coûteuses que les autres pour l'entreprise.

Une telle réforme pourrait ne rien changer dans l'immédiat, ni au coût moyen du travail ni au salaire net total perçu en fin de mois par l'employé. Elle ne provoquerait dans l'économie aucune secousse dommageable. Mais elle faciliterait l'aménagement progressif des horaires de travail, même si celui-ci reste associé à une utilisation plus intensive des outils de production.

Les entreprises qui choisiraient d'employer plus de personnes moins longtemps bénéficieraient d'une baisse de quelque 3 % de leurs charges salariales. Pour que l'incitation produise son plein effet, on calculerait les seuils dits sociaux non plus en termes d'effectifs mais d'heures travaillées.

A *quoi affecter le produit* de notre nouvelle cotisation ? Au paiement des allocations de chômage et au financement des actions de formation, car dans les entreprises où la durée du travail demeure particulièrement élevée, ou bien on ne fait guère d'efforts pour faire une place aux chômeurs, ou bien le marché du travail est incapable de fournir les qualifications demandées.

La réforme que nous proposons heurte les habitudes de pensée. Peut-être est-ce suffisant pour qu'on la juge irréaliste. *Mais le* déficit chronique de l'UNEDIC, malgré l'augmentation régulière et aveugle des charges imputées au facteur travail – déjà souvent trop coûteux pour être compétitif, – l'importance des besoins de formation et de reconversion, ne permettent pas de se satisfaire de la médiocre efficacité économique des dispositifs en vigueur.

(*) Ingénieur.

COURRIER DES LECTEURS

Les oubliés

Durant son séjour à Paris, M. Gorbatchev a entendu parler de Sakharov et du sort qui lui est réservé. Qui lui a parlé de Balys Gajauskas ? Balys a cinquante-neuf ans, et il a déjà passé trente-deux ans dans les camps soviétiques. Actuellement, et depuis 1978, il est à Perm 36/1, en Oural, un « centre de rééducation par le travail à régime spécial ». On a tout dit sur les conditions de vie dans ces sortes de camps : la nourriture insuffisante et mauvaise, les maladies d'estomac et d'intestin, le travail minutieux dans des locaux mal éclairés... A Perm 36/1, en un an, quatre détenus en sont morts : Tikhy, Litvine, Marchenko, Stous. Des oubliés définitifs qui ont, de leur vivant, connu l'oubli qui menace d'ensevelir Gajauskas, condamné pour « agitation et propagande antisoviétiques », termes vagues qui permettent tous les abus.

En fait, Gajauskas est lituanien, et, dès l'adolescence, il a lutté pour l'indépendance de son pays. Prisonnier puis maquisard sous l'occupation allemande, il a résisté encore quand l'URSS a annexé son pays en 1944.

Condamné à vingt-cinq ans de camp en 1949, il en est sorti en 1974, mais est interdit de séjour en Lituanie, où sa mère, malade, avait besoin de lui et où l'attirait irrésistiblement le mal de son pays et de sa liberté. Sa mère est morte, depuis, et Gajauskas est à Perm, où il trouve encore le courage de parler – dans une des rares lettres qui nous soient parvenues – de *« l'aube de la liberté »*.

L'article 72 de la Constitution soviétique précise que *« chaque république fédérée conserve le droit de se séparer librement de l'URSS »*. Quelle dérision, puisqu'un Lituanien n'a pas le droit de défendre publiquement cette cause !

SUZANNE THOM.
(Bures-sur-Yvette)

Les Allemands et Joseph-Barthélemy

Nous avons reçu la lettre suivante du petit fils de l'ancien garde des sceaux du gouvernement de Vichy, Joseph-Barthélemy.

Dans *le Monde* du 12 juillet 1985, M. Jean Lacouture, faisant l'éloge de Roger Seydoux, assure avoir entendu dans les couloirs de Sciences-Po, dont il est sorti diplômé en 1941, narrer un événement extraordinaire *qui n'a pu advenir qu'après la mi-*1943 : l'occupant aurait alors exercé des « pressions » pour introduire dans la place son prétendu homme de main Joseph-Barthélemy, ancien garde des sceaux, mais il aurait cédé devant l'héroïque détermination du légendaire directeur de l'école !

Il est déjà bien cocasse d'imaginer les Allemands se souciant à cette époque de la nature des cours donnés à Sciences-Po ! Mais il faut plus que le goût de la fantaisie pour inventer cette fable inouïe : les Allemands cherchant à imposer à cette école, dont il était aux yeux du monde l'un des phares les plus prestigieux *depuis plus d'un quart de siècle*, celui qui n'avait cessé d'être leur bête noire, qu'ils avaient enjoint à Laval de chasser du gouvernement, que Benoist-Méchin désigne dans ses Mémoires comme le leader de l' « opposition » à la politique de collaboration, ce « grand bourgeois anglophile » que la feuille nazie *Je suis partout*, qui dans le même temps promettait la mort à son fils, mon père, accusait de pratiquer la « grève perlée », rappelant que son *« gaullisme et (son) philosémitisme ne sont un mystère pour personne »* et se félicitant, après l'éviction en février 1943 de ce ministre « débonnaire », de ce que personne ne ferait plus obstacle aux mesures de répression.

La vérité est tout autre, et plus simple. A ce moment de l'Occupation, Sciences-Po entrait en résistance à l'instar d'une grande partie de la haute fonction publique, et bientôt de la France entière. Le débarquement allié *était* d'ores et déjà attendu : l'école ne voulait pas donner à Vichy, devenu alors ultra-minoritaire, un quelconque aval en restituant sa chaire à l'un de ses anciens ministres, fût-il le moins « vichyssois » d'entre eux. C'est ainsi que, à l'été 1943, alors que Joseph-Barthélemy s'apprêtait à reprendre *normalement ses cours* tant à Sciences-Po qu'à la faculté de droit, Roger Seydoux convoqua sa fille aînée, non point pour lui signifier hautement un congé, mais, au prix de mille circonlocutions et prétextant principalement le risque – imaginaire – d'un attentat, pour lui demander de bien vouloir envisager une suspension de son cours dans l'attente de jours meilleurs. L'invite était claire. Elle causa au professeur, dont le nom est historiquement inséparable de cette école, une blessure profonde.

C'était pour lui le début de sanctions hypocrites, bientôt suivies de traitements inhumains.

A propos des Sudètes

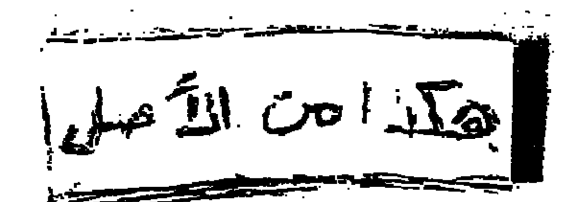
Il est impossible de laisser passer la lettre de Roger Hagnauer sur les Sudètes *(le Monde du 5 septembre)* sans réagir. (...)

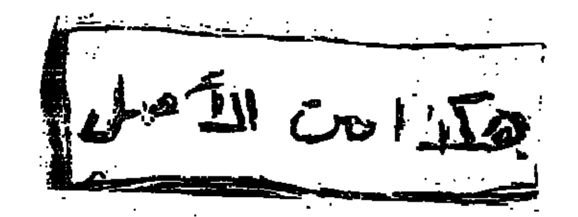
Les germanophones venus en occupants privilégiés *de la Bohême*, étaient sujets de l'Autriche. D'ailleurs le royaume de Bohême a eu son autonomie jusqu'en 1620.

Ce sont les Tchèques qui ont *été* séculairement opprimés ; les germanophones des Sudètes et d'ailleurs, y compris de Prague, refusant au XIX[e] siècle d'apprendre le tchèque (par exemple), alors que les Slaves étaient par nécessité bilingues. (...)

Les germanophones ont dominé parfois l'économie, l'industrie, et les Tchèques (ouvriers, couches moyennes, paysans), ont dû se battre pour leurs droits (...)

JEAN GACON
agrégé d'histoire, membre de la présidence de France-Tchécoslovaquie.





étranger

LE DÉTOURNEMENT DU PAQUEBOT ITALIEN

Trente-six heures de confusion

La situation du paquebot italien *Achille-Lauro*, détourné lundi au large des côtes égyptiennes, a évolué ces dernières trente-six heures dans le plus épais mystère. Toute la journée de mardi, les informations les plus confuses ont circulé, laissant notamment entendre que deux passagers, des Américains, avaient été abattus par les « pirates de la mer ». L'information, qui n'était confirmée d'aucune source officielle, avait été donnée par la radio libanaise la Voix du Liban, indiquant avoir capté une communication radio en provenance de l'*Achille-Lauro*.

Mais, en fin de matinée, la même radio assurait avoir enregistré une autre communication dans laquelle le commandant du bateau affirmait que tous les passagers – environ 450 personnes – *« étaient sains et saufs »*. Selon la Voix du Liban, le commandant, qui s'exprimait en anglais, a notamment déclaré : *« S'il vous plaît, ne tentez rien contre mon navire, tout le monde va bien et sera bientôt libéré. »*

Il semble que l'*Achille-Lauro* ait passé une bonne partie de l'après-midi de mardi au large du port syrien de Tartous, sans que les autorités de Damas ne l'autorisent à pénétrer dans les eaux territoriales syriennes. Toujours selon la Voix du Liban, les pirates auraient alors sollicité l'intervention de plusieurs ambassadeurs occidentaux à Damas – notamment ceux des Etats-Unis, d'Italie, de Grande-Bretagne et de RFA – pour discuter de leurs revendications.

Celles-ci ont apparemment varié au fil des heures. Selon certaines sources, le commando – qui appartiendrait au Front de libération de la Palestine (FLP) – aurait d'abord réclamé la libération d'une cinquantaine de Palestiniens emprisonnés en Israël. Mais, toujours dans l'après-midi de mardi, le ministre italien des affaires étrangères, M. Andreotti, déclarait à Rome, dans une intervention au Sénat, que les « pirates de la mer » réclamaient en fait la libération de Palestiniens détenus dans plusieurs pays occidentaux, notamment en Italie. Le gouvernement italien assurait *« ne pas vouloir céder au chantage »*.

Enfin, pour ajouter encore à la confusion, un interlocuteur anonyme déclarant appartenir au FLP, indiquait à une agence de presse à Beyrouth avoir ordonné au commando de mettre un terme au détournement et de reprendre la route des côtes égyptiennes. L'interlocuteur a notamment déclaré : *« Pour des raisons que nous rendrons publiques ultérieurement, nos camarades ont été contraints de prendre le contrôle du bateau, s'éloignant ainsi des objectifs qui leur avaient été assignés. »*

Cependant, à Tunis, l'OLP – qui a assuré être étrangère au détournement – indiquait tout tenter pour entrer en contact avec le commando afin de sauver la vie des otages. M. Arafat aurait ainsi délégué deux de ses proches collaborateurs en mission de médiation. Aucune information précise n'a pu être obtenue ni sur le nombre ni sur l'identité exacte des membres du commando. Ils seraient de six à douze et, selon des sources concordantes, appartiendraient au FLP tendance pro-Arafat. Issu d'une scission au sein du FPLP-CG (un groupe palestinien pro-syrien), le FLP est lui-même divisée en deux tendances, l'une pro-Arafat, l'autre pro-syrienne. Cette dernière a assuré n'être pour rien dans le détournement.

Pour la première fois, l'armateur de l' *Achille-Lauro* a fourni, mardi, une liste des 744 noms de passagers qui avaient embarqué à Gênes et à Naples, au début de la croisière. La plupart d'entre eux ont échappé au détournement, débarquant lundi à l'escale d'Alexandrie pour une excursion au Caire. De source officielle italienne, on indiquait que quelque 450 passagers et membres d'équipage sont toujours à bord de l'*Achille Lauro*. Il s'agirait d'Italiens (275, dont 215 membres d'équipage), d'Allemands de l'Ouest (au moins 6), d'Autrichiens (36), d'Américains (une douzaine), de Britanniques (6 ou 7), de Français (4), de Néerlandais (2), de Suisses (18), d'Espagnols (3) et de Portugais (77).

Nombreuses réactions

Alors que l'Italie a mobilisé plusieurs bâtiments de guerre et dépêché quatre hélicoptères militaires en direction de Chypre, le détournement a continué de susciter de nombreuses condamnations dans la communauté internationale. A Damas, il a été dénoncé par le gouvernement syrien, tandis que le président Hafez El Assad, en visite à Prague, a assuré qu'il allait s'efforcer d' *« aider à une solution »*. A Washington, la Maison Blanche a stigmatisé *« cet acte de terrorisme »* et annoncé – sans plus de précision – que les Etats-Unis *« avaient pris un certain nombre de mesures, durant la nuit, en coordination avec d'autres gouvernements afin de mettre un terme au détournement »*.

Le gouvernement français a indiqué qu'il se *« préoccupait activement du sort des nationaux français qui pourraient se trouver à bord »* et a assuré *« le gouvernement italien ainsi que tout gouvernement intéressé de sa sympathie et de son concours »*. Enfin, le chancelier ouest-allemand, M. Helmut Kohl, a appelé à une *« fin rapide et sans effusion de sang »*, cependant que le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, dénonçait *« cette opération criminelle et injustifiée »*.

Jérusalem : un nouveau rappel de la nécessité d'un front commun antiterroriste

De notre correspondant

Jérusalem. – Indirectement visé par l'opération terroriste car il n'a pas de ressortissant à bord du paquebot *Achille-Lauro*, Israël reste en contact permanent avec les autres pays concernés, mais adopte sur cette affaire un « profil bas ». Les dirigeants vaquent normalement à leurs occupations et se consacrent d'abord à la visite officielle que le président d'Allemagne fédérale, M. Richard von Weizsaecker, a entamée mardi à Jérusalem.

Toujours sous le choc de la tragédie du Sinaï – où sept touristes israéliens ont trouvé la mort samedi, – le pays a encore un peu l'esprit ailleurs. Il continue d'écouter avec colère et consternation les nombreux témoignages oculaires qui, tous, accablent les autorités locales égyptiennes (selon les résultats des autopsies publiés mercredi, quatre ou cinq des victimes auraient pu être facilement sauvées si les policiers égyptiens ne s'étaient pas opposés pendant plusieurs heures à ce qu'on soigne leurs blessures).

L'Italie n'a nullement transmis à Jérusalem les exigences des pirates. *« Si elle ne nous a rien demandé jusqu'à maintenant*, dit-on ici, *c'est qu'elle refuse, comme nous, de céder au terrorisme. »*

On déclare toujours ignorer, à Jérusalem, l'identité des cinquante détenus dont les pirates demandent la libération, en même temps que celle de Samir Sami Kuntar. Ce dernier est l'un des deux survivants d'un commando qui participa, en avril 1979, à une attaque contre une famille de Nahariya, ville côtière du nord d'Israël, où quatre personnes, dont deux enfants, avaient été tuées. C'est après ce raid que le gouvernement de M. Begin avait décidé que la peine de mort pourrait être désormais appliquée pour les actes de terrorisme les plus graves (en fait, elle ne l'a jamais été depuis ; Samir Kuntar purge une peine de quarante-sept ans de prison).

Lors de son arrestation, Samir Kuntar appartenait au Front de libération de la Palestine (FLP). Fondé en avril 1977, lors d'une scission d'avec le FPLP – commandement général de Ahmed Jebril, – auquel il reprochait d'avoir soutenu la Syrie contre Yasser Arafat, le FLP, d'orientation pro-irakienne, se scinda, l'an dernier, en deux branches : l'une appuyée par Damas sous la direction de Talaat Yacoub, l'autre qui a rejoint le courant loyaliste de l'OLP (son chef, Mohamed Abbas, dit Aboul Abbas, est membre du comité exécutif de l'OLP). Le FLP s'est distingué des autres fronts en lançant contre Israël, à partir du Liban, des opérations un peu excentriques : en mars 1981, par exemple, un combattant du FLP tenta sans succès, à bord d'un planeur, de bombarder une raffinerie près de Haïfa. L'opération avait été personnellement mise en œuvre par Aboul Abbas. On estime entre trois mille cinq cents et quatre mille le nombre des *« prisonniers de sécurité »* palestiniens actuellement détenus par Israël.

Les dirigeants de l'Etat hébreu profitent surtout de l'occasion pour rappeler le besoin d'intensifier la lutte antiterroriste en resserrant, notamment, la coopération inter-étatique. *« Les terroristes essaient de saboter les chances de paix. Si nous voulons la paix, il faut d'abord stopper la terreur »*, a dit mardi M. Pérès, révélant au passage qu'il possédait de nouvelles preuves de l'implication de l'OLP dans le meurtre des trois touristes israéliens à Larnaca. Le ressortissant britannique membre du commando a été reconnu, selon M. Pérès, sur une photo lors d'un voyage officiel de M. Arafat au Koweït, à l'époque où il était l'un des gardes du corps du chef de l'OLP.

Condamnations de l'Italie

Les Israéliens enfoncent d'autant plus volontiers ce clou que l'Italie entretient de bonnes relations avec la centrale palestinienne. Entre Rome et Jérusalem, de lourds nuages se sont récemment accumulés. On a fort mal pris ici le ton vigoureux sur lequel les Italiens avaient critiqué le raid israélien sur le QG de l'OLP à Tunis. M. Andreotti, ministre italien des affaires étrangères, avait comparé les victimes du raid à celles du nazisme en Italie. Le premier ministre, M. Craxi, allant au-delà même des condamnations tunisiennes, avait qualifié le raid de *« violences terroristes indignes d'un Etat civilisé »*.

M. Pérès assure trouver la réaction italienne d'autant plus disproportionnée et partiale que Rome n'avait pas jugé bon d'adresser à Jérusalem le moindre message de condoléances après le triple meurtre de Larnaca. C'est l'Italie qui a ensuite convaincu ses partenaires de la CEE de sanctionner le raid de Tunis en ajournant les négociations prévues sur l'accroissement du volume des importations agricoles en provenance d'Israël, lesquelles sont vitales pour l'économie de l'Etat juif. L'Italie avait aussi annulé la visite à Rome de M. Avraham Sharir, ministre israélien du tourisme.

« L'Italie comprend certainement mieux maintenant les problèmes du terrorisme, a remarqué M. David Lévy, vice-premier ministre adjoint (Likoud). *Israël a toujours cherché à coordonner les efforts de la lutte antiterroriste. Mais certains pays préfèrent coexister avec la terreur. »* Le ton général des éditoriaux est très hostile à l'Italie. Commentant les bons rapports entre Rome et l'OLP, le *Jerusalem Post* écrit, mercredi : *« L'Italie croit qu'elle peut choisir entre plusieurs variétés de terrorismes palestiniens et s'accommoder de celui qui prétend agir au nom de la paix. Elle découvrira que pour souper avec le diable terroriste, il faut une cuillère un peu plus longue. »*

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Rome : mini-crise politique

De notre correspondant

Rome. – Même l'Unita, le quotidien du PCI, a choisi, ce mercredi 9 octobre, de faire sa manchette de « une » sur l'affaire de l'Achille-Lauro, alors même que ce matin une grève générale de deux heures va paralyser le pays à l'appel des syndicats en manière de protestation contre un projet de budget d'austérité pour 1986.

L'odyssée du *« navire de la terreur »* occupe à l'évidence tous les médias, compte tenu en particulier du nombre d'Italiens embarqués dans la tragédie, hommes d'équipage et passagers. Les télévisions réalisent des « directs » fréquents avec Naples, ville d'où sont originaires la plupart des trois cent sept marins et officiers restés à bord du bateau. Les familles réunies à la gare maritime y attendent anxieusement des nouvelles de leurs proches.

L'affaire a déjà réussi à déclencher une mini-crise politique dont l'importance réelle n'apparaîtra que lorsque, d'une façon ou d'une autre, le drame aura trouvé une issue. Les républicains membres de la coalition à cinq partis dirigée par M. Bettino Craxi, et qui comptent un ministre capital par ces temps difficiles en la personne du responsable de la défense, M. Giovanni Spadolini, sont en effet convaincus que le chef du gouvernement (ainsi que, d'ailleurs, le ministre des affaires étrangères, M. Giulio Andréotti) a toujours eu une ligne d'excessive mansuétude à l'égard de l'OLP et du terrorisme. Cette position avait déjà affleuré à la connaissance du public quelques jours plus tôt à l'occasion du raid israélien contre le quartier général de l'OLP raid condamné par M. Craxi en des termes que ses alliés avaient jugés trop unilatéraux.

La polémique a rebondi non bien entendu – étant données les circonstances – au niveau gouvernemental, mais dans les partis. Le journal des républicains *Voce Repubblicana* a lancé une attaque très dure contre la politique italienne au Proche-Orient. Cependant qu'*Aventi*, organe du PSI de M. Craxi, fustigeait M. Spadolini comme *« irresponsable »*. Des explications sévères ont sans doute eu lieu au palais Chigi où travaille le chef du gouvernement. M. Spadolini a pour l'instant décidé de ne pas consacrer trop d'énergie à cet épisode.

Les préparatifs militaires entrepris ici peu après l'arrivée de la nouvelle de la capture de l'*Achille-Lauro* par le commando terroriste palestinien ont été confirmés. La flotte, qui était en exercice en mer Ionienne, a été dirigée vers le sud-est de la Méditerranée, des hélicoptères sont arrivés à la base britannique d'Akrotiri à Chypre. Plusieurs vols de reconnaissance de Breguet Atlantic auraient eu lieu le 8 octobre, et les unités d'élite sont en alerte maximale. Cependant, M. Spadolini lui-même a tenu à écarter avec netteté toutes les spéculations relatives à la probabilité ou à l'imminence d'une action de force. *« Toutes les hypothèses sont prises en considération*, a dit le ministre de la défense. *Mais l'objectif numéro un est d'établir le contact avec les pirates. »* Et M. Giulio Andréotti, sortant à 23 heures d'une nouvelle réunion au palais Chigi, a déclaré : *« Notre approche du problème est diplomatique et humanitaire. »*

Enfin, l'enquête policière a commencé pour tenter de savoir si, comme l'avait assuré M. Yasser Arafat, les pirates sont bien montés à bord de l'*Achille-Lauro* dès le départ de la croisière, le 3 octobre à Gênes. Quelques éléments en ce sens sont en train d'être soigneusement vérifiés. A Gênes et à Naples, on s'efforce de vérifier les antécédents de quatre hommes et d'une femme qui auraient embarqué avec tous les autres passagers, en possession de faux papiers argentins et mexicains.

JEAN-PIERRE CLERC.

Vingt-cinq bâtiments américains dont le porte-avions « Saratoga » se trouvent actuellement en Méditerranée

M. Robert Sims, le porte-parole du Pentagone, s'est refusé, mardi 8 octobre, à indiquer si des avions ou des navires américains suivent les déplacements du paquebot italien *Achille-Lauro*, pris en otage par un commando palestinien. Il a indiqué qu'environ vingt-cinq navires, dont le porte-avions USS *Saratoga*, composant actuellement la VI[e] flotte américaine en Méditerranée. Il a ajouté que outre le *Saratoga*, trois navires d'assaut font partie de la flottille de l'US Navy en Méditerranée. Il n'a cependant pas détaillé les autres bâtiments américains, notant seulement qu'une frégate lance-missiles, le USS *Scott*, effectue une escale à Haïfa (Israël).

M. Sims a précisé que plusieurs des navires américains participent à l'exercice OTAN *Display Determination*, qui a commencé le 15 septembre et qui doit s'achever le 23 octobre. Les bateaux américains *« vont et viennent »* en Méditerranée, a déclaré M. Sims, mais les manœuvres auquelles ils prennent part sont *« sans aucun rapport avec des événements réels »*. Il s'agit d'un exercice de routine qui a lieu tous les ans depuis 1975 et auquel participent des unités américaines, italiennes, portugaises et turques. Bien que n'appartenant pas à la structure militaire intégrée de l'alliance atlantique, la France doit également y prendre part, a noté M. Sims.

A Paris, on apprenait mardi soir qu'un bâtiment de la marine française patrouille dans la zone située entre Larnaca (Chypre), située à 110 milles nautiques à l'ouest du port syrien de Tartous, non loin duquel le paquebot *Achille-Lauro* se trouvait mardi après-midi, et Beyrouth.

Le bâtiment français, indiquait-on au ministère de la défense, se trouve dans cette zone sans toutefois avoir effectué mardi de mouvements particuliers. Le navire, ajoutait-on de même source, assure une mission au large des côtes libanaises *« dans le cadre des suites de la mission « Olifant »* (1982).

En juin 1982, la marine nationale avait évacué 850 ressortissants français du Liban. Pendant l'été et l'automne 1982, elle avait transporté les détachements et les matériels de la force multinationale d'interposition, puis ceux de la force multinationale de sécurité de Beyrouth. La marine française avait assuré la protection des combattants palestiniens et de leur chef Yasser Arafat, évacués par voie de mer.

Enfin, quatre hélicoptères HH-3F italiens ont demandé l'autorisation de se poser sur la base militaire britannique d'Akrotiri, à Chypre.

Ces quatre hélicoptères, équipés pour les opérations en mer, avaient décollé mardi matin de Rome-Ciampino et de Brindisi (port au sud de l'Italie) pour participer à une éventuelle opération de sauvetage des passagers du paquebot *Achille-Lauro*. – (AFP.)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 523-06-81
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – *BELGIQUE-LUXEMBOURG* PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 8 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



PROCHE-ORIENT

M. Arafat et ses adversaires palestiniens

« Front du refus » contre « capitulards »

L'affaire de l'*Achille-Lauro* n'est pas la première à propos de laquelle on s'interroge sur la nature exacte d'un petit « groupe palestinien ». En effet, l'existence de très nombreuses composantes – parfois très minoritaires et opposées les unes aux autres – au sein de la résistance palestinienne est une constante de son histoire. Toutefois, le mois de mai 1983 a été marqué à cet égard par un tournant décisif.

Affaibli par la perte de son « mini-Etat de Beyrouth », qui l'a livré pieds et poings liés à la Syrie, M. Yasser Arafat, qui a été expulsé en avril 1983 de la capitale syrienne dans des conditions humiliantes, fait face, avec la mutinerie qui a éclaté au sein du Fath, à la crise la plus dangereuse depuis la création de l'OLP. La centrale des fedayins qui

> *Yasser Arafat reste, certes, largement majoritaire dans le mouvement palestinien. Mais jamais ceux qui l'accusent d'être un « traître à la cause » n'ont été aussi nombreux et aussi virulents...*

a pu assurer depuis près de quinze ans, sous la direction de M. Yasser Arafat, la cohésion de huit mouvements de toutes obédiences, est singulièrement ébranlée par la dissidence, qui est protégée et bientôt encouragée par la Syrie.

La mutinerie a été directement provoquée par quelques nominations impopulaires au sein du Fath. Mais, en réalité, elle a surtout été suscitée par les prises de position relativement conciliantes de M. Arafat, qui a trouvé des « aspects positifs » au projet américain du président Reagan et a entamé avec le roi Hussein de Jordanie et, plus discrètement, avec l'Egypte du président Moubarak un « dialogue » jugé « capitulard » par les « durs » de l'OLP.

Fin 1983, la poursuite du dialogue avec le roi Hussein et la réconciliation spectaculaire de M. Arafat avec le président Moubarak, au lendemain de l'expulsion du leader palestinien de Tripoli par les Syriens, renforcent l'opposition au chef de l'OLP. En mai 1984, les dissidents du Fath forment avec l'organisation Al Saïqa, d'obédience syrienne, le FPLP-commandement général de M. Ahmed Jebril et le Front de lutte populaire palestinien de M. Samir Ghoche, une sorte d'« anti-OLP » nommé Alliance nationale palestinienne. Le FPLP de M. Georges Habache et le FDLP de M. Nayef Hawatmeh partagent en partie les réserves de cette coalition à l'égard de M. Arafat, mais, ne voulant pas s'aligner sur Damas, mettent sur pied un autre regroupement, appelé l'Alliance démocratique palestinienne, avec le minuscule Front de libération de la Palestine (FLP) de M. Talaat Yacoub et le Parti communiste palestinien, particulièrement actif dans les territoires occupés.

Un défi au président Assad

L'Alliance démocratique engage aussitôt des négociations avec le Fath en vue de la convocation dans les plus brefs délais du 17e congrès national palestinien (CNP) appelé à être celui de la réconciliation au sein de l'OLP. Mais l'intransigeance de l'Alliance nationale, encouragée en sous-main par Damas, empêche la convocation d'un parlement unitaire. De guerre lasse, M. Yasser Arafat convoque un CNP presque entièrement constitué par des délégués du Fath et des indépendants qui lui sont proches, lançant ainsi un défi au président syrien Hafez El Assad, qui ne manquera pas de le relever. Un mois après le congrès d'Amman, un des nouveaux membres modérés du comité exécutif de l'OLP, M. Fahd Qawasmeh, ancien maire d'Hébron, destitué et exilé par les Israéliens, est assassiné à Amman.

M. Arafat ignore l'avertissement et signe en février 1985 l'accord jordano-palestinien d'Amman, provoquant une levée de boucliers générale dans les organisations palestiniennes. En mars, les quatre composantes de l'Alliance nationale constituent avec le FPLP de M. Georges Habache et le FLP (tendance syrienne) de M. Talaat Yacoub, un Front de salut national palestinien (FSNP) totalement dévoué à la Syrie. Ce nouveau front fait aussitôt savoir qu'il *« luttera pour obtenir l'abrogation de l'accord jordano-palestinien du 11 février »* et réaffirme son opposition *« à toute organisation se posant comme une alternative à l'OLP ou portant atteinte à la représentativité du peuple palestinien »*. En fait, les dirigeants du FSNP ne manqueront jamais une occasion pour affirmer qu'en attendant le retour de l'OLP à *« une ligne nationale hostile à l'impérialisme, au sionisme et aux plans réactionnaires »*, ils se considèrent comme les seuls représentants légitimes du peuple palestinien.

Le FDLP de M. Nayef Hawatmeh et le Parti communiste palestinien, qui faisaient partie de l'Alliance démocratique avec M. Habache et la fraction prosyrienne du FLP, sont demeurés à l'écart du FSNP, non seulement pour garder leurs distances à l'égard de Damas, mais également par souci de ne rien faire qui puisse mettre en cause l'unité du mouvement palestinien. Ils ne cautionnent pas pour autant la ligne d'Arafat, notamment l'accord jordano-palestinien d'Amman qui constitue, selon eux, un « projet capitulard » élaboré, au mépris des résolutions du sommet arabe de Rabat d'octobre 1974, qui confiaient aux seuls Palestiniens le droit de négocier la paix avec Israël.

En fin de compte, M. Yasser Arafat ne contrôle pratiquement plus que trois des huit organisations qui faisaient partie à l'origine de l'OLP : le FLA (Front de libération arabe), une émanation du commandement panarabe du Parti Baas basé à Bagdad, la fraction loyaliste du minuscule FLP dirigé par Aboul Abbas et le Fath.

Il serait erroné d'en conclure que M. Yasser Arafat est minoritaire au sein du mouvement palestinien. Le Fath est en effet, et de loin, le mouvement le plus important au sein de l'OLP, représentant environ 80 % de ses effectifs. Il n'a pas été affecté outre mesure par la dissidence du colonel Abou Moussa et de ses amis. Il dispose en outre d'une majorité au conseil national palestinien et jouit de la confiance de la plupart des personnalités palestiennes indépendantes.

Il n'empêche que ce qu'on appelle le « front du refus » palestinien traverse également le Fath. Nombreux sont les membres de cette organisation, y compris aux échelons les plus élevés, qui n'ont accepté l'accord jordano-palestinien que du bout des lèvres et par unique souci de discipline.

JEAN GUEYRAS.

● *Deux Britanniques relâchés douze jours après leur enlèvement au Liban.* – Les deux ressortissantes britanniques, Mlles Hazel Moss, trente-neuf ans, et Amanda McGrath, vingt-huit ans, enlevées il y a douze jours à Beyrouth-Ouest ont été relâchées mardi 8 octobre en début de soirée. – *(AFP.)*

AFRIQUE

LE CONGRÈS DU PARTI EN COTE-D'IVOIRE

Qui donc est digne de succéder au « Vieux » ?

De notre envoyé spécial

Abidjan. – Le « Vieux » n'a pas fini de surprendre son monde... C'est sa force. Pourtant, il commence aujourd'hui la partie la plus délicate de sa longue carrière politique : préparer l'avenir de la Côte-d'Ivoire après sa propre disparition. Celle-ci est le sujet de tant d'exégèses depuis si longtemps que les Ivoiriens, habitués à vivre avec sa « mort », en viennent à douter.

On pourrait croire, à l'ouverture, ce mercredi 9 octobre, du huitième congrès du PDCI-RDA, que tout – c'est-à-dire la succession de M. Houphouët-Boigny – est réglé. Or, en réalité, rien ne le sera. Le long processus institutionnel, commencé au cours de l'été avec le renouvellement des comités de quartier et de village, et qui s'achèvera à l'issue des élections présidentielle, législatives et municipales, par un renouvellement du gouvernement, offrira au chef de l'Etat ivoirien un cadre qu'*il pourra, lorsque* le moment sera venu, remplir à sa guise.

Un président intérimaire

On sait au moins ceci : la vice-présidence de la République, fonction introduite dans la Constitution de 1980, va être abandonnée en faveur d'un retour aux dispositions prévalant avant 1980 : en cas de vacance du pouvoir, c'est le président de l'Assemblée nationale qui assumera l'intérim du président de la République. A charge pour lui d'organiser l'élection présidentielle.

Qui sont les « présidentiables » ? En la matière, s'agissant des prétendants, M. Houphouët-Boigny pourrait dire, comme le fit en son temps le général de Gaulle, que c'est le « trop-plein ». Ceux qui ont longtemps espéré, sans trop y croire, que M. Houphouët-Boigny ne se représenterait pas à un sixième mandat quinquennal, se livrent depuis longtemps à une concurrence à la fois acharnée et feutrée. Il s'agissait pour chacun de faire apparaître ses qualités d'homme d'Etat sans pourtant « en faire trop » pour ne pas indisposer le chef de l'Etat. M. Houphouët-Boigny n'était pas mécontent d'observer en silence, comme à travers un bocal, l'agitation de ses héritiers « putatifs ».

> *Le président Houphouët-Boigny s'est longtemps refusé à faire son testament politique. A plus de quatre-vingts ans, il laisse enfin s'ouvrir un débat qui promet d'être animé*

A la longue, pourtant, le climat dans la capitale ivoirienne est devenu délétère, la vie politique se résumant à compter les points marqués par tel ou tel. C'est donc pour y mettre fin et aussi parce qu'il a le sentiment que les Ivoiriens ne comprendraient pas l'instauration d'une sorte de bicéphalisme à la tête de l'Etat que créerait *de facto* la nomination d'un vice-président, que le « Vieux » a décidé de recourir à la solution du président intérimaire.

De nombreuses inconnues demeurent cependant, notamment celle-ci : quelle sera la durée de l'intérim ? Deux solutions sont actuellement envisagées. La première prévoit que le président de l'Assemblée nationale disposera d'un délai de trente-cinq jours et de soixante jours au plus pour sa présidence intérimaire ; la seconde, qu'il pourra achever le mandat présidentiel en cours avant de procéder à une nouvelle élection. Dans l'un et l'autre cas, les données politiques sont très différentes. La personnalité du futur président de l'Assemblée nationale sera déterminante quant au choix d'un intérim de longue ou de courte durée. Les élections législatives vont se dérouler en novembre, et vraisemblablement, la bataille politique pour la succession du chef de l'Etat va se transposer dans ce scrutin.

Chaque « présidentiable » va, en effet, tenter de se constituer un groupe de pression qui, le moment venu, pourra jouer un rôle dans l'élection du président de l'Assemblée nationale.

Reprendre les relations avec Israël ?

Comme ce n'est qu'après cette élection qu'un projet de loi constitutionnelle relatif à la vacance du pouvoir et fixant la durée de l'intérim pourra être adopté par l'Assemblée nationale, le président Houphouët-Boigny se laisse une considérable marge de manœuvre pour prévoir un *mécanisme successoral*. D'autant que, d'ici à cette échéance – et chacun en est conscient dans la classe politique d'Abidjan, – le président peut déjouer tous les savants calculs politiques auxquels se livrent déjà les uns et les autres en proposant une tout autre solution...

Cette question de la succession sera au centre des travaux du congrès, mais elle ne sera pas la seule. A Yamoussoukro, les délégués se sont non seulement prononcés pour la réaffirmation de la primauté du parti et pour plus de rigueur dans le choix des hommes à qui sont confiées les responsabilités, pour la poursuite du libéralisme économique, mais ils se sont inquiétés de la sécurité aux frontières en demandant un contrôle accru de l'immigration.

Le pré-congrès a, d'autre part, réaffirmé que la Côte-d'Ivoire doit établir des relations diplomatiques avec tous les pays qui respectent sa souveraineté. Contrairement aux vœux de plusieurs délégués, le nom des pays auxquels il est fait ainsi allusion n'a pas été mentionné. En fait, il est clair qu'il s'agit d'Israël et de l'Union soviétique. Cette question sera abordée par le chef de l'Etat ivoirien au cours d'une conférence de presse, lundi prochain, qui sera notamment axée sur la politique internationale.

Il y a quelques jours, on prêtait au chef de l'Etat ivoirien l'intention d'annoncer la reprise des relations diplomatiques entre la Côte-d'Ivoire et l'Etat hébreu, qui sont interrompues depuis septembre 1973. A Paris, on indiquait même de source officieuse qu'un projet existait pour que cette annonce soit faite conjointement par les chefs d'Etat de Côte-d'Ivoire, du Gabon et du Togo. Ces trois pays auraient alors rejoint le Zaïre et le Libéria, qui, seuls, en Afrique noire, ont déjà repris des relations avec Jérusalem. Le raid effectué par l'aviation israélienne à Tunis pour bombarder le quartier général de l'OLP a, semble-t-il, contribué à retarder l'annonce d'une telle décision. Mais, là encore, M. Houphouët-Boigny peut choisir de « surprendre ses amis »...

LAURENT ZECCHINI.

L'ÉCHEC DE LA « GRANDE OFFENSIVE » DES FORCES ANGOLAISES CONTRE L'UNITA

A Mavinga, le verrou a tenu bon...

De notre envoyé spécial

Mavinga (sud-est de l'Angola). – A peine quelques maisons à *moitié détruites, inhabitées* depuis longtemps, c'est ainsi que se présente ce village perdu aux confins méridionaux de l'Angola. Mavinga est le dernier verrou, la porte d'accès à Jamba, la « capitale provisoire » de l'Angola, située à un peu plus de 200 km au sud, d'où, depuis neuf ans, Jonas Savimbi, président de l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola), dirige la lutte armée contre le régime « marxiste » du président Eduardo Dos Santos. Il y a un mois, le 7 septembre, Mavinga a été la cible d'une importante offensive menée sur deux fronts par les forces gouvernementales angolaises, les FAPLA. Une attaque qui a échoué malgré l'aide apportée par les Cubains et, selon M. Savimbi, par des pilotes soviétiques d'hélicoptère et d'avion.

La bataille a été extrêmement violente si l'on en juge par ce que nous avons pu voir à 3 heures de pistes au nord-ouest de Mavinga, où les FAPLA (Forces armées populaires de libération de l'Angola) avaient pris position. La brousse sablonneuse le long de la rivière Lomba n'est plus qu'une vaste étendue calcinée où les arbres dressent leurs restes noirâtres. Les nombreux abris creusés dans le sable et recouverts de branchages sont vides. Ici et là, les débris du combat. Douilles d'obus, caisses de munitions soviétiques et carcasses de camions et d'engins blindés rongés par le feu, hachés par les tirs d'armes lourdes et de mortiers. Dans l'un deux, les corps enchevêtrés à demi-décomposés de soldats gouvernementaux. Un peu partout, les corps gonflés, putréfiés de ceux qui n'ont pu échapper à l'enfer et que convoitent les vautours, dérangés dans leur festin par ces visiteurs impromptus.

Les combats ont eu lieu à la fin du mois dernier et se sont déroulés pendant plusieurs jours avant que l'armée angolaise ne se replie à une trentaine de kilomètres selon l'UNITA. Un affrontement meurtrier qui, selon M. Jonas Savimbi, aurait fait 2700 victimes, dont 410 dans les rangs de l'UNITA. Les quatre brigades FAPLA, soit 4600 hommes, étaient appuyées par des Mig et des hélicoptères de fabrication soviétique et française : MI-24, MI-17 et Alouette-III. Six d'entre eux auraient été abattus, ainsi que cinq avions. Nous avons notamment pu voir les débris d'un MI-24, ces appareils qui constituent le fer de lance des troupes de Moscou en Afghanistan. Trophée de *guerre touché par un obus de mortier*, dont le nez s'est planté dans la brousse, fierté des guérilleros de l'UNITA. Ces derniers déambulent tranquillement, kalachnikov en bandoulière, sur le théâtre de leur victoire, récupérant ce qui peut l'être.

Un afflux d'armes modernes

A Mavinga, au QG de M. Jonas Savimbi, camp enterré dans le sable et soigneusement dissimulé par des branchages, deux prisonniers FAPLA, dont un pilote de Mig-21 abattu, sont présentés à la presse. A côté de pièces et de cadrans de commande de son appareil, il explique en russe qu'il a passé trois ans en Union soviétique pour apprendre à piloter. Le grand regret du président Savimbi est de ne pouvoir exhiber de prisonniers russes pour prouver l'engagement de Moscou dans la bataille, un engagement qui, pour lui, est manifeste, apportant comme preuve des enregistrements en russe de conversations radio et le décryptage de celles-ci. Neuf Soviétiques, selon lui, auraient été tués ainsi que trente-huit Cubains.

En revanche, le chef de l'UNITA a catégoriquement réfuté les accusations selon lesquelles les Sud-Africains prêtaient main-forte à ses troupes. Il a rejeté la présence du 32e bataillon, cette force de 2000 hommes basée dans le couloir de Caprivi et constituée d'anciens guérilleros angolais du FNLA de Holden Roberto réfugiés en Afrique du Sud en 1976, ainsi que de mercenaires noirs. Mais il a admis recevoir une aide de l'Afrique du Sud. Une aide dont il s'est refusé à préciser la véritable nature, se contentant d'indiquer que le régime du président Botha ne lui fournissait pas tout ce dont il manquait, que d'autres pays africains et arabes (sans précision) lui avaient fait parvenir, par le biais de l'Afrique du Sud quelquefois, les équipements et les armes nécessaires. *« En trois ou quatre semaines, nous avons reçu plus d'armes modernes qu'en dix ans »*, a-t-il déclaré.

Le 20 septembre, le ministre sud-africain de la défense, le général Magnus Malan, avait admis pour la première fois officiellement que son pays accordait *« une aide humanitaire, matérielle et morale »* à l'UNITA. D'ailleurs, le 18 septembre, un médecin sud-africain, Bruce Fidler, avait été tué lors de combats dans la région de Cazombo. Quelle part l'Afrique du Sud prend-elle effectivement dans le soutien et l'assistance à l'UNITA ?

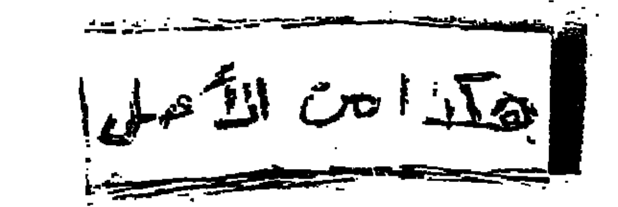
Un raid opportun

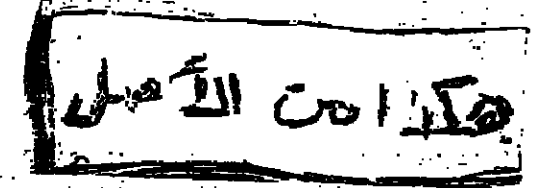
Les revers essuyés par les troupes de M. Savimbi au mois d'août et au mois de septembre ont inquiété les autorités de Pretoria. L'offensive lancée par Luanda à la fin du mois de juillet pour réduire la rébellion est la plus importante depuis très longtemps. Grâce à de substantiels renforts en armes et en matériels fournis par l'Union soviétique, elle a connu quelques succès. A la fin du mois d'août, les FAPLA reprenaient le contrôle de Cazombo, puis intervenaient massivement plus au sud avec comme objectif Mavinga, carrefour logistique avant Jamba. C'est alors que, vers la mi-septembre, les autorités militaires sud-africaines lançaient un raid dans le Sud angolais sous le prétexte de neutraliser des combattants de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain). Le deuxième en deux mois et demi. La coïncidence de cette nouvelle incursion en territoire angolais avec l'offensive des FAPLA sur Mavinga n'a échappé à personne.

Manifestement, l'UNITA perdait de plus en plus de terrain, et la menace sur Jamba se précisait. Aujourd'hui, l'avance des troupes angolaises, assistées ou non d'officiers russes, a été stoppée, et Jonas Savimbi crie victoire. Après la traditionnelle dénonciation de l'intervention cubaine, il s'en prend maintenant au rôle prédominant, selon lui, joué par les Soviétiques sur le territoire angolais, sans apporter de preuves formelles. Un argument également brandi par le président Pieter Botha, qui, le 1er octobre, comparait l'Angola à l'Afghanistan. *« Le gouvernement sud-africain ne peut tout de même pas rester sans rien faire*, déclarait-il. *Si les Russes et les Cubains réussissent, le prochain objectif sera la Namibie, puis le Botswana, et enfin l'Afrique du Sud. »* On ne peut être plus explicite.

En attendant, la guerre dans le Sud angolais va sans doute marquer le pas avec l'arrivée de la saison des pluies. *La guérilla, elle, va se poursuivre* sur cet immense territoire qu'on appelle le « Bush ». Le président Savimbi réclame toujours des négociations avec le régime du président Dos Santos et affirme pouvoir rester dans la brousse *« pendant encore dix ans »*.

MICHEL BOLE-RICHARD.




هكذا من الأصل

DIPLOMATIE

TOUT EN LE JUGEANT « PROMETTEUR »

La Maison Blanche fait plusieurs objections au plan de désarmement de M. Gorbatchev

Réagissant pour la première fois de manière détaillée aux dernières propositions de M. Gorbatchev sur le désarmement, un haut responsable gouvernemental américain a énuméré, mardi 8 octobre, à la Maison Blanche, les éléments de ces propositions que Washington juge inacceptables tout en se félicitant de cette initiative soviétique. *« Le président Reagan estime que le simple fait que l'Union soviétique ait fait une contre-proposition constitue un développement prometteur,* a dit ce responsable. *Si les Soviétiques font preuve de souplesse et sont prêts à négocier sérieusement, il pourrait s'agir du début d'un processus satisfaisant. »*

Le même responsable a toutefois ajouté que Moscou doit cesser d'exiger la renonciation des Etats-Unis à leur initiative de défense stratégique (IDS). *« C'est une condition préalable qui doit être abandonnée »*, a-t-il dit, avant de formuler les cinq autres objections américaines au plan de réduction de 50 % des armements stratégiques tel qu'il est présenté par Moscou : ce plan *« accroîtrait considérablement »* la capacité de première frappe de l'URSS ; il est *« hautement déséquilibré »*, dans la mesure où il permettrait à l'URSS de maintenir *« des avantages majeurs dans le nombre des vecteurs, des ogives et de la capacité d'emport »* ; il empêcherait les Etats-Unis de moderniser certains éléments-clés de leur arsenal, tout en laissant l'URSS libre de le faire ; il *« semble viser le but que l'URSS s'est donné depuis longtemps : empêcher la dissuasion américaine de protéger les alliés des Etats-Unis en Europe et en Asie sans mettre un frein à la menace soviétique de ces alliés »*. (La proposition soviétique comptabilise notamment les Pershing-2 et les missiles de croisière de l'OTAN, mais pas les SS-20 soviétiques dans les armements stratégiques qui seraient soumis à une réduction de 50 %) ; enfin, des *« éléments-clés »* de la contre-proposition soviétique ne sont pas vérifiables.

En revanche, parmi *« les éléments qui présentent une promesse d'espoir »*, le haut fonctionnaire américain a cité la volonté de Moscou de procéder à d'importantes réductions dans les vecteurs (plafond de 1 250 de chaque côté), comme dans le nombre d'ogives (plafond de 6 000). Cet élément nouveau et encourageant de la proposition soviétique doit toutefois être tempéré par le fait que les arsenaux des deux superpuissances ne sont pas comptabilisés de façon équitable. *« C'est une proposition. C'est un point de départ. Le président estime que le moment est venu de négocier sérieusement à Genève. »*, a conclu le responsable.

La conférence générale de l'UNESCO s'est ouverte dans un climat de division

De notre envoyé spécial

Sofia. — Les splendeurs pharaoniques du palais national de la culture de Sofia, où ont lieu les débats de la vingt-troisième conférence générale de l'UNESCO, et les attentions déployées par les autorités bulgares pour accueillir leurs visiteurs ne peuvent dissimuler le fait que l'instance suprême de l'organisation ne s'était jamais réunie dans un climat aussi sombre, depuis sa fondation, il y a quarante ans. Cette session, qui s'est ouverte mardi 8 octobre, se prolongera jusqu'au 12 novembre.

La plupart des problèmes, notamment financiers, posés par le retrait des Etats-Unis, il y a dix mois, n'ont pas été réglés par le conseil exécutif, réuni à deux reprises à Paris ces derniers mois ; en outre, s'annonce, pour la fin de cette année, le départ du Royaume-Uni (et de Singapour), tandis qu'un nombre croissant de démocraties (Allemagne fédérale, Pays-Bas, Danemark, Canada, Portugal, Japon, etc.) manifestent des réserves à l'égard d'une organisation qui, selon le délégué à Sofia d'un de ces pays, *« paraît de plus en plus paralysée face à toute perspective de réformes en profondeur, et de moins en moins capable de revenir d'elle-même à des préoccupations plus conformes à sa vocation culturelle »*.

Ce n'est pas le déroulement de la journée inaugurale qui pourra conduire les détracteurs de l'organisation à atténuer leurs critiques à son égard. Le Cambodge (celui du gouvernement sihanoukiste en exil, seul reconnu par les Nations unies) a vitupéré *« l'occupant vietnamien »*. Les deux Allemagnes se sont affrontées à propos de la représentation de Berlin-Ouest. La Tunisie a rappelé le bombardement israélien dont elle vient d'être victime. Et d'autres délégués arabes ont contesté la validité des pouvoirs du représentant d'Israël, sa lettre d'accréditation étant datée de Jérusalem... Le président sortant, M. Tall, avait donné le mauvais exemple en évoquant pêle-mêle la *« guerre des étoiles »*, les *« persécutions »* anti-palestiniennes, l'apartheid, la guerre Iran-Irak, et d'autres dossiers fort éloignés du domaine culturel. Quant au numéro un bulgare, M. Jivkov, qui assistait à l'ouverture de la conférence, bien des passages de son allocution ont fait sourire, notamment lorsqu'il s'en est pris aux ravages de l'intolérance à travers le monde, alors qu'en Bulgarie même la minorité musulmane subit ces temps-ci une slavisation forcée (*le Monde* du 2 août).

Le discours de M. M'Bow

Le discours de M. M'Bow, digne et serein, a pris un relief particulier au milieu de ces empoignades. Le directeur général de l'UNESCO n'a risqué qu'une discrète allusion aux *« campagnes de dénigrement et tentatives de déstabilisation »* dont, selon lui, son organisation a été victime. Mais il n'a cité aucun pays, préférant demander à tous de placer la vingt-troisième conférence *« sous le signe de la concorde »*.

Au-delà des mots, il va bien falloir, maintenant, entrer dans le vif du sujet : les réformes de structure. Elles ont fait couler plus de salive que d'encre depuis un an et demi qu'il en est question : chacun ou presque en proclame la nécessité, mais nul n'a encore établi un plan d'ensemble cohérent et acceptable par tous. Finalement, au dire d'un membre de la délégation française, tout paraît, dans l'immédiat, se ramener à l'idée de créer de nouveaux organes, tels qu'un comité *« qui ferait avancer le travail entre les deux réunions annuelles du comité exécutif »* ou une *« unité centrale d'évaluation »*.

Outre Mme Halimi, ambassadrice de France auprès de l'UNESCO, Paris sera successivement représenté à Sofia par un ministre, M. Chevènement (éducation nationale), et par deux secrétaires d'Etat, MM. Baylet (relations extérieures) et Carraz (enseignement technique). Connaissant l'attachement jusqu'à présent intangible de la France à l'UNESCO, et le caractère décidé de M. Chevènement, d'aucuns ici s'attendent à un discours énergique et roboratif du ministre français, jeudi.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

LE RAPPORT ANNUEL D'AMNESTY INTERNATIONAL

« Une prise de conscience croissante face à la question des droits de l'homme »

« En 1984, des Etats se sont rendus coupables de l'exécution délibérée de milliers d'hommes et de femmes. » Dès la première phrase de son introduction, le dernier rapport d'Amnesty International constate que, au-delà des mises à mort « officielles » — mille cinq cents à sa connaissance, — le bilan est toujours aussi lourd. L'organisation de défense des prisonniers d'opinion appelle *« l'opinion publique internationale à ne pas tolérer plus longtemps les exécutions et assassinats perpétrés par l'Etat, que ses objectifs soient de régler des difficultés politiques ou de faire respecter l'ordre public »*.

En 1984 — période examinée — Amnesty a lancé une campagne pour l'abolition de la torture. Une fois de plus, l'organisation expose et détaille les cas innombrables de violations des droits de l'homme par continent et par pays.

Europe : Turquie et pays de l'Est encore et toujours.

En Turquie, la *« détention d'un nombre considérable de prisonniers d'opinion et l'usage systématique de la torture »* frappent les *« militants extrémistes »* et les membres de la minorité kurde. Dans les pays de l'Est, la mort en détention de trois prisonniers politiques polonais demeure *« mystérieuse »*, tandis que l'URSS continue à interner ses opposants dans des hôpitaux psychiatriques et à persécuter les coupables « d'*activités religieuses antisociales* ».

La RDA compte « un grand nombre de prisonniers d'opinion » ainsi que la Roumanie, *« où leurs conditions de détention seraient pénibles »*.

Afrique : de l'« ordre » de Pretoria à l'anarchie ougandaise.

L'Afrique du Sud, l'Ethiopie et l'Ouganda, pour des raisons et dans des styles différents, tiennent la vedette dans cette section du rapport. Pretoria exécute toujours les criminels de droit commun à un rythme soutenu — cent quatorze dans l'année, seule la Chine se montrant plus expéditive. Les détentions sans jugement et les exécutions gagnent les homelands *« en vertu de législations locales »*, notamment au Ciskeï. A Addis-Abeba, la prison centrale a compté jusqu'à mille cinq cents prisonniers politiques, et les troupes gouvernementales se sont livrées à des brutalités et assassinats dans tout le pays. L'armée ougandaise massacre allègrement des civils — dont une centaine à Namugongo, près de la capitale.

Le continent africain pratique largement la détention sans jugement d'opposants réels et présumés (Angola, Tchad, Bénin, Burundi, Ghana, Congo, Tchad). En Guinée, les successeurs de Sekou Touré ont entièrement rompu avec ses méthodes barbares, et ont fait bon accueil aux délégués d'Amnesty.

Asie : presque tous les Etats violent les droits de l'homme.

« Milliers de prisonniers politiques » au Cambodge, au Laos et au Vietnam, où l'on maintient la fiction d'une *« rééducation »*. Flagellations et bastonnades *« islamiques »* au Pakistan, alors qu'au Bangladesh Amnesty se félicite de la libération de *« plusieurs centaines de prisonniers »*.

En Chine, on fusille les *« violeurs »* et les *« saboteurs »*, ainsi que les *« auteurs de crimes économiques non assortis de violences »*. En Afghanistan, où soixante-huit personnes ont été exécutées, les forces soviéto-afghanes « liquident » leurs adversaires.

La Corée du Nord réprime en silence, et sa sœur du Sud a remis en liberté, au début de 1984, deux cents étudiants, mais continue à inquiéter ceux qui *« manifestent pacifiquement leurs opinions »*. A Sri-Lanka, *« l'armée continue à massacrer les Tamouls »*.

Proche-Orient : pelotons et procès truqués.

L'Iran reconnaît avoir procédé à six cent soixante et une exécutions, mais il y en a eu sans doute bien plus. Son délégué, note Amnesty, avait présenté en décembre à une commission de l'ONU un projet de résolution contre la torture. Ironie macabre ? C'est à Téhéran que l'on a annoncé la mise au point d'une *« machine à amputer »*. Exécutions et tortures en Irak, détentions interminables sans l'ombre d'un jugement en Syrie. Au Liban, les milices séquestrent et tuent. Les « disparus », le plus souvent, ont été assassinés. Israël, pendant son occupation du Sud, a gardé des suspects *« jusqu'à un mois au secret »*.

Amériques : l'Argentine juge ses bourreaux !

« Innombrables violations des droits de l'homme » en Amérique : enlèvements et meurtres au Guatemala, disparitions et *« exécutions extrajudiciaires »* au Salvador et au Pérou. Au Nicaragua, on pratique des « procès politiques injustes », tandis que les « contras » exécutent sommairement les *« personnes capturées »*. Au Pérou, les guérilleros de Sentier lumineux assassinent et torturent, et l'Etat réserve le même sort aux sympathisants présumés du mouvement.

Amnesty s'inquiète de la recrudescence de la peine de mort aux Etats-Unis, en Jamaïque et à la Barbade. Au Chili se poursuivent des *« violations des droits de l'homme systématiques et de longue date »*. Cuba maintient en détention les opposants au-delà même de l'expiration de leurs lourdes peines. Mais l'Argentine juge ses bourreaux !

Ce procès-là, du moins, témoigne de la *« prise de conscience croissante face à la question des droits de l'homme »* qu'Amnesty International croit discerner dans le monde en ouvrant son sinistre et rituel catalogue annuel.

EUROPE

Finlande

LES PRO-SOVIÉTIQUES POURRAIENT ETRE EXCLUS DU PARTI COMMUNISTE

(De notre correspondant.)

Stockholm. — Le courant « orthodoxe » minoritaire du parti communiste finlandais (FKP) refuse de céder aux pressions de la majorité qui, le 13 septembre dernier, l'avait instamment prié de cesser ses activités « parallèles » et notamment la publication de la revue *Tiedonantaja*.

Dans une longue lettre de douze pages adressée le 6 octobre à la direction, les minoritaires, qui contrôlent huit des dix-sept sections régionales, qualifient ces injonctions d'« affront ».. Ils accusent les deux principaux responsables du FKP, MM. Arvo Aaalto et Esko Vainionpää, de mener eux-mêmes des activités nuisibles aux intérêts du parti, et laissent entendre que ce sont les « eurocommunistes » qui ont rompu avec la « ligne traditionnelle » dans le domaine des relations internationales et des rapports avec le parti frère soviétique. Ils indiquent aussi clairement qu'il n'est pas question de renoncer à la publication de *Tiedonantaja*, à leurs yeux *« seul journal communiste de Finlande »*.

Les minoritaires fidèles à Moscou demandent de nouvelles négociations pour résoudre ce conflit vieux de bientôt vingt ans. Mais M. Esko Vainionpää ayant déclaré qu'il ne valait pas la peine de poursuivre ces discussions, on se dirige à grands pas vers une scission.

Celle-ci pourrait intervenir le 13 octobre à l'occasion de la réunion du comité central où les minoritaires ne sont plus représentés.

ALAIN DEBOVE.

Turquie

Le regain d'activité des mouvements islamiques intégristes inquiète une partie de la classe politique

De notre correspondant

Ankara. — La récente arrestation de militants du mouvement islamique Hizb Ul Tahrir Ul Islam (Parti de la libération de l'Islam), qui préconise un Etat régi par la loi coranique, a relancé le débat sur la menace que représentent certains mouvements intégristes pour l'Etat laïc et républicain fondé en 1923 par Kemal Ataturk.

Il ne se passe pas de jour où la presse turque ne dénonce les activités de telle ou telle association religieuse ou d'enseignement coranique privé dans certaines petites villes d'Anatolie qui constituent de véritables bastions pro-islamiques. A Istanbul même, on indique que tel hodja règne avec ses disciples dans le quartier traditionnellement conservateur de Fatih, où les femmes qui n'ont pas la tête couverte n'osent plus sortir, et où n'existe plus un seul débit de bière.

Les nouvelles venues de RFA, où vivent quelque deux millions de Turcs et leur famille, sont encore plus alarmantes. Des centaines d'associations pro-islamiques, profitant du climat plus libéral de ce pays et aidées par l'Arabie saoudite et l'Iran, seraient à présent contrôlées par des éléments franchement khomeinistes.

Un député du Parti populiste, Mme Ucok, ancien professeur de théologie, a récemment dénoncé les activités anti-laïques qui se dissimulent sous le prétexte d'instruction religieuse et qui, en fait, font des enfants des adversaires potentiels des réformes kemalistes.

M. Akbunlut, ministre de l'intérieur du gouvernement « conservateur et libéral » de M. Ozal, estime, lui, qu'*« il ne faut pas exagérer la portée des activités pro-islamiques »*. Cependant, la semaine dernière, le président de la République, le général Evren, a cru utile de souligner le *« grand danger »* que constituait pour le pays la *« réaction »*. Le chef de l'Etat a également affirmé, le 7 octobre, lors de la cérémonie de l'ouverture de la nouvelle année scolaire à Istanbul, que *« l'Université reste la citadelle contre le conservatisme et la réaction »*.

L'attachement des classes moyennes urbaines au principe de la laïcité, dont l'armée turque reste un gardien vigilant, n'est certes pas entamé (entre 1973 et 1979, le score électoral du parti pro-islamique a varié entre 6 % et 11 %).

Cependant, outre Hizb Ul Tahrir, plusieurs mouvements musulmans radicaux de l'extérieur cherchent à créer des têtes de pont en Turquie, comme Hizb Ul I et le Jihad islamique, dont plusieurs militants ont été récemment arrêtés. Parallèlement, d'autres groupes religieux traditionnels restent très actifs, comme les Nakshibendi et leurs deux branches rivales Nurcu et Suleyman, dominés par de grands cheikhs et gourous locaux révérés par certains politiciens, hommes d'affaires et notables.

Encore plus inquiétantes seraient les activités des champions de la « synthèse turco-islamique » qui ont réussi à s'infiltrer, entre autres, au ministère de l'éducation nationale, voire à la télévision nationale, et que M. Ecevit, ancien ministre républicain, a dénoncées cette semaine dans un long article publié par l'hebdomadaire *Nokta*.

ARTUN UNSAL.

A TRAVERS LE MONDE

BIRMANIE

Un « mercenaire » français tué

Bangkok. — Un Français armé et en tenue de combat a été tué dans un accrochage avec les troupes gouvernementales de Rangoon, alors qu'il se trouvait en compagnie d'autres Occidentaux aux côtés d'insurgés d'ethnie karen en Birmanie-orientale (*le Monde* du 8 octobre), ont annoncé mercredi 9 octobre les autorités birmanes. La presse officielle birmane a indiqué qu'il s'agissait, selon les pièces d'identité trouvées sur lui, dont son passeport français, de Jean-Philippe Maurice Courrèges Clerq, âgé de vingt-huit ans, demeurant à Châtillon-sous-Bagneux. Selon Rangoon, M. Courrèges Clercq a été tué au cours d'une attaque menée par cent cinquante séparatistes karens accompagnés de plusieurs Occidentaux contre les troupes de Rangoon. L'accrochage s'est produit près d'un lieu nommé Tikerney par les insurgés, dans la région de Maelah, face au district thaïlandais de Tha-Song-Yang (province de Tak), à 500 kilomètres au nord-ouest de Bangkok, et à environ 150 kilomètres à l'est de Rangoon. Du côté thaïlandais de la frontière, à Mae-Sot, deux représentants de l'ambassade d'Australie en Thaïlande se sont entretenus mercredi pendant deux heures avec un Occidental blessé au cours de l'accrochage. — *(AFP).*

ETATS-UNIS

Les officiels cubains sont indésirables

Washington *(AFP).* — M. Reagan a annoncé mardi 8 octobre que les responsables cubains ne pourront plus entrer aux Etats-Unis, sauf dans le cas où leur présence est nécessaire pour le fonctionnement de la section d'intérêts cubains à Washington ou pour celui des Nations unies à New-York.

Ces restrictions touchent les responsables du gouvernement cubain et les membres du Parti communiste cubain, précise une déclaration publiée par la Maison Blanche.

M. Reagan explique dans ce texte que sa décision est une réponse à la suspension, en mai, par La Havane d'un accord d'immigration signé entre les deux pays en décembre 1984. Cuba avait suspendu cet accord pour protester contre la diffusion par Radio-Marti (radio anticastriste émettant à partir des Etats-Unis) d'émissions gouvernementales américaines pour Cuba.

L'accord suspendu prévoyait la reprise par Washington de la délivrance normale de visas aux Cubains désireux de s'établir aux Etats-Unis en échange de l'engagement par La Havane d'accueillir les Cubains « indésirables » aux Etats-Unis, qui avaient gagné le continent en 1978 dans le cadre de la vague d'émigration en provenance du port cubain de Mariel.

MALDIVES

Le président du « paradis terrestre » à Paris

M. Maumoon Abdul Gayoom, président de la République des Maldives, doit effectuer une visite officielle en France, du jeudi 10 au samedi 12 octobre, au cours de laquelle il aura des entretiens avec MM. François Mitterrand et Laurent Fabius. Situé au sud-ouest de Sri-Lanka, l'archipel des Maldives — « paradis terrestre » de mille îles, dont deux cents habitées — abrite une population islamisée de moins de deux cent mille âmes. Ancien protectorat britannique, indépendant depuis 1965, les Maldives sont un havre pour touristes et bénéficient de l'aide financière de plusieurs autres pays musulmans. Second président depuis l'indépendance, M. Gayoom a été élu en 1978, puis réélu en 1983. Il pratique une politique de non-alignement afin de protéger l'archipel, qui occupe une position stratégique dans l'océan Indien, des *« rivalités des grandes puissances »*. Il souhaite un renforcement de ses relations avec la France.

PORTUGAL

M. Soares sera candidat à l'élection présidentielle de 1986

Lisbonne. — Le président de la République a reçu, le mardi 8 octobre, M. Cavaco Silva, leader du Parti social-démocrate, la formation qui a gagné les élections du 6 octobre. M. Cavaco Silva s'est déclaré prêt à entamer des conversations en vue de la formation d'un gouvernement. Sans écarter la possibilité d'une coalition avec les centristes, le président du PSD a manifesté sa préférence pour un gouvernement minoritaire constitué exclusivement par des personnalités de son parti auxquelles pourraient s'associer quelques indépendants.

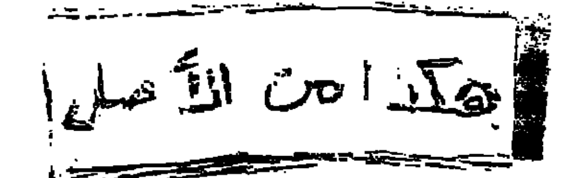
Le président de la République demandera officiellement à M. Cavaco Silva de former son équipe après la publication des résultats électoraux. Investi formellement dans ses fonctions, il disposera alors d'un délai de dix jours pour présenter son programme à l'Assemblée. Les débats parlementaires, qui se termineront par un vote, dureront, en principe, quatre jours. D'autre part, la volonté exprimée par M. Soares de démissionner n'a été acceptée ni par le PSD ni par l'actuel vice-premier ministre, M. Rui Machete, qui l'ont considérée comme « anticonstitutionnelle ». Aussi, le leader socialiste est-il revenu sur ses propos de la veille, et il a annoncé, mardi, qu'il assurerait la gestion des affaires courantes jusqu'à la désignation de son successeur. Il a également précisé qu'il serait candidat à la présidence en 1986, malgré la défaite de son parti aux élections. — *(Corresp.)*

RFA :

Vendre, ou non, des armes à l'Arabie saoudite...

Bonn. — La controverse sur les ventes d'armes à l'Arabie saoudite vient comme par hasard de rebondir en RFA au moment où le président de la République fédérale, M. Richard von Weizsäcker, arrivait en Israël. Elle a cette fois pour objet des négociations en cours entre Ryad et un consortium ouest-allemand pour l'éventuelle construction en Arabie saoudite d'une usine de munitions pour chars et artillerie. Il s'agit en particulier d'obus de 120 mm tirés à partir du char Leopard-II, dont la tourelle équipe également les chars américains et français M1-A1 et AMX-40. Le Parti social-démocrate et l'expert du Parti libéral pour les questions d'armement, M. Feldmann, ont sévèrement critiqué mardi 8 octobre ces nouveaux projets. Le porte-parole du gouvernement a vivement répliqué en rappelant que l'autorisation donnée au consortium d'entreprendre des discussions préliminaires remontait au mois de mai.

Malgré son refus d'autoriser l'exportation du char Leopard-II en Arabie saoudite, le chancelier Kohl, soumis aux pressions de son industrie d'armement et du ministre-président de Bavière, M. Franz-Josef Strauss, n'a jamais défini de position très claire sur les ventes d'armes au Proche-Orient. Un sujet qui lui a déjà valu pas mal de déboires lors de sa visite en Israël en 1983. — *(Corresp.).*



Le Monde

politique

LA VISITE DU CHEF DE L'ÉTAT EN BRETAGNE

M. Mitterrand : la modernisation doit être accompagnée d'« ambitieuses réformes sociales »

M. François Mitterrand a terminé, mardi soir 8 octobre à Vannes (Morbihan), son voyage de deux jours en Bretagne, sa douzième visite officielle en province depuis qu'il a été élu président de la République. Mardi, le chef de l'Etat a fait étape à Morlaix, à Brest, à l'île de Sein, à Quimper et à Lorient. Chaque fois – exception faite de l'île de Sein – il a été accueilli par des manifestations hostiles et peu puissantes de la CGT, dont les militants étaient mêlés à ceux que le Parti socialiste avait mobilisés.

A Lorient, des affrontements ont fait plusieurs dizaines de blessés parmi les manifestants et les forces de l'ordre. Partout, M. Mitterrand a vanté les vertus de la modernisation accompagnée d'un souci de justice sociale et de solidarité nationale. Il a critiqué en regard les discours passéistes du Parti communiste et de la CGT.

Mardi matin, à Guimaec (Finistère), il est retourné sur les lieux où, le 26 février 1944, le capitaine Morland – c'était son nom de Résistance – avait débarqué sur la côte bretonne en provenance de Londres. *« Tous les présidents de la République ne sont pas passés par là »*, a-t-il confié aux survivants – *« des gens très courageux »*, – assez fort pour que M. Raymond Marcellin (UDF), ancien ministre et président du conseil régional, qui ne l'a pas lâché pendant quarante-huit heures, l'entende. Le souvenir de la Résistance était présent aussi à l'île de Sein, d'où cent quarante-quatre pêcheurs, – toute la population mâle de l'île – ont embarqué pour l'Angleterre, en juin 1940, à l'appel du général de Gaulle.

A Brest, le chef de l'Etat a évoqué les problèmes de la défense nationale : « *La France*, a-t-il dit, *doit se montrer intransigeante à l'égard de quiconque, non pas avec arrogance ou avec insolence, pour interdire aux autres d'empiéter sur sa juste et normale souveraineté. Quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, nous continuerons notre route.* »

Les communistes... et tous les autres

Il y a les communistes... et tous les autres, disait Pompidou lorsqu'il était premier ministre de de Gaulle. M. Mitterrand n'en est pas là. Mais si l'on établit le compte des bonnets d'âne qu'il distribue de droite et de gauche, il s'en rapproche.

Au cours de son voyage de deux jours en Bretagne – achevé mardi à Vannes (Morbihan) dans le fief de M. Raymond Marcellin (UDF), ancien ministre de l'intérieur, – le président de la République a donné le sentiment que la France politique est aujourd'hui partagée, selon lui, entre les « *commandos* » du PCF et de la CGT d'une part, et l'immense armée des « *Français de bonne volonté* » d'autre part.

A chaque sortie d'hôtel de ville, le chef de l'Etat prend soin de saluer de la main les manifestants hostiles qui l'accusent de « *trahison* » et balancent vers sa voiture des pluies de tracts multicolores qui paraissent tomber du ciel, tels les, remarque-t-il les feuilles mortes d'un automne en avance d'une saison. Mais le geste est plus ironique qu'amical. M. Mitterrand se moque des « commandos » cégétistes et communistes, folkloriques en regard de ceux qu'il a connus, insiste-t-il, dans la Résistance.

Il a le sourire cruel lorsqu'il souligne les difficultés qu'éprouvent ses alliés d'hier à mobiliser contre lui des troupes maigrelettes, à tel point qu'il aurait envie de leur « *prêter du monde* ».

Il s'amuse, ou fait semblant, des « *sornettes* » qu'on lui débite au passage, de banderoles en slogans et tient en retour un langage proche de celui de M. Raymond Barre, lorsque, premier ministre, il piquait de superbes colères contre les « *porteurs de pancartes* ». Il est, en effet, peiné d'entendre tant de « *braves gens s'égosiller pour rien* ».

Mais il est plus sérieux lorsqu'il retourne contre la direction du PCF l'accusation de « *trahison* ». C'est elle, dit-il en substance, qui « *trompe* » et « *trahit* » les travailleurs parce qu'elle s'accroche « *aux formes désuètes du travail et de la production* ». C'est elle qui « *se moque du monde* » et prend le risque « *d'enraciner le pays dans un déclin dont il ne sortira plus* ».

M. Mitterrand, lui, a le sentiment qu'il travaille, à contre-courant de ceux-là, pour un avenir meilleur fait de modernisation mais aussi de justice sociale et de solidarité nationale. Pour 1986, l'an 2000 et au-delà. Ses « *contemporains* », et l'« *histoire* » dans le même mouvement, lui rendront justice : il en est convaincu.

Pour ce faire, il s'appuie sur une « *bonne équipe de France* ». Ce gouvernement, dont il vante les mérites et dont il loue le capitaine, M. Laurent Fabius, hier sommé de faire son travail dans l'affaire Greenpeace, aujourd'hui paré de toutes les vertus.

M. Fabius est un « *très remarquable premier ministre* ». Il apporte à la France « *force, compétence, dévouement, talents multiples* ». Il « *agit vite dès lors qu'il a admis le bien-fondé des décisions* », formule qui accrédite *a contrario* – M. Mitterrand a un sens aigu de l'ambiguïté – l'idée selon laquelle il est parfois un peu lent, non pas à comprendre, mais à admettre. Voilà M. Fabius lavé des rumeurs selon lesquelles il irriterait tant le chef de l'Etat que celui-ci éprouverait – malgré l'inopportunité d'une telle décision – la tentation de s'en débarrasser.

Ce premier ministre dont M. Mitterrand était convaincu, lorsqu'il l'a désigné, qu'il saurait s'engager le moment venu, avec pugnacité, dans le combat droite-gauche a pour le moment une qualité essentielle aux yeux de son géniteur politique. Il est si lisse qu'il n'offre qu'un minimum de prise aux grands carnassiers de l'opposition. Il est l'image même de cet espace de « *consentement* » aux vagues contours dont M. Mitterrand estime qu'il est ouvert à une large majorité de Français.

Cet espace englobe, selon la description qu'il en a faite à Rennes, la défense nationale, la modernisation du pays et... l'emploi ! Là-dessus, estime M. Mitterrand, il doit être possible de s'entendre pour peu que l'on se débarrasse – ainsi que l'opposition et lui-même en ont donné l'exemple en Bretagne – des « *passions politiques* », sans pour autant jeter à la mer les convictions et les idéaux de chacun. M. Mitterrand, pour sa part, a sa conception de la manière dont il convient de créer des emplois, et elle n'est certainement pas la même que celle de l'opposition. Il affirme aussi que la « *prospérité générale* » découlera certes de la modernisation mais qu'elle devra être accompagnée d'une « *politique audacieuse de réformes sociales* ». Car M. Mitterrand « *n'est pas sourd* » aux appels de ceux qui l'ont élu, et singulièrement, parmi eux, de ceux qui souffrent le plus de la crise et de sa conséquence, l'austérité gouvernementale.

« *Nous sommes tous Français de bonne volonté* », a-t-il dit à Lorient, tandis qu'aux abords de l'hôtel de la ville les pompiers CGT affrontaient les CRS. « *Chacun fait le choix qui lui convient. Pour le reste, lorsqu'il s'agit des grandes tâches, soyons capables de les faire ensemble.* »

Paroles de circonstances ? Discours obligé, rituel de tout président de la République qui se respecte ? M. Mitterrand les répète si souvent qu'il doit bien y croire un peu, malgré le scepticisme ambiant, épaissi par l'approche des élections législatives.

JEAN-YVES LHOMEAU.

« Moi, les commandos, je connais ! »

Le douzième voyage en province du président de la République a été ponctué, de mairie en mairie, par les manifestations, désormais traditionnelles, de la CGT et du PCF. Les contingents de contestataires, bien que maigrelets, ont été fort bruyants. Ils ont accueilli le chef de l'Etat aux cris de « *Mitterrand trahison !* » et de « *Pas de promesses, du boulot !* » A Quimper, un nouveau slogan a timidement fait surface sur une pancarte : « *Des emplois, pas des bombes* ». Le PSU a fait une apparition à Quimper et à Lorient, une banderole de la CFDT réclamait « *la retraite à 50 ans* » à un chef de l'Etat accusé par ailleurs de « trahison » pour des promesses autrement moins ambitieuses.

A Lorient, de brefs affrontements ont opposé les pompiers CGT aux CRS, puis des jeunes gens aux forces de l'ordre. Selon le commissariat de la ville, on dénombre 55 blessés (33 policiers et 22 manifestants) dont 5 ont dû être hospitalisés. Huit personnes ont été interpellées et placées en garde à vue.

La CGT a appelé à une manifestation, mercredi, devant la mairie, pour protester contre la « *répression policière* » et les propos tenus par M. Mitterrand à l'encontre de ce syndicat.

Tout au long de son voyage, à Rennes lundi, puis le lendemain, le chef de l'Etat a émaillé son discours de considérations désagréables pour la CGT et le PCF, dont il assimile le comportement à une « *trahison* » des travailleurs.

« *C'est facile de faire des commandos* », avait-il remarqué à Rennes en ironisant sur la difficulté qu'éprouvent ces deux formations à mobiliser leurs troupes : « *On voudrait presque leur prêter du monde.* » « *On ne peut pas s'accrocher simplement aux formes désuètes du travail et de la production.* (...) *Ceux qui ne veulent pas comprendre seront écartés par la rigueur des temps.* (...) *Tout le reste, c'est se moquer du monde et enraciner le pays dans un déclin dont il ne sortira plus* », a-t-il dit mardi à Morlaix.

A Brest, il a dénoncé les « *marchands d'illusions* » et à Quimper il a remarqué : « *Moi, les commandos je connais. Mais à l'époque, c'était plus difficile et plus dangereux.* (...) *Cela m'ennuie d'entendre des braves gens s'égosiller pour rien du tout. Il ne suffit pas de crier un certain nombre de sornettes.* (...) *Cela ne me fera changer en rien ma ligne de conduite. Il y a ceux qui servent les travailleurs parce qu'ils préparent leurs enfants aux métiers qu'ils feront et non pas aux métiers qui n'existeront plus. Quand on a la responsabilité de ses enfants, il ne faut pas, pour des raisons subalternes, empêcher un pays d'avancer.* »

LE COMITÉ CENTRAL DU PCF

Dénoncer la « stratégie commune » du PS et de la droite

Le comité central du Parti communiste s'est réuni le mardi 8 octobre pour préparer la conférence nationale qui, le 12 et le 13 octobre, à Nanterre, lancera la campagne pour les élections législatives et régionales de mars 1986.

M. Georges Marchais a ouvert la discussion en évoquant les « *deux obstacles politiques majeurs* » auxquels se heurtent les communistes. Il existe, selon le secrétaire général, « *un problème de crédibilité sur la possibilité de mettre en œuvre une politique différente* » et un « *problème de crédibilité plus directement politique* ». Pour répondre à ces deux problèmes, M. Marchais estime que les communistes doivent mettre l'accent sur la « *stratégie commune* » du PS et de la droite pour « *institutionnaliser la bipolarisation* » entre des formations qui pratiquent ou défendent la même politique d'austérité.

Le secrétaire général a fait l'inventaire des ressources du PCF, en soulignant qu'« *aucun score d'aucun parti politique n'est jamais définitif* ». M. Marchais estime que le PCF peut compter, outre sur « *ceux qui votent communiste à chaque élection* », sur les électeurs qui s'étaient éloignés des communistes en raison de leur participation à un « *gouvernement socialiste* » dont la politique les mécontentait, et sur ceux qui avaient voté pour le PS en 1981 « *et qui ont aujourd'hui le sentiment d'avoir été trompés* ». « *Il y a enfin*, a dit M. Marchais, *celles et ceux qui auront* [atteint] *l'âge de voter entre 1981 et 1986.* »

M. Marchais a affirmé, enfin, que le « *climat* », pour les communistes, est « *meilleur* ». Les arguments qui vont dans ce sens sont, selon lui, le succès de la fête de *l'Humanité*, à la mi-septembre, celui de la diffusion exceptionnelle du premier numéro de la nouvelle formule du quotidien du PCF, le 7 octobre (270 000 exemplaires vendus), les « *progrès sensibles du nombre des adhésions* », notamment parmi les jeunes, et les résultats des élections cantonales partielles. Le secrétaire général a cependant souligné que « *l'engagement du Parti dans la bataille pour le vote communiste, considéré globalement, n'est pas à l'heure actuelle, au niveau nécessaire* ».

M. Philippe Herzog, membre du bureau politique, a présenté ce qui doit être le programme du parti pour les élections de 1986. L'argument principal consiste à dire aux électeurs qu'ils n'ont pas le choix : ou bien ils apportent leur appui à la cohabitation de M. Mitterrand avec un gouvernement de droite, ou bien ils votent communiste. En aucun cas le vote socialiste ne doit être considéré comme un vote contre la droite.

Le document présenté par M. Herzog comporte une innovation importante par rapport aux positions qui étaient jusqu'à présent celles du PCF. Jusqu'à maintenant hostiles au projet Eurêka, les communistes affirment désormais que ce projet, s'il est bien orienté vers des débouchés civils, peut être positif. Sous une formulation encore prudente, la direction du PCF inverse le jugement *qui était le sien*, dans une direction conforme à la position des Soviétiques. Ceux-ci ont exercé une forte pression pour convaincre M. Marchais de réviser son jugement et de cesser de dénoncer comme inféodé aux Etats-Unis un chef de l'Etat, M. Mitterrand, Moscou traite comme son principal interlocuteur en Europe.

Le comité central a adopté le document présenté par M. Herzog, ainsi que les candidatures aux élections, l'un et les autres devant être présentés à la conférence nationale pour validation définitive.

PATRICK JARREAU.

Les pouvoirs du président

A tous ceux qui, maires et élus régionaux, lui demandent d'intervenir dans tous les domaines de la vie locale, M. Mitterrand a pour habitude de répondre que le gouvernement est là pour écouter qu'il convient de ne pas confondre, et qu'il transmettra pour examen les requêtes et les observations aux ministres compétents.

A Lorient, mardi 8 octobre, il est allé un peu plus loin dans l'analyse des pouvoirs qui lui reviennent. M. Mitterrand observe « *un certain nombre de confusions sur le rôle et les compétences du président de la République* ». « *Cela ne me gêne pas*, dit-il. *Il y a une Constitution que je connais d'autant mieux que je ne l'ai pas votée (...). J'applique la Constitution avec d'autant plus de scrupules que j'observe qu'un bon nombre de ceux qui me l'ont proposée semblent assez pressés de ne plus en tenir compte.* »

« *C'est vrai que le président de la République n'a pas à se mêler de tout. (...) Dans l'esprit de beaucoup de Français, le président de la République peut tout faire. Il y a là une certaine déviation de l'esprit de la République. Mais il peut faire beaucoup. Je veillerai à ce que le président de la République puisse continuer à faire beaucoup, c'est-à-dire puisse remplir les compétences que la Constitution lui accorde.*

» *La confusion rentre par les portes et par les fenêtres. Combien de gens sérieux, au ton doctoral, expliquent que le président de la République rechercherait l'attribution de je ne sais quel secteur réservé. Je suis contre toute forme de domaine réservé. Les compétences de la Constitution, c'est largement suffisant pour que le président de la République puisse remplir sa tâche. Certes, si cela lui fait plaisir et que le gouvernement y consente, il peut avoir quelque manie, quelque hobby comme on dit dans les milieux parisiens. Personne ne le prendra de mauvaise façon.* (M. Mitterrand faisait référence à l'architecture, pour ce qui le concerne.)

» *Mais pour ce qui touche aux relations du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif, du pouvoir exécutif dans ses diverses répartitions, du pouvoir judiciaire et de ces pouvoirs qui viennent s'identifier à des droits qui sont les libertés de l'homme et du citoyen, les libertés publiques, alors il faut que nous soyons très précis. Il faut que chacun soit très scrupuleux pour l'amour et pour le service de la démocratie.* ».

POLITIQUE

LA HAUTE FONCTION PUBLIQUE

L'ENA garde une image positive mais n'est plus un idéal

Le Monde publie en exclusivité, grâce à l'obligeance de l'Association des anciens élèves de l'Ecole nationale de l'administration, les résultats d'un sondage commandé par celle-ci à l'IFOP sur l'image de l'ENA et sur celle des hauts fonctionnaires issus de l'ENA (1).

Cette enquête arrive à point nommé puisque l'ENA fête ses quarante ans. C'est en effet une ordonnance signée par le général de Gaulle le 9 octobre 1945 qui a créé la première école destinée à former les cadres supérieurs des administrations de l'Etat. Cette création était la mise en œuvre d'une idée de M. Michel Debré mûrie pendant la Résistance, afin de remédier à l'accès trop dispersé des grands corps de l'Etat et à la nature trop élitiste et trop parisienne du recrutement des hauts fonctionnaires.

Aujourd'hui, l'existence de l'ENA est connue de 60 % des Français, mais seulement de 45 % d'entre eux lorsqu'ils sont agriculteurs ou ouvriers (45 %). L'enquête apporte cependant des surprises ou contribue à remettre en cause quelques idées reçues.

Ainsi, le rôle de la presse – dont les relations sont pourtant parfois malaisées avec l'administration – est déterminant : 61 % des personnes interrogées entendent parler de l'ENA par la télévision, 45 % par les journaux et 41 % par la radio, alors que 26 % seulement en ont entendu parler pendant leurs études. Un motif de satisfaction pour les énarques : 5 % seulement des Français entendent parler *« plutôt en mal »* de l'ENA, alors que 51 % en entendent parler *« plutôt en bien »*. D'ailleurs, 74 % des personnes qui connaissent l'institution sont favorables à une telle école pour former les hauts fonctionnaires. Les partisans d'une suppression se réduisent à 5 %.

S'il est bien admis qu'il faille passer par l'ENA pour occuper de hautes responsabilités dans l'administration, certains postes n'y sont pas liés obligatoirement. Ainsi, pour être ambassadeur, le passage par l'ENA est une *« obligation »* pour 14 % des personnes interrogées, mais un « atout » selon 47 % d'entre elles. Pour un préfet ou un directeur de ministère, une obligation selon 20 %, un atout pour 45 % environ. En revanche, pour devenir ministre, ce n'est une obligation que selon 8 % des personnes interrogées, mais un atout pour 65 % ! Il est vrai que, depuis le début de la V[e] République, le nombre des ministres anciens énarques est allé croissant – bien qu'il ait régressé depuis 1981, – tout comme celui des collaborateurs de ministres ou de parlementaires à vocation ministérielle.

L'ENA forme de futurs hommes politiques pour 68 % des personnes interrogées ; 79 % jugent que les hauts fonctionnaires issus de l'Ecole sont « politisés ». Le rôle politique que peuvent en conséquence jouer ceux-ci est donc considéré comme important. Selon 55 %, ils forment un groupe qui *« cherche à influencer les hommes politiques »* ; selon 52 % un ministre ne peut pas toujours avoir le dernier mot face aux hauts fonctionnaires, et surtout pour 79 % l'application d'une politique peut être compromise par la mauvaise volonté des anciens énarques.

Cela reflète le sentiment nourri communément à l'égard de la haute fonction publique, et qui alimente le mythe du *« pouvoir des bureaux »*. Il est vrai qu'au sein de la fonction publique existent des lobbies administratifs capables d'orienter ou de freiner certains choix du gouvernement. Ce sont les fameux « technocrates », dont la puissance a été souvent mise en cause.

L'ENA a-t-elle sociologiquement répondu aux objectifs de ses fondateurs ? La féminisation de l'Ecole est jugée insuffisante. Bien qu'un haut fonctionnaire sur six issus de l'ENA soit une femme – ce qui est dans la fonction publique un sensible progrès par rapport à l'avant-guerre, – 68 % trouvent que cette proportion est trop faible (60 % selon les hommes et 76 % selon les femmes interrogées). De même, il est toujours admis à 74 % qu'il faille appartenir à un milieu social très aisé pour entrer à l'ENA, alors que la réalité doit être plus nuancée.

Le portrait-robot tracé par les personnes interrogées est en définitive plutôt flatteur pour les énarques. Ils sont en effet, selon elles, intelligents (86 %), compétents (85 %), travailleurs (79 %) ; mais ils sont aussi politisés, bureaucrates (79 %), prétentieux (61 %) ; enfin, ils ont le sens de l'intérêt général (55 %) et sont honnêtes (49 %).

Des doutes

Si l'on analyse les réponses à ce sondage selon l'appartenance politique des personnes interrogées, on constate que les socialistes sont plus sévères que les sympathisants RPR. Les premiers jugent les énarques moins intelligents, moins compétents, ayant moins le sens de l'intérêt général et moins honnêtes que les seconds. On peut toutefois être un peu surpris que ces deux derniers qualificatifs n'aient pas obtenu un score plus important. Le dernier révèle peut-être que les Français éprouvent des doutes jusqu'alors cachés quant à l'intégrité des hauts fonctionnaires.

Autre surprise : alors que l'on dit les Français avides de sécurité pour leur emploi, seulement 19 % conseilleraient à leurs enfants d'entrer dans la fonction publique par l'ENA. Quant aux conseils donnés à leurs enfants, les parents socialistes les pousseraient à 25.4 % dans le choix d'une profession libérale, contre 16,7 % seulement à entrer à l'ENA, alors que les parents RPR font l'inverse : 19,7 % pour une profession libérale et 28,2 % pour l'entrée à l'ENA, tandis que, pour les parents UDF, le privé est conseillé par 30,4 % et l'énarchie seulement par 17 % d'entre eux. De même, les *« passerelles »*, la mobilité entre secteur public et secteur privé, dans les deux sens, sont désormais majoritairement souhaitées.

Ainsi, après quarante ans d'existence, l'ENA a surmonté certaines préventions ou critiques qu'elle avait suscitées dans l'opinion ; elle est désormais bien intégrée dans le paysage national. Mais elle n'est plus le *nec plus ultra* d'une carrière souhaitée pour ses propres enfants, ou pour soi-même.

A. P.

(1) Enquête effectuée auprès d'un échantillon représentatif de la population nationale de 1 208 personnes, du 20 au 27 juillet 1985. La totalité du sondage sera publiée dans le prochain numéro de la revue *ENA-Mensuel*.

Le questionnaire

• *S'ils en avaient la possibilité, que conseilleriez-vous plutôt à vos enfants ?*

	%
– D'exercer une profession libérale (médecin, avocat)	26
– De créer leur propre entreprise	19
– D'entrer dans la haute fonction publique par l'ENA	19
– D'être cadre supérieur dans une entreprise privée	19
– Ne se prononcent pas	17
	100

• *L'application d'une politique peut être compromise par la mauvaise volonté de hauts fonctionnaires.*

	%	
– Tout à fait d'accord	42	79
– Assez d'accord	37	
– Peu d'accord	5	7
– Pas du tout d'accord	2	
– Ne se prononcent pas	14	
	100	

• *Etes-vous plutôt favorable, plutôt opposé ou plutôt indifférent...*

– A l'existence d'une Ecole nationale d'administration qui forme des hauts fonctionnaires ?

	%
– Plutôt favorable	74
– Plutôt opposé	5
– Plutôt indifférent	18
– Ne se prononcent pas	3
	100

– A ce qu'un haut fonctionnaire quitte définitivement l'administration pour aller travailler dans des entreprises privées ?

	%
– Plutôt favorable	54
– Plutôt opposé	15
– Plutôt indifférent	25
– Ne se prononcent pas	6
	100

– A ce qu'un haut fonctionnaire aille travailler pendant quelques années dans les entreprises privées, puis retourne dans l'administration ?

	%
– Plutôt favorable	60
– Plutôt opposé	17
– Plutôt indifférent	17
– Ne se prononcent pas	6
	100

– A ce que des cadres supérieurs des entreprises privées viennent travailler pendant quelques années dans l'administration ?

	%
– Plutôt favorable	64
– Plutôt opposé	14
– Plutôt indifférent	17
– Ne se prononcent pas	5
	100

La perspective de mars 1986

(Suite de la première page.)

Aujourd'hui, un problème de conversion professionnelle dans l'Etat se pose à ceux qui sont entrés au service du gouvernement à l'occasion du changement politique de 1981. Le goût du service public est venu à beaucoup d'entre eux, accompagné aussi de l'ivresse de l'autorité et, bien sûr, du confort qu'assure une carrière protégée et un avenir garanti. Qui ne sait que le pouvoir ne s'abandonne pas volontiers ? Le gouvernement a donc pu parer à ces douloureuses perspectives en nommant ses amis politiques – ce qui n'est pas toujours incompatible avec le talent et les compétences – dans les postes qui sont à sa discrétion.

Il s'agit essentiellement de préfets, d'ambassadeurs, des dirigeants d'entreprises nationalisées et aussi de responsables de nombreux organismes créés depuis peu d'années. Mais de telles fonctions risquent, en cas d'alternance, d'être éphémères. Elle s'accompagnent donc, pour plusieurs d'entre elles, d'une intégration dans un corps de fonctionnaires, qu'il s'agisse des administrateurs civils, des préfets ou des diplomates.

Ainsi se trouvent actuellement en poste territorial une vingtaine de commissaires de la République qui n'appartenaient pas à la carrière préfectorale mais qui ont, depuis 1981, participé à des cabinets ministériels. Une dizaine de personnalités « politiques » ont également reçu le titre de préfet depuis quatre ans avant d'être détachés dans d'autres fonctions.

Le nombre des sous-préfets qui ne sont pas issus de l'ENA, fournisseur normal, nommés après un passage dans un cabinet ministériel depuis 1981, est d'environ une vingtaine.

Dans les administrations centrales des ministères, une quarantaine de titulaires doivent leur sort à la même raison.

Le gouvernement a ainsi largement usé du « tour extérieur » pour pourvoir de tels emplois. La même méthode a été utilisée pour les « grands corps ». Ainsi, au Conseil d'Etat, sur seize nominations de ce type, quatre concernent des anciens collaborateurs de M. Mitterrand à l'Elysée, deux de M. Defferre, un ancien ministre communiste, M. Le Pors, et son collaborateur, M. Bidouze, et d'autres anciens collaborateurs de divers ministres.

A la Cour des comptes, une certaine effervescence s'est manifestée après la nomination d'un attaché de direction d'hôpital proche de M. Fabius. Celle-ci intervenait après celle du président du conseil général socialiste de la Côte-d'Or battu en 1982, et d'un intendant universitaire, gendre des propriétaires de l'*Hôtel du Vieux-Morvan* de Château-Chinon, où traditionnellement le député Mitterrand descendait quand il visitait sa circonscription de la Nièvre. Au total, une dizaine de membres de la Cour des comptes ont ainsi été nommés au tour extérieur, et l'on assure que de nombreux postulants sont en attente.

Enfin, le gouvernement a donné une extension particulière et tout à fait inattendue au système du tour extérieur en instituant celui-ci pour tous les corps d'inspection et de contrôle qui, jusqu'alors, n'en possédaient pas. Une loi du 13 septembre 1984 institue cette disposition dérogatoire d'une façon tout à fait explicite (1).

De tels corps existant désormais dans à peu près tous les ministères, le nombre de « débouchés » ainsi offert est donc important. Cette mesure s'applique également à l'inspection des finances, le seul des grands corps de l'Etat qui, à la différence du Conseil d'Etat et de la Cour des comptes, n'était pas ouvert aux mêmes tours extérieurs qu'eux.

Entre le mois de février 1985 et le mois d'août, une quinzaine d'inspecteurs généraux ont ainsi été nommés. Trois d'entre eux viennent de l'Elysée : M. Sautter, ancien secrétaire général adjoint de la présidence de la République nommé à l'inspection des finances, et deux chargées de mission auprès de M. Mitterrand, M[me] Hélène Waysbord à l'inspection de l'éducation nationale, et Jeannette Laot à l'inspection générale des PTT.

On relève aussi que M. Henri Bohan, ancien président (PS) du conseil général de l'Oise battu en 1983, est devenu inspecteur général de la Sécurité sociale, que M. Bernard Loing, professeur d'anglais, ancien directeur du cabinet de M. Mexandeau, est depuis août inspecteur général des PTT, et que M. Louis Chopier, agriculteur, est entré à l'inspection générale de l'équipement. Tous les autres inspecteurs généraux nommés grâce au tour extérieur proviennent des cabinets ministériels.

Si, dans la fonction publique, personne ne conteste le principe même des tours extérieurs, dont l'utilité est évidente, beaucoup mettent en cause son extension et parlent de népotisme.

> *Mutation, tour extérieur, intégration dans les « corps » les serviteurs de la gauche cherchent des points de chute.*

Le balancier

On redoute donc, dans la fonction publique, que se produise en cas d'alternance politique un retour de balancier.

La tentation est grande, pour certains, d'appliquer le « système des dépouilles », bien que celui-ci n'appartienne pas à la tradition administrative française. Dans l'opposition parlementaire, on est prudent, malgré les déclarations de guerre de M. Malaud, président du CNIP, et de M. Léotard, secrétaire général du PR.

Si M. Chirac veut exclure les communistes des postes de direction, sa tâche sera rapidement remplie car à ce niveau, ils ne sont guère nombreux. M. Messmer aura plus à faire pour rendre, selon son expression *« certains militants socialistes à leur militantisme »*.

Les hauts fonctionnaires d'autorité, proches des centres de décision gouvernementaux et nommés en conseil des ministres, représentent quelque trois cents postes. Parmi ceux-là, et surtout parmi les autres hauts fonctionnaires, l'avenir se prépare déjà. Plusieurs participent aux travaux des clubs proches de l'opposition. D'autres fournissent plus discrètement études et informations. La plupart, enfin, se montrent plus aimables avec les éventuels futurs dirigeants. Les moins timorés rappellent qu'ils ont toujours servi l'Etat, qu'ils étaient en poste avant 1981 et qu'ils sont prêts à le demeurer après 1986 !

ANDRÉ PASSERON.

(1) L'article 8 de ce texte dispose en effet : *« Par dérogation aux dispositions de l'article 19 de la loi du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, les statuts particuliers des corps d'inspection et de contrôle doivent prévoir la possibilité de pourvoir aux vacances d'emploi dans le grade d'inspecteur général ou de contrôleur général par décret en conseil des ministres, sans condition autre que d'âge. La proportion des emplois ainsi pourvus doit être égale au tiers des emplois vacants. »*





هكذا من الأصل

DANS LE PAYSAGE ÉLECTORAL

Variations numériques et changements de fonctions à l'Élysée

Juin dernier : Mme Jeannette Laot, chargée de mission au secrétariat général de la présidence de la République, est nommée inspecteur général des PTT. Deux semaines plus tard, M. François de Grossouvre, chargé de mission auprès du président de la République, abandonne ses fonctions.

Au même moment, M. Christian Sautter, secrétaire général adjoint à la présidence de la République, s'en va lui aussi, nommé inspecteur général des finances.

Au début de cette année, un autre partant illustre, M. Régis Debray chargé de missssion auprès du président de la République, nommé maître des requêtes au Conseil d'Etat, avait déjà attiré l'attention sur les fluctuations de l'entourage du chef de l'Etat (1). Et la question, d'inspiration plus au moins « maligne »,avait été posée : l'Elysée se vide-t-il ?

C'est le lot de l'entourage présidentiel que de se trouver inévitablement placé sous le feux de deux types de critiques contradictoires. Dun côté, pour l'opposition du moment, il y a toujours trop de monde à l'Elysée à se presser auprès du chef de l'Etat pour y jouer le rôle de conseiller. Rôle soupçonné du reste de dégénérer souvent en ce qu'il ne saurait être.

Un arrivé

D'un autre côté, au fur et à mesure que le temps passe et que se rapprochent les échéances électorales décisives, tout départ est interprété comme la banale application de la non moins triviale loi : les rats quittent le navire.

En réalité, si les méandres des desseins et ambitions de tel ou tel des conseillers et chargés de mission qui travaillent aux côtés de M. Mitterrand sont par définition connus d'eux seuls, l'évolution numérique de l'entourage (civil) du chef de l'Etat doit se juger sur une période un peu plus longue pour être appréciée dans sa véritable nature. Il faut aussi comparer l'actuelle équipe en place à l'Elysée à celles des septennats précédents pour déceler d'éventuelles différences notables.

Selon la présidence de la République, l'entourage civil du chef de l'Etat comptait au début du mois d'août 32 personnes (contre 34 à la fin du mois de septembre 1984). Lorsqu'il est devenu secrétaire général de la présidence de la République, en juillet 1982, M. Jean-Louis Bianco avait reçu mission de veiller à ce que, l'occasion de départs, l'équipe présidentielle soit réduite par non-remplacement de certains conseillers et par regroupement des dossiers entre ceux qui restent.

> *Depuis juillet 1982,*
> *neuf conseillers de M. Mitterrand*
> *n'ont pas été remplacés*

Neuf départs ont eu lieu dans ces conditions, depuis juillet 1982 : ceux de MM. Paul Legatte, André Cellard, Régis Debray, Antoine Bonnefond, Mme Yannick Moreau, MM. Pierre Morel, Jacques Ribs, François de Grossouvre et Mme Jeannette Laot.

Au contraire, les départs de MM. Robert Cheramy, Jean-Michel Gaillard, François Stasse et Henri Nallet ont été compensés par les arrivées de Mme Gendreau-Massaloux (devenue depuis secrétaire générale adjointe de la présidence de la République, en remplacement de M. Sautter) et de MM. Jean Musitelli, Hervé Hannoun et Bernard Candiard.

Il faut signaler, aussi, au cours des trois dernières années, une arrivée à un poste nouvellement créé : celle de M. Jean-Claude Barreau, devenu, en avril de cette année chargé de mission à la présidence de la République avec mission de travailler sur les améliorations concrètes de la vie des Français.

A l'occasion des derniers départs, une série d'autres ont été évoqués, voire donnés comme imminents. Aucun des « sortants » présumés ne devrait en fait s'en aller... dans l'immédiat, même s'il arrive à plusieurs d'entre eux de se préoccuper – qui pourrait le leur reprocher ? – de ce qu'ils feront après leur passage à l'Elysée.

Enfin, l'entourage immédiat du chef de l'Etat est-il pléthorique ? Oui... si l'on se réfère aux pratiques de la IVe République. Non, si l'on considère les habitudes de la Ve. Vincent Auriol en 1946, René Coty en 1954, avaient en tout et pour tout six proches collaborateurs.

Le général de Gaulle était entouré de 19 conseillers en 1959, 24 en 1961, 32 en 1963, 21 en 1968. Le difficile règlement du conflit algérien fut la principale cause du gonflement des effectifs.

Georges Pompidou comptait 22 collaborateurs en 1969 et 32 en 1973 (affaires africaines et malgaches exceptées).

Sur le terrain

A M. Giscard d'Estaing échoient pour la période récente deux palmes. Celle de la « rigueur » au début de son septennat : 17 conseillers divers en 1974, 23 en 1978. Et celle du plus fort taux de renouvellement. En 1978, 7 seulement des conseillers (41 %) avaient appartenu à la première équipe giscardienne. La moitié des proches collaborateurs de M. Mitterrand sont à ses côtés depuis 1981.

Variations numériques, changement de fonctions aussi. Il y a beau temps que l'entourage du président de la République n'est plus seulement là pour *« l'informer »*, comme le note M. Jean Massot dans l'ouvrage qu'il a consacré en 1977 à la présidence de la République en France (2), mais aussi pour *« l'aider à décider »*. De l'« aide » à l'influence, il est difficile de savoir combien il y a de pas, et par qui ils peuvent être franchis.

Ainsi, M. Jacques Attali est-il à M. Mitterrand ce que MM. Jean Serisé et Jean Riolacci furent avant lui à M. Giscard d'Estaing, eux aussi conseillers réputés influents, à défaut d'être « spéciaux », comme l'indique le titre de M. Attali ? Nul n'en sait rien, sinon que « l'homme d'influence » de M. Mitterrand a la réputation de se vouloir moins hexagonal que ses prédécesseurs.

Dans l'ensemble, les conseillers et chargés de mission de l'Elysée sont fortement incités depuis 1981 à se rendre sur le terrain aussi souvent que faire se peut et à déceler par tous les moyens idées et hommes nouveaux dans leurs domaines respectifs.

C'est peut-être la seule véritable nouveauté par rapport à la fin de l'ère Giscard d'Estaing, qui avait vu l'Elysée se transformer en bastion où s'était repliée frileusement autour du chef de l'Etat une équipe de plus en plus coupée des réalités et des évolutions.

Quant à l'influence, au poids collectif de l'entourage du président dans la machine de l'Etat, il paraît être redevenu modeste, au regard du grand centre d'arbitrage et de décisions qu'est l'hôtel Matignon. *Re*devenu, car au début du septennat, inexpérience et profusion de voix qui prétendaient parler au nom du chef de l'Etat aidant, si l'on ose dire, la concurrence et les tiraillements furent parfois vifs entre l'Elysée et l'hôtel Matignon.

Aujourd'hui tout est rentré dans un ordre dicté par l'expérience... et l'arrivée de M. Fabius il y a plus d'un an à la tête du gouvernement. Ordre que M. Mitterrand lui-même n'a pas la réputation de chercher à contrarier, méfiant comme il l'est à l'égard des phénomènes de cabinet et de leurs inévitables perversions, lorsque rien ni personne ne vient les tempérer.

MICHEL KAJMAN.

(1) On distingue : des chargés de mission et conseillers techniques auprès du président de la République (plus un « conseiller spécial », M. Jacques Attali) ; un secrétariat général de la présidence de la République et un cabinet du président de la République qui comprennent aussi des chargés de mission et des conseillers techniques.

(2) *La Documentation française.*

Situations 86

Le coup de colère des femmes de l'opposition

« Ils » ont beau multiplier les belles déclarations en faveur de l'intégration des femmes dans la vie politique, quand vient le moment de « concocter » les listes électorales dans les états-majors des partis, le ton change et les portes se ferment. A gauche comme à droite, elles ne décolèrent pas, en constatant qu'il n'y a pas de place pour elles sur les listes législatives.

« Nous sommes traitées comme des paillassons », tempête Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, qui, avec les militantes socialistes, dénonce l'attitude *« stupide et contradictoire »* du PS à propos des femmes, et se souvient, avec quelque amertume, de la proposition du candidat Mitterrand : au moins 30 % de femmes sur les différentes listes électorales (*le Monde* du 1er août).

A droite, Mme Monique Pelletier, ministre de la condition féminine sous le précédent septennat, n'est pas moins sévère : *« C'est une régression historique depuis 1945. Nos efforts se soldent par un échec... »* Elle est d'autant plus scandalisée que l'opposition, qui se voit victorieuse en 1986 et pense pouvoir doubler le nombre de ses parlementaires, avait là, et grâce à la proportionnelle, la possibilité d'ouvrir largement ses rangs à de nouvelles et nouveaux venus.

Quatre femmes siègent aujourd'hui sur les bancs de l'opposition à l'Assemblée nationale. Elles ne seront pas plus nombreuses demain...

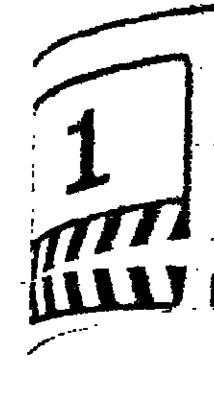
Est-ce à dire que les femmes ne sont pas en mesure de rivaliser avec les hommes ? Le constat semble, aux yeux de Mme Pelletier, bien rapide et sûrement injuste. Et de citer pêle-mêle les noms de Mme Monique Papon (UDF-CDS), maire ajoint de Nantes, conseillère générale de Loire-Atlantique, seule candidate à avoir des chances d'être élue, de Mme Jacqueline Grand (RPR), conseillère municipale de Marseille, de Mme Evelyne Dupuet (RPR), première femme élue conseiller général dans le Lot-et-Garonne, de Mme Catherine Tressac (UDF), conseillère municipale de Bergerac (Dordogne), de Mme Annie Magnan (UDF), choisie par le conseil départemental de l'UDF des Alpes-de-Haute-Provence, et qui se voit préférer par les instances nationales le maire de Digne, de Mme Kolher-Chevrot, maire d'Enghien, et conseillère générale du Val-d'Oise et conseillère régionale.

« Placer la dame »

Parce qu'elles estiment qu'une trentaine d'entre elles pouvaient raisonnablement prétendre siéger à l'Assemblée nationale, les femmes de l'opposition tapent aujourd'hui du poing sur la table.

A l'initiative de Mme Pelletier, qui, depuis trois ans, anime le mouvement Dialogue, elles lancent un appel à l'opinion publique. Un appel signé par quatre-vingt-quinze femmes, dont Mme Veil et six autres parlementaires européens, Mmes Florence d'Harcourt, Hélène Missoffe, Louise Moreau, députés, mais aussi Mmes Anne-Aymone Giscard d'Estaing, Anne d'Ornano, etc. (*le Monde* du 1er octobre). *« A l'opposition de placer la dame ! »*, proclament les encarts publiés par la presse. Vendredi soir 11 octobre, ces femmes se retrouveront au casino d'Enghien pour poursuivre ce débat.

C. F.-M.



POLITIQUE

LES FINANCES COMMUNALES A L'HEURE DE LA DÉCENTRALISATION

Responsabilisation et pragmatisme

En organisant un colloque consacré aux *« finances communales à l'heure de la décentralisation »*, la *Revue française de finances publiques (1)* et la Caisse des dépôts et consignations n'avaient pas l'ambition de faire surgir des débats des remèdes miracles aux difficultés économiques des collectivités locales. A défaut, la confrontation entre élus, universitaires, fonctionnaires et praticiens a quelque peu bousculé l'image traditionnelle de communes revendiquant sans cesse et toujours plus d'un Etat parcimonieux tout autant de ses deniers que de ses compétences. Est-ce un premier effet de la décentralisation ? De la commune éternelle quémandeuse de subventions, d'aides diverses et d'autonomie, passerait-on à la commune partenaire, agent actif de la vie économique ?

La tentation était grande d'inverser les termes du colloque pour évoquer la décentralisation à l'heure des finances communales. Autrement dit juger à l'aune financière la *« plus grande réforme du septennat »*, comme la présentait M. Gaston Defferre en en défendant les premiers textes au Parlement, qui est aussi — comme l'a rappelé M. Georges Dupuis, professeur de droit public, — *« la plus grande réforme de l'administration depuis Napoléon »*. André Diligent, maire CDS de Roubaix et sénateur du Nord, qui se disait hier *« champion de la décentralisation »* lorsqu'il s'agissait d'en débattre, se proclame aujourd'hui *« déçu »* sur le terrain de l'efficacité et de la solidarité. Un Michel Lafay, maire modéré de Sancergues (Cher), se fait sans doute plus l'interprète des petites communes en affirmant que *« les limites et les rigueurs financières, les contraintes de normes techniques, les exigences des administrations, bornent les projets de développement communal bien plus que l'on aurait souhaité dans une décentralisation efficace »*.

Constatant que la part de la fiscalité dans l'ensemble des ressources reste faible (25 %), M. Jean-Claude Martinez, professeur de droit public, assure que *« la décentralisation a politiquement tort parce qu'elle est fiscalement minoritaire »*. La décentralisation, poursuit-il, n'est un mieux ni pour la démocratie locale ni pour une bonne administration. Ce propos a été largement contesté par M. Michel Trochu, premier adjoint au maire de Tours et professeur de droit privé, pour qui la démocratie locale n'a pu que gagner à ce que les élus cessent d'être considérés comme des « incapables majeurs ». Selon lui, la décentralisation a permis une meilleure justice et donc une meilleure gestion, ne serait-ce que dans le domaine de l'action sociale. *« Les élus locaux cessent d'être des notables, ils deviennent des gestionnaires »*, assure-t-il.

Comme une entreprise

Doit-on gérer une commune comme une entreprise ? Question à la mode, certes, mais symptomatique des préoccupations des élus. Contraintes juridiques tenant au statut de collectivité publique et au statut de fonctionnaire des agents, rigidités tenant aux *mentalités*, sans compter les échéances électorales, sans équivalent dans l'entreprise, expliquent le scepticisme sur les possibilités de transposition de la gestion privée aux communes. Pourtant, pour le maire de Sceaux (Hauts-de-Seine), M. Pierre Ringenbach (UDF), *« la commune peut et doit dorénavant être gérée comme une entreprise à condition qu'elle se tranforme »*. Cette transformation est en marche, observe M. Trochu, puisque les communes pratiquent le marketing, envisagent des stratégies de développement, souvent sans le savoir.

Ne serait-ce pas aux entreprises d'être gérées comme les communes ? se demande M. Hubert Mouly, maire de Narbonne. La mairie, *« seule administration à visage humain »*, n'a-t-elle pas beaucoup appris aux entreprises ? Ces dernières, note-t-il, ont évolué — et *« c'est heureux »*, — en ayant *« moins le souci du profit et plus celui de l'intérêt général »*.

Reste la réforme des finances locales, feuilleton qui a commencé il y a soixante-cinq ans, constate l'ancien ministre et maire de Blois, M. Pierre Sudreau. *« Au cœur d'un grand problème français »*, cette réforme s'impose au regard de la compétition européenne et mondiale. Problème *« permanent »*, reconnaît M. Pierre Joxe. Mais le ministre de l'intérieur et de la décentralisation conteste que son acuité soit *« aggravée »* par la décentralisation, qui, dit-il, en réalité le *« renouvelle »*. Estimant qu'il ne peut y avoir de réforme des finances locales sans que soit engagée une réforme générale de la fiscalité, M. Joxe explique que la grande hétérogénéité des communes rend impossible un système d'autonomie totale des élus en matière de recettes. En ce domaine, la formulation même des questions que pose le ministre montre les limites des élus : *« Peut-on accepter une décentralisation qui aboutirait à une augmentation inconsidérée des impôts locaux, avec tous les risques que cela comporte pour la solidarité ? »*

« L'ardente obligation » d'alléger la pression fiscale, définie par M. Pierre Richard, directeur général adjoint de la Caisse des dépôts et consignations, devrait inciter les communes à approfondir, voire à inventer de nouvelles méthodes de gestion.

ANNE CHAUSSEBOURG.

(1) *Revue française des finances publiques*, 20, rue Soufflot, 75005 Paris.

LETTRES

M. Jack Lang a inauguré la 37e Foire du livre à Francfort

De notre envoyée spéciale

Francfort. — Pour l'inauguration de la 37e Foire du livre de Francfort, la plus importante foire du livre du monde, c'est M. Jack Lang, ministre français de la culture, qui, à l'invitation de la Börsenverein (syndicat de l'édition allemande), a prononcé, *mardi 8 octobre, le discours officiel* d'ouverture, succédant ainsi au chancelier Kohl qui avait l'an dernier apporté le soutien de son gouvernement à la politique du prix du livre pratiquée par la France.

Dans la salle où se pressaient fonctionnaires internationaux et éditeurs allemands — et où les éditeurs français, sans doute en train de mettre la dernière main à leur stand, *n'étaient représentés que* par le président de leur syndicat — on remarquait Mmes Françoise Sagan et Régine Desforges venues à Francfort avec le ministre. M. Lang, qui parlait en allemand, a répété sa volonté de créer une Europe de la culture, *« une Europe des livres »* sur un continent où plus de 200000 titres sont publiés chaque année. Après avoir salué l'Allemagne, *« le plus grand producteur de livres en Europe »*, et souligné la *« prodigieuse fécondité éditoriale »* de notre continent, le ministre, s'échappant parfois du carcan du texte écrit pour s'exprimer avec plus de flamme encore en français, a rappelé sa bataille de trois années avec la Communauté à propos du prix du livre, et a dénoncé *« ces fonctionnaires qui, confondant le livre et le savon, veulent lui appliquer les règles du traité de Rome. »* Il a également repris à son compte une proposition de M. Martin Bangemann, ministre de l'économie ouest-allemand (la RFA n'ayant pas de ministre fédéral de la culture) : la création d'une grande collection des chefs-d'œuvre européens, *« une sorte de minimum littéraire européen que tout Européen digne de ce nom se devrait de connaître »*.

D'autres idées seraient à l'étude, notamment celle d'un « Euroloto » *pour financer les créateurs, mais* aussi un catalogue central informatisé des bibliothèques européennes et un statut des traducteurs. *« Je l'ai dit et répété souvent : l'Europe sera culturelle ou ne sera pas »*, a conclu M. Lang.

Le ministre français de la culture et le ministre allemand de l'économie en ont profité pour aborder les axes principaux du renforcement de la coopération dans les industries culturelles et établir des principes communs au sein des instances communautaires. Les insignes de commandeur dans l'ordre des Arts et lettres ont été remis à M. Bangemann ; M. Christiansen, président de la Börsenverein a reçu pour sa part la médaille de chevalier.

La Foire de Francfort, qui se tient jusqu'au 14 octobre, réunit cette année plus de 6500 éditeurs de soixante-dix-neuf pays qui exposent 320000 ouvrages, soit 92000 nouveaux titres.

NICOLE ZAND.

Mort de l'écrivain italien Riccardo Bacchelli...

Riccardo Bacchelli, mort mardi 8 octobre à Monza près de Milan à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans (nos dernières éditions), était l'un des écrivains les plus féconds de la littérature italienne du XXe siècle.

Né à Bologne en 1891, il avait fait partie, après la première guerre mondiale, du *cénacle littéraire qui s'était* formé autour de la revue *la Ronda* et préconisait le retour au classicisme, le culte des grands écrivains de la Renaissance et de Leopardi.

Bacchelli avait publié pour la première fois, à l'âge de vingt ans, et, depuis lors, il ne se passait guère d'années sans que sorte, en Italie, un ouvrage de lui. Poésies, essais, nouvelles, romans, biographies, ouvrages historiques... peu de genres sont absents de son énorme production. *« Il cherchait Leopardi et il a trouvé Manzoni, la tradition du roman historique »*, dit-on en Italie pour résumer son parcours. Trois textes sont particulièrement représentatifs de cette veine historique : *le Diable au Ponelungo* (1927), *Un mal d'Afrique* (1934) et *les Moulins du Pô*, une série en plusieurs volumes publiés de 1938 à 1941 (son seul ouvrage traduit en français en 1949 aux éditions Latines), le cycle d'une famille sur *quatre générations, de la retraite de* Russie à la fin de la première guerre *mondiale*.

« Depuis quelques années Bacchelli était presque oublié en Italie, mais je l'ai beaucoup aimé, nous a déclaré l'écrivain Leonardo Sciascia. *Après les Princes de Francalaza, de Federico de Roberto (1),* le Diable au Pontelungo *est le roman le plus important de la littérature italienne contemporaine. Bacchelli a une prose abondante comme la cuisine émilienne, et c'est pour cela qu'il n'est pas mon romancier de chevet. De lui, je me rappelle, en particulier, une fable délicieuse d'ironie :* C'est le thon qui savait. »

(1) Denoël 1979, pour la traduction française.

...et d'Antoinette Peské

Antoinette Peské est morte à Paris le 28 septembre, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Elle était récemment sortie d'un long purgatoire littéraire grâce à la réédition, en 1984, aux Editions Phébus, de *la Boîte en os* (*le Monde* du 8 juin 1984), bref roman inspiré par la rencontre avec un homme que *« la passion amoureuse avait conduit aux portes de la folie »*. Ecrit dans les années 30 et publié en 1941, ce récit avait été accueilli avec enthousiasme par Jean Cocteau, Pierre Mac Orlan et Félix Fénéon. En 1955, sur les instances de Jean Paulhan et de Marcel Arland, Gallimard publiait un étonnant roman de cinq cents pages, *Ici, le chemin se perd*, également réédité chez Phébus l'an dernier (*le Monde* du 2 août 1985). Le mari d'Antoinette Peské, André Marty, avait fourni la documentation pour ce livre qui est le récit rêvé de la « vie cachée » du tsar Alexandre Ier, après sa mort historique en 1825.

A. Peské était la petite-fille d'une princesse mongole. Sa mère avait connu les prisons tsaristes avant de se marier avec le peintre et graveur Jean Peské, qui avait joui d'une certaine renommée dans les premières décennies de ce siècle. C'est chez ses parents qu'Antoinette Peské rencontra Guillaume Apollinaire ; celui-ci fut séduit par les poèmes de la fillette, au point de vouloir les faire publier, ce que la mort l'empêcha de faire.

COMMUNICATION

A VOIR

Buvons !

La France a son vin et son fromage. Là-dessus, il y a à peu près consensus. C'est après que les difficultés commencent. Quel vin ? Quel fromage ? Mettez des spécialistes ensemble, il n'y a jamais unanimité. Les certitudes peuvent tourner à l'affrontement.

Jimmy Jonquard, qui a réussi à mettre d'accord les différents comités et groupements interprofessionnels des vins de France, les syndicats et les *caisses régionales du Crédit agricole — ce n'était pas une mince affaire, des mois de discussions,* — a réalisé une série sur le vin qui n'est pas une encyclopédie mais plutôt un magazine d'initiation. Douze numéros de trente minutes chacun, qu'on verra une fois par semaine sur FR 3.

Comment regarder, renifler et goûter le vin ? Comment l'acheter et comment le garder ? Le tout vous est livré par petits paquets, des *rubriques* qu'on retrouve d'une émission à l'autre. *C'est inégal. On aime bien le* vocabulaire « technique » de Michel Dovaz, les conseils très pratiques de Jacques Mellac, on ne sait trop pourquoi Chantal Lecouty donne les siens comme si elle allait prendre le train (à coups de hache). Visages et paysages sont filmés sans gourmandise. Ce qu'on attend en réalité, c'est la dernière *mini-rubrique* : *Jimmy Jonquard a réuni là quelques-uns* de ces fins amateurs-goûteurs (*connus et réputés*) *qui savent se* disputer courtoisement autour *d'une bonne table*.

Cent-dix vins cités dans cette seule rubrique ! C'est ici qu'on touche du doigt, *primo* qu'il faut un vin pour chaque chose (et chaque chose a son vin) ; *secundo*, que le vin est une culture (et certains vins s'apparentent à des œuvres d'art). On peut s'attendre à quelques polémiques. Tous les vins ne sont pas cités. Il y a *les ligues antialcooliques. En* attendant, buvons.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Série « Millésime », chaque jeudi sur FR 3, à partir du 10 octobre, aux environs de 22 h 30.

L'ouverture du MIPCOM

LA CONFIANCE DE M. FILLIOUD

(De notre envoyé spécial.)

En inaugurant le Marché international des programmes multi-médias (MIPCOM) à Cannes, le secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication a mis en cause les *« mauvais augures »* qui spéculent sur le retard des nouvelles télévisions. M. Georges Fillioud a réaffirmé sa confiance dans les ingénieurs et les techniciens de Télédiffusion de France pour installer dans les délais prévus les futurs réseaux multivilles.

Cette déclaration peut surprendre au moment où, de partout et même de l'intérieur de TDF, on conteste les choix techniques effectués par le président François Schœller et on doute de leur efficacité. Il est vrai que, à la veille d'un débat parlementaire délicat, M. Fillioud se doit d'afficher son optimisme. Il est vrai aussi que si les nouvelles télévisions ne sont pas solidement installées avant mars 1986, c'est toute la politique audiovisuelle du gouvernement qui risque de se trouver compromise.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

LE DÉCÈS DE RENAUD ROSSET

C'est avec retard que nous avons appris la mort de Renaud Rosset, ancien correspondant du *Monde* en Finlande de 1969 à 1973. Renaud Rosset s'est tué dans un accident de moto, le 23 septembre dernier, à proximité de Montpellier où il s'était installé en 1983, lorsqu'il entra à *Midi libre* comme chef des informations générales.

Renaud Rosset était né le 24 mars 1944, à Paris. Il était docteur ès lettres et diplomé de l'Institut des langues orientales. Installé à Helsinki, il fut engagé comme correspondant par *le Monde* et assuma ces fonctions avec conscience et talent. Il revint en France en 1973 et fut alors engagé au service étranger du *Figaro*. Renaud Rosset, qui fut correspondant du Figaro à Moscou de 1976 à 1978, quitta ce journal en 1983 pour *Midi libre*. Il avait publié plusieurs romans, notamment *le Lemming solitaire* (Lattès, 1976), *Parce que c'était lui, parce que c'était moi*, *Supermarché* (Lattès, 1978), et *Celui qu'on n'attendait pas* (Lattès, 1981). *Le Monde* présente à sa famille ses plus sincères condoléances.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Paul et Régina FISCHER
et Stéfanie

ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils et frère,

Paul Erich Alexander.

Augsburg (RFA), le 4 octobre 1985.

Mariages

— M. Léo ISRAËL
et
Mlle Isabelle DELAGE

sont heureux de faire part de leur mariage, qui a été célébré le 4 octobre 1985 à la mairie du dix-septième arrondissement de Paris.

— Mme Christian LIHOREAU,
née Danièle Pinton,
et Mme Henri PASSEDOUET,
née Edith Kaufmann,

sont heureuses de faire part du mariage de leurs enfants,

Isabelle et Nicolas.

La messe de mariage sera célébrée le samedi 12 octobre 1985, à 11 heures, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, à Paris-16e.

217, boulevard Pereire,
75017 Paris.
32, rue de la Muette,
78600 Maisons-Laffitte.

Décès

— Mme Charles Barbier,
son épouse,
Vannina et Carla Barbier,
ses filles,
Mme Georges Barbier,
sa mère,
M. et Mme Robert Farrey,
son beau-frère et sa sœur,
Les familles Hourdequin, Dieu, *Peretti, Olivieri, Pierlovisi*, Giammarchi, Michelangeli,

ont la profonde tristesse de faire part de la disparition, à l'âge de soixante-deux ans, du

docteur Charles BARBIER,
oto-rhino-laryngologiste,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945.

L'inhumation a eu lieu au cimetière d'Heilly-en-Picardie.

— Mme Pierre Menettrier,
Mme M. Didion Ras Poni
et ses enfants,
M. et Mme François Bertin
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

vice-amiral Pierre MENETTRIER,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
croix de guerre TOE avec palmes,
officer of the Legion of Merit,

leur époux, neveu et cousin.

13, avenue Emile-Laurent,
75012 Paris.

— Mme André Prunières,
M. Bernard Prunières,
M. Jean-Sébastien Prunières,
Olivier,
M. et Mme Benoît Crépet,
Claire, Laurent, Juliette,
Et la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. André PRUNIÈRES,
HEC,
avocat à la cour d'appel de Paris,

survenu le 1er octobre 1985.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 5 octobre.

10, avenue du Général-Mangin,
75016 Paris.

— Paris. Libourne.

Jacques Soppelsa
a la tristesse de faire part de la disparition brutale de son père,

Raymond SOPPELSA,

survenue le 7 octobre 1985, à l'âge de soixante-quatre ans.

— Nous apprenons le décès de

Bernard VAUQUOIS,
professeur à l'université scientifique
et médicale de Grenoble.

[Né à Paris le 14 juin 1929, licencié en mathématiques, puis chercheur en astronomie, Bernard Vauquois fut un des fondateurs de l'école grenobloise de recherches en informatique. Il mit en place les premiers enseignements de logique et de programmation et fut le seul représentant français au comité international qui créa le langage Algol-60. Il dirigea ensuite un laboratoire de recherches sur la traduction automatique dont les travaux ont abouti au projet Eurotra de traduction automatique de la Commission des Communautés européennes.]

Remerciements

— Bayeux (Calvados).

Mme Jean Pierre Gilbert,
Edouard et Aurélie,
Et leur famille,

dans l'impossibilité de répondre à toutes les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Jean Pierre GILBERT,

remercient très sincèrement les nombreuses personnes qui se sont associées à leur peine.

Anniversaires

— Il y a deux ans

Françoise ELIET

nous quittait.

— L'Association des anciens et amis des Eclaireurs israélites de France (A3EIF) rappelle que la réunion annuelle à la mémoire de leurs chefs,

Robert GAMZON,
Edmond FLEG,
Henri SCHILLI,
André KISLER,

et de tous leurs camarades disparus aura lieu au QG des EEIF, 27, avenue de Ségur, à Paris-7e, le jeudi 10 octobre 1985, 19 heures.

— Il y a deux ans,

Jean-Emmanuel MARTIMOR,

nous quittait dans sa dix-neuvième année.
Il est toujours présent parmi nous.
Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée affectueuse pour lui.

Toulouse.
Malabo (Guinée-Equatoriale).

— En souvenir de

Berto TAUBERT,

artiste peintre,

disparu subitement le 8 octobre 1974,
sa fille,
sa famille,
demandent une pensée émue à ceux qui l'ont connu et aimé.

Communications diverses

Quel avenir pour la proche banlieue parisienne est le thème de la « table ronde » organisée au CREPIF (Centre de recherches et d'études sur Paris et l'Ile-de-France), le jeudi 17 octobre, *24, rue de Poissy. Parmi les participants*, MM. Michel Giraud, président du conseil régional d'Ile-de-France ; Daniel Demangeat (CREPIF) ; Jean-Jacques Boislaroussie (CNRS) ; Jacques Robert, président de la commission de l'aménagement du territoire du CES de l'Ile-de-France ; Jean Bastié, directeur du CREPIF ; Mme Catherine Lefort (CNRS) ; Jacqueline Beaulieu Garner, président du conseil scientifique du CREPIF. Quatre maires de la proche banlieue interviendront à ce colloque, dont M. Lucien Sergent, vice-président du conseil régional, chargé du Plan et de l'aménagement urbain, tirera les conclusions. Tél. : (1) 634-01-30.

— L'Association symphonique de Paris que dirige Michel Martin de l'Opéra organise un concert le dimanche *13 octobre, à 19 heures*, à la mairie du treizième arrondissement, place d'Italie. Au programme, Streib, Gounod et Beethoven. Participation aux frais : 50 F et 30 F. Renseignements : (1) 585-43-60.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

— *Université Paris-VIII*, samedi 12 octobre, à 14 h 30, salle C.330, M. Bernard Cassen : « Etudes sur la société britannique contemporaine et sur la situation dominante de la langue anglaise et de la culture américaine en Occident. »

— *Université Paris-VIII*, samedi 12 octobre, à 14 heures, salle F. 288, M. Yves Reuter : « Pour une analyse institutionnelle de la littérature. Des théories aux pédagogies bilan et hypothèses. »

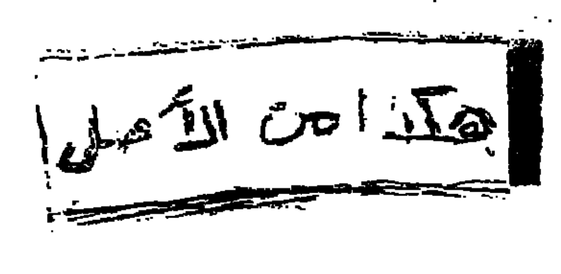
— Université Paris-I, jeudi 17 octobre, à 14 h 30, salle *Louis-Liard*, M. Alain-Marc Rieu : « Rationalité et société. Epistémologie et philosophie sociale. »

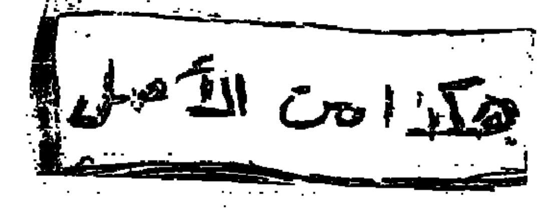
— Université Paris-I, vendredi 18 octobre, à 14 h 30, salle Louis-Liard, M. Métri Haji-Athanasiou : « Le traitement de Némésius d'Emèse de *Natura Hominis* dans la tradition arabe. »

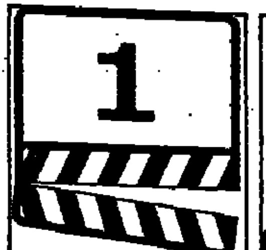
— Université Paris-III, samedi 19 octobre, à 14 h 30, Institut d'allemand d'Asnières, salle 140, Mme Françoise Daviet : « *Sein* et *Haben* dans le groupe verbal allemand : fonctions linguistiques et sémantisme propre. »

— Université de Rouen, vendredi 25 octobre, à 15 heures, amphithéâtre Boisguilbert de la faculté de droit, M. Diango Cissoko : « La fonction publique en Afrique noire : le cas du Mali. »

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

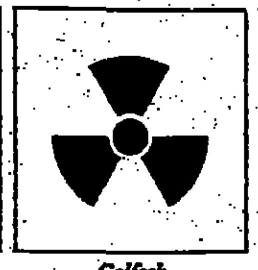








Alex Raymond

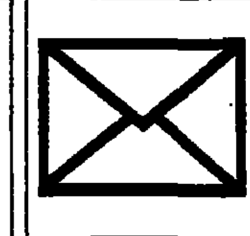


Golfech

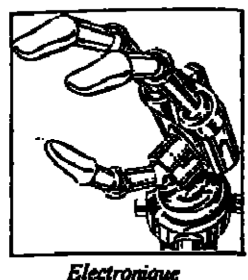
VIVRE EN MIDI-PYRENEES



Rapatriés



Sondage



Electronique

Le Monde va passer trois jours en Midi-Pyrénées. Les 10, 11 et 12 octobre, chaque jour, sur plusieurs pages d'un supplément publié dans toutes nos éditions, nos envoyés spéciaux et nos correspondants vont s'efforcer de faire découvrir ou redécouvrir cette vaste région encore mal située, pour beaucoup de nos lecteurs, entre le Massif Central et les Pyrénées.

Difficile ambition. Il serait vraiment très prétentieux de vouloir en quelques reportages rendre compte de la diversité et de la richesse d'une métropole comme Toulouse, des huit départements qui l'entourent, chacun ayant son originalité et tenant – comme ils ont raison – à la conserver. Pas question de vouloir tout dire et tout décrire.

Nous avons donc accepté de choisir et décidé de retenir dans les multiples manifestations de la vie politique, économique et culturelle de la région celles qui nous paraissaient les plus originales et les plus exemplaires.

Contre la crise

Midi-Pyrénées comme l'ensemble de la France vit dans la crise. Les difficultés qu'elle affronte ne lui sont pas propres. Emploi, formation des jeunes, sécurité, dureté de la concurrence étrangère... le sondage que nous avons publié au début de la semaine montre que les préoccupations des Midi-Pyrénéens rejoignent sur beaucoup de points celles de la majorité des Français. Mais plus que les questions qu'elle pose, ce sont les réponses que suscite la crise qui nous paraissent intéressantes à décrire. Et cette région par les initiatives qu'elle a prises collectivement ou qu'ont prises individuellement ses habitants apporte beaucoup de réponses à – et contre – la crise. Elles méritent d'être connues. – J.-F. S.

Deux générations dans l'arène

Dominique Baudis : le grand communicateur

Ce journaliste de télévision est devenu le maire de la quatrième ville de France. Il est resté journaliste de télévision.

IL sera ministre. Dans quelques mois. C'est Christine Clerc qui le dit dans son livre de politique-fiction, *Dimanche 16 mars 1986*. C'est demain, presque aujourd'hui ! Vertige... Il n'y a même pas trois ans, Dominique Baudis, trente-huit ans, n'était rien de plus, rien de moins qu'un bon journaliste au placard, chargé des relations avec le Sénat pour la chaîne de télévision FR 3. Bien sûr, il pensait à la politique – il y a toujours pensé. Mais il ne prononçait pas le mot. Il disait et dit encore seulement : *« J'ai le goût de la chose publique. »* L'histoire a commencé alors qu'il était en culottes courtes.

En 1958, Dominique, élève au grand collège jésuite de Toulouse, le Caouson, assiste à la victoire de son père aux législatives. *« J'avais onze ans, j'ai vécu ça comme une épopée, avec coups de théâtre, toute une aventure. »* L'aventure continuera. *« A quinze ans, j'allais à l'Assemblée nationale suivre les débats. J'aimais l'ambiance. J'étais très focalisé sur l'hémicycle. J'y passais des heures et des heures, assistant aussi bien à l'examen du budget des anciens combattants qu'à celui de la marine marchande. »* Souvenir d'enfance.

Dominique Baudis, à cette époque, ne snobait pas le « microcosme ». Il rêvait d'en être comme un gosse peut rêver. Et, à vingt ans, *le Monde* publiait ses premières tribunes libres, rédigées dans un style très académique, au nom des Jeunes démocrates.

C'était un jeune homme *sérieux, organisé*, tout le temps fourré au Sénat où il s'occupait du secrétariat général du groupe centriste. Il portait des costumes trois pièces d'une tristesse infinie et des croquenots noirs assortis. *« J'allais beaucoup dans les banquets, j'étais gros. »* Il exerçait deux mi-temps : l'une à Sciences-Po, l'autre en politique. Du haut de ses vingt et un ans, il appelait à voter non au référendum de 1969, c'est-à-dire non à de Gaulle, puis non à Pompidou, c'est-à-dire oui à Poher.

Plus de quinze ans ont passé. Dominique Baudis a prodigieusement rajeuni. Il a jeté aux orties ses guenilles politiciennes et n'entend plus toucher à la politique et se laisser toucher par elle. La *« chose publique »*, seule, trouve grâce à ses yeux. Comme si la parenthèse journalistique qu'il s'est offerte (1972-1982) avait accéléré sa mutation. Car ces dix années de télévision le transforment en vedette.

En 1972-1973, il présente un jour sur deux le journal télévisé de la Compagnie libanaise de télévision. En 1975, des éclats de balles le blessent à la cuisse et au bras. *« Il est blessé par les Palestiniens dans les combats de Beyrouth »*, précise sa note biographique officielle. A partir de 1978, il apparaît assez fréquemment comme présentateur du journal de TF 1, puis régulièrement sur FR 3.

La mairie comme la télé

Cette balade dans l'audiovisuel n'est pas gratuite. La télévision sera son tremplin politique. Au passage, elle lui enseigne deux choses. A s'intéresser à tout : *« Au fond, une mairie, c'est ça, une multitude de sujets à traiter. »* Et puis à *« prendre conscience qu'on ne peut pas expliquer dix mille choses : le message le plus fort, c'est le plus court et le plus simple »*.

Il s'en souviendra. Il s'en souvient : il excelle à monter des « coups ». Ses adversaires ne s'essoufflent même plus derrière lui. Ils sont largués. Ses « amis » politiques aussi. Quelques exemples. Le spationaute français Patrick Baudry doit passer à Toulouse ? Le maire décroche aussitôt son téléphone pour l'inviter. Ses collaborateurs se mobilisent une partie de la nuit. Et c'est le grand jeu : conseil municipal extraordinaire, roulement des mécaniques pour assurer que la ville et ses industries peuvent construire l'avion spatial Hermès, invitation de cent parlementaires européens pour étudier les technologies nouvelles dans la ville rose... La presse est béate qui avait à peine traité, la veille, la visite de Baudry au conseil régional.

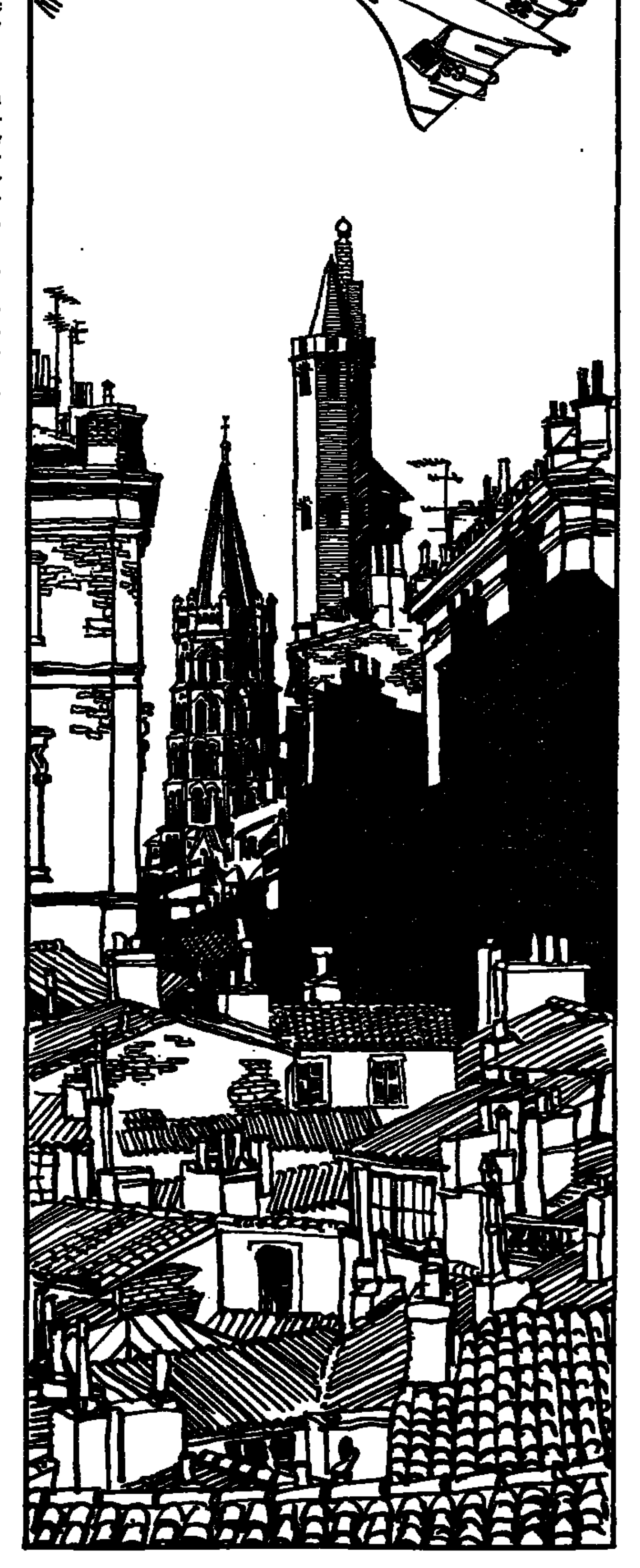
Un tremblement de terre à Mexico ? Ce sera sur-le-champ un comité Toulouse-Mexique-Solidarité. *« En regardant les images de la télévision, je me suis demandé : est-ce qu'on peut faire un truc ? Je me suis dit : oui, je suis maire. »* Baudis-Bellemare, même combat.

Robert Mitiakov, fils de Toulouse, peut revenir en France après vingt-quatre ans de séjour forcé en Union soviétique ? Dominique Baudis, au nom de la mairie, le chaperonne, lui fait faire un tour de ville bras dessus, bras dessous. Et quand le président d'une Argentine enfin démocratique lui rend visite, Dominique, qui n'oublie pas que Toulouse est la ville *« la plus hispanique de France »*, l'accueille en castillan. Des petits riens qui font tout.

Baudis flaire l'événement. D'instinct. Ariane échoue ? Il salue la fusée européenne par sept cents affiches de 4 mètres sur 3. Pas bête. *« On a l'impression que c'est Toulouse même qui fait Ariane, alors que ce n'est pas vrai »*, note M. Alex Raymond, président socialiste du conseil régional. Qu'importe : Baudis « vend » Toulouse et Toulouse finit bien par vendre Baudis. Car il sait vendre.

LAURENT GREILSAMER.

(Lire la suite page 13.)



Maurice Faure : l'infatigable rassembleur

François Mitterrand a, dans le Lot, un ami qui tient ce langage assez rare : « La politique, ce n'est pas la guerre. »

VU de Paris par ceux qui ne le connaissent que de réputation, Maurice Faure donne l'image d'un de ces puissants notables de province enracinés dans leur terroir, comme il en existe en France dans la plupart des départements. On se souvient que, jeune secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, il fut l'un des signataires du traité de Rome et l'on sait que, éphémère ministre de la justice en mai-juin 1981, il a toujours l'oreille de François Mitterrand ; mais pour l'essentiel on le range parmi ces nombreuses personnalités de la IVe République auxquelles on n'accorde que du bout des lèvres une dimension nationale.

Sur place, le portrait se nuance très sérieusement. Certes, le maire de Cahors, président du conseil général et sénateur, est bien le suzerain de son fief lotois, d'où il tire son pouvoir. Cependant, il n'est pas un homme politique, de droite ou de gauche, qui ne le considère d'abord, selon l'expression de l'un d'eux, comme *« un des rares hommes d'Etat que la France possède »*. *« C'est un personnage*, dit, par exemple, Jean Rocca, qui conduisait contre lui, au nom du RPR, la liste de l'opposition aux élections municipales, *et je lui tire mon chapeau »*. *« Un homme d'envergure nationale »*, reconnaît Pierre Mas, délégué départemental de l'UDF, qui siégea à ses côtés au conseil municipal de 1965 à 1977, avant d'être élu sur la liste adverse en 1983. Il ajoute : *« On a toujours considéré qu'il devait être ministre. »*

Ministre, Maurice Faure pourtant ne l'aura guère été au total que l'espace de deux ans et quatre mois. Membre des derniers gouvernements de la IVe République, il aurait pu entrer dans celui du général de Gaulle en 1958 : on le lui a proposé, il ne l'a pas voulu. Devenu un des principaux adversaires du gaullisme, il aurait pu prendre la tête de l'opposition en se portant candidat à la présidence de la République en 1965 et connaître ensuite, qui sait ?, la fortune de François Mitterrand : il s'est approché de la ligne de départ, puis s'en est retiré parce qu'il n'était pas d'accord avec la stratégie d'union de la gauche choisie par les socialistes. De Gaulle parti, il aurait pu, quinze ans avant Laurent Fabius, se faire le rénovateur de la gauche : il l'a tenté, en appelant Jean-Jacques Servan-Schreiber au Parti radical, mais après un bon démarrage l'entreprise a capoté.

Sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, il aurait pu être ministre de Raymond Barre : un poste lui a été offert, il l'a refusé. Le Parti socialiste parvenu au pouvoir, il aurait pu être le chef de file d'un mouvement de centre gauche appelé à préparer la « cohabition » : il s'y est employé en lançant avec Edgar Faure l'idée de la liste des deux Faure aux élections européennes, et l'on sait ce qu'il en advint.

Occasions manquées, conjonctures contraires, fidélités à contre-courant : Maurice Faure est sans doute passé à côté du destin national que ses qualités, de l'avis général, auraient dû lui valoir. *« J'ai passé ma vie à tenter un rassemblement raté »*, dit-il avec un sourire.

THOMAS FERENCZI.

(Lire la suite page 13.)

DANS CE NUMÉRO

DEMAIN

- Une situation économique paradoxale : les atouts du retard.
- L'avenir de l'industrie spatiale : Hermès, et après ?
- Les progrès de l'agro-alimentaire : les industries vertes.



هكذا من الأصل

Le grand communicateur

(Suite de la page 11.)

Le service de presse de la mairie envoie tous les jours à 16 heures, par porteur spécial, un bulletin municipal réservé aux médias. Deux feuillets également remis aux huit radios locales sous forme de cassettes. Dominique Baudis plane. Il a sa photographie quotidienne dans *la Dépêche*, le grand quotidien régional. La presse le suit, fascinée, médusée, séduite par cet ancien confrère.

« Il y a presque un phénomène charismatique », constate Léon Eeckhoutte, président socialiste du conseil général. Comment expliquer autrement l'accueil qui lui est fait partout. Il visite une usine textile ? C'est une ovation parmi les ouvrières. Une déléguée du personnel lui serre la main et bredouille de plaisir. Toutes veulent lui faire signer le petit calendrier de poche diffusé par la mairie avec le portrait de Dominique Baudis, le regard plus bleu que moi tu meurs. Les socialistes sont écœurés. *« Je le regarde avec admiration et désolation »*, résume un Toulousain de gauche.

Suffirait-il alors d'être une star et de porter le trench-coat mieux que personne ? Suffirait-il d'arborer un rien de modestie et d'avoir un sourire qui vous plisse des fossettes attendrissantes ? Ce serait trop facile. Le système Baudis s'écroulerait de lui-même. Non, la recette Baudis, c'est un peu de mousse et du travail. Beaucoup de travail. Et, sous la gentillesse, la détermination, voire l'autoritarisme.

C'est, dira-t-on, qu'on ne pilote pas la quatrième ville de France (380 000 habitants), deuxième employeur de la région (8 000 salariés), comme une sous-préfecture. Dominique Baudis, en arrivant au Capitole, a serré les boulons, centralisé. Et les habitués ne reconnaissent plus la gestion bonhomme de M. Pierre Baudis, son père, plus souple et patelin.

Fumeur de Marlboro

Les grands dossiers, c'est lui. La communication, lui aussi. Le projet de métro VAL — à coup sûr la grande affaire de son mandat, — lui encore. *« Combien de temps va-t-il tenir le coup ? »* s'interrogent de bonnes âmes. Autour de lui, le pack est réduit. Quelques techniciens compétents et trois élus surnommés les « super-adjoints » : Françoise de Veyrinas, Guy Hersant et Pierre Puel. Cela suffit. Le maire a planté son drapeau. Il règne.

Et que personne ne le défie ! Car le prince dégaine vite. Ce fumeur de Marlboro est bon cow-boy. A ses « amis » politiques, il faut conseiller la prudence. D'un croche-pied, le père avait déjà montré — en 1980 — comment un maire peut contribuer à faire battre un secrétaire d'Etat (Marcel Cavaillé) aux sénatoriales. Le fils a dû retenir la leçon. Il s'emploie à cisailler les ailes de ses éventuels rivaux. Et nul doute qu'il n'a pas versé une larme lorsqu'un Robert Huguenard, responsable RPR de la Haute-Garonne, fut battu aux cantonales, lorsqu'un Michel Valdiguié, responsable du CDS, a « giclé » du conseil régional.



Dominique Baudis

Dominique Baudis — la belle découverte — est ambitieux. Il songe à conduire la liste des régionales, en mars 1986, et à demander à son père de conduire celle des législatives. *« C'est la solution qui m'apparaît la plus logique »*, dit-il sans sourire. Ses « amis » s'étranglent ou haussent les épaules. Robert Huguenard s'indigne : *« Toulouse n'est pas une principauté. »* Michel Valdiguié note avec chagrin : *« J'aurais trouvé assez juste et normal d'être mis en position d'être élu député. Et il est probable que ce ne sera pas le cas. »*

Le maire laisse dire. Sans doute rêve-t-il déjà à Toulouse dans la peau de Houston et à la région Midi-Pyrénées transformée en petite Californie, un Etat dont Reagan n'a pas eu à se plaindre. En attendant, il arpente Toulouse et serre toutes les mains qui se présentent avec cet air un peu retenu qui est le sien. Au fait ! Encore un mot : Christine Clerc s'est trompée. Dominique Baudis me l'a dit : il ne sera pas ministre en 1986. *« Je n'entrerai pas dans le gouvernement. La situation ne sera pas suffisamment claire pour faire du bon travail. »* Croix de bois, croix de fer...

LAURENT GREILSAMER.

L'infatigable rassembleur

(Suite de la page 11.)

Il affirme n'avoir pas de regrets. Il a pris goût au pouvoir local, *« un imperium très envoûtant »*, selon lui. Il s'est, ajoute-t-il, peu à peu détaché *« et de Paris et de la politique générale »* pour s'attacher à la gestion, qui est *« plus unanimitaire »*. Ses amis disent de lui qu'il n'est pas prêt à *« se battre au couteau pour une fonction »* et, comme le précise l'un de ses adjoints à la mairie, le socialiste Marc Baldy, qu'il a toujours *« recherché le consensus »*. N'est-il pas le dernier président de conseil général élu à la fois par la droite et par la gauche ? Pour lui, dit Bernard Charles, son successeur à l'Assemblée nationale, *« la politique, ce n'est pas la guerre »*.

Comme un paysan

Tout le monde vous le dira : Maurice Faure — c'est encore Marc Baldy qui parle — *« n'est pas un tueur »* : il préfère jouer de son charme, qui est grand, de son éloquence, qui est remarquable, de son art de la conciliation. Ce n'est pas toujours la meilleure manière de réussir.



Maurice Faure

On le prétend *« dilettante »*, il s'avoue lui-même *« un peu paresseux »*. On lui reproche de ne pas s'intéresser à l'économie. C'est vrai que cet agrégé d'histoire-géographie est plus attiré par la diplomatie, en politique intérieure comme en politique extérieure, et qu'il est plus un homme de contacts que de dossiers. Il croit volontiers aux vertus des relations personnelles, dans lesquelles il excelle.

Il aurait déclaré, dit-on, que la majorité idéale irait *« de Baudis à Rocard »*. Il ne nie pas, ajoute : *« Et même à Fabius »* et précise : *« De Baudis à Rocard, on pourrait faire un parti politique. »*

En 1986, Maurice Faure aura soixante-quatre ans. Il est proche de François Mitterrand, qui le consulte souvent et l'a choisi pour représenter la France au fameux comité Dooge sur l'union européenne, dont il est le rapporteur. Il a gardé des liens avec des dirigeants de l'opposition : avec Jacques Chaban-Delmas, qu'il apprécie parce que, note-t-il, l'ancien premier ministre *« n'a pas de hargne »*, mais dont il ne partage pas la *« dimension gaulliste »* (*« Je ne crois pas à la supériorité de la France*, dit-il, *et je suis resté contre la force de frappe »*) ; avec Jean François-Poncet aussi, qui fut jadis le directeur adjoint de son cabinet et dont il a fait la première campagne dans le Lot-et-Garonne, mais dont il regrette certains excès de langage. *« Même Jean est devenu vipérin, le bougre »*, laisse-t-il échapper.

Dans ces conditions, accepterait-il, si on le lui demandait, d'exercer, au lendemain des élections législatives, des responsabilités nationales afin de favoriser l'apaisement ? Il n'y croit pas trop et n'y aspire pas vraiment, mais, tel Sisyphe, il ne renonce pas. *« Il faudrait*, déclare-t-il, *qu'il y ait des événements qui le fassent apparaître comme un devoir. »* Marc Baldy, qui le connaît bien, ne dit pas autre chose : *« Il faudrait qu'on le persuade que c'est dans l'intérêt de l'Etat. »* Maurice Faure, pour sa part, ajoute : *« Je serais prêt à signer un appel à la modération à la veille de ces graves échéances. »*

En attendant cet hypothétique retour à l'avant-scène, Maurice Faure prend plaisir à élever ses vaches dans sa propriété de Dordogne. On dit de lui qu'il a les pieds sur terre. Il affirme que, s'il était resté ministre de la justice, il aurait fait la même politique que Robert Badinter, mais autrement, *« comme un paysan »*. Pourquoi est-il parti ? Non pas à cause de l'entrée des communistes au gouvernement (*« c'était une coïncidence*, reconnaît-il), mais parce qu'il avait compris que *« la première année allait être l'année des débordements et des erreurs »*. A cette *« illusion mystique »* des commencements, il oppose la nécessité du *« sens de l'Etat »*.

Aujourd'hui, il se dit, avec un peu d'ironie, *« à moitié à la retraite »*. En réserve de la République, comme quelques autres ? Certains piaffent d'impatience. Maurice Faure, lui, n'est pas un homme pressé.

THOMAS FERENCZI.

Plus grande que la Suisse ou la Belgique...



Composée de huit départements — l'Ariège, l'Aveyron, la Haute-Garonne, le Gers, le Lot, les Hautes-Pyrénées, le Tarn et le Tarn-et-Garonne, — la région Midi-Pyrénées est la plus vaste de France.

Englobant une partie du Massif Central et la plus grande partie de la chaîne pyrénéenne, elle est plus grande que la Belgique ou que la Suisse. Elle couvre 8,3 % du territoire français mais ne compte que 2 325 000 habitants (4,2 % de la population nationale) avec une densité de 50 habitants au kilomètre carré (98,5 en moyenne nationale). La Haute-Garonne regroupe 36 % de la population, l'Ariège 5,9 % seulement. On estime que Midi-Pyrénées ne contribue que pour 3 à 3,5 % environ à la production nationale.

Cette région appartient pour l'essentiel au monde rural puisque la population qui vit dans des communes de moins de 2 000 habitants représente 40 % du total (27 % en France en moyenne). L'agriculture y occupe encore 16 % de la population active.

Douze villes seulement ont plus de 20 000 habitants et, parmi elles, Toulouse (plus de 500 000 habitants pour l'agglomération, et 350 000 pour la ville) se taille la part du lion puisqu'elle concentre l'essentiel des activités de pointe, des centres de recherche, des moyens universitaires. 51 000 étudiants sont inscrits à Toulouse (auxquels il faut ajouter 6 000 chercheurs environ), ce qui en fait la deuxième ville universitaire de France après Paris.

Outre les activités agricoles (fruits, forêts, élevage, fromages, céréales, vigne), la région mise sur la recherche (biotechnologie) et sur les industries d'avenir (informatique, aéronautique, robotique).

Comprenant 84 membres (44 PS, 17 MRG, 9 PC, 13 RPR et PR, 1 non-inscrit), le conseil régional est présidé par M. Alex Raymond, député (PS) de Haute-Garonne. Le président du comité économique et social est M. Pierre Madaule.

UN DÉBAT SUR FR3

Lionel Jospin : « le PS ne sera pas une force d'appoint »

TROIS journalistes, trois thèmes dominants, trois « angles », pour cerner un sujet, et vous avez « Triangle », la nouvelle émission mensuelle de FR3-Midi-Pyrénées, dont Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, et Luc Soubré, délégué régional de ce parti, étaient invités à essuyer les plâtres, le mardi 8 octobre.

A deux jours de l'ouverture du congrès de Toulouse, et après la publication, par *le Monde* et FR3, d'un sondage portant sur l'image de marque des socialistes dans la région, *ainsi que sur les intentions* de vote pour les prochaines élections législatives, cette émission, à laquelle participaient André Fontaine, directeur du *Monde*, et Fernand Cousteaux, rédacteur en chef de la *Dépêche du Midi*, a tenté d'expliquer les choix que les délégués socialistes auront à faire au cours de leurs débats.

Bien qu'en perte de vitesse par rapport à 1981 et même à 1978, le parti socialiste semble se maintenir en Midi-Pyrénées avec 31 % des intentions de vote, un score meilleur que celui réalisé à l'occasion des européennes de 1984, au point que les socialistes peuvent se targuer d'être les seuls dans la région à réunir plus d'opinions positives que négatives. Reste la désaffection sensible de la jeunesse, les dix-huit-vingt-quatre ans, ce qui a fait dire à M. Luc Soubré : *« A cet âge, on a l'avenir pour changer d'opinion. »*

« Il faut reconnaître les erreurs commises, mais ne pas passer son temps à battre sa coulpe. les autres s'en chargent. Il s'agit, en fait, de n'avoir ni la religion de l'échec, ni la satisfaction béate », a expliqué Lionel Jospin, en abordant les enjeux directs du congrès. Et si, pour le premier secrétaire du PS, l'espoir habite toujours son parti, le risque existe à ses yeux que la France perde le moral, *« un sentiment mortel, en tout cas dangereux, pour le pays »*.

Certes, Lionel Jospin admet qu'il y a un écart entre les espérances de 1981 et ce *qui a été effectivement réalisé.* Mais tout en insistant sur le bilan du pouvoir socialiste, il tente de dessiner les contours d'un parti qui, dans sa gestion *des affaires, conserverait son* identité. *« Nous sommes capables de faire traverser à la France la période de crise avec tout autant d'efficacité que la droite et de réaliser les mutations de manière moins brutale, moins douloureuse, moins coûteuses au plan social »*.

Si ce n'est pas une profession de foi sociale-démocrate, cela lui ressemble, encore que, selon Lionel Jospin, le socialiste français, contrairement à ses voisins du Nord, demeure très attaché aux réformes de structures. Reste le cas de Mi*chel Rocard*. 34 % des personnes interrogées l'identifient au socialisme moderne. Mais le premier secrétaire n'a pas manqué de rappeler que, hors *du parti, point de salut et « L'intérêt individuel doit rencontrer l'intérêt collectif... »*

Manifestement, Lionel Jospin n'est pas prêt à admettre l'idée de devoir cohabiter au gouvernement. Avec qui, d'abord, cohabiter ? *« L'idée que le PS soit une force d'appoint pour la droite devra être rejetée. Nous avons déjà fait cette expérience, nous l'avons payée très cher »*.

Le parti socialiste estime *avoir été loyal* avec ses alliés MRG. M. Jospin nourrit *« quelque doute quant à la volonté de rassemblement de ces partenaires »*. En revanche, pas *d'appel du pied en direction du* PCF. Le premier secrétaire socialiste s'est borné à mettre électeurs et direction communiste devant leurs responsabilités, surtout si l'écart gauche-droite se réduisait en mars 1986.

GÉRARD VALLES.

65 MILLIONS DE RECETTES EN 1984

L'« entreprise Lourdes »

La gestion des pèlerinages — des millions de pèlerins chaque année — demande une organisation sérieuse et prévoyante.

« *NOUS sommes considérés comme une bonne maison. Nous n'avons jamais connu de grève. Même en 68 !* » Ce patron heureux, qui se loue du climat social *qui règne dans son entreprise*, c'est le Père Joseph Bordes, le recteur des Sanctuaires de Lourdes. Le « petit Vatican » lourdais — 35 hectares autour de la Grotte — compte environ deux cent quarante salariés, avec leurs syndicats (la CFTC, la CGT du Livre notamment) et leur comité d'entreprise.

Cette entreprise, si elle poursuit une tâche spirituelle, n'en applique pas moins tous les principes de bonne gestion financière. Les chiffres du dernier exercice budgétaire, communiqués par la direction des Sanctuaires, sont les suivants. Les dépenses se montent à près de 50 millions de francs. Les frais de personnel se sont élevés à 40 millions de francs. Pour l'organisation d'expositions, de festivals, les montages audiovisuels, etc., bref les dépenses culturelles, 2,5 millions ont été engagés. Il a fallu aussi régler les impôts, les assurances, les achats de matériels... soit 1,5 million. Le restant des dépenses, 6 millions, représenterait le montant des sommes distribuées à des organisations pour les pauvres, le tiers-monde ou la Pologne.

Du côté des recettes, les dons et les quêtes auraient produit une somme de 57 millions. En principe les cierges et les brochures qui sont vendus sur le domaine de la Grotte ne dégagent aucun bénéfice ; mais les pèlerins très souvent « arrondissent ». Si bien *que le montant global des recettes* aurait avoisiné 65 millions. Tels sont les chiffres officiels, mais certains Lourdais prétendent que les recettes sont bien supérieures et alimentent des caisses secrètes à destination du Vatican.

Lorsqu'on lui en fait la remarque, le Père Bordes tempête. *« Dès qu'on parle d'argent avec l'Eglise*, dit-il, *cela prend tout de suite un caractère scandaleux.*

La recette miracle de Lourdes est à rechercher aussi dans le bénévolat. Chaque jour mille sept cents bénévoles, de l'hôtesse d'accueil au médecin, entourent les millions de pèlerins et les quelque soixante-quinze mille malades qui, chaque année, fréquentent le lieu saint. *« Nos bénévoles, ce sont nos véritables bénéfices »*, assure le Père Bordes.

Début 1988 : une nouvelle basilique

Peu disertes sur leurs finances, les autorités ecclésiastiques lourdaises devraient dévoiler prochainement les plans du nouveau centre de culte qu'elles ont prévu de construire. L'édifice sera bâti face à la Grotte, sur la rive droite du gave, et devrait être ouvert aux *pèlerins au début de 1988.*

Lourdes ne manque pas de sanctuaires, mais entre la basilique souterraine (vingt-cinq mille places) et la basilique du Rosaire (mille huit cents places), les responsables ressentent le besoin d'un « équipement » capable d'accueillir de deux mille à trois fidèles, chiffre moyen de fréquentation d'un pèlerinage à l'heure actuelle. Un chapiteau provisoire installé le long du gave remplit en ce moment cet usage. Après consultation auprès de l'association des directeurs de pèlerinages, le choix s'est porté sur un bâtiment comportant deux salles de deux mille cinq cents places qui pourraient être réunies en une seule.

« Nous ne ferons ni du gothique ni du byzantin, mais de l'architecture contemporaine », affirme le Père Bordes. Sept projets ont été élaborés sous le contrôle de Pierre Vago, architecte de la basilique souterraine. Il s'agira, pour répondre aux exigences de la loi des chrétiens aujourd'hui, à la fois d'un lieu de culte et d'un centre de conférences. La générosité des fidèles sera sollicitée pour en régler le coût, estimé à *35 millions* environ. Le nouveau sanctuaire pourrait être dénommé Notre-Dame du Mont-Carmel : c'est en tout cas le souhait personnel du Père Bordes.

RÉGIS GUYOTAT.

BEAUCOUP DE TRAVAIL POUR LA RÉGION

Golfech, monstre apprivoisé

Un millier de personnes sont employées aujourd'hui autour de la centrale et... grâce à elle.

EN *allant de Montauban à* Agen, la nationale 113 traverse une campagne paisible, plantée de vergers et de vignes, on y cultive le meilleur chasselas. *Après Valence-d'Agen*, à *quelques* encablures, surgit au détour d'une courbe le panneau d'un joli village : Golfech, quatre cent quarante habitants.

A peine, en entrant dans cette commune rurale comme il en existe tant en France, remarque-t-on, à gauche, une insignifiante pancarte : « centrale nucléaire de Golfech ». *C'est ici que le « monstre »* nucléaire, si vivement contesté lorsqu'en 1980 fut lancée l'enquête d'utilité publique précédant son installation, a élu domicile.

Pour l'heure, 200 000 mètres cubes de béton ont poussé en pleine nature, au milieu de 260 hectares « réservés » par EDF. Outre les bureaux où s'activent de soixante-dix à quatre-vingts techniciens de l'équipement et d'EDF, mille personnes environ travaillent à Golfech.

Eparpillés autour d'un noyau de 110 hectares qui constitue l'usine nucléaire, les trente à quarante entreprises locales et régionales ont planté leurs baraques. Les grues attendent leurs livraisons de matériel, et les engins, énormes, sillonnent sans ménagement les pistes poussiéreuses qui convergent toutes vers le cœur de ce gigantesque chantier.

L'objectif est de mettre en service la première tranche de la centrale en septembre 1989 et la deuxième en 1992, pour une puissance égale à deux fois 1 300 mégawatts ; de quoi couvrir les besoins de toute la région et exporter autant d'électricité qu'en consomme Midi-Pyrénées.

Sur le millier de personnes qui travaillent sur la centrale, 77 % habitent dans un rayon de 50 km. Ce sont aujourd'hui essentiellement des *spécialistes du génie civil*, qui, demain, seront relayés par des électromécaniciens. Pour préparer la main-d'œuvre dont elle aura besoin, EDF a ouvert une école de formation professionnelle.

En attendant, Golfech est devenu une sorte de site touristique : déjà, seize mille personnes l'ont visité.

GUY REVELLAT.

A SUIVRE

TOULOUSE

● Le poids des pieds-noirs

Midi-Pyrénées fut, comme l'ensemble du Sud-Ouest et du Sud-Est, une terre d'élection pour les pieds-noirs chassés d'Algérie ou d'Afrique du Nord. On se souvient des congrès houleux qu'ils organisèrent en 1962 et 1963 dans les principales villes de la région, à Toulouse notamment. Aujourd'hui leur colère s'est apaisée, même si elle resurgit à l'occasion d'événements comme ceux de Nouvelle-Calédonie. Ils répugnent encore souvent à voter pour les « traîtres » gaullistes, sauf s'il s'agit de barrer la voix à un communiste ; lorsqu'ils sont d'origine israélite ils se montrent plus que réservés à l'égard *des candidats du Front* national. Bref, dans bien des cas, ils apportent leurs voix aux notables socialistes ou radicaux, dont les convictions d'un « rouge pâle » ne peuvent les effrayer.

Toulouse est un phénomène particulier. Les rapatriés *d'Afrique du Nord* y représentent plus de 10 % du corps électoral et sont, de ce fait, très sollicités. Dominique Baudis, par exemple, lorsqu'il se présenta à la succession de son père — qui avait été rapporteur de la commission des rapatriés à l'Assemblée nationale, — ne manqua pas d'étoffer sa liste d'un nombre important de personnalités du monde des rapatriés. Installé au Capitole, il offrit à ceux-ci un Cercle des Français d'outre-mer (CEFANOM) installé au cœur de la ville, tout près de Saint-Jérôme, la paroisse des pieds-noirs. — L. P.

AVEYRON

● Innover à plusieurs

L'avenir est dans l'innovation. Oui, mais comment innover quand on est une petite entreprise qui a du mal à se payer un bureau d'études, lequel d'ailleurs *serait plus ou moins adapté* aux besoins ?

En 1982, *plusieurs entreprises* du Ségala aveyronnais, spécialisées, pour l'essentiel, dans le machinisme agricole, ont créé une association, l'ARIAT (Association régionale d'innovation *et d'appui technique*), grâce au soutien de l'AMDES (Association des maires pour le développement et l'emploi en Ségala).

Au bout de trois ans de fonctionnement, malgré des moyens faibles, l'ARIAT affiche un bilan non négligeable. L'association compte une quarantaine d'adhérents. En plus des interventions d'appui, une dizaine de brevets ont été déposés (l'ARIAT est copropriétaire de quatre d'entre eux). *Quelques exemples* : une récolteuse de noix, un *groupeur-empaqueteur* de balles (une vingtaine de balles recouvertes d'un fil en polyéthylène), un système de branchement automatique des tuyaux de tonnes à lisier. En projet : *un appareil automatique* pour travailler sous les serres. — Y. P.

TARN

● Un David de l'électronique

Gérard Ramon est un homme qui vit dangereusement. Cet industriel albigeois, PDG d'une entreprise qui emploie cent vingt salariés, déploie sans cesse la *ruse de David* face aux Goliath américains de l'électronique : *« La CEEE tarnaise est le plus petit fabricant de connecteurs au monde »*, affirme-t-il avec force.

A quarante et un ans, fils d'ouvrier maçon, ancien cadre d'ITT, il est maintenant à la tête d'un entreprise qui pèse 34 millions de francs de chiffre d'affaires, un chiffre d'affaires qui augmente de 60 % par an.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LES ALÉAS DE LA DÉCENTRALISATION

Recherche d'une région

Pour entraîner ses partenaires départementaux il faudrait que l'institution régionale devienne autre chose qu'une tirelire supplémentaire.

PAS facile, quand « on » règne sur un territoire grand comme la Suisse, plus formé de huit départements, étiré de Tarbes à Rodez, gravitant autour d'une métropole évidente mais parfois mal aimée parce qu'elle prend tout pour elle (les crédits, les emplois, les technologies), parce qu'elle est inaccessible (à deux heures et demie de route du nord de l'Aveyron) et embouteillée, de faire jaillir et d'entretenir la flamme de l'esprit régional. « On », c'est Alex Raymond, président socialiste du conseil régional de Midi-Pyrénées, une appellation administrative plus qu'un nom de région bien affirmé.

Député de la Haute-Garonne, une allure de sénateur, cheveux blancs et yeux bleu clair derrière des verres épais, il se démène pour imposer sa région, lui trouver une place entre des départements enhardis par des responsabilités accrues et un Etat qui, passés les premiers frissons de la décentralisation, semble bien ne pas vouloir s'en laisser conter et reprend beaucoup de choses en main.

Mais en définitive, mis à part les susceptibilités entre les élus, qui veulent garder jalousement la maîtrise de leur territoire, la décentralisation prend corps sans trop de heurts en Midi-Pyrénées. Jour après jour, chacun détermine sa place, choisit ses partenaires, impulse ou accompagne. Le fait que sept conseils généraux sur huit soient dirigés par des hommes de gauche facilite les contacts et les synergies avec le président du conseil régional. Le préfet de région, Claude Bussière, a pendant trois ans assuré la direction du cabinet de Gaston Defferre, et il voit dans la décentralisation une réforme fondamentale qu'il prend du goût à expérimenter sur le terrain. Quant au maire de Toulouse, Dominique Baudis, qui dirige, au conseil régional, le groupe de l'opposition, il entretient des *« rapports courtois »* avec Alex Raymond, au dire de ce dernier, dans une neutralité de bon aloi.

Institution jeune et encore mal connue, la région ne soulève certes ni tempête ni scandale, mais ne suscite encore ni enthousiasme ni franche adhésion hors du cercle étroit du petit monde politique. Il lui faudrait plus de finances, plus de relais dans les médias pour intéresser l'opinion. Il faudrait surtout qu'elle soit autre chose qu'une tirelire supplémentaire (en plus de l'Etat, des départements, des villes, de l'Europe, des banques) qui vient distribuer des subventions ou des primes additionnelles.

Le « palais du duc »

La région – Midi-Pyrénées comme les autres – sera toujours bancale et critiquée (quelle est donc l'utilité de cet échelon supplémentaire ?) si elle ne trouve pas son propre créneau d'intervention. Et, comme dit le dicton, on ne se pose qu'en s'imposant.

Deux façons de s'imposer : en étant présent sur le terrain le plus souvent possible, à chaque occasion qui se présente. Mais le risque est la dispersion et l'inefficacité des interventions. Ensuite en cristallisant physiquement l'existence de la région par la création d'un hôtel des institutions régionales, au risque – encore – d'entendre des quolibets sur la gabegie des deniers publics engouffrés dans le « palais du nouveau duc de Toulouse ».

Progressivement la région a élaboré et mis en application des politiques qui, énoncées dans le plan régional et précisées (financièrement) dans le contrat de plan signé l'an dernier avec l'Etat, concernent les transports, l'aide à la création et au développement des entreprises, les économies d'énergie, le soutien à la recherche, l'artisanat, le tourisme.

Originale aussi – et qui n'a pas toujours eu l'heur de plaire aux architectes des bâtiments de France, – cette politique de mise en valeur des espaces publics, des bastides et des villages de caractère. Plus de soixante-dix dossiers ont été examinés, correspondant à 30 millions de francs d'investissements. Un grand rendez-vous est fixé à Mirepoix, dans l'Ariège, en novembre avec le délégué à la qualité de la vie.

Le pouvoir, c'est l'argent

Mais c'est l'économie, l'emploi, les entreprises, qui priment et qui mobilisent l'essentiel des moyens. Avant de prendre ses décisions, le conseil régional s'entoure, comme la loi le prévoit, des avis du comité économique et social, présidé depuis sa création par Pierre Madaule, un homme rond et radical, vieux routier du développement régional, qui sait sentir le vent, prévenir les conflits, aplanir les rugosités. Le président du conseil régional est bon prince avec lui : voiture, chauffeur, locaux, collaborateurs de bon niveau. Bien sûr le CES éprouve parfois le sentiment de rédiger des rapports et de produire des avis auxquels le conseil régional – assemblée souveraine – n'apportera qu'une attention distraite. *« Nous souffrons d'un relatif isolement par rapport aux services administratifs du conseil régional »*, note un collaborateur de Pierre Madaule. Mais comme le courant passe bien, à titre personnel, entre Alex Raymond et Pierre Madaule, le premier ne tient pas à laisser le CES sur la touche. Puisqu'il existe, faisons-le travailler ! Et Pierre Madaule et ses collègues ont reçu pour mission de « plancher » sur trois sujets essentiels : le poids de la fiscalité régionale, les indicateurs d'efficacité du plan régional, l'aménagement du temps.

Lorsqu'il visite, comme ces jours-ci, chacun des huit départements pour se rendre compte sur place des effets des aides régionales aux entreprises, Alex Raymond prend soin d'inviter le commissaire de la République, le président du conseil général, les responsables des chambres de commerce, les maires et bien sûr Pierre Madaule, qui incarne à lui seul l'ensemble des forces socio-économiques.

Aujourd'hui, comme hier, le pouvoir réel dépend de l'argent qu'on détient. Le CES n'en a pas en propre et vit des enveloppes que veut bien lui allouer le conseil régional. L'assemblée des élus, elle, élargit d'année en année son assise. Elle gère un budget global de 800 millions de francs, et M. Raymond est à la tête d'un cabinet et de services qui ne comptent pas moins de deux cent trente agents, mieux rémunérés que des fonctionnaires de l'Etat – à niveau de responsabilité équivalent – et équipés du matériel informatique dernier cri.

Quant au troisième partenaire, l'Etat, il ne faudrait pas l'oublier trop vite. Ne serait-ce que parce que la décentralisation ne signifie pas l'effacement des pouvoirs de l'Etat mais plutôt leur redistribution dans les départements et la région, entre les fonctionnaires relevant de chaque ministère et le préfet, qui représente désormais le gouvernement dans son ensemble et qui est seul habilité à agir en son nom. Ne serait-ce aussi que parce chaque année les investissements de l'Etat en Midi-Pyrénées atteignent 2 milliards de francs.

Poupées gigognes

La grande majorité des politiques et des opérations sont aujourd'hui menées en coopération entre les quatre poupées gigognes de l'administration (Etat, région, département, commune), et c'est tant mieux si l'on veut utiliser les crédits à bon escient.

Mais la généralisation des cofinancements risque *a contrario* d'aboutir à une sorte de résurgence de la tutelle (ce qu'ont condamné formellement les lois de décentralisation) dans tous les cas où l'apport d'argent de l'Etat sera majoritaire. Car qui paye décide. C'est le cas, par exemple, dans les pôles de conversion (Decazeville, Albi-Carmaux), où la politique à mettre en œuvre relève, en premier lieu, du préfet et secondairement du conseil régional et du conseil général.

On verra dans les prochains mois, à l'occasion de la mise en place des programmes intégrés méditerranéens (PIM), comment l'attelage « Commission européenne, Etat, région » se comportera. Il s'agit de distribuer un beau pactole puisque, comme les autres régions du Sud directement intéressées par l'élargissement de la CEE, Midi-Pyrénées recevra 200 à 300 millions de crédits européens chaque année, pendant sept ans, à partir de 1987. Les programmes régionaux devront être adressés à la Commission avant le 31 décembre. Il faudra donc que les régions et l'Etat se mettent d'accord sur les secteurs (agriculture, transports, recherche ?) qui bénéficieront en priorité de la manne européenne.

Cette manne, on ne sait encore si elle transitera par les circuits d'Etat ou par les budgets régionaux. L'enjeu est considérable non seulement à cause de l'ampleur des sommes en jeu, mais aussi parce que l'Europe va venir à son tour occuper un siège à la table tout récemment dressée de la décentralisation à la française.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Fiscalité maximum

EN 1985 (si l'on compare les budgets primitifs des régions), Midi-Pyrénées n'augmente ses dépenses que de 16,6 % par rapport à 1984, ce qui est un peu plus que la moyenne nationale (+ 12,3 %), beaucoup moins que la Bourgogne (+ 26,5 %), la Picardie et le Limousin (+ 24 %), mais plus que la Basse-Normandie (+ 4,5 %). Quand on prend les dépenses par habitant, c'est Provence-Alpes-Côte d'Azur (358 F) qui est en tête, Midi-Pyrénées se situant à 286 F, le Centre à 216 F et l'Ile-de-France, cas particulier, à 430 francs.

Les dépenses d'investissement ont augmenté de 10,6 % (moins que dans le Limousin, + 26 %), mais plus que dans le Nord-Pas-de-Calais (– 2,4 %).

Quant aux frais de fonctionnement, ils augmentent de 20 %, la palme étant détenue par Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 50 %). Pour le seul poste « frais de personnel », Midi-Pyrénées voit son budget progresser de 69 % (+ 129 % dans les Pays de la Loire et + 8,8 % en Languedoc-Roussillon).

Au chapitre des recettes fiscales, deux régions, Midi-Pyrénées et Nord-Pas-de-Calais, atteignent le plafond légal de 165 F par habitant (hors carte grise), Rhône-Alpes n'est qu'à 87 F et le Centre à 88 F (la moyenne nationale étant de 124 F).

Dernier record pour Midi-Pyrénées : les annuités de la dette se sont accrues de 119 % : mais c'est les Pays de la Loire qui ont l'annuité la plus élevée : 152 millions de francs (45 millions seulement en Midi-Pyrénées).

QUALITE DE PRODUIT DIX FOIS MEILLEURE TOUS LES CINQ ANS. EST-CE POSSIBLE?

C'est certainement possible. En fait, nous en avons fait un objectif constant et mondial pour notre compagnie.

Cette résolution est simplement un seul aspect d'un programme global à long terme qui nous permet de concurrencer avec succès les vendeurs d'électronique de par le monde.

Et les résultats ont été encourageants.

Un des plus grands hommages qu'un client puisse rendre à son fournisseur est "l'agrément" d'un produit. Quand un produit est agréé, on estime qu'il a un tel niveau de qualité que les livraisons n'ont pas à être inspectées à réception par le client.

Nos usines françaises sont agréées par des leaders européens dans la construction automobile, pour nos systèmes d'allumage et ponts redresseurs. Nous fabriquons des modules dans notre usine d'électronique automobile et industrielle d'Angers, et des composants sont produits dans notre usine de semiconducteurs à Toulouse.

A Taunusstein, en Allemagne, où nous fabriquons des systèmes de recherche de personnes, des radiotéléphones et des stations fixe à fixe, les retours des cartes de suivi de qualité par nos clients montrent un taux de satisfaction de 99,74 %.

Dans notre usine d'East Kilbride, en Ecosse, le niveau de qualité déjà élevé des produits Motorola a été amélioré d'un facteur dix pendant ces *quatre* dernières années ! Et nous avons maintenant des clients qui enregistrent zéro défaut lors de l'inspection des livraisons.

Nous sommes fiers des progrès que nous avons réalisés en matière de programmes, équipement et méthodes, mais, après tout, ce sont les gens de Motorola qui les font marcher. Aucun programme de contrôle de qualité ne peut jamais avoir du succès sans une véritable appréciation, par les personnes qui fabriquent ce produit, de l'importance de la qualité de la marchandise sur le marché.

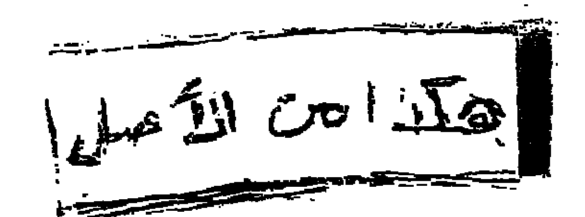
Mais peut-être, l'ultime réponse à la question posée au début est celle-ci :

Ce n'est pas seulement possible, mais avec le niveau de concurrence mondiale actuelle, c'est même impératif.

Motorola, société internationale de l'électronique, au chiffre d'affaires global de 52,8 milliards de francs est active sur les cinq continents dans le domaine des radiocommunications (parole et données), de l'informatique, des ordinateurs, des semiconducteurs, et dans les composants électroniques pour la défense, l'aérospatiale, l'automobile et le marché industriel. Nos cent mille collaborateurs ont un objectif commun : le service auprès de nos clients.



MOTOROLA Un leader mondial dans l'électronique de pointe



هكذا من الأصل

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

"Hurlevent"

ENTRETIEN AVEC LE CINÉASTE JACQUES RIVETTE

Après les facéties ensorcelantes de l'Amour par terre, *le charme discret de la passion, inspiré par Emily Brontë. Jacques Rivette et ses jeunes acteurs déploient le théâtre des amours maudites :* Hurlevent, *un film tourné « livre en main ».*



« On dit de certains jeunes qu'ils ont la beauté du diable...

– Je n'ai pas vraiment cherché la beauté, même si dans son roman Emily Brontë fait dire à Hélène que Heathcliff a une beauté de prince oriental. Beaucoup de gens, au contraire, le trouvent affreux à travers le roman. Davantage qu'une idée de beauté, j'ai essayé de rendre à ces personnages surchargés par les clichés leur adolescence, tellement importante dans le livre d'Emily Brontë. J'ai cherché des garçons et des filles qui puissent donner, sans enfantillage, cette notion d'absolu, qui est le noyau de l'histoire, et qui est souvent l'apanage des jeunes de dix-huit ou dix-neuf ans. Ensuite on acquiert le sens du relatif. Les personnages de *Hurlevent* n'y parviennent pas. Ils préfèrent mourir ou se sauver.

– La beauté n'était pas un souci ?

– Si j'ai pris, après avoir rencontré d'assez nombreux jeunes comédiens, Fabienne Babe et Lucas Belvaux, c'est qu'ils accrochaient l'un à l'autre. Plutôt que la beauté, c'était la réalité que je cherchais. J'ai pensé que l'un et l'autre *devaient être à l'aise dans* cette ferme de l'Ardèche perdue dans ses rocailles, tout en conservant leur côté fermé. Fermés comme des poings qui s'ouvrent de façon très brève et se referment aussitôt.

– Mais les lampions et les feux d'artifice ne participent-ils pas d'une même beauté que celle de la chair ?

– C'est une séquence de joie. Il y a deux ou trois moments où l'on a l'impression que le paradis terrestre peut exister. Chez Emily Brontë, ça se passe à Noël. Dans le principe de transposition que nous avons adopté pour l'ensemble du film, nous avons déplacé cette scène au 14 juillet. Les lampions et les feux d'artifice sont effectivement des souvenirs d'enfance, comme pour beaucoup de personnes. Dans la maison de campagne de mes grands-parents, nous avions tiré un petit feu d'artifice une ou deux fois, la séquence est liée à ça.

– Où est le diable dans votre film, qui est le diable ?

– Vous voulez absolument qu'il y ait un diable ? Pour beaucoup c'est Roch-Heathcliff, mais pour Heathcliff c'est Guillaume, le frère aîné.. C'est toujours l'autre, le diable. Pour le vieux Joseph, c'est tout le monde. Nous avons gardé ce côté Diable et Dieu, parce que l'histoire met en jeu des sentiments qui n'atteignent leur plus grande force que si l'on croit à Dieu et au Diable. La notion d'interdit est puissante. Même s'il ne s'agit pas vraiment d'inceste, tout tourne autour.

– Quand Roch est assis, seul et buté, au début de la séquence du billard, la position des ses doigts est plutôt étrange et plastique : vous seriez capable de bouger les doigts d'un acteur ?

– Je ne me souviens pas. Non, je crois que je lui ai demandé de s'asseoir comme il avait envie d'être selon la situation. Mais Renato Berta, à la caméra, était plus sensible à ce genre de choses, à moins que j'aie eu moi-même le sentiment qu'il y avait une erreur. Il est arrivé que Renato, dans son cadre, demande à un acteur d'allonger la main. La plupart du temps, les personnages sont immobiles : ils sont dans les attitudes de quelqu'un qui va bondir, ou tomber s'il n'en a plus la force. La petite idée de départ de tout le film a été de revoir les illustrations de Balthus pour *les Hauts de Hurlevent* : ce qui m'a le plus frappé dans ces dessins de jeunesse faits à la plume, c'est leur mouvement, leur vitesse, leur dynamique.

– *Hurlevent* est un film qui semble plus photographique que les précédents, comme si le hasard y avait joué une moins grande part ?

– Ce n'est pas consciemment que j'ai pu le filmer différemment de *l'Amour par terre*. Mais Renato Berta a peut-être une tournure d'esprit plus picturale que Willy Lubtchansky, qui avait signé la photo de ce précédent film. Nous n'avons pas calculé les choses au millimètre près. Tout dépendait des séquences. La scène du 14 juillet a été tournée en plans très longs, où les acteurs évoluaient assez librement dans de larges espaces. Par contre, il y a un plan que j'ai répété au millimètre près, au point de le retourner dix-huit fois, et de ne monter finalement que la dix-huitième prise : c'est la longue scène au cours de laquelle Catherine vient trouver Hélène, qui est en train de repasser. J'ai eu envie, pour ce moment-là, qui est tout entier de nuances entre elles deux, que tout soit bien en place, d'ailleurs plus vocalement que plastiquement. J'écoute beaucoup les comédiens au tournage et je réécoute le son enregistré. C'est souvent en écoutant la bande son que je me dis : c'est cette prise-là qu'on gardera. La voix est aussi importante que les corps, la voix c'est le corps dans l'air, c'est la projection du corps vers l'autre.

– *Hurlevent* conserve la trame du romantisme, ses paysages, ses comportements : pourtant quelque chose en a été écarté. L'afféterie ?

– Le sens cliché du romantisme a été tout au long, avec Pascal Bonitzer, scénariste et dialoguiste, notre obsession négative. Nous n'avons même pas fait d'effort pour le fuir : on l'a empêché de rentrer. Parce que le romantisme n'a rien à faire avec le livre d'Emily Brontë, qui est sec et sans violon. Je crois que ce qu'il y a de romantique là-dedans, c'est la présence du diable comme quelqu'un qui peut être séduisant. Il est évident que *les Hauts de Hurlevent* a été écrit par quelqu'un qui a lu Byron. Quand on tombe sur les critiques de l'époque, on s'aperçoit que l'accueil négatif réservé au livre s'est polarisé sur le personnage de Heathcliff. Son côté démoniaque au sens propre est développé dans la seconde partie du livre. Nous, nous n'avons gardé que les premiers chapitres, et avec cet Heathcliff adolescent, *nous avons* un monstre naissant, pas encore développé. C'est un peu l'enfance d'un diable.

– Les dialogues de Pascal Bonitzer sont à la fois naturels et symboliques.

– Tout au long nous avons essayé d'être le plus simple possible, nous disant : cette histoire est très forte, donc ne lui rajoutons pas de majuscules ni d'italiques, ni de guillemets, soyons littéral. Il s'agissait de condenser le plus petit nombre de scènes sans que cela fasse bande dessinée. Il est plus difficile de faire passer le temps dans un film que dans un roman : pour cela, il fallait faire un bon choix des moments forts. Notre inquiétude était de tomber dans la grandiloquence. Les longues tirades qu'on lit facilement dans le roman deviennent problématiques dans la bouche d'un comédien. Plus on avançait dans le travail, plus nous nous sentions obligés de nous soumettre au roman d'Emily Brontë et à ses propres phrases. Et plus on s'en rapprochait, plus on risquait de tomber dans la caricature.

– Comment avez-vous ressenti la façon contemporaine de manier le romantisme du *Rendez-vous* de Techiné ?

– J'ai été très touché par tout ce qui concernait la jeune fille. Pour moi, les personnages masculins autour d'elle n'existent que comme de mauvais rêves qu'elle fait. Une fois qu'elle a traversé tous ces cauchemars, elle se retrouve dans le vide... En fait de romantisme, pour *Hurlevent*, nous avons plutôt essayé de donner de la réalité aux personnages, comme des reflets ou des doubles de ceux qu'avaient créés Emily Brontë cent cinquante ans plus tôt. Dès le départ, nous avons exclu le Yorkshire et les costumes dix-neuvième ; j'ai voulu que cette ferme et ce petit château d'un coin perdu de France aient un peu de réalité. Peut-être aurait-il fallu plus de temps, d'argent ou de talent. J'essaye d'être aussi concret que possible, et souvent je n'y arrive pas. Peut-être que ce qu'on cherche, c'est ce pour quoi on est le moins doué. Je n'aimerais pas que cela paraisse prétentieux, mais ça me fait penser à Giacometti, qui recherchait la ressemblance totale, qui le fuyait, et qu'il espérait toujours attraper la fois suivante. Si on essayait de refaire ce qu'on croit savoir faire, le travail n'aurait plus d'intérêt. On est provoqué par ses manques.

– Le cinéma vous a fait plus de mal ou plus de bien ?

– C'est impossible de répondre. Il est lié à ma vie depuis que j'ai dix-sept ans. Je me suis toujours senti incapable de faire autre chose, et j'ai essayé de le faire plus ou moins bien. Au risque de nouveau de sembler prétentieux, j'aurais envie de citer le Confiteor de l'artiste, quand Baudelaire parle de *« la souffrance bien-aimée »*. Si je ne fais pas de films ou si je ne vais pas en voir, je bouquine ou je dors. Je dors beaucoup, et bien d'une certaine façon. J'aime bien dormir et faire des rêves.

– La mort de *Truffaut* a-t-elle changé votre cinéma ?

– C'est trop tôt pour répondre, François est mort trois jours après la fin de notre tournage. Je n'ai su qu'il était condamné que deux mois plus tôt, au moment où on est parti sur le tournage. Bien sûr, cette menace a pesé sur tout le monde, particulièrement sur Suzanne Schiffman, qui était mon *assistante après avoir été celle de* François. François est quelqu'un que j'ai vu tous les jours pendant six ou sept ans, dans les années 50. Ensuite, chacun faisait ses films et avait sa vie. Mais c'était important pour moi de savoir que je pouvais passer le voir à son bureau, rue Robert-Etienne. Mes pas m'y portent encore. Le corps met très longtemps à oublier les attitudes, les itinéraires. Je mets très longtemps à accepter la mort des gens, celle de Pascale Ogier aussi. Je ne peux pas. Je le sais, mais c'est tout. Profondément, je n'y crois pas. La preuve, quand on rêve, on retrouve les morts, tout est sur le même plan à ce moment-là, et c'est autant dans cet univers que je vis. Peut-être que c'est mon côté romantique, avec beaucoup de guillemets. »

Propos recueillis par
HERVÉ GUIBERT.

LES JEUNES AMANTS DE L'ABSOLU

VOILA un film de Rivette qui n'est pas commode. Sa ligne est classique, il part d'un point pour arriver à un autre, sans manèges ni labyrinthes, sans système de poupées russes. Il porte la marque d'un grand roman, le sceau de sa fureur, mais en toute discrétion. Les personnages n'existent que par leur amour, éventuellement ils en meurent, et cependant leur malheur n'éveille aucun écho, aucune larme. *S'agit-il vraiment d'un film* de Jacques Rivette ? Les *Wuthering Heights* d'Emily Brontë s'y retrouvent-ils ? Est-ce bien une histoire d'amour tragique ? On ne souffle pas dans la salle, il faut se débrouiller seul. Oui aux trois questions ? Bravo, c'étaient les bonnes réponses.



Lucas Belvaux et Fabienne Babe.

Heureusement, *Hurlevent* comporte une évidence, et là, personne ne peut se tromper, elle crève l'écran. Le trio Rivette-Schiffman-Bonitzer a eu la bonne idée, celle qui va changer beaucoup de choses dans le cinéma français : les héros ont le même âge, dans le film et dans le livre. Rien à voir avec l'impératif économique qui rajeunit les acteurs d'année en année.

Aux acteurs jeunes on donne des rôles et des scénarios dont on pense qu'ils sont de leur âge. Ici, une fois les silhouettes parentales escamotées, quatre adultes de dix-huit ans (un peu plus ou un peu moins) gèrent leur vie et leur fortune, se font du mal, se vengent, se perdent, se retrouvent, experts en sentiments.

A tout drame son témoin, à toute famille bien née sa nourrice, sa femme à tout faire. Finies, les vieilles bonnes ronchons et tendres qui lèvent les yeux au ciel *pour communiquer avec Monsieur* et Madame quand ils ne sont plus là. Les poings sur les hanches, ménagère, cuisinière, harangère et chaperon, esclave et maîtresse, Hélène a trente ans.

Trente ans comme Guillaume, le frère aîné, le bourreau de l'amour. Pendant ce temps-là, le vieux valet Joseph marmonne ses imprécations bibliques, seul rescapé d'un cinéma préhistorique où les amants ont plus de vingt ans pour toujours à l'ombre de *domestiques* plus tassés, moins impatients qu'Hélène.

1930, un désert de Haute-Provence, *une austérité*, des pierres et une terre nues. A la transposition des paysages se marie l'élégance elliptique du récit cinématographique. Le sauvage Roch-Heathcliff, l'enfant recueilli, est détruit par Guillaume-Hindley Earnshaw, qu'il détruira à son tour, une fois Catherine, son amour, mariée au très chic Olivier Lindon-Edgar Linton, dont la sœur aimante, la charmante Isabelle, *proie idéale, optera pour la sauvagerie*. Les passions entrent en scène sans crier gare, définitives. Le scénario a décapé la première partie du roman.

Fabienne Babe (Catherine), Lucas Belvaux (Roch), Olivier Torres (Olivier) et Alice de Poncheville (Isabelle), acteurs gracieux, sont sérieusement tenus. Sandra Montaigu (Hélène) observe et participe, en toute liberté, avec une sorte d'intelligence critique. Ces comédiens, à l'exception peut-être d'Alice de Poncheville, plus mystérieuse, sont très peu « rivettiens ». Ce n'est pas la moindre surprise de *Hurlevent*, film trop subtil pour chercher à convaincre.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.



Paul Klee

LA MUSIQUE INOUIE



« Concert sur la branche »
1921

Il jouait du violon, il a dessiné des pianistes, mais l'exposition du Centre Georges-Pompidou nous invite à chercher ailleurs les rapports entretenus par Paul Klee avec la musique.

LA musique pour Paul Klee était plus qu'un violon d'Ingres. Elevé par des parents musiciens, *fréquentant de bonne heure* les concerts et l'Opéra de Berne, il prend, dès l'âge de sept ans, ses premières leçons de violon et, quatre ans *plus tard*, en *1890*, vient renforcer l'effectif de l'orchestre municipal. Lorsqu'il part pour Munich étudier la peinture, à dix-neuf ans, il hésite encore sur sa vocation : *« La musique est pour moi comme une bien-aimée ensorcelée »*, note-t-il dans son journal. En 1901, il confie à ce même journal : *« Il n'y a guère qu'en musique que je n'aie jamais connu d'hésitation. »* Entre-temps, il est entré à l'Académie des beaux-arts de Munich et a rencontré Lily Strumpf, une pianiste qui deviendra sa femme. *De retour à Berne, il* n'en reprend pas moins sa place dans l'orchestre, et le *Fremdenblatt* lui offrira l'occasion de s'essayer à la critique musicale...

Cet itinéraire singulier n'a au fond rien d'étonnant pour un peintre *dont le talent commencera* seulement à être reconnu en 1910 ; en attendant, sa formation musicale et ses dons littéraires lui permettent seulement de s'exprimer de façon moins confidentielle. Qu'il ait continué régulièrement par la suite à faire de la musique de chambre, à aller à l'Opéra et au concert, est une chose toute naturelle. En revanche, les allusions à la musique, au chant ou à la danse, dans les titres de certaines de ses œuvres, ne sont pas aussi clairement liées qu'on serait tenté de le croire à l'étendue *de sa culture en ce domaine. On* peut observer la même tendance chez beaucoup de ses contemporains non figuratifs, soucieux de compenser l'absence de sujet par des références à un art plus « abstrait », pensaient-ils, et doté d'une syntaxe mieux définie. A la différence de beaucoup de peintres, Klee connaissait la musique assez en profondeur pour se méfier des correspondances extérieures qu'on se plaît à relever entre ces deux arts, et, ce qui devrait frapper, c'est plutôt la parcimonie et l'ambiguïté des *références* directes qu'il y fait.

Marcel Franciscono, qui défend très vigoureusement ce point de vue dans un texte *reproduit* en bonne *place dans le catalogue de l'exposition*, explique que la musique n'était pour Klee qu'un médium privilégié entre la nature et la peinture, un révélateur et non une source d'inspiration. Sans souscrire complètement à cette analyse, Ole Henrik Moe, le concepteur de cette exposition, n'a pas tenté de s'y opposer, mais, en jouant sur cette mise en garde, d'amener la réflexion *à un niveau supérieur.*

Rassuré par la présence, en vitrine, du violon de Klee, on ne soupçonnera pas, dès l'abord, où l'on veut nous mener, car les dessins — à la limite parfois de la caricature — du *Pianiste en détresse*, de l'*Instrument pour la musique nouvelle*, de la *Chanteuse au piano*, la série des « ex-musiciens », pourraient presque évoquer Hoffnung. *Viennent ensuite* divers « dessins-partitions » où l'on croit retrouver comme la trace d'une portée avec des notes devenues arbres ou lettres colorées. *Pourtant déjà, dans la* progression des couleurs juxtaposées, on peut commencer à entendre une musique plus indirectement liée au graphisme, celle des mélodies de timbres que l'école de Vienne inventait à la même époque.

Avec les *Polyphonies* (superpositions de formes par le jeu des lignes et des couleurs) accrochées au cœur de l'exposition, l'ambiguïté, si *chère à Paul Klee, atteint un degré* de plus et, pour le spectateur musicien, se révèle plus fructueuse, car c'est seulement par l'imagination qu'on peut tisser un lien entre ce qu'on voit et ce qu'on pourrait entendre. Un dessin intitulé *Œil et oreille* semble donner une clef pour la lecture : d'un côté des lignes et des points géométriques, de l'autre une masse protéiforme vibrante, insaisissable.

En poursuivant la visite, on s'arrêtera sur la *Fugue en rouge*, où diverses formes — cercles, rectangles, triangles, losanges, disposées en séries superposées — vont en s'amenuisant et se dégradant de gauche à droite — ce qui n'a guère à voir, concrètement, avec les règles musicales de la fugue, — mais c'est pour constater bientôt que des tableaux voisins, qui pourraient aussi bien porter le même titre, ont été baptisés *Croissance* ou *Plantes en agonie*... A partir de là, on peut sans arrière-pensée trouver plus de rythme musical dans les *Sapins sur rocher* que dans la toile intitulée *Rythme*, plus explicite *a priori*. Et l'on ne cherchera plus à comprendre pourquoi c'est un *Musicien* que Klee veut nous montrer là où l'on pourrait aussi bien imaginer les traits d'un peintre ou d'un clown ; on ne s'étonnera plus que *Dans la loge d'opéra* n'évoque rien de ce qu'on pourrait attendre. Tout est ici affaire de subjectivité, et, rétrospectivement, on a l'impression d'avoir été naïf : la musique, sans doute, est présente, mais lorsque l'auteur l'avoue dans son titre, c'est comme pour s'en débarrasser.

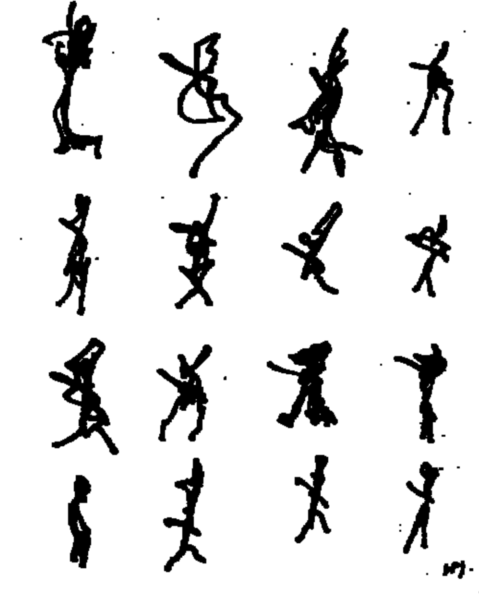
Les compositeurs ne s'y sont pas trompés, et les œuvres de Klee qui les ont inspirés n'étaient pas celles qu'on pourrait croire, mais celles qui proposaient une organisation de l'abstrait, suggérant une musique inouïe, impossible à réaliser littéralement avec des sons, mais dont il est tentant de s'approcher. Paul Klee, qui déjà n'appréciait guère la musique de ses contemporains, *aurait été surpris d'entendre ce que* ses dessins ont suggéré, mais il est permis de penser que Mozart, dont il comprenait si bien la musique, aurait peut-être hésité à accrocher le *Don Giovanni bavarois* au-dessus de son clavecin.

GÉRARD CONDÉ.

★ *Paul Klee et la musique*, Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 1er janvier 1986.

Michaux

LA VIE GRAPHIQUE



Encre
1950

Qu'il écrive, dessine ou peigne, il n'a cessé d'arpenter la même aventure. Hiéroglyphes imaginaires, portraits insensés, « Mouvements » à l'encre de Chine, feux follets d'aquarelle, allons rêver d'Henri Michaux.

« Lecteur, tu tiens donc ici, comme il arrive souvent, un livre que n'a pas fait l'auteur, quoiqu'un monde y ait participé. Et qu'importe ?

» Signes, symboles, élans, chutes, départs, rapports, discordances, tout y est à rebondir, pour chercher, pour plus loin, pour autre chose.

» Entre eux sans s'y fixer, l'auteur poussa sa vie.

» Tu pourrais essayer peut-être toi aussi ? »

QUE l'on change quelques mots à cette invitation sur laquelle s'achève la postface de *Plume*, et ce texte devient la description et le mode d'emploi de l'œuvre graphique d'Henri Michaux. Qu'il écrive, dessine ou peigne, Michaux ne cesse pas de fouiller le même monde : *« Peindre, composer, écrire : me parcourir. Là est l'aventure d'être en vie. »*

Dessins et peintures sont témoins de cette aventure ; traces d'une traque du songe, de ses métamorphoses fugaces et patentes, immédiates et caduques, de quelque époque qu'ils soient, ils ne la *« racontent »* pas.

Michaux distribuait à ses amis des alphabets de son invention à son arrivée à Paris, alphabets que, plus tard, il détruisit. Il en reste de rares : ce sont les idéogrammes, les hiéroglyphes d'une écriture imaginaire. C'est avec *cette écriture seconde qu'il* aborde le dessin, la peinture. Autodidacte, il n'a que faire des critères, des références ou des recettes d'atelier ; ni les plâtres sur sellette ni les pommes de nature morte ne sont ses modèles.

Les dessins de Michaux sont des silhouettes recroquevillées, tendues ou crispées, des figures borgnes ou angoissées, des cyclopes, des rictus débonnaires ou terribles. Tous les moyens *sont bons pour, à la fin* des années 40, tirer ces portraits (mot dérisoire) : la plume et l'encre, l'aquarelle, le crayon, le frottage.

En 1950, il retrouve pour un temps l'encre de Chine seule. Pour des dessins de même format, leurs titres, « Mouvements », ne changent pas. Ce sont des idéogrammes désarticulés, et crispés, dardés comme les pointes de fils de fer barbelés. Ces pages et leurs *rythmes s'organisent comme* ceux d'un recueil.

L'œuvre graphique de *Michaux n'est pas ponctuée de* ruptures, ni ne mue de période comme ci en période comme ça. Elle est obstinée, et ne cesse pas d'être plus intense. Minutieux dessins de Michaux, à la fin des années 50. Ils sont les cartes méticuleuses de *« l'espace du dedans »*. Leurs traits, courbes et hachures, vibrent comme les diagrammes d'une nervosité exacerbée. Equivalents graphiques de ce vers : *« Infini incessamment qui tressaille. »*

Les dessins sans titre sont les graffitis de l'inexprimable. Ce sont des feux follets d'encre, d'aquarelle et de gouache, des vues de l'esprit, comme l'on dit de l'inconcevable.

Inutile et vain de chercher à raccrocher (ou rapprocher seulement) cette œuvre à l'une ou l'autre des écoles de ce siècle dont la peinture se fit ou se défit. Pas d'isme qui convienne...

« Si donc j'aimais les ismes et devenir capitaine de quelques individus, je lancerais bien une école de peinture le « fantomisme » (ou le « psychologisme »)... *Mais il ne vaut mieux peut-être pas claironner ce fantomisme... »*

Les *ismes* sont caducs. Michaux ne l'est pas.

« Œil, éternité », ces mots qu'il écrivit dans *la Vie dans les plis* le désignent.

PASCAL BONAFOUX.

★ Henri Michaux, galerie Baudouin-Lebon, 34, rue des Archives, 75004 Paris, jusqu'au 9 novembre 1985.

★ Galerie Daniel Templon, impasse Beaubourg.

هكذا من الأصل

Cartier Bresson

« PHOTOPORTRAITS »

SANS GUILLEMETS



Pierre Colle

Ses portraits ne sont plus enluminés comme des chefs-d'œuvre dans leur filet noir. Le nouvel album de Cartier-Bresson nous présente, sans manières, une galerie d'hommes et de femmes illustres du vingtième siècle, mêlés à leurs frères et sœurs anonymes, rencontres des hasards décisifs du photographe.

HENRI CARTIER-BRESSON a fait stipuler dans son contrat avec les éditions Gallimard qu'il n'était tenu à donner aucune interview pour le lancement de son nouvel album, *Photoportraits*, préfacé (de façon épatante) par André Pieyre de Mandiargues. Il faut toujours ruser si l'on veut lui voler quelques paroles. *Venez à la maison*, dit-il, *ce sera l'occasion de se revoir, je vous ferai une tête, et si vous voulez je vous tirerai le portrait – une photo d'identité, – on bavardera, et vous écrirez ensuite ce que vous voulez, mais je ne veux pas de guillemets, vous n'aurez qu'à inventer.* Soit, nous aurons la petite astuce de ne pas mettre de guillemets aux propos d'Henri Cartier-Bresson. De toute façon, les propos rapportés apparaissent dans ce journal en caractère italique. Ce qui lui fera dire la prochaine fois : pas de guillemets, et pas d'italique. Mais que le lecteur se rassure : tout ce qui sera retranscrit ne relève pas d'une invention.

Faire une tête, tirer le portrait, photo d'identité : on voit bien, à travers ces termes expressément désuets, quelle humilité Henri Cartier-Bresson assigne à son activité de portraitiste. Les *283 clins d'œil* de son nouveau livre, comme il l'a indiqué dans sa dédicace, sont en effet des portraits simplement autant que rigoureusement cadrés, qui font ressortir l'identité de telle ou telle tête connue ou anonyme dans de belles lumières (extraordinaire géométrie luminescente du portrait de Robert Oppenheimer). Cartier-Bresson dira sans doute que la belle lumière est la moindre des choses d'une photo, la moindre des politesses. Mais il ne l'a pas dit. Son livre est si parfaitement imprimé en héliogravure sur papier si épais, mat et velouté, que les moindres nuances, les noirs denses et les transparences les plus fugitives sont restitués. Le point très piqué sur l'œil peut voisiner avec des zones délibérément plus vagues et restreintes, noyant les informations secondaires dans des gris sensuels.

Mais il y a peu de ces coïncidences foudroyantes qui ont fait la veine et le système Cartier-Bresson, enfant du surréalisme né à la photo dans les années 30. D'ailleurs, il n'y a guère qu'une vingtaine de portraits (Ezra Pound, Samuel Beckett, Truman Capote, François Mauriac, Francis Bacon, Pierre Bonnard, William Faulkner, les Joliot-Curie, Alfred Stieglitz, Colette, Sartre et quelques inconnus...) sur près de trois cents, qui redoublent ceux choisis par Robert Delpire pour la monographie monumentale de Cartier-Bresson, parue en 1979, et qui scelle, quoi qu'il en dise, l'œuvre du grand photographe. Ce nouveau livre, uniquement de portraits, est en quelque sorte à côté de l'œuvre, comme un appendice de l'œuvre. Cartier-Bresson a dénié la finition d'une œuvre, qui serait pour lui comme une mort : *c'est la vie qui m'intéresse, et donc toujours la prochaine photo.*

Pourtant, il se joue, dans ce recueil de portraits, à l'égard de ses exégètes, de décalages infimes, subtilement significatifs, entre le portrait-œuvre et le portrait qui ne relève pas tout à fait de l'œuvre. Il s'est amusé à sortir de l'œuvre définie une fois pour toutes – maintenant répertoriée et cataloguée – le portrait d'à côté, le portrait qu'il n'avait pas d'abord choisi, restituant au personnage sa *simple* identité, son regard.

Prenons l'exemple de la photo de Saül Steinberg, en avouant que c'est Cartier-Bresson lui-même qui nous a mis la puce à l'oreille : dans la version initiale, il ne regarde pas l'objectif, on ne sait d'ailleurs pas trop bien sur quoi le point est fait, mais c'est un chat au dos un peu rond qui semble « faire » la photo en association avec des lunettes noires défaites et le mouvement bizarroïde d'une godasse sans lacet. Dans la photo qui a tout juste *suivi* ou précédé et que Cartier-Bresson nous livre maintenant, le chat a déguerpi, ou il n'a pas encore perturbé le champ, mais le regard se redresse.

Il faut bien reconnaître que les meilleures photos, à quelques exceptions près, se trouvaient déjà dans le livre précédent : les Joliot-Curie (*Je sonne à la porte, je les vois, je ne les ai pas salués, j'ai « tiré », cette vision m'a causé un tel choc. Je ne les ai salués qu'après avoir pris la photo*) ; Ezra Pound (*Je suis resté une heure et demie agenouillé devant lui, sans parler, j'ai peut-être appuyé dix fois, il frottait ses mains, clignait des yeux, nous n'avions pas le moindre embarras*) ; ou Bonnard (*Je suis revenu dix jours auprès de lui. Il me demandait : pourquoi avez-vous « appuyé » à ce moment-là ? Je lui répondais : je ne sais pas*).

Une bonne surprise : une nouvelle « grande photo », celle de Pierre Colle. Elle figurait déjà dans l'exposition d'Agathe Gaillard, en novembre 1983, qui a été un peu à l'origine du livre : une multitude de photos de formats moyens, très simplement encadrées, fourmillaient sur les murs. Aucun tirage de collection n'a été vendu, bien qu'une fiche indiquât qu'ils seraient de format supérieur à ceux exposés : pour les acheteurs, la « griffe » Cartier-Bresson n'y était pas.

Elle signait pourtant ce portrait de Pierre Colle, qui rappelle, pas seulement par la présence des chaussures, l'extraordinaire photo des bras croisés sur la poitrine prise à Mexico en 1938 ; elle la rappelle aussi par la convulsion, la tension d'une pose *extravagante* mais pleine de vérité, suspendue au vol. Dans cette photo, prise une dizaine d'années plus tard, on voit un jeune homme, la tête à l'envers, sur un lit de camp de petite fortune, trois chaussures vernies identiques au premier plan. (*J'allais chez Max Jacob, rue Nollet, avec deux copains de lycée et mon Vest-Pocket. J'y rencontre un garçon originaire de Quimper, rue Jacob, qui voulait devenir marchand de tableaux. Il était plus âgé que moi, il habitait rue Duras, et comme moi je me levais déjà de bonne heure, je l'ai réveillé. Il se trouve qu'il y avait là trois chaussures, je n'ai rien fait. Tout ça c'est le hasard. Je ne crois qu'au hasard.*)

La dernière photo de l'album montre la paume de Gandhi, de dos. Le 29 janvier 1948, durant son voyage en Inde, Cartier-Bresson obtient un rendez-vous avec le mahâtma : il lui montre le livre qui a été édité en Amérique, deux ans plus tôt, à l'occasion de sa première exposition au Musée d'art moderne de New-York. (*Il a regardé lentement toutes les pages, sans feuilleter, et puis, tout à coup, il m'a demandé : « Quel est le sens de cette » photo ? » C'était une photo de Claudel prise sur une place d'église où passait un corbillard. J'ai expliqué à Gandhi que Claudel était un poète catholique qui parlait des destinées de l'homme. Gandhi m'a dit alors : « Death, death, death », et il a reposé le livre. Je suis reparti en vélo, et, le lendemain, il a été tué. C'est pour ça que je n'ai mis que la main. Une main en dit autant qu'un visage.*)

Une page à la fin de l'album indique que toutes ces photos ont été prises avec un objectif de 50 millimètres : *C'est ma vie, une certaine distance avec les gens. Le grand angle gueule, et le 90 millimètres me rappelle ces cornets acoustiques qu'utilisaient autrefois les vieilles dames. Aucune photo n'est recadrée : c'est ma joie que le gibier tombe juste. Ma définition du portrait, auparavant, était une sorte de connivence. Une personne est d'accord pour se faire tirer le portrait et se demande : qu'est-ce qu'il va bien pouvoir me prendre ? Tout être humain est intéressant, il suffit de gratter. On a une idée préconçue des gens et, en même temps, quand on découvre un visage, on réagit. La première impression est en partie juste ; ensuite, il faut réajuster. Si on connaît trop la personne, on ne peut faire sa synthèse. C'est la fraîcheur d'impression qui l'emporte.*

Je ne me suis jamais dit, en coupe réglée : je vais faire des portraits. Mais, depuis l'âge de quinze ans, je vis dans la préoccupation de la peinture, et j'ai connu beaucoup d'écrivains. Le magazine Vogue *m'a aussi passé des commandes. J'ai demandé le temps de lire, de me nourrir de l'œuvre avant la rencontre. Ensuite, il faut être couleur de muraille, et c'est le Zen et le tir à l'arc, pour devenir la plaque sensible, on ne doit pas faire exister son moi. Je suis reporter en même temps dans le portrait : le Leica est mon carnet de croquis. Une bêtise est vite faite : on touche les cornes de l'escargot, il rentre dans sa coquille. Pour le modèle, on n'est qu'un œil de cyclope, il ne vous voit pas derrière l'appareil, alors il faut lui parler. Mais je n'ai jamais dit aux gens : « Voulez-vous vous mettre là, ou me refaire ce sourire ». J'arrive avec un film vierge et je ne rembobine pas, je ne recharge jamais l'appareil, ça casse l'ambiance, je déteste mitrailler.*

J'ai de la curiosité pour les êtres, mais je ne porte pas de jugement de valeur sur les gens que j'ai photographiés, et je ne les glorifie pas, je ne tire aucune conclusion. On ne peut pas dire « celui-là est un salaud », ou « celui-là a l'air gentil ». Je n'aime pas le cynisme de certains portraitistes, ça leur retombe dessus comme des crachats lancés à la verticale. On ne peut pas non plus faire le portrait d'une belle gueule, ce ne serait rien de plus que la peau des fesses d'un bébé. Michaux disait quelque chose comme : la poitrine des Balinaises c'est très beau, mais ça parle moins qu'un regard. On peut tout maquiller, sauf la couleur d'un œil. Mon portrait de Doisneau n'est sans doute qu'un « snap-shot » sans plastique, mais c'est l'humanité qui m'intéresse, c'est la pulpe.

Il y a une belle lumière dans l'appartement de Cartier-Bresson, dont les fenêtres donnent sur le jardin des Tuileries. Kertesz est mort la veille. Cartier-Bresson, qui est président de l'association des Amis d'André Kertesz, joint à New-York Marc Riboud pour veiller à ce que son appartement ne soit pas dévalisé. Il raconte à ce propos que, le jour où un magazine lui a demandé une série de portraits, en prévision de nécrologies, il a refusé en disant : ce n'est pas un photographe qu'il vous faut, c'est une tireuse de cartes ! Le carnet de croquis avec ses pinces de métal est resté blanc. Aucune nouvelle tête ne s'est « faite » : trop de peine, trop de nervosité. Et puis on ne peut pas à la fois dessiner (*Le dessin est la méditation alors que la photo – on ne devrait pas prononcer le mot – c'est plutôt l'éjaculation, la vivacité, l'interrogation question-réponse*) et bavarder. Cartier-Bresson dit toujours qu'il a abandonné la photo pour le dessin. Pourtant il va chercher, avec une excitation non dissimulée, dans le fouillis de son bureau, sa dernière planche de contacts, et il la met sous l'œil du visiteur en glissant entre eux une grosse loupe à l'endroit du minuscule rectangle cerné de rouge. Cartier-Bresson était chez une amie. Son fils, un tout petit garçon s'était fait une couronne de papier en découpant en lanières le journal *le Monde*. Cartier-Bresson n'a pas pu résister. Et il a eu raison. La photo est bonne.

H. G.

★ *Photoportraits*, d'Henri Cartier-Bresson. Aux Editions Gallimard. Sortie le 14 octobre. Prix de souscription jusqu'au 24 octobre : 350 F. Ensuite 400 F.



Sélection

CINÉMA

Les Journées de Carthage à la Cinémathèque

Créé en 1966 par *Tahar Cheriaa, animateur du* mouvement ciné-club et historien du cinéma africain et arabe, les Journées cinématographiques de Carthage *couronnent la première année la Noire* de Sembène Ousmane (Sénégal), et transforment d'emblée une manifestation méditerranéenne en un *festival purement africain les années suivantes.* Seront couronnés plus tard des films aussi importants que *Sambizanga* (France-Congo) et *les Dupes* (Syrie), *ex aequo* en 1972, *Kafr Kassem* (Liban-Syrie) et *les Bicots nègres nos voisins* (France-Mauritanie), *ex aequo* en 1974, *le Vent (Sénégal), en 1982, les Rêves de la ville* (Syrie), en 1984. Malgré la mise à l'écart de Tahar Cheriaa en 1973, le Festival reste fidèle à sa ligne arabe et panafricaine. — L. M.

ET AUSSI : *On ne meurt que deux fois,* de Jacques Deray (pour Michel Serrault). *Elle a passé tant d'heures sous les sunlights,* de Philippe Garrel (le film à l'état brut). *Raspoutine, l'agonie,* d'Elem Klimov (le Diable, probablement). *La Chair et le Sang,* de Paul Verhoeven (western moyenâgeux). *L'Eveillé du pont de l'Alma,* de Raul Ruiz (le merveilleux professeur Lonsdale).

MUSIQUE

Madrid en Ile-de-France

Activité de décentralisation exemplaire, le Festival de l'Ile-de-France, consacré cette année à *« Madrid et la musique espagnole », offre* cet automne soixante-trois concerts dans cinquante lieux différents, avec treize ensembles et solistes *de premier ordre* : l'Ensemble Hesperion XX de Jordi Savall, le Quintette Kuijken, l'Orchestre de l'Ile-de-France, Francis Chapelet, le Groupe vocal de France, l'Ensemble Clément-Janequin, etc. Quarante compositeurs espagnols, du Moyen Age à nos jours, sont au programme de ces concerts d'un exceptionnel intérêt, qui s'étendront jusqu'au 15 décembre. Ces prochains jours : l'Orchestre de l'Ile-de-France, dirigé par J. Mercier, avec I. Garcisanz, F. Lodéon et T. Adamopoulos (Pleyel, le 9 ; Yerres, le 11 ; Elancourt, le 12 ; Aulnay-sous-Bois, le 13), le Barry Hayward Consort (Margency, le 11 ; musée Carnavalet, le 13), l'Ensemble vocal Piquemal (Guyancourt, le 11 ; Sucy-en-Brie, le 15), l'Ensemble instrumental Stajic (Larchant, le 12). Renseignements : 15, avenue Montaigne, Paris ; tél. : 723-40-84. — J. L.

ET AUSSI : *Lohengrin* (Strasbourg, les 11, 13, 15, 17 et 19) ; Beethoven, Sibelius et Tchaïkovski, par le NOP, dir. M. Janowski, avec Jorge Bolet (Radio-France, le 12) ; *Anna Bolena,* de Donizetti, avec K. Ricciarelli (Nice, les 13, 15, 17 et 19) ; Gabrieli, Scheidt, Schütz, par les Sacqueboutiers de Toulouse et l'Ensemble Janequin (Saint-Germain-des-Prés, le 14) ; Hommage à Jacques Leguerney (Champs-Elysées, le 14) ; *la Traviata,* mise en scène A. Bourseiller (Nancy, les 15, 18, 20 et 23) ; *la Vie parisienne,* avec G. Bacquier et J. Rhodes (Théâtre de Paris, à partir du 16).

THÉÂTRE

Faulkner au Jardin d'hiver

A partir de deux romans de Faulkner, Laurence Mayor a construit, sous le titre *Je songe au vieux soleil,* un spectacle autour d'un personnage, Quentin Compson, suicidaire, obsédé par l'inceste, et de sa rencontre avec une femme de soixante ans, dont la vie a été détruite... L'écriture de Faulkner est aussi foisonnante et désordonnée que la conscience. Les sensations s'entremêlent, le texte est soutenu par une ferveur brûlante. Le porter à la scène est hasardeux. Mais le spectacle, créé au *Festival d'Avignon et repris au Théâtre Ouvert,* est remarquable grâce aux comédiens, dirigés par Alain Françon, dans un très beau décor de Nicolas *Sire. André Marcon et Laurence Mayor raniment* le rythme de la parole, son frémissement, et donnent de leur personnage une image frappante.

En alternance, comme à Avignon, Dominique Valadié, également dirigée par Alain Françon, joue l'hystérie d'un être étrange : cet hermaphrodite dont les Mémoires ont été retrouvés par Michel Foucault : Herculine Barbin. — C. G.

ET AUSSI : *König Lear,* à Chaillot, pour le Festival d'automne (jusqu'au 12, en allemand) (dans la lande de Grüber, Bernhard Minetti) ; *Norodom Sihanouk,* au Théâtre du Soleil (la vérité théâtrale de l'histoire) ; *la Femme du boulanger,* à Mogador (la Provence de Pagnol, la tendresse de Savary, la folie de Galabru) ; *Automne,* à la Bastille (souvenirs obliques de Jean-Marie Patte) ; *l'Illusion,* à l'Odéon, Théâtre de l'Europe (Corneille ensorcelé par Strehler, avec Gérard Desarthe) ; *la Veillée,* à Nanterre, Théâtre des Amandiers (Jérôme Deschamps joue à la culture).

JAZZ

Elvin Jones au New Morning

Elvin Jones est un des plus grands batteurs de jazz. Ce que l'on a retenu de lui, forcément, c'est son inoubliable participation au grand quintette de John Coltrane, avec McCoy Tyner au piano et Jimmy Garrison à la basse. C'est à la fois inévitable et injuste. Car cela revient à faire peu de cas d'une carrière qui s'est déployée aux côtés des plus grands musiciens du temps, jusqu'à la création de ses propres groupes. Dans les quintettes d'Elvin Jones, se sont signalés bon nombre d'excellents saxophonistes, comme Pat Labarbera et Sonny Fortune, titulaires des postes actuels. Il y a chez Elvin Jones une splendeur si brutale, un *affolement si génial des principes du rythme,* que la proximité du club rend son spectacle encore plus bouleversant. A découvrir, donc, au *New Morning, les 13 et 14 octobre.* Spécialement recommandé aux enfants et aux intoxiqués des « boîtes à rythme ». — F. M.

DANSE

Le Morris Group à l'American Center

Ce chorégraphe de trente ans, qui vit à Seattle, se situe dans la lignée Graham, Taylor, Lubovitch. Il utilise un rapport danse-musique traditionnel, mais il sait faire bouger ses danseurs de la façon la plus énergique. Ses rythmes sont implacables, sa définition du temps et de l'espace très acérée. — M. M.

ET AUSSI : Danses de l'Inde au Théâtre du Rond-Point : Bahrata Natyam (9 et 11 octobre), Kathak (12 et 13), Manipuri (15 au 19), solos de Lari Leong au Centre Mandapa (12 octobre, 20 h 30).

EXPOSITIONS

Reynolds au Grand Palais

Sir Joshua Reynolds, peintre de la haute société anglaise du dix-huitième siècle, en *soixante-huit tableaux momentanément extraits de* grandes demeures, de collections royales ou nationales, de Grande-Bretagne et d'ailleurs. Des portraits *avant tout, mais aussi des autoportraits qui* devraient contribuer à le mieux connaître de ce *côté ci de la Manche, où il n'avait encore jamais été présenté.* — G. B.

ET AUSSI : La FIAC, la Foire de l'art contemporain, son côté culturel et son côté commercial, au Grand Palais.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (277-12-33).

MATTA. *Grande galerie.* MNAM. Jusqu'au 16 décembre.

KLEE ET LA MUSIQUE. Grande galerie. Jusqu'au 1er janvier.

JEAN-MICHEL ALBEROLA ; RAYMOND MASON ; GULAM MOHAMMED SHEIKH ; VISWANADHAN. Galeries contemporaines. Jusqu'au 11 novembre.

LEÇON D'ANATOMIE. Salle d'art graphique. Jusqu'au 1er décembre.

LISIBLE/ILLISIBLE. Approche historique de la typographie. — L'IMAGE DES MOTS. Jusqu'au 4 novembre. CCI.

VOYAGE EN ALPHABET. Bibliothèque des enfants. Jusqu'au 11 novembre.

Musées

INAUGURATION DU MUSÉE PICASSO : Dessins cubistes. Musée Picasso, 5, rue de Thorigny (271-25-21). Sauf mardi de 10 h à 17 h 15. Entrée : 16 F ; Dim. : 8 F.

FIAC 85. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (225-99-03). De 12 h à 20 h ; Sam. et dim., de 10 h à 20 h ; Jeu., de 12 h à 23 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 13 octobre.

SIR JOSHUA REYNOLDS, 1723-1792. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F ; sam. : 13 F (gratuite le 4 novembre). Jusqu'au 16 décembre.

LA GLOIRE DE VICTOR HUGO. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (voir ci-dessus). Entrée gratuite le 31 octobre. Jusqu'au 6 janvier.

SOLEIL D'ENCRE. Manuscrits et dessins de Victor Hugo. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 5 janvier.

LE BRUN A VERSAILLES. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 16 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 6 janvier.

VERA SZEKELY. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; Mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 5 janvier.

TONY CRAGG — MARTIN DISLER — *JEAN-MICHEL GAUTREAU. Loin de* L.A. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 1er décembre.

PARANT & *Co. Cent mille et une* boules. Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 octobre.

WILLY RONIS PAR WILLY RONIS. Jusqu'au 10 novembre. — METROPOLIS. Photographies d'un tournage. Jusqu'au 18 novembre. — BIENNALE DE LA JEUNE PHOTOGRAPHIE EN FRANCE : Moins trente, 1985 ; Prix Niepce. EUGÈNE ATGET. Jusqu'au *14 octobre. Musée d'art et d'essai, palais de* Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F ; dim. : 6 F.

LE PASSÉ COMPOSÉ. Les 6x13 de J.H. Lartigue. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (296-10-34). T.l.j. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 26 janvier.

FIBRES ART 85. *Jusqu'au 12 novembre* — LIFE 1946-1955. Photographies. Jusqu'au 6 novembre. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf *lun. et mardi, de 12 h à 18 h* ; dim. de 11 h à 17 h.

SALVADOR DALI. Deux caducées et trois cents œuvres originales. Musée de *l'Assistance publique, 47, quai de la Tournelle* (633-01-43). Sauf lundi et mardi, de 10 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 31 octobre.

CUECO. Trois ans de peintures 1983-1985. Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (236-40-99). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 13 octobre.

MAREVNA ET LES MONTPARNOS. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 3 novembre.

HISTOIRES D'AFFICHES. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 4 novembre.

REPORTAGE PAS MORT ! Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Jusqu'au 19 octobre.

LES GRANDS BOULEVARDS. Jusqu'au 20 octobre — CLAUDE-NICOLAS LEDOUX (photographies). Jusqu'au 15 novembre. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40.

SACHA GUITRY ET SES AMIS, 1885-1985. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-95-00). Tous les jours, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 27 octobre.

VERSAILLES AUX ARCHIVES NATIONALES. Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois (277-11-30). Sauf mardi, de 14 h à 17 h. *Jusqu'en février.*

ART ET INDUSTRIE 1985. Musée des monuments français, palais de Chaillot (727-35-74). Sauf mardi, de 10 h à 19 h. *Du 10 octobre au 10 novembre.*

L'ÉCOLE NATIONALE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER, 1885-1985. Musée de la Marine, palais de Chaillot *(553-31-70).* Sauf *mardi, de 10 h à 18 h.* Jusqu'au 30 novembre.

ART ET CIVILISATIONS DES CHASSEURS DE LA PRÉHISTOIRE. *Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-*70-60). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 6 janvier.

L'ÉVENTAIL, miroir de la Belle Epoque. Jusqu'au 27 octobre. — ÉVENTAILS CONTEMPORAINS. Jusqu'au 30 octobre. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 12 F.

DE L'IMAGE A L'OBJET. Musée instrumental du Conservatoire national supérieur de musique, 14, rue de Madrid (293-15-20). Mer., jeu., ven. et sam., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 octobre.

Centres culturels

JEUNES CRÉATEURS EN DESIGN. Centre national des arts plastiques, 27, avenue de l'Opéra (261-56-16). Sauf sam. et dim., de 12 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 20 octobre.

LA TAPISSERIE EN FRANCE 1945-1985. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 11, quai Malaquais (260-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 31 octobre.

JEUNE SCULPTURE 85/2. Hommage à Ervin Patkai. Port d'Austerlitz (585-75-18). Accès par les berges du quai d'Austerlitz, face à la cour départ de la gare. Sauf le mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 13 octobre.

VERSAILLES A STOCKHOLM. Dessins du nationalmuseum, peintures, meubles et arts décoratifs. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; Sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 3 novembre.

PETER FISCHLI/DAVID WEISS. Centre *culturel suisse, 38, rue des Francs-*Bourgeois (271-44-50). Sauf lundi, de 14 h à 19 h ; merc. jusqu'à 20 h ; dim. de 14 h à 17 h. Jusqu'au 10 novembre.

ARTISTES DE LA CASA DE VELASQUEZ. Institut de France, salle Comtesse de Caen, 27, quai de Conti (326-22-47). T.l.j., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 12 octobre.

WILLIAM T. WILEY. Californie I. American Center, 261, boulevard Raspail (335-21-50). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; *sam., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 30 novembre.*

ARTISTES CANADIENNES : S. Alexander, S. Bouchard, T. Sasaki, S. Scott. Centre culturel canadien, 5, rue *de Constantine (551-35-73). Sauf lundi,* de 10 h à 19 h. Jusqu'au 24 novembre.

FRIEDHELM LACH. Dialogue de peintures et de sculptures. Services culturels *du Québec, 117, rue du Bac (222-*50-60). Jusqu'au 15 novembre.

L'HOMME ET LA MORT. Danses macabres : gravures et dessins de Dürer à *Dali. Centre culturel allemand,* 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20 h. Jusqu'au 8 novembre.

GUDRUN VON MALTZAN. Centre *culturel allemand, 31, rue de Condé (326-*09-21). Sauf sam. et dim., de 13 h à 20 h. Jusqu'au 31 octobre.

S.M. EISENSTEIN. Dessins d'un cinéaste. *Bibliothèque A. Malraux,* 78, boulevard Raspail (544-53-85). Sauf dim., lundi (et jeudi matin), de 10 h à 19 h ; sam., de 10 h à 17 h. Jusqu'au *15 novembre.*

ANTONIO EIRIZ. Tintas. Espace latino-américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (278-25-49). Sauf dim. et lundi, de 14 h à *19 h.* Jusqu'au 26 octobre.

UN REGARD SUR LA COLOMBIE. Jeunes peintres colombiens de Paris. Mairie, 78, rue Bonaparte. Sauf. dim., de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 31 octobre.

PEDRO VASQUEZ. Galerie Debret, 28, rue La Boétie (563-46-55). Jusqu'au 30 octobre.

FRANÇOIS KOLLAR : *La France travaille, regard sur les années 30. Photographies.* Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au *16 novembre.*

GEORGE APOSTU. Espace Acnav, 3, rue Amyot. Tous les jours, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 27 octobre.

Galeries

HELENE DELPRAT/ALAIN KIRILI. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (548-45-15). Jusqu'au 31 octobre.

30 ANS DE RENCONTRES, DE RECHERCHES, DE PARTIS PRIS. Les pionniers. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 26 octobre.

GEORGE SEGAL. Sculptures polychromes — NICOLA DE MARIA. Peintures. Galerie Maeght Lelong, 13, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 16 novembre.

ADO. Nippon soft wear. Est Forum Junku, 262, rue Saint-Honoré (260-89-12). Jusqu'au 26 octobre.

JOHN DE ANDREA. Sculptures. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 31 octobre.

FRANÇOIS ARNAL. Peintures 1952-1985. Galerie Erval, 16, rue de Seine (354-73-49). Jusqu'au 26 ocotbre.

ARRABAL, peintre. Galerie *J.-Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51).* Jusqu'au 26 octobre.

VINCENT BARRÉ. Sculptures. Galerie B. Jordan, 54, rue de Verneuil (296-37-47). Jusqu'au 26 octobre.

LAURENT BETREMIEUX. Papiers. Galerie G.-Lavrov, 42, rue Beaubourg (272-71-19). Jusqu'au 26 octobre.

JEAN-FRANÇOIS BORY. Galerie Donguy, 57, rue de la Roquette (700-10-94). Jusqu'au 29 octobre.

DE CHIRICO, néo-baroque. Art curial, 9, avenue Matignon (299-16-16). Jusqu'au 15 décembre.

CLAVE ET LE THÉÂTRE. Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-91-01). Jusqu'au 23 novembre.

CORDESSE. Peintures 1985. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-*69-57). Jusqu'au 31 octobre.*

JEAN DUBUFFET. Oriflammes. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'au 25 octobre.

FERRER. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (354-78-41). Jusqu'au 2 novembre.

ELIZABETH FRANZHEIM. L'œuvre des années 60. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 9 novembre.

GISÈLE FREUND. Itinéraires. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (374-38-00). Jusqu'au 2 novembre.

DIEGO GIACOMETTI. Galerie Eolia, 10, rue de Seine (326-36-54). Jusqu'au 31 octobre.

JACQUES HARTMANN. Peintures et dessins. Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (222-02-12). Jusqu'à fin novembre.

BARRIE HASTINGS. Peinture. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Du 11 octobre au 9 novembre.

IPOUSTÉGUY. Sculptures récentes. Galerie Claude-Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 26 octobre.

SHIRLEY JAFFE. Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (277-32-31). Jusqu'au 19 octobre.

ALLEN JONES. Galerie P. Trigano, 4 bis, *rue des Beaux-Arts (634-15-01).* Jusqu'à fin novembre.

JANNIS KOUNELLIS. Galerie L. et M.-Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes *(277-63-60). Jusqu'au 26 octobre.*

TETSUMI KUDO. Survivance de l'avant-garde. Galerie Brownstone et Cie, 17, rue Saint-Gilles (278-43-21). Jusqu'au *13 novembre.*

CLAUDE ET FRANÇOIS-XAVIER LALANNE. Œuvres récentes. Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-*14-10).* Jusqu'au 26 octobre.

BARBARA ET MICHAEL LEISGEN, Palimpseste. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 19 octobre.

LINDSTROM. Autour du roi Lear. Galerie Protée, 38, rue de Seine (325-21-95). Jusqu'au 20 octobre.

CATHERINE LOPES CURVAL. Galerie B. Rocourt, 12, rue La Boétie (265-93-65). Jusqu'au 26 octobre.

LUTZ. Sculptures récentes. Galerie du Dragon, 19, rue du Dragon (548-24-19). Jusqu'au 26 octobre.

ANDRÉ MASSON. Peintures, pastels, dessins 1924-1974. Galerie Lahumière, 88, boulevard de Courcelles (763-03-95). Jusqu'au 30 octobre.

MATTA. Pastels et crayons. La Pochade, 11, rue Guénégaud (354-89-03). Jusqu'au 30 novembre.

HENRI MICHAUX. Galerie B.-Lobon, 34, *rue des Archives* (272-09-10). Jusqu'au 9 novembre. — Encres 1959-1960. Galerie D. Templon, 1, impasse Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 26 octobre.

LOUIS NALLARD. Petite géomancie picturale. Galerie J.-Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). *Jusqu'au 26 octobre.*

GORDON ONSLOW-FORD. Peintures. Galerie Samy Kinge, 54, *rue de Verneuil* (261-19-07). Jusqu'au 26 octobre.

DANIEL PANDINI. Galerie F.-Palluel, 91, rue Quincampoix (271-84-15). Jusqu'au *18 octobre.*

JEAN-MARC PHILIPPE. Autopsie d'un masque. Art spatial. Sculptures en alliage à mémoires de formes. Galerie J.-*Fekman, 8, rue Popincourt (700-87-71).* Jusqu'au 26 octobre.

MICHEL POTAGE. De Vincent à Théo. L'Aire du Verseau, 119, rue Vieille-*du-Temple (804-86-40). Du 11 octobre au* 9 novembre.

ANDRÉ QUEFFURUS. Espace Kiron, 10, rue de La Vacquerie (373-53-00). Jusqu'au 7 novembre.

J.-M. QUENEAU. Grands formats. Galerie Jean-Peyrole, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 26 octobre.

PAOLO SANDANO. Galerie Krief-Raymond, 50 rue Mazarine (329-32-37). Jusqu'au 26 octobre.

MICHEL SAUER, Objets. Galerie P.-Casini, 13, rue Chapon (804-00-34). Jusqu'au 19 octobre.

TAKIS. Galerie Marion-Meyer, 15, rue *Guénégaud (633-04-38).* Jusqu'à fin octobre.

CATHERINE VIOLLET. Égyptes. Galerie C. Cheneau, 30, rue de Lisbonne (563-36-06). Jusqu'au 31 octobre.

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT. Donations récentes aux musées de Boulogne. Hôtel de ville, 26, avenue André-Morizet. *Sauf sam. après-midi et dim.,* de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Jusqu'au 7 novembre.

LA VARENNE. Charles Salunget, femmes récentes. Musée de Saint-Maur, 5, rue Saint-Hilaire (886-33-28). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h ; Dim., de 11 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 27 octobre.

MEUDON. Karl-Jean Longuet, 1904-1981. Rétrospectives. Musée, 11, rue des Pierres (534-75-19). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 3 novembre.

PONTOISE. Louis Peronne (1892-1965). Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 20 octobre.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Le chemin de Gauguin, genèse et rayonnement. Musée départemental du Prieuré, 2, rue Maurice-Denis (3-973-77-87).

En province

ARLES. Saura, peintures 1985. Abbaye de Montmajour (90-54-64-17). Jusqu'au 4 novembre.

BOURG-EN-BRESSE. Jean Messagier. Musée de Brou, 63, bd de Brou (74-22-22-31). Jusqu'au 17 novembre.

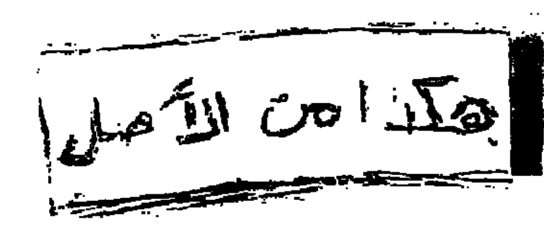
CALAIS. Victor Pasmore, 1950-1967. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 22 octobre.

LE HAVRE. Ensor, gravures fantastiques. Prieuré de Graville, rue Elisée-Reclus (35-47-14-01). Jusqu'au 3 novembre.

MONTPELLIER. Miro. Musée Fabre, rue Montpelliéret (72-93-76). Jusqu'au 20 octobre.

ORLÉANS. François Bouillon. Nocturnes — Pierre Baraglio. Fenêtres — Julio Gonzalez, 1876-1942. Sculptures et dessins. Centre d'art contemporain, carré Saint-Vincent (38) 62-45-68. Jusqu'au 3 novembre.

TOULOUSE. Les Jacobins, 1385-1985. Sixième centenaire de la dédicace de l'église. Réfectoire des Jacobins. Jusqu'au 27 octobre.



THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

INCIDENT : Bastille (357-42-14), 21 h (9).

LE TAMBOURIN DE SOIE : École du cirque (266-63-17), 21 h 30 (9).

JE SOUSSIGNÉ CARDIAQUE : Chaillot (727-81-10), 20 h 30 (10).

MAITRE PUNTILA ET SON VALET MATTI : Cartoucherie Épée de bois (808-39-74), 20 h.

FURIES : Villejuif, Romain-Rolland (726-15-02), 20 h 30 (10 au 19).

MES SOUVENIRS, JE SONGE AU VIEUX SOLEIL (alternance), JARDIN D'HIVER (255-74-40), 20 h 30 (11).

TOUSSAINT LOUVERTURE : Théâtre noir (346-91-33), 20 h 30 (12).

DU SANG SUR LE COU DU CHAT : Eden (356-64-37), 21 h (14).

LYSISTRATA : Théâtre du temps (355-10-88), 20 h 30 (14).

LE PAVILLON DES ENFANTS FOUS : Cité internationale, Resserre (589-38-69), 20 h 30 (15).

ON NE SAIT COMMENT : Mathurins, petite salle, (265-90-00), 20 h 30 (15).

LE GRAND MEAULNES : Palais des Glaces (607-49-93), 20 h 30 (15).

L'ÉCORNIFLEUR : Poche (548-92-97), 21 h (15).

MORTE SAISON : Théâtre d'Or (542-71-16), 20 h 30 (15).

HORS PARIS

STRASBOURG : Emilia Galotti, de Lessing, mise en scène de Jacques Lassalle, au TNS, (88) 35-63-60, jusqu'au 26 octobre.

AMIENS : Portrait d'un jeune homme, de Jacques Gabriel, par le Théâtre du Carquois, à la Maison de la culture, (22) 91-93-96, du 10 au 13.

CAEN : Agatha, de Marguerite Duras, en alternance avec Ella et Gust, d'Achternbusch, par la Comédie de Caen, (31) 86-55-52, du 10 octobre au 16 novembre.

BOULOGNE-SUR-MER : L'Obsédé, par le Théâtre de la Chandelle, au centre de développement culturel, (21) 30-28-01, du 10 au 13.

BESANÇON : Le Songe, de Strindberg par le Nouveau Théâtre, centre dramatique, (81) 88-55-11, au Théâtre du Casino, du 11 au 23.

ARLES : Folles mes amours, par la Carriera, au Relais culturel, (90) 93-16-19, du 15 au 18.

BOUXWILLER : Candide, d'après Voltaire, mise en scène de Pierre Diependaële, au Marché aux grains, (88) 70-94-08, du 15 au 18.

NANCY : Qui a peur de Virginia Woolf ? d'Albee, mise en scène de Daniel Romand, avec la Comédie de Lorraine (en coproduction avec le JTN), au Théâtre de l'Atelier, du 15 octobre au 9 novembre.

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.
☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), mer., ven., dim., mar. à 19 h 30 : La Vera Storia ; sam., à 19 h 30 : Iphigénie en Tauride.

SALLE FAVART (296-06-11), mer., ven., lun. à 19 h 30 : La Belle Hélène.

☞ COMÉDIE FRANÇAISE (296-10-20), mer., dim., à 14 h : Feydeau. Comédies en un acte ; mer., ven., dim. à 20 h 30 : Rue de la Folie-Courteline ; sam., lun., à 20 h 30 : L'Impresario de Smyrne ; jeud., mar., à 20 h 30 : Le Misanthrope.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre : mer., ven., sam. (dern.) à 19 h 30 : Le Roi Lear (en allemand) ; Théâtre Gémier : mer., lun., 20 h 30 ; dim. à 15 h : Je soussigné cardiaque.

ODÉON (325-70-32). Théâtre de l'Europe, lun., 20 h 30, dim. 15 h : L'Illusion, de Corneille.

PETIT-ODÉON (325-70-32), dim., lun., mar. à 18 h 30, L'Assassinat d'une renoncule, d'A. Döblin.

TEP (364-80-80) : mer., ven., sam. à 20 h 30 ; jeu. à 19 h ; dim. à 15 h : George Dandin.

BEAUBOURG (277-12-33) (mar.) : *Débats/Rencontres* : mer. à 14 h 30 : Conte et mots-images ; à 18 h 30 : Rencontre avec Raymond Mason ; jeu., à 18 h 30 : Ces îles où l'on parle français. – *Concerts* : Jeu. à 18 h 30 : Musique de chambre (T. Machover ; K. Stockhausen ; G. Kurtag). – *Cinéma/Vidéo, Nouveaux films B.P.I.* : 13 h, Cabra Marcada Para Morrer, de E. Coutinho ; 16 h, le Sang, de J. Rouxel ; Naissance du cerveau, de C.E. Edelmann ; 19 h, les Hauteurs du Machu Picchu, de R. Sepulveda ; (sauf lun. et mar.) 15 h : Les surréalistes, Le Burundun de R. Matta, 1984, de G. Pericin ; Tanguy, 1982, de M. Dumoulin ; Max Ernst « Une semaine de bonté », 1961, de J. Desvilles ; (sauf lun. et mar.) *Cinéma et surréalisme* : à 18 h, Etoile de mer, de M. Ray ; Un chien andalou, de L. Bunuel et S. Dali ; le Sang d'un poète, de J. Cocteau ; *Cinéma australien pour les jeunes* (salle Garance) 278-37-29 à 14 h 30, mer., Dusty, de J. Richardson ; jeu, Manganninie, de J. Honey ; ven, Fast Talking, de K. Cameron ; sam., The fire in the Stone, de G. Conway ; dim, Manganninie, de J. Honey ; lun., Storm Boy, de H. Safran. *Le cinéma indien* à travers ses stars (salle Garance, 278-37-29), mer. à 17 h 30, l'Histoire immortelle du Dr Kotnis, de V. Shantaram ; 20 h 30, Adam's Rib, de K.C. George ; jeu. à 17 h 30, Manchu Palkiri, de Vamsy ; 20 h 30, l'Entrepôt, de D. Chitre ; ven. à 17 h 30, C.I.D., de R. Khosla ; 20 h 30, Deux yeux douze mains, de V. Shantaram ; sam. à 17 h 30, There Lived a Wrestler, de P. Padmarajan ; à 20 h 30, le Rituel, de Kasaravalli ; dim. à 17 h 30, Koodevide, de P. Padmarajan ; 20 h 30, Chandralekha, de S.S. Vasan ; lun. à 17 h 30, Nenjathai Killathe, de Mahendran ; 20 h 30, Pinjara, de V. Shantaram. – *Théâtre* : 21 h, dim. à 16 h, la Cave aux béliers, de Piotr Skrynecki (Cabaret polonais).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) : (lun.), mer., jeu., ven., sam., mar., 20 h 30 ; sam., 16 h et 20 h 30 ; dim. à 14 h 30 et 18 h 30 : Gospel at Colonus.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) (dim. soir, lun.), à 20 h 30, dim. à 16 h : Bajazet.

Les autres salles

☞ AMANDIERS DE PARIS (366-42-17) (D., L.), 20 h 45 : Kilowatt.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

☞ ARTS HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 21 h, Dim. 15 h, Sam. 17 h 30 : le Sexe faible.

☞ BASTILLE (357-42-14) (D. soir, L.), 19 h 30, dim. 17 h : Automne ; les 9, 11, 12 à 21 h, le 13 à 15 h : le Concert.

☞ BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Tailleur pour dames.

☞ BOURVIL (373-47-84) (D., L.), 20 h : Droit d'apostrophe ; 21 h, sam., 16 h : Pas deux comme elle ; 22 h 30, sam. 17 h 30 : Y'en a marr... et vous ?

☞ CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), les 9, 10, 11, 12 à 20 h 30 : C'est la vie.

☞ CARTOUCHERIE : Théâtre du Soleil (374-24-08), mer., jeu., ven., sam. 18 h 30 ; dim. 15 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h 45, Dim. 16 h : les Heures blanches ; Epée de bois (808-39-74), jeu., ven., sam. 20 h, dim. 15 h 30 : Maître Puntila et son valet Matti (à partir du 10).

CENTRE CULTUREL SUISSE (271-44-50) (D., L.) 20 h 30 : Hommage au théâtre.

CINQ DIAMANTS (321-71-58) (D. soir, L., Mar.), 22 h, Dim. 18 h 30 : Médor.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre (D., L., Mar.), 20 h 30 : Horace. ; Galerie (D., L., Mar.), 20 h 30 : Un vol d'oies sauvages ; Resserre (D., L.), 20 h 30 : le Papillon des enfants fous (à partir du 15).

CLA (672-63-38) (L., Mar.), 21 h 15 : Il était une fois un roi.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 20 h 30 : Balise de toi.

DAUNOU (261-69-14) (D. soir, mer.), 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D. soir, Lun.), 21 h, Dim. 15 h : les Fils du soleil.

☞ DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h 30 : Femmes.

☞ EDEN THÉATRE (356-64-37), les 14, 15 à 21 h : Du sang sur le cou du chat.

☞ EDOUARD VII (742-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II.

☞ ESSAION (278-46-42) (D., L.), 19 h : Une maison en enfer ; (D. soir, L.), 21 h, sam., dim. 17 h : Journal de Katherine Mansfield.

☞ FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h : Riffifoin dans les labours.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : Love.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 20 h 30 : the Caretaker.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.

☞ JARDIN D'HIVER (255-74-40), le 11 à 21 h, le 12 à 16 h et 21 h : Mes souvenirs.

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : l'Indien sous Babylone.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) : I. 18 h : Simone Weil 1909-1943 (rel. except. les 9, 10) ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : la Poudre d'intelligence ; II. 18 h : Diabolo's 1929-1939 ; 20 h : la Fête noire ; 22 h 15 : Dodo-Ji.

☞ LYS-MONTPARNASSE (327-88-61) (D., L.), 19 h 30 : Désir d'être ; 21 h : la Démarieuse.

☞ MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.

☞ MARAIS (278-03-53) (D.) 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ MARIE STUART (508-17-80) (D. soir, L.), 20 h 15, dim. 15 h 30 : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon.

☞ MATHURINS (265-90-00), Grande Salle (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : le Baiser de la veuve ; Petite Salle, 20 h 30 : On ne sait comment (à partir du 15).

MICHEL (265-35-02) (D., L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40 : On dînera au lit.

MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : le Bluffeur.

☞ MOGADOR (285-45-30) (D. soir, L.), 20 h 30, sam., dim. 16 h 30 : la Femme du boulanger.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90), Grande Salle (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Gens d'en face ; Petite Salle, (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Paso Doble.

☞ MOUFFETARD (331-11-99) (D. soir, L., Mar.) 20 h 45, dim. 15 h 30 : il Signor Fagotto.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (Mer., D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.) 21 h. dim. 15 h : l'Escalier.

☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : le Grand Meaulnes (à partir du 15).

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon ; Rencontres, le 14 à 20 h 30, le 15 à 14 h 30 : J. Romains.

☞ PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (D. soir, L.), 20 h 30, mer., sam. 14 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Jules César.

☞ PLAISANCE (320-00-06) (D., L.), 20 h 30 : Libertango.

☞ POCHE (548-92-97), 21 h : l'Ecornifleur (à partir du 15).

☞ PORTE DE GENTILLY (580-20-20) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 16 h : la Fleur de peau.

☞ PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Dieu, Shakespeare et moi.

POTINIÈRE (261-44-16) (D. soir, L.). 21 h, dim. 15 h : Double Foyer.

☞ QUAI DE LA GARE (585-88-88) (D., L.), 19 h : Eliophore.

RENAISSANCE (208-18-50), (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 : les Voisins du dessus.

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L., mar.), 20 h 45, dim. 15 h, sam. 19 h et 21 h 30 : On m'appelle Emilie.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : la Bataille de Waterloo.

☞ TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I : sam. 22 h, dim. 17 h, Lun. et mar. 20 h 30 : *l'Ecume des jours* ; (D. L., mar.) 20 h 30 : Dialogues en forme de tringle ; II : sam. 22 h, dim. 17 h, lun. et mar. 20 h 30 : Huis clos ; (D. L, mar.) 20 h 30 : les Pieds Nickelés, dim. 18 h 30, lun. et mar. 22 h 30 : Il est niais le divin enfant.

☞ TEMPLIERS (877-04-64) (D., L.), 20 h 30 : la Noce chez les petits-bourgeois.

☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉATRE GRÉVIN (246-84-47) (D., L.), 20 h 45 : Sainte-Escroque ?

☞ TH. DE L'ILE-SAINT-LOUIS (633-48-65), jeu., ven. 20 h 30 : Astro Follies Show.

☞ TH. DE PARIS (280-09-30), Petite Salle, (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 : Un mur dans le jardin.

☞ TH. 3 SUR 4 (327-09-16), 20 h 15 : Chant de moi-même (dern. le 12).

☞ TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.). 20 h 15 : le Baron rouge ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ TH. 13 (588-16-30) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Marthe.

☞ TH. 14-J.-M. SERREAU (539-88-11) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 17 h : Je vous écris d'un pays lointain.

☞ TH. DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., mar.), 20 h 30, dim. 17 h : French American Follies.

☞ TH. DU ROND-POINT (256-70-80), Grande Salle, le 15 à 20 h 30 : les Oiseaux.

☞ TH. DU TEMPS (355-10-88), 20 h 30 : Lysistrata (à partir du 14).

☞ TOURTOUR (887-82-48) (D., L.), 18 h 30 : Madame de Sévigné ; 20 h 30 : Fragments ; 22 h 30 : Classées X.

☞ VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir. L.) 20 h 45, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas mesdames.

En région parisienne

ANTONY, Théâtre F.-Gémier (666-02-74), les 9, 10, 11 à 21 h : Yalta.

ARCUEIL, Eglise Saint-Denys, le 13 à 17 h : Decorra, Bravo, Valenzuela...

ASNIÈRES, CC (733-69-36), le 14 à 20 h 45 : Lorsque l'enfant paraît.

BEZONS, CAC (982-20-88), le 12 à 21 h : le mime Marceau.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Un garçon de chez Very ; Mesdames de Montenfriche.

CERGY-PONTOISE, CAC (032-79-00), le 15 à 21 h : les Nuits et les Moments.

CHATENAY-MALABRY, Théâtre du Campagnol (661-14-27), les 9 et 13 à 15 h 30 ; les 11 et 15 à 20 h 30 ; le 12 à 15h 30 et 20 h 30 : l'Arbre à soleils.

CHOISEL, Château de Breteuil, (052-05-02), le 13 à 16 h 30 : S. Vigerie.

CHOISY-LE-ROI, Théâtre P.-Eluard (890-89-79), les 10, 11, 12 à 14 h 30 : Inter Biennale 85.

COLOMBES, MJC (782-42-70), le 15 à 20 h 30 : F. Lalanne.

CLAMART, CC J.-Arp (645-11-87), le 12 à 20 h 30 : Y. Duteil ; le 15 à 20 h 30 : Orchestre J.-L. Petit (Bach).

CRETEIL, Maison des arts (899-94-50), les 11, 12, 15 à 20 h 30 ; le 13 à 15 h 30 : Hymen ; Club, (899-75-40), le 11 à 20 h 30 : Concert de jazz-funk, « Climat ».

CROISSY-BEAUBOURG, salle des fêtes, le 12 à 21 h : S. Kassap Quartet.

ENGHIEN, Hall Garnier (412-85-89), le 13 à 17 h : les Gens qui ne rient jamais ne sont pas des gens sérieux ; le 15 à 21 h : les Bonnes.

ELANCOURT, CAC (064-71-11), le 12 à 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Ravel, Falla, Strauss).

GARCHES, CCM (741-39-32), le 15 à 20 h 30 : Orchestre de chambre de Versailles, dir. : B. Wahl (Delalande, Leclair, Britten...).

ISSY-LES-MOULINEAUX, Auditorium, le 12 à 21 h : Orchestre baroque d'Ile-de-France (Bach, Telemann, Vivaldi).

IVRY, Théâtre des Quartiers (672-37-43) (D soir, L) 20 h 30, dim. 17 h : le Paradis sur terre ; II. (D soir, L) 20 h 30, Dim., 17 h : Journal d'un homme de trop.

JUVISY, Salle Agnès-Varda (921-71-02), le 15 à 21 h : Concert des philharmonistes (Strauss, Varèse, Constant...).

LA COURNEUVE, parc (232-32-32), le 13 à 14 h : Chanteurs sans frontières.

LARCHANT, Eglise Saint-Mathurin le 12 à 21 h : Ensemble instrumental A. Stajic (Boccherini, Corelli, Scarlatti).

LEVALLOIS, CC, le 10 à 20 h 30 : Bobby Few Quartet.

LOGNES, salle des fêtes, le 10 à 21 h : S. Kessler.

LONGJUMEAU, Th. A.-Adam (909-40-77), le 13 à 15 h : Lorsque l'enfant paraît.

MAISONS-LAFFITTE, Château, le 13 à 17 h : P.-F. Vallet.

MANTES-LA-JOLIE, salle Duhamel (477-52-74), le 13 à 21 h : Ensemble à vent des musiciens de l'Opéra de Paris, dir. : J.-N. Crocq (Beethoven, Gounod, Mozart).

MARLY-LE-ROI, Maison J.-Vilar (958-74-87), le 13 à 16 h : Martin Rock.

MONTREUIL, salle des fêtes (857-57-72), le 12 à 20 h 30 : M. Jonasz.

LES MUREAUX, Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul, le 13 à 17 h : Orchestre de chambre B. Thomas (Mozart).

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-18-81) : voir Festival d'automne.

PONTAULT-COMBAULT, MJC Boris Vian, le 11 à 21 h : American Abroad.

LE PLESSIS-ROBINSON, Gymnase Joliot-Curie (631-15-00), le 12 à 21 h : Léo Ferré.

RIS-ORANGIS, CC R.-Desnos (906-72-72), le 11 à 20 h 45 : I. Gitlis (Brahms, Bartok, Bloch...) ; le 12 à 20 h 45 : Bashung.

SANNOIS, Cyrano (981-80-55), le 12 à 21 h : Match d'improvisation ; devant le théâtre, le 12 à 20 h 30 : Face à face (spectacle de rue).

SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), le 15 à 21 h : Orchestre régional de Picardie, dir. : A. Myrat (Haydn, Chostakovitch).

SURESNES, Théâtre J.-Vilar (772-38-80), le 11 à 21 h : la Vie parisienne ; Centre L.-Lagrange (506-13-10) (D., L., mar.), 20 h 30 : Tombeau pour 500 000 soldats.

LES ULIS, CC B.-Vian, le 15 à 20 h 30 : Lorsque l'enfant paraît.

VERSAILLES, Bibliothèque municipale (902-78-78), le 15 à 21 h : P. Bouyer ; Théâtre Montansier, (950-71-18), les 11, 12 à 21 h, le 13 à 15 h : Duo pour une soliste.

LE VESINET, CAL (976-32-75), le 11 à 21 h : Tchouk Tchouk Nougah, Gustave Parking, le Quatuor.

VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (726-15-02) (D. soir), 20 h 30, dim. 16 h : Furies (à partir du 10).

VITRY, Théâtre Jean-Vilar (681-68-67), le 13 à 17 h : G. Tchouguev, I. Botchkova (Prokofiev, Zsimanovski, Ysaye...)

Festival d'automne

(296-12-27)

Th. des Amandiers, Nanterre, (D. soir, L.), 21 h : la Veillée.

Th. du Rond-Point, Grande Salle, les 9, 11 à 20 h 30 : Pryadarshini Gopalan, le 10 à 20 h 30 ; le 12 à 16 h : Malavika Sarukkai ; le 15 à 20 h 30 : Darshana Jhaveri.

Maison internationale du théâtre, les 9, 10, 11, 12 à 20 h 30 : Zia M. Dagar.

Th. national de Chaillot, les 9, 11, 12 à 19 h 30 : le Roi Lear.

Bastille, les 9, 10, 11, 12 à 19 h 30, le 13 à 17 h : Automne ; les 6, 7 à 21 h : le Concert.

Jardin d'hiver, le 11 à 21 h, le 12 à 16 h et 21 h : Mes souvenirs.

Th. G.-Philipe, Saint-Denis, (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Intérieur.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 9 OCTOBRE

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : V. de Los Angeles (Granados, Falla, Montsalvatge...)

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de l'Ile de France, dir. : J. Mercier (Ravel, Falla, Strauss).

Salle Gaveau, 20 h 30 : P. Laniau, (Bach, Sor, Villa-Lobos...)

Eglise St-Roch, 20 h 30 : Chœur d'enfants P. Delhinger, chœur de chambre et ensemble vocal R. Passaquet, dir : R. Passaquet (Bach).

Radio-France, studio 106 : 20 h 30 : D. Dorow, R. de Leeuw, ensemble Schoenberg d'Amsterdam (Webern).

JEUDI 10 OCTOBRE

Salle Gaveau, 20 h 30 : A. Ebi, (Schumann, Copin).

Eglise St-Séverin, 21 h : Ensemble vocal M. Piquemal, dir. B. Rigutto (Rossini).

Institut Néerlandais, 20 h 30 : B. Kruysen, R.A. Morgan, G. Van Blerk, (Heine, Eichendorff, Mörike).

Salle Cortot, 20 h 30 : D. et L. Ben Zakoun (Schubert, Ben Zakoun, Poulenc).

VENDREDI 11 OCTOBRE

Salle Gaveau, 20 h 30 : F.M. Ormezowski, J.-B. Pommier (Beethoven, Chopin, Rachmaninoff).

Théâtre de la Renaissance, 18 h 30 : H. Grosnier (Beethoven).

Centre Wallonie-Bruxelles, 20 h 30 : Ensemble à vent (Bach, Rossini, Beethoven).

Salle Rossini, 20 h 30 : Trio Del Canto (Mozart, Donizetti, Bellini...).

SAMEDI 12 OCTOBRE

Radio-France, grand auditorium, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : M. Janowski (Beethoven, Tchaikovski, Sibelius).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Vivaldi, Turino, Rosrigo).

Eglise-Saint-Merri, 21 h : J. Caris, V. McLelland (Bach, Giuliani, Telemann...).

Eglise anglicane St-Georges, 18 h 30 : C. Joly, (Liszt).

Centre Bösendorfer, 19 h : L. Biesoulow.

Lucernaire, 21 h 30 : R. Nakaoki (Debussy, Ravel).

DIMANCHE 13 OCTOBRE

Eglise Saint-Merri, 16 h : R. Gratien (Scarlatti, Bach, Giuliani...).

Salle Pleyel, 17 h 45 : Orchestre des concerts Lamoureux, dir. : L. Segerstal (Beethoven).

Conciergerie, 18 h : Ensemble instrumental Amadeus, dir. : P. Voets (Mozart).

Théâtre du Rond-Point, 20 h 45 : M. Maisky (Bach).

Eglise des Billettes, 17 h : Orchestre de chambre B. Calmel (Bach).

Salle Cortot, 17 h : D. Gondard (Bach, Beethoven, Chopin...).

Musée Carnavalet, 16 h : Berry Hayward consort, ensemble vocal Cl. Caillard-Hayward (Alphonse X, J. de Ancina...).

LUNDI 14 OCTOBRE

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre colonne (Wagner, Liszt, Berlioz...).

Eglise St-Germain-des-Prés, 20 h 30 : Les sacqueboutiers de Toulouse, ensemble Cl. Janequin (Gabrieli, Scheidt, Schütz).

Salle Gaveau, 20 h 30 : J. et G. Gottlieb (Shapey, Sceksi, Rachmaninoff...).

Musée Grévin, 20 h 30 : Groupe vocal de France, dir. : M. Tranchant (Haydn, Schumann, Rossini...).

Athénée, 20 h 30 : D. Vejzovic.

Espace Cardin, 20 h 30 : S. et O. Assad (Albeniz, Castelnuovo, Tedesco...).

Comédie des Champs-Elysées, 20 h 30 : L. Bonenfant, K. Ollmann, M. Dibbern (Gounod, Chabrier, Chausson...).

MARDI 15 OCTOBRE

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dir : L. Foster (Bach, Beethoven, Ravel...).

Musée de la Marine, 20 h 30 : J. Frisch, D. Mouty-Brosset, Y. Grasso (Carissimi, Bach, Pergolèse...).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Quatuor Ivaldi (Debussy, Brahms).

Eglise des Billettes, 9 h 45, J. Amade (Vierne).

Eglise St-Séverin, 20 h 30 : H. Dreyfus, J. Mouillère (Bach).

Festival de l'Ile-de-France

(723-40-84)

Paris, salle Pleyel, le 9 à 20 h 30 ; Yerres, Gymnase, le 11 à 21 h ; Elancourt, CAC, le 12 à 21 h ; Aulnay-sous-Bois, Espace J.-Prévert, le 13 à 16 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Ravel, Falla, Strauss).

Margency, Chapelle du collège N.-D. de Bury, le 11 à 20 h 45 ; Paris, musée Carnavalet, le 13 à 16 : Berry Hayward Consort, Ensemble vocal Cl. Caillard-Hayward (Alphonse X, J. de Ancina...).

Guyancourt, CAP Saint-Jacques, le 11 à 20 h 30 ; Sucy-en-Brie, Eglise St-Martin, le 15 à 20 h 45 : Ensemble vocal M. Piquemal (Rossini, Victoria, Scarlatti...).

Larchant, Eglise St-Mathurin, le 12 à 21 h : Ensemble instrumental A. Stajic, dir. : A. Stajic (Scarlatti, Boccherini, Corelli...).

Le music-hall

CASINO DE PARIS (280-20-89) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : S. Gainsbourg.

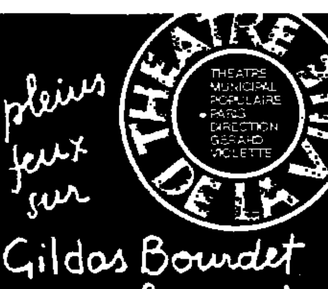
GYMNASE (246-79-79) (D., L.), 21 h, sam. 17 h 30 : Th. le Luron.

MAISON DE LA POESIE (236-27-53), le 11 à 21 h : S. Roy, Mecha et Devi, Partha-Pratim, B. Verlhac.

OLYMPIA (742-25-49) (D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : Claude Nougaro (dern. le 13).

PALAIS DES CONGRES (758-13-73), ven., mar., 20 h 30 ; sam., 15 h et 20 h 30 ; dim. 14 h et 17 h 30 : H. Salvador (à partir du 11).

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (D.), 22 h 30 et 24 h : M. Garay, L. Rizzo, Cabrerita, J. et S. Rey.





CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 9 OCTOBRE

16 h, Victor Hugo adapté à l'écran : *Notre-Dame de Paris*, de W. Worsley ; 19 h, Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : La maîtresse de fer, de G. Douglas (v.o.) ; 21 h, les Archives du film présentent : l'Ami Fritz, de R. Hervil.

JEUDI 10 OCTOBRE

16 h, Victor Hugo adapté à l'écran : Quasimodo, de W. Dieterle ; Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : 19 h, The Winning Team, de L. Seiler (v.o.) ; 21 h, Mara Maru, de G. Douglas (v.o.).

VENDREDI 11 OCTOBRE

16 h, Victor Hugo adapté à l'écran : Notre-Dame de Paris, de J. Delannoy ; Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : 19 h, The Story of Will Rogers, de M. Curtiz (v.o.) ; 21 h, la Mission du commandant Lex, de A. de Toth (v.o.).

SAMEDI 12 OCTOBRE

15 h et 17 h, V. Hugo adapté à l'écran : *les Misérables*, de H. Fescourt ; Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : 19 h, la Femme au gardénia, de F. Lang (v.o.) ; 21 h, *la Loi du silence*, de A. Hitchcock (v.o.).

DIMANCHE 13 OCTOBRE

15 h et 17 h, Victor Hugo adapté à l'écran : les Misérables, de H. Fescourt ; Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : 19 h, le Monstre des temps perdus, de E. Lourie (v.o.) ; 21 h, la Charge sur la rivière rouge, de G. Douglas.

LUNDI 14 OCTOBRE

Relâche.

MARDI 15 OCTOBRE

16 h, Victor Hugo adapté à l'écran : Marion Delorme, de J. Kerchbron ; Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : 19 h, A Lion is in the streets, de R. Walsh (v.o.) ; 21 h, Aventures dans le Grand Nord, de W. A. Wellman.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 9 OCTOBRE

7e Festival de Biarritz : 15 h, Compter jusqu'à dix, de O. Barney Finn ; 17 h, Se rendre compte, de A. Doria ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Serail, de E. de Gregorio.

JEUDI 10 OCTOBRE

7e Festival de Biarritz : 15 h, Evita, de E. Mignogna ; 17 h, Frida, de P. Leduc ; Dix ans de cinéma français à redécouvrir ; 19 h, Dernière sortie avant Roissy, de B. Paul.

VENDREDI 11 OCTOBRE

7e Festival de Biarritz : 15 h, Patrie bien-aimée, de T. Yamasaki ; 17 h, Tango mio, de J. Bokova ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : *Murs, murs*, de A. Varda.

SAMEDI 12 OCTOBRE

7e Festival de Biarritz ; 15 h, Faits consommés, de L. R. Vera ; 17 h, les Enfants de la guerre froide, de G. Justiniano ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : le Pont de singe, de A. Harris et A. de Sédouy ; 21 h 30, Cinéma japonais contemporain : Kazoku game, de Y. Morita.

DIMANCHE 13 OCTOBRE

7e Festival de Biarritz : 15 h, Grégorio, de G. Chaski : 17 h, On échange, de J.C. Tabio : Dix ans de cinéma français à redécouvrir : 19 h, On s'est trompé d'histoire d'amour, de J.L. Bertucelli ; 21 h, la *Machine* à tuer les méchants, de R. Rossellini.

LUNDI 14 OCTOBRE

7e Festival de *Biarritz : 15 h, Dis-leur* qu'ils ne me tuent pas, de F. Siso ; 17 h, Requiem pour un paysan espagnol, de F. Betriu ; 19 h, Dix ans de cinéma *français* à redécouvrir : Vacances royales, de G. Auer.

MARDI 15 OCTOBRE

Relâche.

Les exclusivités

ALAMO BAY (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.f.) : *Montparnasse* Pathé, 14e (320-12-06).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (359-89-22).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

BRAS DE FER (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

LA CHAIR ET LE SANG (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Rialto, 19e (607-87-61).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (245-66-00).

CONTES CLANDESTINS (Fr.) : République, 11e (805-51-33).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

LA DÉCHIRURE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DUST (Fr.-Belg.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Les 3 Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marbeuf, 8e (561-94-95).

LA FEMME PERVERTIE (It., v.f.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LEGEND (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Espace Gaîté (327-95-94).

LIFEFORCE (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LE MYSTÈRE ALEXINA (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LE NEVEU DE BEETHOVEN (Fr.-All., v. angl.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01) ; République, 11e (805-51-33).

NO MAN'S LAND (Fr.-suis.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Latina, 4e (278-47-86).

ORINOKO (Ven.) : Utopia Champollion, 5e (326-84-65).

PALE RIDER (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77), Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PAROLE DE FLIC (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (562-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).

PERFECT (A., v.o.) : Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

POLICE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PORC ROYAL (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; *UGC Gobelins, 13e* (336-23-44).

PROFS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE 4e POUVOIR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 13e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

RAN (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-97-77) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (579-33-00) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34) ; Cosmos, 6e (544-28-80). – V.f. : Paramount *Marivaux*, 2e (296-80-40).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Ermitage, 8e (563-16-16).

LE ROI DAVID (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04) (h. sp.).

LES FILMS NOUVEAUX

LES BOURLINGUEURS, film américain de David Hemmings, v.o. : *Paramount City Triomphe, 8e* (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, *13e (707-12-28)* ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

ELLE A PASSÉ TANT D'HEURES SOUS LES SUNLIGHTS, film français de Philippe Garrel : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

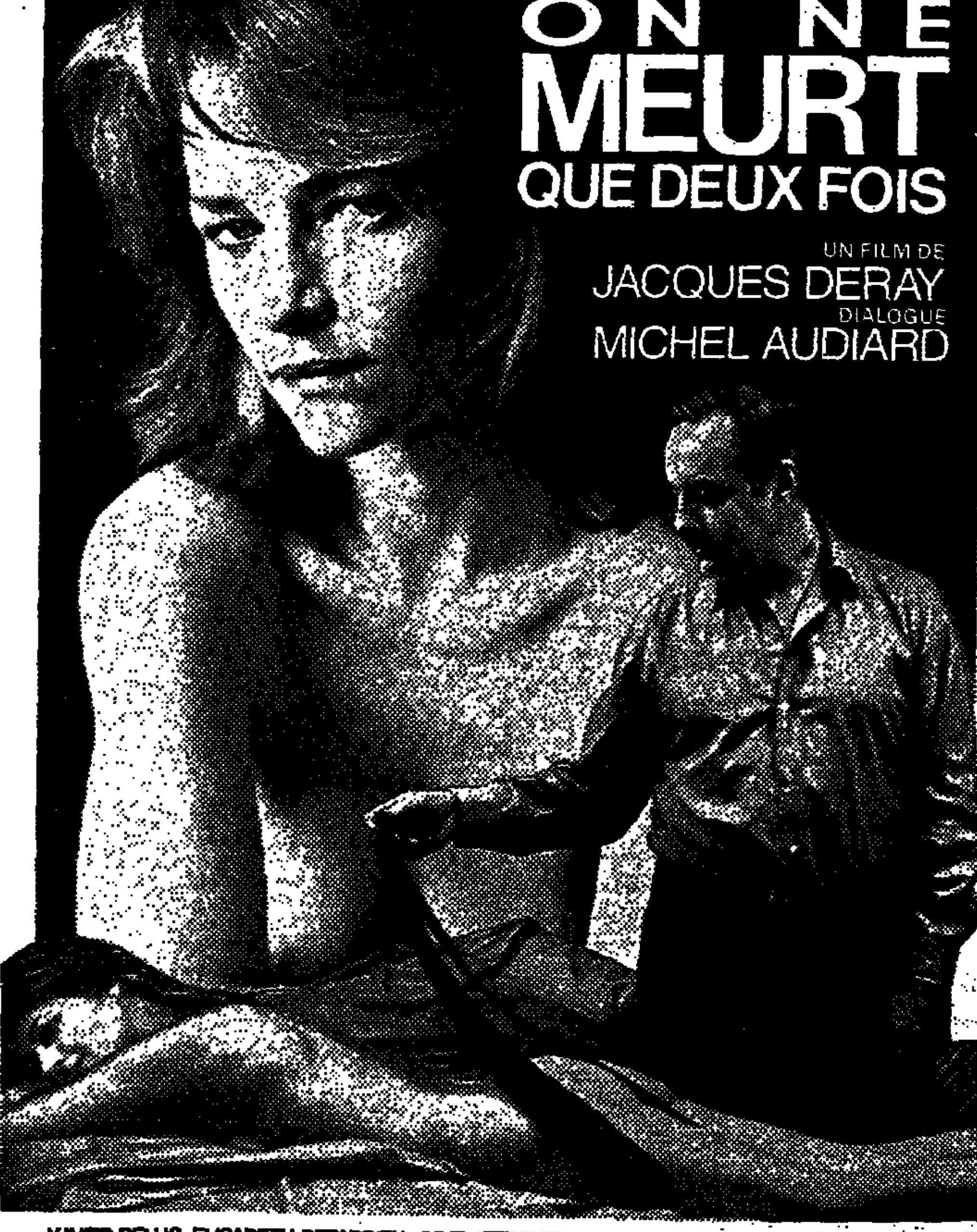
HURLEVENT, film français de Jacques Rivette : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LE MARIAGE DU SIÈCLE, film *français de Philippe Galland* : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-58-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, *15e (828-42-27)* ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).

NE PRENDS PAS LES POULETS POUR DES PIGEONS, film français de Michel Gentil : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS, film français de Jacques Deray : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, *18e (522-47-94)* ; *Secrétan, 19e* (241-77-99).

THE SHOP AROUND THE CORNER (film inédit de 1940), film américain de Ernst Lubitsch, v.o. : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).



CINEMA

STRANGER KISS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Calypso, 17e (380-30-11).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

STRICTEMENT PERSONNEL (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

SUBWAY (Fr.) : Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE VAUTOUR (Israélien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (326-84-65).

VISAGES DE FEMMES (Ivoirien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

Les festivals

CARNÉ, Champo, 5e (354-51-60) : Hôtel du Nord ; Drôle de drame.

M. DURAS, Denfert, 14e (321-41-01), lun. 16 h : le Navire Night ; jeu, 12 h : Aurélia Steiner ; ven., 18 h, mar., 17 h 30 : India Song.

L'ÉTÉ D'EASTWOOD (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (329-44-40), mer. : Joe Kid ; jeu. ; Un shérif à New-York ; ven. : la Sanction ; sam. : Josê Wales hors-la-loi ; dim. : Honky Tonkman ; lun. ; l'Evadé d'Alcatraz ; mar. : l'Epreuve de force.

HITCHCOCK (v.o.), Le Champo, 5e (354-51-60) : mer., ven., dim., mar. : la Mort aux trousses ; jeu., sam., lun. : l'Inconnu du Nord-Express.

HUMOUR ANGLAIS (v.o.), Action-La Fayette, 9e (329-79-89), mer., sam. : Noblesse oblige ; jeu., dim. : Whisky à gogo ; ven., mar. : De l'or en barre ; lun. : Tueur de dames.

INSOLITES A PARIS (v.o.), Utopia, 5e (326-84-65), 14 h 30 : Servante et maîtresse ; 16 h 30 : la Fièvre au corps ; 18 h 30 : The Mafu Cage ; 20 h 30, 22 h 30 : Orinoko.

CINÉMA ITALIEN (v.o.), Olympic, 14e (544-43-14), mer. : Mamma Roma ; jeu. : l'Emploi ; ven. : Stromboli ; sam. : Ossessione ; dim. : Huit et demi ; lun. : l'Evangile selon saint Matthieu ; mar. : Profession Magliari.

LOUIS MALLE, ANNÉES 60, Olympic, 14e (544-43-14), mer., jeu. : les Amants ; ven., sam. : Ascenseur pour l'échafaud ; dim., lun., mar. : Feu follet.

A. KUROSAWA (v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), mar., 18 h 30 : Dode's Caden ; mer., 18 h 45, ven., 16 h 30, dim., 18 h 30 : Dersou Ouzala. – Denfert, 14e (321-41-01), jeu., lun. 21 h : les Sept Samouraïs ; lun. 19 h, ven., 16 h : Chien enragé. – 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) (v.o.), mer. : Scandale ; jeu. : les Sept Samouraïs ; vend. : les Bas-Fonds ; sam., mar. : la Légende du grand judo ; dim. : Rashomon ; lun. : l'Idiot.

E. ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), lun. 14 h : la Marquise d'O ; mer., 18 h 40, dim. 19 h : la Collectionneuse ; ven., dim., 20 h 10 : les Nuits de la pleine lune ; jeu. 22 h 10, sam. 20 h 30 : la Femme de l'aviateur ; – Denfert, 14e (321-41-01), sam. 12 h : le Beau Mariage ; mer., sam., 14 h ; Perceval le Gallois.

RUSS MEYER (v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) : ven., 24 h : Hollywood Vixens (**) ; ven., 23 h 50 : Megavixens (**) ; ven., 23 h 50 : Faster Pussycat Kill Kill (**).

E. TAYLOR, R. BURTON (v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44) : mer., 19 h 30, ven., 21 h 45, sam., 18 h 15, lun., 18 h 30 : la Nuit de l'iguane ; mer., 21 h 45, jeu., 18 h 30, ven., 19 h 30, sam., 16 h, dim., 18 h, mar., 18 h 30 : la Mégère apprivoisée ; jeu., sam., lun., 20 h 30, dim. 14 h 30 : Géant.

TEX AVERY (v.o.), Actions-Ecoles, 5e (325-72-07) : Barnabé le Ronfleur ; Billy la Fringale ; le Cirque des puces ; Cocorico ; Drôle de canari ; Droopy conquérant ; Droopy millionnaire ; Droopy scout modèle ; Entre chien et loup ; Méfiez-vous cocottes ; Pygmée demi-portion ; Rien ne sert de tricher ; Trois Petits Cabots.

TOTO, Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), dim. 17 h 30 : Toto apôtre et martyr ; dim. 15 h 50 : Toto le Moko.

Les grandes reprises

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

CARMEN (SAURA) (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

LE CHAT NOIR (A., v.o.) St-Germain Village, 5e (633-62-20).

LES CHEFS-D'ŒUVRE DE WALT DISNEY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Républic, 11e (805-51-33).

DERSOU OUZALA (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-it., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71).

LES DEUX ANGLAISES ET LE CONTINENT (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61).

Dr FOLAMOUR (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Reflet-Logos, 5e (354-42-34).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

L'HOMME AUX BRAS D'OR (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34).

HOTEL DU NORD (Fr.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE, (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30 (2 salles) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

KING KONG (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LOCAL HERO (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE LOUP GAROU (Angl., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LA MÉGÈRE APPRIVOISÉE (It., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

METROPOLIS (All.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

OTHELLO (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; St-Lambert, 15e (532-91-68).

QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Les 3 Luxembourg, 3e (633-97-77).

RAGTIME (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

TE SOUVIENS-TU DE DOLLY BELL ? (Youg., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 15e (527-77-55).

TRAQUENARD (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (329-79-89).

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 9 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 Feuilleton : le Regard dans le miroir.
De J. Chapot, scénario et dialogues J. Chapot et N. Kaplan. Avec A. Clément, M. Bouquet, B. Cremer...
Qui est Dora Stern ? Une célèbre photographe américaine, une rescapée des camps de concentration ou un simple imposteur ? Une photo découverte par hasard chez un antiquaire contraint la jeune femme à partir à la recherche de sa propre identité. Une quête difficile, un savant jeu de miroirs. Une nouvelle série en quatre épisodes. À regarder.

21 h 40 Série : Vérités interdites.
D'Anne Hoang. No 2, Bruay-en-Artois. Réal. M. Follin.
Le plus réussi des cinq, le film « Bruay » ne cherche pas une nouvelle vérité. Le réalisateur raconte la quête des parents, inlassable, obsessionnelle poursuite d'une vérité qu'on leur a confisquée.

22 h 45 Performances.
De M. Cardoze. *Spécial « art et industrie ».*

23 h 15 Journal.

23 h 30 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : les Prisonnières.
Réal. J.-L. Lorenzi. Avec Sophie Duez, Hélène Vauquois, Martin Provost...
Après avoir évoqué le seizième siècle avec « Le serment », « L'histoire en marche » dirige maintenant ses caméras vers le dix-huitième siècle. Après la révocation de l'édit de Nantes, les persécutions ont repris contre les protestants. Dans la tour de Constance, on enferme les femmes qui refusent d'abjurer. Une intrigue amoureuse colore l'histoire de cette prison. Superbement filmé.

22 h 55 La diaspora huguenote.
Enquête de J.-P. Richardot, D. Nasplezes et L. Baschofen.
Que sont devenus les descendants des huguenots qui ont choisi l'exode, après la révocation de l'édit de Nantes ? Une enquête à Londres, New-York, Charleston... et aussi en France, dans les Cévennes.

23 h 40 Journal.

0 h 5 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

Malgré la rencontre qui a eu lieu mardi 8 octobre entre direction et syndicats, le SURT-CFDT et la CGT ont décidé de maintenir leur préavis de grève pour ce mercredi 9 octobre à FR 3. Les négociations devaient se poursuivre dans l'après-midi. En ce qui concerne les programmes, la direction annonce qu'elle diffusera un « service minimum » ou des programmes de remplacement.

20 h 35 Téléfilm anglais : les Quatre Plumes blanches.

22 h 15 La Sécurité sociale a deux fois vingt ans.
Une institution ! On ne pourrait imaginer de vivre sans la Sécurité sociale. Certains oublient qu'elle n'a pas toujours existé. Son histoire, son avenir.

23 h 15 Coup de cœur.

23 h 20 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20 h 15, Coluche ; **21 h, Octagon**, film d'E. Karson ; **22 h 40, l'Amour à mort**, film de A. Resnais ; **0 h 10, La vie est belle**, film de F. Capra ; **2 h 15, Document** : Au royaume des aigles.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Antipodes : Les collégiens du Nord et les romanciers du Sud.

21 h 30 Pulsations : Musiques vocales du XXe siècle au Kleebach, à Münster ; Musiques spirituelles du XVIIe siècle au XXe siècle.

22 h 30 Nuits magnétiques. La nuit et le moment, journal de l'actualité culturelle ; à 23 h, Bruits du monde.

0 h 5 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Léonore III*, ouverture, de Beethoven ; *Concerto pour piano et orchestre en la mineur*, de Schumann ; *Symphonie no 7 en la majeur*, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Z. Macal, sol. B. Engerer, piano.

23 h Les soirées de France-Musique : Jazz Club (en direct de l'hôtel Méridien) : le quartette de Benny Carter.

Jeudi 10 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 30 RFE : eau chaude.
10 h 50 ANTIOPE 1.
11 h 15 La Une chez vous.
11 h 30 Les jours heureux.
12 h 2 Tournez... manège.
13 h Journal.
13 h 50 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
14 h 45 Documentaire : Les animaux du monde.
15 h 15 Quarté en direct de Saint-Cloud.
15 h 30 A cœur ou à raison.
17 h 10 La maison de TF 1.
17 h 30 La chance aux chansons.
18 h Salut les petits loups.
18 h 30 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 45 Série : Huit, ça suffit.
19 h 15 Jeu : Anagram.
19 h 40 Cocoricocoboy.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Les oiseaux se cachent pour mourir.
Cinquième épisode. *Enfin seuls sur une île, nos deux héros peuvent donner libre cours à leur passion longtemps contrariée... Mais Ralph ne se résout toujours pas à quitter le service de Dieu. Il part pour Rome.*

22 h Les jeudis de l'information : L'enjeu.
Défense : l'homme de la contre-offensive ; les « pros » du bénévolat ; l'objectif de la réussite ; l'expérience hongroise ; les caricaturistes (avec Plantu et Trez).

23 h 15 Journal.
23 h 30 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin.
10 h 30 ANTIOPE. Vidéo
11 h 30 Les rendez-vous d'Antenne 2.
11 h 35 La télévision des téléspectateurs.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Histoires à suivre.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h Série : Le testament.
15 h 55 C'est encore mieux l'après-midi.
17 h 30 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : La trappe.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : le Jeune Marié.
Film français de B. Stora (1982), avec R. Berry, B. Fossey, Z. Chauveau, R. Anconina, D. Russo.
Le soir de son mariage, dans le Midi, un maçon s'éprend d'une jeune femme, bourgeoise habitant un appartement voisin du sien. Choc de deux univers et ravage d'un coup de foudre chez un être simple. Drame en demi-teintes.

22 h 10 Magazine.
Edition spéciale entièrement consacrée au SIDA.

23 h 25 Journal.
23 h 50 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h où l'on verra sur tout le réseau « La révolte des Haïdouks » ; à 17 h 30 « Edgar, le détective cambrioleur » ; 18 h « La mode, mode d'emploi » ; à 18 h 55 « Hello, moineau ! » ; à 19 h 40 « Un journaliste un peu trop voyant ».

19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Téléfilm : l'Espace d'un cri.
D'après le roman d'Andrée Martinerie, réal. et scénario de F. Charles, avec M. Bozzuffi, A. Stewart, D. Denie...
Un homme déchiré entre l'amour et la pitié. Il n'aime plus sa femme, malade ; il rencontre Jane qui comme lui connaît une certaine solitude...

22 h 10 Journal.
22 h 35 Millésime.
Magazine de Jimmy Jonquard.
Mille et un conseils sur le vin. *(Lire notre article page 10.)*

23 h 5 Série : Coup de cœur.
23 h 10 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; **7 h 10**, Cabou Cadin (et à 16 h 55) ; **7 h 40**, Top 50 (et à 12 h et 20 h) ; **8 h 30**, Rue Carnot ; **9 h, Jamais, plus jamais**, film de I. Kershner ; **11 h 10**, Winchester à louer ; **12 h 30**, Magazine : Direct ; **14 h, On m'appelle dollars**, film de J. Kaplan ; **15 h 25, la Smala**, film de J.-L. Hubert ; **17 h 45**, 4 C + ; **18 h 25**, Les affaires sont les affaires ; **19 h**, *Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30)* ; **19 h**, Zénith ; **19 h 40**, Tout s'achète ; **20 h 15**, Coluche ; **20 h 35, T'inquiètes pas, ça se soigne**, film d'E. Matalon ; **22 h 10, Les sous-doués passent le bac**, film de C. Zidi ; **23 h 40, Frère de sang**, film de F. Henenlotter ; **1 h 5**, Hill street blues ; **1 h 55**, Aventures sur les grands fleuves : Congo.

FRANCE-CULTURE

0 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Culture matin ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : Le refuge huguenot (et à 10 h 30 : Manon Lescaut ou le livre des illusions perdues) ; **9 h 5, Matinée, une vie une œuvre** : Jean Potocki ; **10 h 30, Musique : miroirs ; 11 h 10, Répétez, dit le maître** : Informatique pour tous, on déballe ; **11 h 30, Feuilleton** : Le parfum de la dame en noir, de Gaston Leroux ; **12 h, Panorama : Afrique ; 13 h 40, *Peintres et ateliers*** : Michel Saismann ; **14 h, Un livre, des voix** : Inventaire de la nuit, de Maurice Barnay ; **14 h 30, Radio-Canada** présente : Julio Cortazar, la réalité en forme d'éponge ; **15 h 30, Musicomania ; 17 h 10, Le pays d'ici** à Bordeaux (F. Mauriac) ; **18 h, Subjectif ; 19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine** : l'évaluation scientifique des médicaments ; **20 h, Musique, mode d'emploi** : Lettres d'un bachelier ès musique, de Liszt.

20 h 30 Manuscrit trouvé à Saragosse, de Jean Potocki.

21 h 30 Vocalyse : Les opéras contemporains.

22 h 30 Nuits magnétiques : La nuit et le moment, journal de l'actualité culturelle ; à 23 h, La radio sur le motif.

0 h 5 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : la première de « Rigoletto » ; **7 h 10, L'imprévu**, *magazine d'actualité musicale* ; **9 h 5, L'oreille en colimaçon ; 9 h 25, Le matin des musiciens** : la variation ; « Cercles de métamorphoses » ; œuvres de Bach, Beethoven, Schumann, Berg ; **12 h 10, Le temps du jazz** : Gil Evans ; **12 h 30, Concert** : œuvres de Bach par le Thomanerchor de Leipzig, dir. H. J. Rotzsch ; **14 h 2, Repères contemporains** : Ernest Bour ; **15 h, Les après-midi de France-Musique** : les sources anglaises du romantisme italien « Sujets anglais » ; œuvres de Rossini, Donizetti, Bellini ; **18 h 2, Côté jardin**, magazine de l'opérette ; **18 h 30, Jazz d'aujourd'hui** : le bloc-notes ; **19 h 10, Rosace**, magazine de la guitare ; **20 h 4, Sonates de Scarlatti**, par Scott Ross ; **20 h 20, Avant-concert** : œuvres de Saint-Saëns, Lalo, Franck.

20 h 30, Récital d'orgue (en direct de l'église Saint-Louis de Versailles) : hommage à Alexandre Boëly ; œuvres de Boëly, Saint-Saëns, par Jean Boyer, organiste.

23 h, Les soirées de France-Musique : Marius Constant.

société

PARIS

Opéra Bastille : chantier arrêté

Le tribunal administratif de Paris, accédant à la requête de l'association SOS Paris et de l'Association des habitants du 12ᵉ arrondissement, a ordonné mercredi 8 octobre que le chantier de l'Opéra Bastille soit stoppé. Les associations avaient attaqué le premier permis de construire délivré à l'établissement public en novembre 1984. Leur avocat, Mᵉ Henri Fabre Luce, avait plaidé l'irrégularité du permis car celui-ci ne couvrait qu'une fraction seulement de la construction (les parkings et la salle modulable), le reste (la salle principale, les accès aux parkings et le raccordement avec la coulée verte) faisant l'objet de permis ultérieurs. Les juges administratifs lui ont donné raison, ce qui obligera, sans doute, l'établissement public à solliciter un nouveau permis de construire, global celui-là. L'achèvement du nouvel opéra prévu pour la mi-89 pourrait s'en trouver retardé de plusieurs mois.

LOISIRS

M. Peyrelevade négociera pour Disneyland

« D'ici un mois, la firme Walt Disney devrait choisir entre la France et l'Espagne pour l'installation d'un Disneyland européen ». C'est ce qu'a assuré M. Michel Giraud, président du conseil régional de l'Ile-de-France mardi 8 octobre. Par ailleurs, on a appris que le négociateur unique désigné en août dernier par MM. Laurent Fabius, premier ministre, et Michel Giraud, était M. Jean Peyrelevade, quarante-six ans, polytechnicien, ancien directeur au Crédit lyonnais, ex-directeur adjoint du cabinet de M. Pierre Mauroy et actuellement président de la Compagnie financière de Suez. M. Peyrelevade est chargé de faire valoir le dossier de la France qui met dans la balance un espace de 1 600 hectares, le prolongement de 10 km du RER (coût : 900 millions de francs) et la situation exceptionnelle de Marne-la-Vallée, non loin de Paris.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Sept nouveaux directeurs au ministère de l'intérieur

La réforme et la modernisation du ministère de l'intérieur et de la décentralisation, annoncées par M. Pierre Joxe en septembre, ont abouti au conseil des ministres du mercredi 9 octobre à sept nominations de directeurs d'administration centrale.

Après la police nationale, qui bénéficie désormais d'une loi de modernisation sur cinq ans (1986 à 1990), après d'importants mouvements préfectoraux concernant l'administration territoriale, voici le tour de l'administration centrale. Suivant et complétant l'un des scénarios proposés, fin 1984, par M. Charles Barbeau, ancien directeur de la gendarmerie nationale et aujourd'hui directeur général de l'administration (DGA) au ministère de l'intérieur, M. Joxe a obtenu l'aval du gouvernement pour une modification de l'architecture des principales directions de son ministère, celle de l'administration et celle de la police nationale (*le Monde* du 13 septembre).

L'esprit de cette réforme, concrétisée par des arrêtés parus au *Journal officiel* du 5 octobre, recouvre cinq objectifs : instaurer des habitudes de *« contrôle de gestion » dans les mœurs administratives* d'un ministère habitué à vivre dans l'immédiat ; rationaliser la gestion des équipements en introduisant la notion de *« logistique »* ; faire bénéficier la gestion quotidienne des personnels de l'expérience de la réforme de la formation de la police nationale, première innovation, dans ce secteur, de la gauche en janvier 1982 ; étendre les ambitions de la direction de la sécurité civile aux tâches de *« défense civile »* dévolues au ministère de l'intérieur en temps de crise ; *donner un contenu plus* positif aux attributions de la direction de la réglementation et du contentieux, chargée d'énoncer le droit au sein de ce ministère, et désormais baptisée direction des libertés publiques et des affaires juridiques.

Les nominations ont trois caractéristiques : la jeunesse, la compétence et la confiance.

A l'exception de M. Jacques Dewatre, ancien chef du service central des CRS, aujourd'hui nommé directeur de la défense et de la sécurité civiles, âgé de quarante-neuf ans, l'âge des hauts fonctionnaires promus va de trente-huit à quarante-quatre ans. Ceux-ci ont, bien sûr, été recrutés, pour la plupart, dans les corps traditionnels (ils sont préfets, inspecteurs de l'administration, administrateurs civils), mais ils ont aussi d'autres caractéristiques.

Nommé directeur de la logistique de la police et jusqu'à aujourd'hui commissaire adjoint de la République de l'arrondissement d'Istres (Bouches-du-Rhône), M. Alain Rondepierre n'est pas seulement un ancien élève de l'ENA, mais aussi un ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique.

Nommé directeur de la programmation, des affaires financières et immobilières, et jusqu'à aujourd'hui adjoint au directeur général des collectivités locales au ministère de l'intérieur, M. Bruno Fontenaist est un ingénieur en chef des ponts et chaussées. Le choix de ces techniciens pour des directions chargées du contrôle de la gestion et du développement des équipements n'est pas indifférent.

De même, M. Bruno Genevoix, nommé directeur des libertés publiques et des affaires juridiques, avait, dans le passé, prouvé ses compétences comme commissaire du gouvernement au Conseil d'Etat, dont il est maître des requêtes.

En cas de cohabitation...

Enfin, ces nominations ne sont pas sans arrière-pensée politique. On ne cache pas, place Beauvau, que tous ces hauts fonctionnaires sont considérés comme des *« républicains de progrès »*. Tous les postes anciens ou nouvellement créés visés par cette réforme sont ceux de directeurs d'administration centrale, c'est-à-dire des postes-clés qui requièrent, après nomination en conseil des ministres, la signature du chef de l'Etat. En cas de cohabitation, cela pourrait être utile.

On note ainsi que M. Daniel Limodin, jusqu'ici conseiller technique au cabinet de M. Joxe, est nommé directeur des personnels, de la formation et de l'action sociale. De même, M. Jean-Jacques Pascal, jusqu'ici directeur des personnels de la police – *le centre nerveux de la* négociation permanente avec les syndicats policiers, où il s'était rapidement imposé – et promu directeur du personnel et de la formation de la police, ne cache pas son amitié pour M. Jean-Pierre Chevènement. Enfin, M. Alain Bidou, jusqu'ici commissaire de la République du Jura, nommé directeur de l'administration territoriale et des affaires politiques, fut secrétaire général de la mairie de Marseille d'août 1981 à octobre 1984.

Ce mouvement implique deux départs, ceux de M. Henri Rouanet, préfet directeur de la sécurité civile, et de M. Jean-Marc Erbès, inspecteur général de l'administration, directeur de la formation et de l'équipement de la police, tous deux appelés à d'autres fonctions. M. Joxe envisagerait pour M. Erbès, parrain des innovations en matière de formation policière depuis 1982, une *« importante mission d'étude »*.

EDWY PLENEL.

MÉDECINE

DEVANT L'AMPLEUR DES ÉPIDÉMIES DE TRICHINOSE

Les importations de viande de cheval sont provisoirement interdites

Il semble qu'une bonne centaine de personnes soient d'ores et déjà atteintes par la seconde épidémie de trichinose, due à l'absorption de viande de cheval, que connaît la région parisienne depuis le mois d'août.

Le ministère de l'agriculture a pris des mesures draconiennes en interdisant l'importation de toutes les carcasses de cheval et cela jusqu'à ce que les pays concernés *puissent fournir des certificats aussi* rigoureux que ceux que l'on exige en France dans les abattoirs. Un cheval en provenance des Etats-Unis est, cette fois encore, en cause, et sa viande avait été débitée à Vitry et à Bicêtre.

L'hôpital du Kremlin-Bicêtre a ouvert une salle spéciale pour les malades qui bénéficient d'un traitement très spécialisé, recourant à des corticoïdes et des anti-helminthiques. Le *trichinella spiralî* est, en effet, un ver qui se développe durant quelques semaines dans le tube digestif des animaux contaminés. *C'est là que les femelles* pondent leurs larves ; elles se disséminent dans la circulation sanguine, pour atteindre tous les muscles de l'organisme où elles peuvent rester enkystées, vivantes, pendant plusieurs mois. La consommation de ces muscles permet alors la propagation de la maladie, pour autant que l'animal dont ils proviennent ait été lui aussi contaminé et donc qu'il soit carnivore et omnivore. C'est pourquoi la viande de l'animal domestique le plus « carnivore », le porc, est neuf fois sur dix en cause dans les épidémies de trichinose. L'interdit que font peser plusieurs courants religieux – les musulmans et les juifs notamment – sur cette viande est dû largement à cette circonstance. *Mais les larves sont détruites* par la cuisson et par la congélation et les Français ont l'habitude de *consommer le porc très cuit, ce qui* explique qu'aucune contamination par cet animal n'ait été signalée chez nous depuis très longtemps.

Il n'en est pas de même pour la viande de cheval, consommée de préférence sous la forme de steak tartare et que l'on croyait inoffensive dans la mesure où cet animal est herbivore.

Deux millions et demi de chevaux ont été consommés en France depuis 1976 sans aucun incident, et les contrôles rigoureux des services vétérinaires sont certainement pour beaucoup dans cette sécurité qui se trouve à présent mise en échec. Les deux épidémies sérieuses que vient de connaître la région parisienne sont dues, toutes les deux, à des carcasses de chevaux importés des Etats-Unis. Faut-il en déduire que les chevaux américains sont devenus *carnivores ? Ou que la crise agricole* étant là-bas ce qu'elle est, ils en sont réduits à dévorer un maigre fourrage, des carcasses de rats, de mulots ou de musaraignes ? L'enquête en cours permettra d'y voir plus clair et d'adopter, pour l'immédiat et pour l'avenir, des mesures de protection plus sérieuses que celles en vigueur actuellement. La quasi-totalité des boucheries chevalines de Vitry et du Kremlin-Bicêtre ont fermé leurs portes, en *attendant l'issue des vérifications* entreprises par une brigade de vétérinaires.

La trichinose est une maladie sérieuse dont les suites peuvent être pénibles et durables et il est aisé de calculer le coût humain et financier des quelque cinq cents victimes recensées en France en moins de deux ans...

Dʳ E.-L.

LA MARINE NATIONALE ET GREENPEACE

Bataille de l'information

De notre envoyé spécial

A bord du *Balny*. – La présence de journalistes étrangers et français à bord du *Greenpeace* et du *Balny* joue paradoxalement *comme un* facteur de moindre tension entre les écologistes et la marine de guerre française. Chacune des parties en présence tient sous l'œil de ces observateurs otages à offrir d'elle son meilleur visage : la conciliation, une certaine dose d'humour et un contrôle de soi qui sont censés permettre d'éviter l'affrontement, du moins tant que les écologistes se contenteront de frôler la limite des eaux territoriales fixée à 12 milles nautiques (environ 22 kilomètres). On veut de part et d'autre montrer que l'on sait vivre et sourire entre gens de mer, et tant pour le mouvement Greenpeace que pour la Marine nationale la minibataille du Pacifique autour des atolls nucléaires est d'abord une gigantesque bataille de l'information dans chaque camp.

Ainsi, depuis deux jours, le *remorqueur des écologistes se livre* à une série d'essais en mer de ses installations télévisuelles et vidéo avec *un voilier*, le *Kébir, affrété* à Papeete, qui sert de banc test, et avec un avion Cessna, lui aussi loué à Papeete, qui *peut jouer les* antennes relais pour les émissions. Le Cessna peut tenir l'air pendant une dizaine d'heures, *selon les estimations* du chef des opérations du *Balny*. Au préalable, on a stocké *du carburant pour cet avion dans* les îles de Nukutavake à une heure de vol au nord de Mururoa et de Mangareva, aux Gambier, à une heure et demie de vol. Avec ce réseau de transmissions télévisuelles et avec aussi son abonnement à un système de communications spatiales, Greenpeace pourra faire vivre, quasiment en direct, toutes les actions qu'il choisira d'entreprendre

Les voiliers *Véga et Breeze*, qui ont rallié toutes voiles dehors le *Greenpeace*, peuvent, en effet, jouer les trouble-fête pour la marine nationale et constituer autant de « mobiles », dit le commandant Souleau, chargés de distraire l'attention des navires de guerre engagés *dans la surveillance des eaux* territoriales. Plus récemment encore, les marins français qui « pistent » *les navires de la contestation* écologiste ont cru comprendre que le *Greenpeace* était capable d'essaimer des radeaux équipés de grandes voiles : les courants les porteraient vers Fangataufa comme *autant d'avant-postes à la limite* des 12 milles nautiques.

Du reste, le *Greenpeace* a mis à l'eau, mardi 8 octobre, un dériveur 420. Ce qui constitue un fait « original », dit le commandant Souleau. Car cette embarcation, pour peu qu'elle soit immatriculée et armée conformément aux règlements, est autonome, sans lien avec le « navire gigogne » dont elle est issue. Du même coup, son interception dans les eaux territoriales n'implique pas la poursuite de son « navire poule » là où il se trouverait, comme l'autorise l'article 111 de la convention des Nations unies sur les droits de la mer dans le cas d'un bateau qui détacherait des « satellites » (*le Monde* du 8 octobre).

Face à cette offensive de charme télévisuel, la marine nationale n'a pas voulu être en reste. Au contraire, elle a *mis à la disposition* de plusieurs journalistes l'un de ses avisos escorteurs, le *Balny* : *un bâtiment de 2 000 tonnes en* service depuis une quinzaine d'années. Son équipage de cent *soixante-cinq hommes se montre* dévoué, attentionné et particulièrement à l'écoute de toutes les exigences *de la presse embarquée* depuis bientôt une semaine.

Un journaliste veut-il aller prendre quelques photos des multiples rendez-vous en mer du *Greenpeace* avec ses ouailles ? L'aviso escorteur fonce en direction de l'objectif. D'autres ont-ils besoin d'expédier leurs articles ? Un hélicoptère Super-Puma basé à Mururoa vient deux fois par jour, aussi régulièrement qu'un facteur de campagne, chercher la « copie » des envoyés spéciaux.

Bref, c'est du grand art de la communication concurrentielle entre le *Greenpeace* et le *Balny*. De la dissuasion par presse interposée. On en arriverait presque à oublier que là-bas, sur les atolls de Mururoa et de Fangataufa, on prépare les essais nucléaires qui, comme chaque année, sont destinés à moderniser la dissuasion française. Seule la présence obsédante du chien de garde *Enseigne de vaisseau Henry*, escorté de ses remorqueurs, rappelle que force doit rester à la loi.

JACQUES ISNARD.

A VOIR

Informer sur le SIDA

Il était inévitable, nécessaire même, qu'une chaîne de télévision consacre *l'une de ses émissions* au SIDA. Le tout était de savoir comment aborder un tel sujet, *en évitant aussi bien* le scientisme lénifiant que le sensationnalisme misérabiliste. Ces écueils, le « Magazine » proposé le 10 octobre par Antenne 2 a su les éviter. Rarement, sur un sujet aussi difficile, la télévision n'a aussi bien rempli l'une de ses missions premières : informer.

Ainsi, le témoignage de cet enseignant, *bouleversant de courage*. et de lucidité lorsqu'il raconte à visage découvert sa maladie, *son amour de la vie et son* attente de la mort. Ainsi, ce reportage de Claude Gaignères à Los Angeles et à San-Francisco, qui montre comment ces deux villes ont décidé de prendre en charge, d'aider, d'assumer en quelque sorte leurs administrés atteints par le SIDA. Le contraste est saisissant avec New-York, en *proie à la psychose, que nous* fait découvrir Jean-Claude Paris. Autre aspect du problème, la formidable bataille *politico-financière* qui se déroule en coulisses et que décrit fort bien Alain Wieder.

Restent enfin les grandes questions que se pose chacun : le SIDA, qu'est-ce que c'est ? *D'où vient-il ?* Comment peut-il être stoppé ? Peut-on en guérir ? Un porteur « sain » est-il contagieux, etc. ? *Ces questions*, dans un « Sur le vif » exceptionnellement télévisé, Claude *Sarraute se les pose*. Tandis que Martine Allain-Regnault, Lucie Soboul, Pierre Li et Frédéric Vassort font état de ce que l'on sait, de ce que l'on croit savoir et de ce que l'on ne sait pas.

A la fin de l'émission, pendant une demi-heure, les téléspectateurs *pourront interroger en* direct MM. Montagnier (Institut Pasteur), Vachon (hôpital Claude-Bernard), et Rozenbaum (hôpital Pitié-Salpêtrière). Un regret : l'heure tardive de cette remarquable émission.

FRANCK NOUCHI.

★ « Magazine », Antenne 2, *jeudi 10 octobre, 22 h 10.*

La percée de la prévention

On savait les Français adeptes des médecines douces, mais à ce point ! Un sondage BVA-Europe 1 vient de montrer que 40 % des Français avaient fait déjà appel à des médecines autres que la médecine traditionnelle allopathique. 43 % des femmes et 56 % des patrons et cadres supérieurs. Autre idée qui commence à faire son chemin, la prévention. Ce même sondage montre en effet que 44 % des Français se rendent à titre préventif chez un médecin, les femmes (49 %) un peu plus que les hommes (40 %). Autre groupe de population ayant volontiers recours à la médecine préventive, les citadins (51 % des Parisiens), les patrons et cadres supérieurs (48 %), les Français ayant fait des études supérieures (52 %). A noter que les salariés du secteur public sont plus prévoyants (46 %) que leurs homologues du secteur privé (35 %). *Médecine différente*, médecine préventive, deux médecines qui sont semble-t-il davantage *prisées parmi les milieux les plus* favorisés.

JUSTICE

PAS DE SAISIE POUR LE FILM « QUE LA VÉRITÉ EST AMÈRE »

Le juge des référés de Lyon vient de rejeter une demande d'interdiction de la projection du film *Que la vérité est amère*, réalisé par Claude Bal et traitant notamment de l'arrestation de Jean Moulin.

Ce sont trois chefs de la Résistance, le général de Bénouville, Lucie et Raymond Aubrac, qui s'opposaient à la projection publique du film prévue à Lyon à partir du mardi 8 octobre, tant que les passages qui les mettent en cause ne seraient pas supprimés. Ces séquences font actuellement l'objet d'une plainte en diffamation instruite par un magistrat parisien.

Dans ces attendus, le magistrat lyonnais fait état de cette procédure pour justifier son rejet, estimant notamment que *« le dommage dont font état les demandeurs ne pourra être considéré comme illicite que lorsque les propos incriminés auront été déclarés diffamatoires par la juridiction pénale déjà saisie »*.

● *Le principal inculpé de la tuerie d'Avignon est mort.* – Jean Roussel, quarante et un ans, le principal inculpé de la tuerie du Sofitel d'Avignon, où sept personnes avaient *été tuées* le 5 août 1983, est mort mardi 8 octobre, en début d'après-midi, dans le fourgon cellulaire *qui* le conduisait de la *maison* d'arrêt des Baumettes à Marseille au palais de justice d'Avignon.

Aides spéciales pour les femmes sans ressources

La formation et la réinsertion des femmes dans la vie professionnelle, et plus particulièrement de celles qui sont isolées et sans ressources, figurent au premier rang des préoccupations du ministère des droits de la femme pour l'année à venir. Environ 50 % des crédits d'intervention du budget 1986 leur seront consacrés, a expliqué à la presse, mardi 8 octobre, le ministre Mᵐᵉ Yvette Roudy.

En ce qui concerne les femmes *sans activité professionnelle* et sans ressources personnelles dont les enfants sont déjà élevés et qui, de ce *fait*, ne peuvent pas bénéficier de l' « allocation de parent isolé », le ministère prévoit deux types d'actions : l'une devrait toucher environ quatre mille femmes et s'inspire des TUC (travaux d'utilité collective) ; *des conventions* seront signées entre l'Etat et les communes qui se proposeront de créer des emplois correspondant à des besoins sociaux non satisfaits (assistance aux personnes âgées, garde d'enfants, etc.). L'Etat prendra en charge la couverture sociale, le coût de la formation et une indemnité mensuelle d'environ 1 800 F, qui sera versée aux femmes. Cette aide à la réinsertion sur le marché du travail sera limitée dans le temps et une même personne ne pourra en bénéficier que pendant neuf mois.

L'autre action consiste à offrir des stages de mise à niveau des connaissances puis des stages de qualification professionnelle, notamment dans le secteur des technologies nouvelles, porteur d'emplois (informatique, électronique). Environ mille femmes devraient en bénéficier.

En complément de ces interventions, le ministère des droits de la femme prévoit de continuer et de multiplier le nombre de stages d'insertion professionnelle en entreprises existant déjà. Ils atteindront 4 000 en 1986. Ceux-ci s'adressent plus particulièrement aux mères seules, percevant l'allocation de parent isolé, afin de leur permettre de se mettre le plus rapidement possible sur le marché du travail. Ces formations dépendent cependant de la signature de conventions entre l'Etat et les conseils régionaux.

Bien que modeste, le budget du ministère des droits de la femme croît régulièrement depuis 1982. De *92,2* millions de francs cette année-là, il sera de 128,9 millions en 1986. Il figure parmi les rares budgets qui seront en augmentation en *1986* (8 % par rapport à 1985).

En plus de ces 128,9 millions, Mᵐᵉ Yvette Roudy pourra disposer l'an prochain de 12,5 millions supplémentaires donnés par le ministère du travail pour les stages de formation et d'insertion professionnelles.

Ch. CH.

APRÈS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE WASHINGTON

Les cent trente-huit États membres d'Interpol face au terrorisme international

De notre envoyé spécial

Washington. – Les terroristes vont désormais devoir compter avec Interpol, l'organisation internationale de police criminelle qui s'est réunie à Washington du 1er au 8 octobre en assemblée générale. *« Nous ne pouvions pas rester muets et inactifs face au terrorisme »,* a déclaré M. Raymond Kendall, le secrétaire général de l'organisation. Les demandes d'information et de renseignements confidentiels sur les groupes se *livrant aux assassinats,* prises d'otages et détournements d'avions seront généralement acceptées et diffusées.

Interpol sort ainsi d'une longue période d'apathie. L'article 3 de ses statuts, qui prévoit que *« toute activité ou intervention dans des questions ou affaires présentant un caractère politique, militaire, religieux ou racial est rigoureusement interdite à l'organisation »,* le prédisposait à l'attentisme en matière de lutte anti-terroriste. Il aura fallu plusieurs assemblées générales depuis 1982 *pour que l'organisation* se forge de nouvelles convictions.

Les choses semblent aujourd'hui clarifiées. Interpol se reconnaît le droit de distinguer les faits criminels de leur motivation politique et de donner la priorité aux premiers. Un pas positif a été franchi lors de l'assemblée générale de Luxembourg en 1984. Interpol avait notamment indiqué : *« Lorsque des infractions sont commises par des auteurs politiquement motivés, et lorsque ces actions n'ont plus un rapport direct avec la vie politique du pays, des individus ou la cause qu'ils combattent, les faits commis peuvent ne plus être considérés comme couverts par les immunités de l'article 3. Cela est particulièrement valable lorsque les actions sont commises dans des pays tiers qui sont en dehors de la zone de conflit et quand il s'agit d'actions graves portant atteinte à la liberté ou à la vie des personnes ou aux biens. »*

« En 1984, nous avons défini notre doctrine, nous a précisé M. Kendall. *Aujourd'hui, nous entrons dans le domaine du pratique. »* Dans l'immédiat, les cent trente-huit États membres d'Interpol pourront échanger leurs informations (renseignements techniques, *modus operandi),* et le secrétariat général doit coordonner les réflexions concrètes sur la lutte anti-terroriste. Les responsables d'Interpol admettent naturellement que chaque Etat membre reste souverain, et donc maître de ses choix, mais ils soulignent aussi que leur organisation, dont le siège est situé à Saint-Cloud en France, est le seul outil policier international qui puisse relever le défi du terrorisme.

Dans les années 70, plusieurs pays européens avaient réussi à coopérer par l'intermédiaire d'Interpol à l'occasion d'affaires comme les assassinats d'Hans-Martin Schleyer, le « patron des patrons » allemands, et d'Aldo Moro. Il s'agit cette fois pour Interpol d'arriver à faire travailler ensemble non plus quelques pays européens, mais cent trente-huit Etats dont les intérêts et les affinités politiques et les intérêts peuvent être diamétralement opposés.

LAURENT GREILSAMER.

● *Le Service de documentation extérieure et de contre-espionnage* (SDECE) aurait été à l'origine de deux attentats perpétrés en Corse, entre 1978 et 1980, contre des cibles autonomistes, et de la destruction, sur *l'île d'Elbe,* de l'émetteur de Radio-Corse-Internationale (RCI). C'est ce qu'affirme, sans toutefois en apporter la preuve, *Kyrn,* un magazine corse, dans son numéro d'octobre, qui vient de paraître, sous le titre « *Le Greenpeace corse* ».

NOUVEL ÉPISODE DE LA GUERRE DES « SQUATS » A SÈVRES

La police évacue les locaux d'une coopérative écologique

D'importantes forces de police ont procédé, lundi matin 7 octobre, à l'évacuation des locaux occupés par une coopérative écologique alimentaire à Sèvres (Hauts-de-Seine), 86, Grande-Rue ; l'opération visait aussi l'immeuble attenant, 7, rue des Caves.

Le responsable de la coopérative, M. Eddy Laurent, qui a tenté de s'opposer aux forces de police, a été arrêté, malmené puis déféré au parquet de Nanterre. Il a été remis en liberté, mardi soir, sous contrôle judiciaire et comparaîtra le 22 octobre pour rébellion et violences à agents.

En janvier dernier, un commando armé composé en partie de conseillers municipaux avait tenté d'évacuer par la force les associations Possible, Issue de secours et Coup de pouce qui occupaient un centre culturel voué à la démolition. Puis, en avril, la Coop de Sèvres et quelques « squats » voisins avait été mis à sac et murés dans des conditions d'une légalité discutable. Ils s'étaient réinstallés sur place peu de temps après.

Dans ce secteur sensible qui fait l'objet, depuis plus de vingt ans, de projets de rénovation successifs et qui abrite depuis treize ans *« le plus vieux squat de France »,* il est bien difficile de démêler l'imbroglio juridique pour dire de quel côté est le droit. Ce qui est sûr, c'est que l'actuel maire de Sèvres, M. Jean Caillonneau (UDF), au contraire de son prédécesseur, le dissident communiste Roger Fajnzylberg, voit d'un très mauvais œil la population marginale qui occupe le secteur et y développe un mouvement associatif important. Il souhaite faire construire à cet endroit des logements neufs malgré les lenteurs de la justice et la résistance opiniâtre des occupants qui sont aussi des adversaires politiques.

FRANÇOIS ROLLIN.

En Haute-Savoie

LE DIRECTEUR D'UNE BANQUE EST ÉCROUÉ POUR ESCROQUERIE

Le directeur de l'agence de la BNP à Annemasse (Haute-Savoie), M. Michel Essig, quarante-six ans, *révoqué il y a un mois, vient* d'être inculpé et incarcéré à la prison de Bonneville à la suite d'une escroquerie dont la première évaluation est de 3,5 millions de francs.

M. Essig a été inculpé d'escroqueries, de complicité d'escroqueries, *d'abus de confiance, de faux en écriture,* et enfin de chèques sans provision. Jusqu'à maintenant, six victimes, des commerçants d'Annemasse pour la plupart, se sont manifestées, mais leur nombre risque d'être beaucoup plus élevé dans quelques jours. Le principe de l'escroquerie pratiquée par M. Essig était assez simple : profitant depuis trois ans de la confiance dont il bénéficiait auprès de ses clients, il leur proposait des prêts intéressants. Lorsque l'argent arrivait, il parvenait, grâce à des jeux d'écritures falsifiées, à entrer en possession du montant du prêt.

SPORTS

CYCLISME

Le Tour de France 1986 favorisera les grimpeurs

Le Tour de France 1986, qui partira le 4 juillet de Boulogne-Billancourt, pour se terminer le 27 juillet à Paris sur les Champs-Elysées, fera une large part aux obstacles de montagne et sera caractérisé par la réapparition des grands cols alpestres traditionnels : Vars, Izoard, Galibier, Croix-de-Fer. Dans les Pyrénées, abordées le douzième jour, les coureurs franchiront un col inédit : la Pierre-Saint-Martin, entre Bayonne et Pau. Le lendemain, ils escaladeront le Tourmalet, Aspin et Peyresourde au cours d'une étape longue de 183 kilomètres, dont l'arrivée sera jugée sur les hauteurs de Luchon-Superbagnères, à 1 800 mètres d'altitude.

Trois autres arrivées auront lieu sur des sommets : au col du Granon (2 413 mètres), que le peloton du Tour de France gravira pour la première fois : à L'Alpe-d'Huez (1 860 mètres) et au Puy-de-Dôme (1 415 mètres).

Au total, on dénombre vingt cols, répartis sur sept étapes de montagne. La seule journée de repos interviendra à L'Alpe-d'Huez, après deux semaines de course.

Très différent du Tour 1985, et sans doute plus difficile, le Tour de France semble construit à la mesure des grimpeurs colombiens, d'autant que les étapes contre la montre individuelles seront plus courtes : 7 kilomètres à Boulogne-Billancourt (prologue), 61 kilomètres à Nantes et 60 kilomètres à Saint-Etienne, soit 128 kilomètres contre 159 kilomètres cette année.

Bernard Hinault, qui ne paraît pas inspiré par cet itinéraire, a néanmoins confirmé sa participation.

J. A.

● TENNIS : *tournoi de Toulouse.* – Le Français Thierry Tulasne s'est aisément qualifié pour le deuxième tour du tournoi en salle de Toulouse en battant l'Allemand de l'Ouest Michael Westphal (6-0, 6-2). Guy Forget s'est également qualifié aux dépens du Néerlandais Michel Schapers (6-3, 5-7, 7-5), tandis que Tarik Benhabilès était éliminé par le Tchécoslovaque Tomas Smid (6-4, 6-0).

● BASKET-BALL : *Coupe Korac.* – Vainqueur des Suisses de Monthey (95-76), Villeurbanne s'est qualifié le 8 octobre pour le deuxième tour de la Coupe Korac après avoir aussi remporté le match aller (83-74).

AUTOMOBILISME

M. BALESTRE ÉLU PRÉSIDENT DE LA FIA

M. Jean-Marie Balestre a été élu à l'unanimité président de la Fédération internationale automobile (FIA) à Paris le 8 octobre à l'occasion de l'assemblée générale de cette organisation regroupant 53 *millions* de membres dans 63 pays. M. Balestre, qui occupait déjà les fonctions de président de la Fédération française et de la Fédération internationale du sport automobile et de vice-président de la FIA, succède au prince von Metternick, qui ne se représentait pas. Le dernier Français président de la FIA, organisme suprême du monde automobile, avait été le comte de Liedekerke-Beaufort dans les années 50.

ÉCHECS

Le championnat du monde (13e partie)

UN SOUFFLÉ QUI RETOMBE

On attendait beaucoup de la 13e partie jouée mardi après-midi après quatre jours de repos dus au deuxième *time-out* pris samedi par Karpov. Après un début excitant et tendu à l'extrême (30 minutes de réflexion pour Kasparov, avant de jouer, 10-Fé3 proposant le sacrifice d'un pion et 47 minutes pour Karpov avant d'accepter ce sacrifice) et après la récupération du pion par le challenger au 16e coup, l'avantage positionnel obtenu par les Blancs laissaient entrevoir une fin de partie difficile pour le champion du monde.

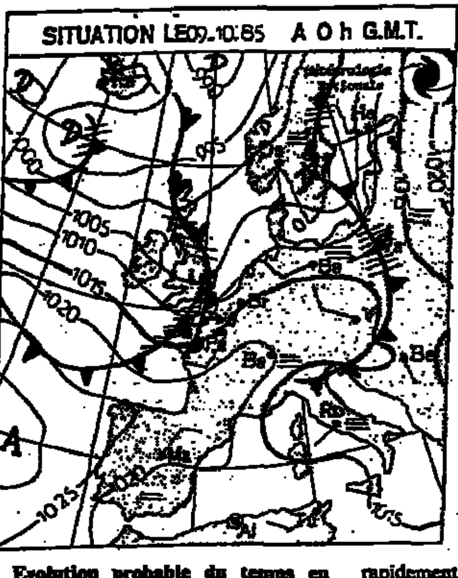
Mais, par un coup *« inattendu et curieux »,* comme le note Taïmanov (19-Dh6), Karpov forçait l'échange des dames et Kasparov n'avait plus, cinq coups plus tard, qu'à proposer la nullité. Le soufflé, monté très haut, était retombé d'un coup. Les deux champions sont ainsi toujours à égalité (6,5-6,5) avant la 14e partie jeudi.

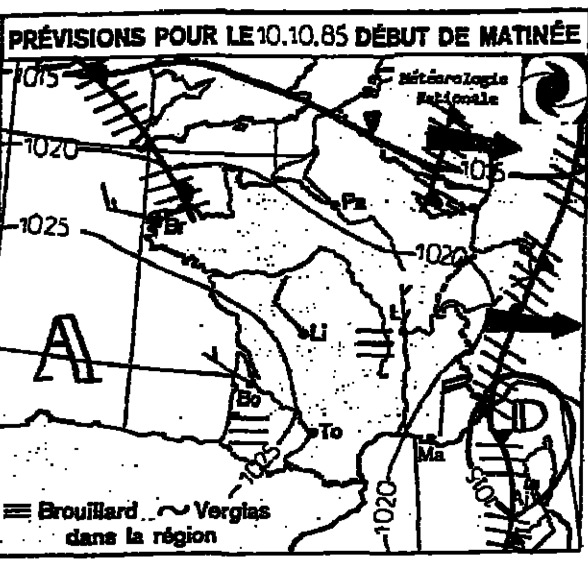
Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV
Treizième partie
Défense Nimzo-indienne
Variante Romanichine

1.	d4	Cf6	13.	c5	Cxd4
2.	c4	é6	14.	Fxd4	b6
3.	Cc3	Fb4	15.	Fxé4	fxé4
4.	Cf3	c5	16.	Dxé4	Fa6
5.	g3	Cc6	17.	cxb6	axb6
6.	Fg2	Cé4	18.	Dé5	Df6
7.	Fd2	Fxc3	19.	Dé3	Dh6
8.	bxc3	0-0	20.	Dxh6	gxh6
9.	0-0	f5	21.	Tfé1	Fc4
10.	Fé3	Cxc3	22.	a3	h5
11.	Dd3	cxd4	23.	Tad1	Tf5
12.	Cxd4	Cé4	24.	Fb2	Td5
			25.	Nulle	

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mercredi 9 octobre à 0 heure et le jeudi 10 octobre à 24 heures.

Une nouvelle hausse du champ de pressions par l'ouest de la France va mettre un terme au passage régulier des perturbations qui se sont succédé sur le pays au cours des derniers jours.

Jeudi : Retour d'un temps ensoleillé sur tout le pays. Des brouillards matinaux se formeront au sud de la Loire, *épargnant* le pourtour méditerranéen où un mistral modéré soufflera encore. Des passages nuageux se produiront près de la Manche, dans le Nord et le Nord-Est, s'accompagnant en Bretagne de quelques brumes et sur les frontières du Nord-Est d'averses très faibles et isolées. Ils laisseront place dans la journée à un temps assez ensoleillé.

Sur la Corse, la Côte d'Azur et le sud-est des Alpes, des nuages moyens élevés pourront donner lieu à de rares précipitations dans la matinée. Ils s'évacueront rapidement vers l'est, et un temps bien ensoleillé s'installera avec atténuation nette du mistral sur le littoral méditerranéen.

Partout ailleurs, retour d'un temps très ensoleillé avec une baisse des températures minimales au lever du jour : 11 à 12 degrés près des côtes, 8 à 10 degrés sur le Nord et le Sud-Ouest, 6 à 8 degrés sur le Nord-Est, 5 à 7 degrés dans le Centre (localement 1 degré dans le Massif Central). Les températures maximales remonteront à 15-17 degrés près des côtes de la Manche, 16-18 degrés sur le Nord-Est, 18-20 degrés sur le Centre, 16-18 degrés dans le Centre-Est, 20-22 degrés dans le Sud.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 8 octobre, le second, le minimum de la nuit du 8 octobre au 9 octobre) : Ajaccio, 25 et 13 degrés ; Biarritz, 18 et 13 ; Bordeaux, 19 et 11 ; Bréhat, 16 et 13 ; Brest, 15 et 10 ; Cannes, 23 et 14 ; Cherbourg, 14 et 11 ; Clermont-Ferrand, 16 et 6 ; Dijon, 16 et 3 ; Dinard, 16 et 10 ; Embrun, 20 et 5 ; Grenoble-St-M.-H., 18 et 5 ; Grenoble-St-Geoirs, 18 et 3 ; La Rochelle, 17 et 15 ; Lille, 15 et 10 ; Limoges, 14 et 8 ; Lorient, 16 et 10 ; Lyon, 19 et 5 ; Marseille-Marignane, 23 et 13 ; Menton, 23 et 17 ; Nancy, 15 et 5 ; Nantes, 17 et 12 ; Nice-Côte d'Azur, 23 et 17 ; Nice-Ville, 24 (maxi) ; Paris-Montsouris, 16 et 11 ; Paris-Orly, 16 et 11 ; Pau, 17 et 11 ; Perpignan, 21 et 16 ; Rennes, 16 et 10 ; Rouen, 15 et 10 ; Saint-Etienne, 17 et 4 ; Strasbourg, 17 et 5 ; Toulouse, 11 (mini) ; Tours, 16 et 10.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 14 degrés ; Genève, 18 et 4 ; Lisbonne, 21 et 15 ; Londres, 15 et 9 ; Madrid, 24 et 10 ; Rome, 26 et 15 ; Stockholm, 13 et 7.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4071

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			
III				■			■		
IV				■					
V								■	
VI								■	
VII				■					
VIII			■		■	■			■
IX									
X					■				
XI			■				■		

HORIZONTALEMENT

I. Des demeures plutôt froides bien que le feu y soit permanent. – II. Il offre un bras en échange d'une main. Hommage rendu à l'hôte musulman. – III. Générateur de concerts ou d'accents douloureux. Cité. Chute de pluie. – IV. Harcèle un chaud lapin. Sort de la normale supérieure. – V. Firent preuve d'une assurance louable ou répréhensible. – VI. Ligne brisée. – VII. Suite *d'un coup de marteau mal ajusté.* Région enténébrée. – VIII. Sigle astral. Négation. – IX. Dames de charité. – X. Victoire éclair d'un foudre de guerre. Prend une mesure de salubrité. – XI. Préposition. Mode de culture ou botaniste distingué. Copulative.

VERTICALEMENT

1. Art de consulter les ombres pour faire la lumière. – 2. Conjugaison exigeant que le futur soit présent avant de se montrer souvent imparfait. – 3. Théorie en plein air. Préposition. – 4. Aspect primaire d'un cours. Participe. Calife ou Sharif. – 5. Unité de l'air. – 6. L'homme de Rio. Associé à Bourdettes. – 7. Objet d'un rush célèbre. Du lapin ou du poireau. – 8. Celui qui en revient n'en revient généralement pas. N'a rien de réchauffant quand on y met le « feu ». – 9. « Débranchement ». Jeu ou plateau.

Solution du problème n° 4070

Horizontalement

I. Chorale. – II. Hiver. Gel. – III. Ose. Etat. – IV. Etrangler. – V. Ur. Ré. Ite. – VI. Ring. Usés. – VII. Oies. Ami. – VIII. Un. Nattes. – IX. Etirent. – X. Net. Soute. – XI. Etex. Ur.

Verticalement

1. Chœur. Urne. – 2. Histrion. Et. – 3. Over. Ni. Eté. – 4. Ré. Argent. – 5. Arène. Sais. – 6. TG. Trou. – 7. Egalisateur. – 8. Etêtement. – 9. Il. Résister.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 11 OCTOBRE

« La Bourse en activité », 11 h 15, métro Bourse (P.-Y. Jaslet).

« Charonne, village en plein Paris », 14 h 30, métro Alexandre-Dumas (M. Banassat).

« La Renaissance en Toscane », 14 h 30, Louvre (G. Caneri).

« Mystérieuse Egypte au Louvre, vie quotidienne des pharaons, rituel des prêtres, embaumement », 14 h 30, sortie Louvre.

« Salons d'apparat et appartements privés de M. Thiers », 15 heures, métro Saint-Georges.

« Cités d'artistes autour de Pigalle », 14 h 30, métro Blanche.

« L'hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (D. Bouchard).

« Un parc du souvenir : le Père-Lachaise », 15 heures, entrée principale (Paris et son histoire).

« La demeure de Victor Hugo », 15 heures, 6, place des Vosges (Paris et son histoire).

« Tombes célèbres du cimetière du Père-Lachaise », 14 h 30, entrée principale.

« Hôtels et jardins du faubourg Saint-Germain », 15 heures, métro Solférino (M.-C. Lasnier).

« Hôtels et jardins du Marais », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau), ou métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Cité, Notre-Dame et Saint-Julien-le-Pauvre », 14 h 30, métro Cité (Les Flâneries).

EN BREF

COLLOQUE

« L'INFORMATION A RISQUES ». – *L'Association française de relations publiques* (AFREP) organise le 15 octobre, à la Caisse nationale du Crédit agricole, 91, boulevard Pasteur (salle de conférences, quinzième étage), à Paris 15e, un colloque sur le thème : *« Gérer l'information à risques »*. Sera notamment évoqué le traitement des *« informations sensibles »* (fusion, licenciements, mutations technologiques) et des *« informations devenant à risques, en raison d'un traitement inapproprié, non traitement, ou traitement trop tardif ».*

★ Inscriptions : AFREP-Paris, 52, rue Jean-Pierre Timbaud, 75001 Paris (participation aux frais : 600 F pour les membres de l'AFREP et 900 F pour les non-membres).

EXPOSITION

LA MORT MÈNE LE BAL. – De tout temps, l'homme s'est interrogé *sur la mort, l'a entourée d'un* cérémonial variant selon les pays et les croyances (des pyramides de l'Egypte aux bûchers funéraires de l'Inde).

Le centre culturel allemand Goethe Institut organise, du 9 octobre au 8 novembre, une exposition sur le thème « L'homme et la mort ». On pourra y voir des gravures et des dessins originaux d'artistes aussi divers que Holbein, Dürer, Rembrandt, Rethel, Nolde, Dali, Degenhardt, représentant des « danses macabres ». Des conférences seront également organisées sur ce thème : le 9 octobre « Danses macabres et professions médicales », le 10 octobre « La mort n'est plus un rendez-vous ».

★ Centre culturel allemand Goethe Institut 17, avenue d'Iéna, 75116 Paris. Tél. : (1) 723-61-21. Exposition ouverte de 10 heures à 20 heures, sauf samedi et dimanche.

SOLIDARITÉ

PETITS FRÈRES. – L'association Les petits frères organise les 18, 19 et 20 octobre à Lille sa traditionnelle vente de charité « Au cours des siècles ». Les visiteurs pourront acquérir des meubles, de l'argenterie, des bijoux, des tableaux, des dentelles, des monnaies, des livres, etc. Tous ces objets proviennent de dons et legs. Le produit de leur vente permet à l'association de maintenir et de développer son action d'aide aux personnes âgées.

★ Hospice Comtesse, 32, rue de la Monnaie, Lille. Le vendredi 18 de 14 heures à 20 heures, les samedi 19 et dimanche 20 de 10 heures à 18 heures. Association Les petits frères, 24, rue Jean-Moulin, 59800 Lille, BP 89. Tél. : 55-18-68. CCP 50481R Lille.

CONFÉRENCES

26, rue Bergère, 19 h 30 : « Quand les mots dérivent de l'inconscient en tintinnabulant... ».

11 *bis,* rue Keppler, 20 h 15 : « La mystique théosophique ».

54, boulevard Raspail, Maison des sciences de l'homme, salle 214, 14 h 45, colloque-débat avec M. Michel Richonnier sur « Les métamorphoses de l'Europe, de 1769 à 2001 ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du lundi 7 et du mardi 8 octobre :

UN ARRÊTÉ

● Fixant les conditions dans lesquelles les élèves instituteurs admis en école normale à la rentrée scolaire de 1984 peuvent être autorisés à prolonger leur scolarité.

DES CIRCULAIRES

● Modifiant la circulaire du 25 mars 1977 relative aux opérations de négoce international.

∴

Est publié au *Journal officiel* du 9 octobre :

UN DÉCRET

● Relatif à l'Ecole française d'Athènes.



Le Monde

EDUCATION

Le menu du « collège de la réussite »

M. Chevènement a rendu publics, ce mercredi 9 octobre, les nouveaux programmes des collèges, qui entreront en application à partir de la sixième à la rentrée 1986 (1).

Les nouveaux programmes doivent clarifier les objectifs des collèges et préparer tous les élèves à entrer au lycée

L'ECOLE élémentaire en avril dernier, les collèges aujourd'hui, bientôt les lycées... Le ministère de l'éducation nationale poursuit une tâche ambitieuse : refondre l'ensemble des programmes de l'enseignement français.

La révision périodique des programmes est un exercice nécessaire. Les connaissances et les idées évoluent. Des disciplines nouvelles apparaissent pour des raisons scientifiques (la technologie, l'informatique) ou culturelles (l'éducation civique). D'autres se *transforment profondément* (les sciences biologiques), ou sont influencées par les nouveaux moyens de communication (la *télévision pour le français*). Dans d'autres encore, il faut corriger certains défauts : programmes trop chargés (en physique), mal équilibrés (les mathématiques entre la quatrième et la troisième), ayant mal assimilé des apports nouveaux (la grammaire), négligé des aptitudes nécessaires (le calcul), réduit à l'excès leurs contenus culturels (langues vivantes) ou perdu leur cohérence interne (histoire).

Bref, des réajustements sont constamment nécessaires. Mais de là à tout réécrire, il y a un pas important que le ministère n'a pas hésité à franchir. Pourquoi ? La réponse est politique. Pour les responsables de l'éducation nationale, cette reformulation générale était indispensable pour montrer aux enseignants et à l'opinion qu'il fallait reconsidérer l'ensemble de la formation des jeunes et apporter une solution globale à la crise de l'enseignement. Les nouveaux programmes doivent clarifier les objectifs de l'école, mettre fin au malaise engendré par la confusion des textes actuellement en vigueur, servir de base à la formation initiale et continue des enseignants.

Ils doivent aussi manifester les priorités désormais fixées à l'enseignement : la fonction de l'école est d'abord de fournir à tous les enfants un corps minimum de connaissances fondamentales. Celles-ci doivent être clairement définies, rigoureusement enseignées et exigibles de tous. Les maîtres restent entièrement libres de leurs méthodes — pour pouvoir adapter leur enseignement à la très grande diversité des élèves, — mais ils doivent savoir ce *qu'on attend* d'eux et ils sont responsables de l'acquisition, par tous les élèves, des connaissances figurant aux programmes.



Dessin de KERLEROUX

C'est pourquoi ces derniers sont à la fois plus clairs et précis que les anciens, et plus contraignants. En histoire, par exemple, la liste des chapitres à traiter est *nettement établie* et les *professeurs* n'ont plus le choix entre des thèmes illustrant telle ou telle période, pour que tous les élèves aient une idée cohérente de la continuité historique et un minimum d'ouverture sur les autres civilisations. En français, les élèves devront avoir lu, à la fin de la troisième, quinze œuvres littéraires — dont dix figurant sur des listes au programme — pour leur donner une culture de base relativement homogène et éviter un éparpillement excessif.

Cette conception des programmes répond à une conviction philosophique et à un projet politique :

— d'une part, l'enseignement de masse ne doit pas se traduire par un affaiblissement des exigences scolaires. Si une tendance à la baisse du niveau est constatée actuellement — du moins chez une partie des élèves — elle doit être combattue par des mesures d'ordre pédagogique et social. Ce n'est pas parce qu'une partie des élèves ont des difficultés que le niveau de l'ensemble doit être abaissé. Or on estime, au ministère, que cette tendance était en train de l'emporter sous l'effet à la fois du découragement des enseignants et d'une idéologie défaitiste qui se parait des atours du *« pédagogisme »* (pour qui l'épanouissement et le bien-être de l'élève seraient plus importants que ses progrès scolaires) ;

— d'autre part, le collège ne doit plus être considéré pour la majorité des élèves comme un cycle terminal, mais comme la préparation au lycée (général, technique ou professionnel), puisque l'objectif affiché est que 80 % des jeunes poursuivent leurs études jusqu'au niveau du baccalauréat. Il faut donc que tous les collégiens acquièrent les notions et les aptitudes de base leur permettant d'aborder des études secondaires. D'où le souci de déterminer la nature et la quantité des connaissances, de codifier la progression et l'évaluation des apprentissages.

Les cavaliers de Reichshoffen

Ces objectifs sont indiscutablement forts et stimulants. Reste à savoir s'ils sont réalistes et s'ils répondent à la situation. Pour Jean-Pierre Chevènement, ils s'inscrivent dans un dessein politique et une stratégie de l'action : d'une part, ils correspondent au besoin d'investissement massif dans la formation — *le « pari de l'intelligence »* — nécessaire à une nation développée pour affronter la guerre économique ; d'autre part, ils contribuent à mobiliser les énergies en montrant à l'opinion — et surtout aux enseignants — que tout n'est pas perdu, et que l'école n'est pas condamnée à la crise et au déclin.

Mais à quoi servirait de fixer des objectifs nobles dont on saurait qu'ils n'ont aucune chance d'être atteints ? Le « bond en avant » proposé à l'école française ne doit pas ressembler à la charge en gants blancs des cavaliers de Reichshoffen... Or trois données rendent particulièrement précaires les perspectives d'amélioration de l'enseignement des collèges :

1) **Le faible niveau de formation d'une bonne partie des enseignants.** Déjà mal à l'aise dans le régime actuel, on voit mal comment nombre d'entre eux pourront s'adapter à des nouveaux programmes qui, dans certaines matières (les langues vivantes ou la biologie, par exemple), sont considérablement plus exigeants et demandent une sérieuse maîtrise de la discipline.

2) **La très grande hétérogénéité du niveau des élèves** à l'entrée en sixième, qui a été bien mise en lumière par l'étude systématique réalisée par le service des études informatiques et statistiques du ministère. Celle-ci montre en particulier que des notions fondamentales en français ou en mathématiques ne sont pas acquises par une proportion importante d'élèves à l'issue de l'école élémentaire, ce qui rend problématique leur réussite ultérieure ;

3) **Le fossé culturel** qui sépare une bonne *partie des élèves de* milieu défavorisé de l'institution scolaire et qui, lorsqu'il s'ajoute à une expérience d'échec, provoque des attitudes de rejet très difficiles à « gérer » dans les établissements tels qu'ils fonctionnent actuellement.

Conscients de ces difficultés, les responsables du ministère répondent qu'ils attendent des effets positifs de la réforme de la formation des maîtres et de la rénovation de l'enseignement élémentaire. Et qu'un effort important *sera fait pour aider* les professeurs de collège dans leurs nouvelles tâches (réunions au niveau académique et départemental, envois à chacun de « compléments » présentant des suggestions et des aides pédagogiques, tenant compte en particulier des progrès de la recherche dans la didactique des disciplines).

Mais quels que soient les efforts réalisés, un retard important est déjà pris dans cette course-poursuite vers le « collège de la réussite » cher à M. Chevènement. *Les exhortations stoïciennes* à l'effort et les instructions gravées dans le marbre peuvent créer un choc psychologique. Il ne faut pas en surestimer les vertus dopantes. La réalité est plus têtue et terre à terre. Et c'est dans l'atmosphère fragile des classes et non sous les lambris du ministère que se jugent les effets — et les illusions... — d'une politique.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(1) Ces programmes ont été approuvés mardi 8 octobre par le conseil de l'enseignement général et technique par 17 voix contre 7, 5 membres s'abstenant et 1 ne prenant pas part au vote. *Nous les avons présentés* discipline par discipline dans *le Monde* du 6 avril.

Six « thèmes transversaux »

A côté des disciplines proprement dites, qui sont au nombre de onze — français, histoire-géographie, éducation civique, langues anciennes, mathématiques, sciences physiques, sciences et techniques biologiques et géologiques, langues vivantes, technologie, éducation artistique, éducation physique et sportive, — les nouveaux programmes distinguent six *« thèmes transversaux »* qui ne font pas l'objet d'un enseignement particulier mais doivent être évoqués au cours de la scolarité des collèges. *Ce sont* : la consommation, le développement, l'environnement et le patrimoine, l'information, la sécurité, la vie et la santé.

***C'est au chef d'établissement* d'organiser une information *sur* ces thèmes avec la participation éventuelle d'organisations ou de personnalités extérieures et selon des formes à déterminer librement (journées banalisées, clubs, conférences, travaux d'élèves, visites, *expositions, journal, enquêtes...*).**

Seuls les députés socialistes ont adopté le projet de loi sur l'enseignement technique

La discussion à l'Assemblée nationale, mardi 8 octobre, du projet de loi-programme sur l'enseignement technologique et professionnel, prévoyant notamment la création de baccalauréats professionnels, a confirmé l'intérêt des députés pour le sujet.

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, a défendu son projet en expliquant que *« la France a besoin de techniciens de toutes catégories »*, l'objectif étant d'amener, en l'an 2000, 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat. Le souci d'efficacité économique est une des principales justifications, comme l'a souligné M. Bernard Montergnole (PS, Isère), rapporteur de la commission des affaires culturelles et sociales, en expliquant que ses orientations sont *« une condition nécessaire au maintien de notre pays dans le peloton de tête des nations industrielles »*.

Les socialistes approuvent ; M. Bernard Derosier (PS, Nord) se félicitant que l'on mette ainsi fin à *« des années d'abandon de l'enseignement »*. L'UDF, par la voix de M. Francisque Perrut (UDF, Rhône), juge l'objectif *« louable »*, mais émet de *« sérieuses réserves »* sur les moyens mis en œuvre. Il redoute que le résultat de cette réforme ne soit simplement de *« repousser le constat d'échec scolaire de seize à dix-huit ans »*. Le RPR est plus critique. M. Bruno Bourg-Broc (RPR, Nord), regrette que le gouvernement *« persiste dans une vision de l'enseignement technologique refermée sur l'éducation nationale »*.

« La déception des communistes est à la hauteur de leurs attentes », a déclaré M. Jacques Brunhes (PC, Hauts-de-Seine), pour qui le texte du gouvernement *« institutionnalise l'échec scolaire »*, et *« donne satisfaction au patronat »*.

Dans la discussion des articles, tout le monde fut d'accord pour étendre les dispositions du projet à l'enseignement agricole. Aux critiques, émises tant à droite qu'à gauche, M. Roland Carraz, secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technique, a répondu que les CAP et les BEP continueraient d'exister et seraient même rénovés.

Pour répondre aux *états* d'âme d'une partie des députés socialistes sur le statut des futures universités de technologie, qui *« sont par le nom des universités, mais relèvent juridiquement de la catégorie des écoles »* puisque leurs directeurs ne seront pas élus mais nommés par le gouvernement, ainsi que l'a fait remarquer M. Jean-Pierre Sueur (PS, Loiret), M. Carraz a accepté que cette nomination intervienne *« sur proposition »* du conseil d'administration.

Enfin, à MM. Bourg-Broc et Perrut qui s'étaient émus de la charge financière qui incomberait aux régions maintenant responsables des bâtiments des lycées, M. Carraz a répondu que le gouvernement fournirait les moyens en hommes et en matériels, mais que *« les collectivités locales devront accompagner, si elles le souhaitent, l'effort financier »*.

Trop peu pour certains, mauvais choix pour les autres, une fois encore seuls les députés socialistes ont approuvé ce projet. Ceux du RPR, UDF et PC votant contre.

CHRISTOPHE CHANTEPY.

ENQUÊTE

La rénovation à petits pas

Le collège de Cuffies est entré dans la longue marche de la réforme. Avec courage, mais sans illusions.

BLOTTI au pied des plateaux, le collège de Cuffies, proche de Soissons (Aisne), *vit au rythme* des cars qui, chaque jour, drainent les enfants des seize villes environnantes.

La douce ambiance qui règne dans cet établissement, entouré de verdure, s'est lentement *construite* au cours des dernières années. Ici administration et enseignants n'emploient pas trop le terme de « rénovation », ils préfèrent parler d'*évolution* des mentalités, de réalisation commune d'un projet d'établissement.

C'est au cours de l'année scolaire 1983-1984 que les objectifs ont été fixés : adaptation à l'hétérogénéité *des élèves* par une réelle prise en compte des différences, aide aux plus défavorisés, apprentissage de l'autonomie par les enfants, poursuite de l'action pour sortir le collège de son isolement. A la *rentrée* 1984, les *cours théoriques* d'une heure sont ramenés à cinquante minutes en temps réel devant les élèves. La libération d'une heure et demie pour l'ensemble des enseignants est gérée par l'administration, qui organise une heure par quinzaine de concertation disciplinaire, le même temps de concertation interdisciplinaire, *ainsi que le suivi individualisé* des élèves, qui a lieu entre 13 et 14 heures.

Toutes les classes de sixième et de cinquième bénéficient d'études pédagogiques placées en fin de journée, où des professeurs *de disciplines différentes* s'efforcent d'apprendre aux élèves à utiliser leur cahier de textes, à organiser leur travail, à remplir leur fiche d'auto-évaluation. Chaque classe de sixième a dans son emploi du temps une heure de CDI (centre de documentation et d'information) au cours de laquelle le documentaliste *initie les élèves* au prêt des livres, à la recherche et à la consultation de documents. Des enseignants volontaires se tiennent à la disposition des élèves pour leur apporter soutien et conseil.

Cette organisation s'accompagne de la création de groupes de niveau par matière en sixième, ce qui facilite le regroupement des élèves dans un temps limité en fonction *d'objectifs* précis, la mobilité *restant* très grande entre les groupes. *Indépendamment* de la notation, les enseignants tentent *d'évaluer* les élèves pour mieux les *situer* à un moment précis, et les entraînent à l'auto-évaluation.

Modestes, les enseignants et le directeur veulent se garder de toute *« illusion pédagogique »*. Ils savent qu'ils n'amélioreront pas du jour au lendemain les performances de leurs élèves. Et il y a encore eu des *redoublements* cette *année*. Certains signes toutefois sont encourageants : le nombre d'élèves en classe préprofessionnelle de niveau (CPPN) diminue, et l'orientation se fait mieux. Les relations avec les professeurs s'améliorent... et le nombre d'entrées à l'infirmerie a baissé de 50 %. Un signe sans doute que les élèves se trouvent *mieux en classe*.

SERGE BOLLOCH.

ROMAN

Le petit prof et les « refusos »

Un témoignage émouvant sur la cruauté de l'enseignement de masse

JÉROME LACQUEDUC est professeur de français dans un collège de Bouffres. Depuis dix ans qu'il enseigne, il commence à avoir sa petite idée sur les élèves, les méthodes, les programmes. Il sait qu'il y a des classes plus ou moins faciles, mais qu'avec un peu de jugeote et d'expérience on s'en sort toujours.

Mais, cette année-là, une expérience nouvelle l'attendait. Lorsqu'il fit la connaissance de la « 4e spéciale » — une de ces classes-poubelles où échouent les nullards, et les agités, — qui lui *avait été affectée*, il ne tarda pas à comprendre. Entre ces vingt gamins avachis, déboussolés, lointains, et lui, le courant ne passera jamais. Ils ne parlent pas la même langue. Ne vivent pas sur la même planète.

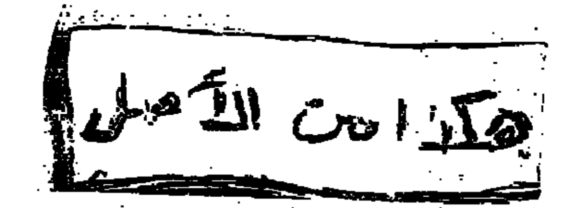
Entre leur univers à eux — la mobylette et le flipper, la pub et la télé, le foot et la fesse, les HLM et le supermarché, le chômage et la bouteille... — et celui du petit prof encore nourri d'humanités et de croyances naïves dans les vertus de la littérature et de l'instruction, le fossé est infranchissable. L'incompréhension fait place à l'indifférence — puis au désespoir et à la haine.

Le plus dur pour Jérôme, c'est cette impression d'être nié, mis à nu par les regards vides ces adolescents qui n'ont que faire de sa parlote cultivée. N'existant plus pour eux, il sent se dissoudre l'image vaguement positive qu'il avait de lui-même. Il comprend qu'il ne sert à rien, qu'il n'est rien. Les *« refusos »* — comme il appelle ces rebelles à l'école devenus ses bourreaux — ont eu sa peau.

Le professeur est nu est un témoignage émouvant sur la souffrance que connaissent bien des enseignants confrontés à cette machine cruelle que peut être l'enseignement de masse.

F.G.

Le professeur est nu, de Jean-Marie Alfroy. Gallimard. 179 p. 82 F.



	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	114,00	135,20
DEMANDES D'EMPLOI	34,00	40,32
IMMOBILIER	76,00	90,13
AUTOMOBILES	76,00	90,13
AGENDA	76,00	90,13
PROP. COMM. CAPITAUX	224,00	265,66

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	65,00	77,09
DEMANDES D'EMPLOI	19,00	22,53
IMMOBILIER	50,00	59,30
AUTOMOBILES	50,00	59,30
AGENDA	50,00	59,30

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Compagnie Générale d'Informatique
Société de Services et d'Ingénierie Informatique
recherche

Juriste confirmé(e)

Connaissances :
- **indispensables :** droit commercial, droit des sociétés,
- **très appréciées :** droit de l'informatique, droit fiscal,
- **appréciées :** droit du travail, pratique de l'anglais.

Le poste est directement rattaché à la Présidence et au Secrétariat Général de la Société.
Lieu de travail : Paris.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. DJ/PMD à CGI,
84 rue de Grenelle, 75007 Paris.

CGI

CONSEIL EN BREVET
recherche
INGÉNIEUR

Grande École, électronicien ou mécanicien, une bonne expérience dans la même fonction, le diplôme du CEIPI, le titre de mandataire européen ou de conseil sont des atouts déterminants pour le poste.
Anglais, Allemand indispensables.
Néerlandais souhaité.
Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous nº 7.909 *Le Monde* Pub
Service Annonces Classées
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

PETROLITE FRANCE
Filiale de Pétrolite Corporation USA active dans l'industrie pétrolière et pétrochimique
recherche un
INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Ingénieur généraliste ou chimiste de formation il parlera couramment l'anglais et justifiera de 4 ans d'expérience dans l'industrie du pétrole.

Il sera disponible pour des voyages et déplacements nombreux mais de courte durée.

Basé à Paris, il sera responsable de la promotion et de la vente des produits chimiques dans les pays suivants : Algérie, Angola, Cameroun, Congo, Gabon, Maroc, Tunisie, Zaïre.

Il bénéficiera du soutien logistique des équipes de pétrolite de Grande-Bretagne et des USA.

Salaire motivant et réelles perspectives d'évolution dans le groupe.

Envoyer C.V. détaillé + lettre manuscrite et photo à
PETROLITE FRANCE
2, rue de Penthièvre
75008 PARIS, SOUS RÉF. GM.

Si vous avez le goût des contacts à haut niveau, le sens des responsabilités et la volonté d'entreprendre, effectuez un stage pour devenir l'un de nos CONSEILLERS COMMERCIAUX H.F.
Tél. : au 500-24-03, poste 40.

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour son département
PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
CONFIRMÉ
(MANDATAIRE EUROPÉEN)
L'intéressé devra être PARFAITEMENT
BILINGUE FRANÇAIS-ANGLAIS
et de bonnes connaissances de la langue allemande seraient souhaitables.
Age 30 ans minimum.
Env. C.V. avec prét. et photo à Publicité ORBIS (réf. GE)
28, av. F.-Roosevelt, Paris-8ᵉ.

Importante sté de travx publics recherche
RESPONSABLES D'AFFAIRES
en techniques courants faibles d'entreprise
gestion technique centralisée, détection incendie, sono, etc.)
Lieu de travail : PARIS
Env. CV + photo s/réf. 3708 à P. LICHAU SA,
10, rue de Louvois
75063 PARIS cedex qui trans.

ENTRE HOSPITALIER ST-GERMAIN recrute PROCHAINEMENT
MÉDECIN
de MÉDECINE PRÉVENTIVE à plein temps possédant CES de médecine du travail.
Candidatures à adresser avant le 31 octobre 1985 à la Direction du Personnel
4, rue Baronne-Gérard,
78100 SAINT-GERMAIN.

ENSEIGNANTS QUALIFIÉS
Disponibles 2ᵉ quinzaine d'octobre pour correction dissertations sur un sujet de type économico-social.
Expérience exigée.
CABINET MORACCHINI
22 *bis*, rue des Belles-Feuilles, 75116 PARIS. 704-38-39.

AVIS DE CONCOURS

LA VILLE D'AULNAY-SOUS-BOIS
(SEINE-SAINT-DENIS)
76 000 habitants
recrute
1 BIBLIOTHÉCAIRE 2ᵉ CATÉGORIE
(CAFB + LICENCE)
Expérience en animation souhaitée.
Poste à pourvoir immédiatement.
Les candidatures seront adressées à :
MONSIEUR LE MAIRE
Hôtel de Ville

secrétaires

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour son département de
PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE (PARIS 8ᵉ)
SECRÉTAIRE DACTYLO-BILINGUE ANGLAIS
possédant de bonnes connaissances administratives dans le domaine de MARQUES DE FABRIQUE
DACTYLO BILINGUE ANGLAIS
possédant une expérience dans le domaine de la PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE documentations, fichiers et diverses autres tâches administratives.
DACTYLO BILINGUE ANGLAIS
pour frappe de brevets, courrier, classement
(TRAITEMENT DE TEXTE CANON VP 2000 souhaité).
Env. C.V. avec prét. + photo à Publicité ORBIS (réf. GF)
28, av. F.-Roosevelt, Paris-8ᵉ.

capitaux propositions commerciales

P.D.G. P.M.E. offr. ttes garant. immob. et de ser. ch. à emprunt. à tte pers. capitaux. 228-61-77.

propositions diverses

Les possibilités d'emploie à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) BP 291.09 PARIS.

travail à domicile

J'effectue travaux dactylographie, rédaction, correction et réécriture à domicile.
Tél. : 258-48-47.

emplois internationaux

Société MALIENNE DE PLOMBERIE BP 1229 BAMAKO (MALI)
recherche
INGÉNIEUR ou TECHNICIEN SUPÉRIEUR
Expérimenté adduction d'eau et plomberie, sanitaire : conception étude prix soumission et suivi réalisations.
Ecrire avec réf. et prétentions
Adresse ci-dessus.

emplois régionaux

Recherche ANIMATEUR HVS nécessité expérience opération similaire. Niveau licence ou maîtrise sciences sociales.
Écrire à M. le Président de l'ARO, Bât. 8,
Résidence Docteur-Aymé,
84300 CAVAILLON.

L'immobilier

appartements ventes

3ᵉ arrdt

MARAIS TRVX
178 m² et 128 m². 703-32-44.

4ᵉ arrdt

Ste Croix-la-Bretonnerie
75 m² clair, calme, 4ᵉ étage
1.100.000 F. 326-73-14.

FACE ILE ST-LOUIS
MAGNIFIQUE DUPLEX
150 m² dans imm. 19ᵉ siècle.
GEORGE V
RAVISSANT DUPLEX
80 m² + chbre service.
VILLIERS
100 m², 3 chambres, parfait état dans imm. de standing.
EMBASSY - 562-16-40

ST-PAUL, 3 P. LUXUEUX, 85 m², ÉT. NOBLE, DANS BEL HOTEL XVIIᵉ. 296-63-33.

6ᵉ arrdt

SAINT-SULPICE, 3 PIÈCES EN DUPLEX 85 m², CARACTÈRE. BON ÉTAT. 296-63-33.

Mᵒ ODÉON
1 CARREFOUR DE L'ODÉON
Séj., 2 petites chbres, entrée, cuis., bains, w.-c., chf. centr.
VUE S/CARREFOUR, soleil.
Mercredi, jeudi, 14 h à 17 h.

7ᵉ arrdt

RUE OUDINOT
Charmant duplex caractère séj. + chbre REFAIT NEUF
GARBI 567-22-88.

11ᵉ arrdt

PL. AUGUSTE RÉCENT 4 P. TOUT CONFT.
Px 700.000 F. T. 325-97-16.

16ᵉ arrdt

Mᵒ PASSY
Bel imm. pierre de t., gd liv. dble, 1 chbre, entrée, cuis., bains, chf. centr. R.D.C. sur rue. CALME.
5 *bis*, *rue* Eugène-Manuel.
Mercredi, jeudi, 13 h à 18 h.

20ᵉ arrdt

Beau studio, Gambetta. 225.000 F. 31 m², cft. imm. récent, soleil. T. : 343-48-98.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
RUE DE SILLY. Imm. récent tt cft, 7ᵉ ét., beau 4 pces avec loggia sur jardin, 2 parkings en sous/sol.
NOTAIRE 501-54-30
LE MATIN.

NEUILLY
MÉTRO PORTE-MAILLOT
Bel imm. ancien, salon, s. à manger, bureau, 3 chbres, s.d.b., cuis. charme, 117 m², 4ᵉ ét. sans asc., cave, parking.
NOTAIRE 501-54-30
LE MATIN.

94 Val-de-Marne

Part. vend à Vincennes proximité écoles, commerces
2 PIÈCES — 36 m²
Cuisine équipée, w.c., salle d'eau avec douches, chauffage individuel électrique. 4ᵉ étage, 5 mn bois et RER, faibles charges. Prix : 320.000 F.
Tél. : 808-87-33.

appartements achats

Recherche 1 à 2 p. PARIS préf. 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 12ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ, avec ou sans travaux.
PAIE CPT chez notaire.
873-20-67 même le soir.

J.F. cherche achat 60 m², VIᵉ arrt. Clair, calme.
548-87-98 après 21 h.

ORPI SUD PARIS
recherche TOUS APPARTS récents ou anciens pour ACHETEURS en portefeuille.
9 POINTS DE VENTE.
E.R.G. 6ᵉ - 222-70-63.

locations non meublées demandes

Paris

Journaliste au « Monde » cherche pour 3 ou 4 ans appt calme dans 1ᵉʳ, 2ᵉ ou 9ᵉ arrdt.
Ecr. s/nº 6.808 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Pour cadres et employés gde société française informatique recherche APPTS toutes catégories, studios, villas. Loyers élevés acceptés Paris et environs. Tél. : 504-48-21.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. T. (1) 889-89-56, 283-57-02.

Province

COUPLE RETRAITÉS
ch. 2 pièces tt confort, 1ᵉʳ étage ou avec ascenseur LA FLÈCHE ou LE LUDE (72).
Loyer 1.000 F environ C.C.
Ecr. s/nº 6802 le *Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

locations meublées demandes

Paris

J.F. prof. fac. cherche logement Paris, semaine du 28 oct. au 3 nov. Possibilité échange avec maison méditerranée. T. (67) 66-33-64.

J.F. chercheur désire louer pour oct. nov. déc. chambre ou studio meublé à Paris.
Réf. excellentes. Appeler 19-46 42-14-01-00.

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIÈCES LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

locations non meublées offres

Paris

28, AV. NIEL, 4 P., tt cft. 6.500 + ch. Vis. 9 + 10 (1ᵉʳ ét.), 14-16 h. « FAC », 337-69-59.

immeubles

JEAN FEUILLADE
54, av. La Motte-Picquet-15ᵉ.
Tél. : 566-00-75.
Paie comptant 15ᵉ, 7ᵉ arrdt IMMEUBLES même occupés.

maisons individuelles

TAVERNY PRÈS GARE
Résidentiel, belle maison, réception + 5 chambres sur jardin 1.100 m² arborisé.
1.350.000 F — 587-22-88.

villas

CARRY-LE-ROUET
Partic. vend urgent villa grd luxe 300 m² habit. Vue sur mer. Piscine chauffée, sauna. *Cuis. été aménag.* Superbe jardin 100 m² arboré. Val. réelle par expert : 2.500.000 F. Px sacrifié : 1.850.000 F. Tél. : (16-42) 45-03-72.

propriétés

FONTAINEBLEAU, 5 km propriété originale sur 1 ha terrain avec piscine, style canadien, 180 m² hab. + dépend. Vue except. sur vallée de la Seine. Prix 1.470.000 F Agence du centre. 422-74-39.

viagers

Exelmans, gd 3 p. tt cft, imm. pierre 230.000 + 2.500 F occupé femme 73 ans.
Cruz 266-19-00.

ÉTUDE LODEL
Viagers. 35, bd Voltaire, 75011 PARIS. 355-61-58.

Libre près La Ferté-Gaucher, maison de caractère + dépend., 4 ha, fme 75 ans, rente limitée à 8 ans. 350.000 + 5.800/mois. F. CRUZ, 266-19-00.

F. CRUZ - 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8ᵉ
Conseil 48 ans d'expérience. Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Ventes

BASTILLE 200 m²
Libres. 5.500 F le m2. Park. Ecr. A.C.P., 8, r. Arcade, 8ᵉ.

Locations

DOMICILIATION 8ᵉ, 2ᵉ
Secrétariat, tél., télex. Location bureaux. Toutes démarches pour constitution de sociétés.
ACTE - 359-77-55

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 293-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.
355-17-50

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs, démarche R.C. et R.M.
SODEC SERVICE
Champs-Elysées .. 723-55-47
Nation 341-81-81

GARE DE LYON
Locations courte durée, burx entièr. meublés ds imm. indép. Direct pptaire. 329-58-65.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
TÉLEX SECRÉTARIAT
DÉMARCHES CONSTITUTIONS
AGECO 294-95-28
STATIONNEMENT AISÉ

ÉTOILE BUREAUX
MEUBLÉS
TRÈS HAUT NIVEAU
SALLE DE RÉUNIONS
SHOW-ROMM
SECRÉTARIAT-TÉLEX
TÉL. : (1) 727-15-59.

fonds de commerce

Locations

VOTRE COMMERCE EN SUISSE

Dans un quartier idéal et en plein centre de Bâle, nous proposons 2 500 m² de surface commerciale dans un immeuble moderne et de construction récente, de six étages avec ascenseur. Nous prendrons en considération toutes les propositions d'aménagement intérieur. Les conditions d'achat et de location sont très intéressantes. Début de location selon accord. Veuillez contacter :

USTAG GENERALUNTERNEHMUMG AG
Holbeinstrasse 75 CH-4002 BASEL.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune fille 23 ans, sérieuse, cherche emploi stable, 6 ans expérience standardiste, petite dactylo.
Ecr. s/nº 6.810 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. pâtissier CAP
Cherche emploi stable sur Paris. 770-86-00.

J.F. 42 ans expérimentée secrétaire sténo-dactylo, connaissance de comptabilité, de traitement de texte, cherche emploi stable si pos., proximité gare de l'Est. Tél. 421-13-56.

SECRÉTAIRE DACTYLO
8 ans expérience, sens des responsabilités, recherche emploi fixe banlieue est (Chelles-Lagny) ou Paris (proche gare de l'Est ou Nord).
Ecr. s/nº 6.795 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. Fille sérieuse 18 ans cherche emploi stable
AIDE-COMPTABLE
DACTYLO ou FACTURIÈRE
Connaissance de l'informatique
Ecr. s/nº 6.805 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. *maîtrise philosophie donne* cours philosophie + étudie ttes propositions de poste.
Tél. : 543-94-25.

Dame compagnie 57 ans, agréable éducation, ch. emploi stable chez pers. seule, éventuell. secrétar. Tél. matin 9 h à 13 h ou ap. 19 h : 608-57-98.

Titulaire ts diplômes Expertise Comptable. Comptable agréé, commissaire aux comptes. 46 a., longue exp., direction et resp. cabinet, cherche poste haute resp., cabinet, banque, centre de gestion, entreprise.
Ecrire sous le nº 313.312 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

J.H. 24 ans, VENDEUR, ch. poste stable dans mages. hi-fi haut de gamme ou instrum. de mus. Libre de suite. 274-67-75.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

RESPONSABLE PUBLICITÉ ET PROMOTION DES VENTES - 18 ans expérience chez annonceur grande consommation et industrie - Conception et évaluation des campagnes - Contrôle des budgets - Etablissement Plan Média - PLV - Rédaction des messages - Création catalogue - Organisation expositions - Bilingue anglais.
RECHERCHE poste semblable Paris, RP - Déplacements acceptés. BCO/JV 721.

CONSULTANT SOCIO-ÉCONOMIQUE - CHARGÉ D'ÉTUDES - Chef de projets - 38 ans - maîtrise socio - DEA anthropologie - Etudes d'économie - 12 ans expérience - Consultation bureau d'études et organismes internationaux (études de marchés, suivi de projets, aménagement urbain, recrutement personnel), nombreuses missions Afrique, Moyen-Orient.
CHERCHE poste France, étranger.
BCO/MS 722.

CADRE EXPORT 36 ans - Niveau maîtrise de gestion - Ecole nationale d'exportation, en cours DESS commerce international - Trilingue anglais-espagnol - 10 ans expérience professionnelle.
RECHERCHE entreprise dynamique désirant lui confier une mission (extension service export, création filiale, joint venture, étude de marché, etc.) sur tous pays. BCO/MS 723.

ANPE

ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

S. à manger, table et bahut 4 portes, sycomore, bois de Rio + 6 chaises, 1 canapé 3 places convertible, 2 fauteuils velours côtelé. Tél. : 304-09-59.

Bijoux

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
MODERNES - BRILLANTS
ARGENTERIE - VIEIL OR
PERRONO Joailliers-Orfèvres à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin ; Etoile, 37, av. Victor-Hugo. Ventes, Occasions, Échanges.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4ᵉ. 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.
Métro : Cité. Médaille N.-D. de Paris. Argent 190 F et or.

Cours

Yoga de l'énergie Paris-16ᵉ
Petits groupes femmes enceintes Massages SHANTALA des bébés. Rens. insc. : 893-29-86.

DANSE
Cours et stages à Paris
Association Ecriture et chorégraphie
21, rue Victor-Hugo,
91120 PALAISEAU.
Dany Moreuil - (6) 014-63-97.

Initiation à la philosophie (et cours tous niveaux) par titulaire doctorat. Tél. : 700-13-86.

PRÉPARATION à l'épreuve de français ANTICIPÉE PREMIÈRE ET TERMINALE. Succès assuré. Tél. : 982-96-31.

Enseignement

L'ANGLAIS EN ANGLETERRE
Notre hôtel de 100 chambres sur la mer, célèbre dans le monde entier (à 100 km de Londres) et notre école d'anglais tout aussi célèbre dans les mêmes bâtiments.
25 % DE RÉDUCTION pr les séj. de 90 jours et plus (y compris cours spéc. pour les examens de Cambridge).
REGENCY SCHOOL OF ENGLISH
Ramsgate-on-Sea, Kent (Angleterre). Tél. 843-59-12-12
Télex 96454 ou Mᵐᵉ Bouillon, 4, rue de la Persévérance, Eaubonne-95. Tél. : (3) 959-26-33 (soirée).
LE FRANÇAIS OU L'ANGLAIS EN FRANCE
REGENCY LANGUES
116, av. des Champs-Elysées, 75008 PARIS.
Tél. : (1) 563-17-27 - Télex ISO BUR 641605.
REGENCY SCHOOL OF ENGLISH & FRENCH
118-119, palais de la Scala, Monaco.
Tél. : (93) 50-49-00 - Télex 4 69 870 118.

Particuliers (demandes)

PARTICULIER ACHÈTE
MEUBLES ANCIENS
même en mauvais état.
BIBELOTS-TABLEAUX
TÉL. RÉPONDEUR : 577-81-00.

Maroquinerie

Vente au prix de gros
SACS, SERVIETTES, BAGAGES
VISCONTI, 5, r. M.-Leconte, 3ᵉ.
272-16-88. Fermé le samedi.

Moquettes

A saisir
MOQUETTE 100 % PURE LAINE WOOLMARK
Prix posée : 99 F/m².
Tél. : 658-81-12.

Spécialités régionales (vins)

N'ATTENDEZ PAS LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE POUR VOS COMMANDES !
MONTLOUIS AOC
Vin blanc sec, demi-sec, moelleux, méthode champenoise. Tarifs sur demande A. CHAPEAU, 15, rue des Aitres, Husseau, 37270 MONTLOUIS-S/LOIRE.
Tél. : 16 (47) 50-80-64.

Timbres

PRÈS LE LUDE (Sarthe)
Particulier vend sur place collection timbres LAOS nf et oblitér. + timbres séparés. Faire offres à M. Caby, rue des Ponts, 72800 LUCHÉ-PRINGÉ.

Troisième âge

LES CAMÉLIAS retraite, valides, semi-valides, invalides. Près Paris (77320) JOUY-S-MORIN. Tél. (6) 404-05-75.

LES CÈDRES
Hôtellerie 3ᵉ âge, service personnalisé, cuisine soignée, pension complète à partir de 300 F par jour.
33, av. Louis-Aragon, 94800 VILLEJUIF. Mᵒ Louis-Aragon.
T. : 638-34-14 et 726-89-63.

Vacances Tourisme Loisirs

SKI DE FOND HAUT-JURA
A 3 HEURES DE PARIS EN TGV
Yves et Liliane accueillent leurs hôtes dans une ancienne ferme du XVIIᵉ siècle confortablement rénovée avec 5 chambres et 5 salles de bains, cuisine mijotée et pain maison cuit au feu de bois. Accès limité à 12 personnes, ambiance chaleureuse, calme et reposante autour de la grande table d'hôtes. Prix par pers./sem. : de 1 850 F à 2 200 F selon période, comprenant : pension complète + vin + matériel ski + accompagnement. Ecr. LE CRÊT-L'AGNEAU, 25650 MONTBENOIT ou Tél. : 16 (81) 38-12-51.

DRISCOLL HOUSE HOTEL
200 chambres à un lit. Demi-pension. £ 60 par semaine, adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent, Road London SE 1.
Téléphone : 01-703-4175.

CARAVANE KNAUS
1982, 920 kg, 5,25 m, salon en U, 5 couchages, chbre sépar., double vitrage, cab. de toilette, chauf. air pulsé, frigo, pompe électrique, coffre sur flèche, auvent. Prix : 29.000 F.
Tél. soir : 005-16-01.

Part. vend camping-car + accessoires Mercedes Diesel 206, 90 000 km, possibilité véhicule utilitaire. Prix : 42.000 F à débattre. Tél. : 017-72-91.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

A vendre Lada Niva 4 x 4, couleur verte, attel. caravane, 30 000 km. Parfait état. Prix 38.600 F à débattre.
Tél. 304-46-97 après 19 h.

économie

REPÈRES

Dollar : 8,0480 F

La reprise du dollar sur les marchés des changes en début de semaine, stoppée, lundi 7 octobre, par les interventions des banques centrales, a repris, mercredi 9 octobre, sous l'effet d'une *demande assez forte. Les cours du « billet vert » sont passés de* 2 DM à 2,6550 DM, de 8,07 F à près de 8,10 F et de 214 yens à 217 yens. Toutefois la Banque fédérale d'Allemagne, d'autres banques centrales européennes et, surtout, la Banque du Japon sont, à nouveau, intervenues pour enrayer le mouvement de *hausse. Non sans succès, puisqu'en fin de matinée le dollar* s'échangeait contre 2,6450 DM, 215,50 yens et 8,0480 F.

Sécheresse : la FNSEA et le CNJA rejettent le plan gouvernemental

Rien ne va plus entre le gouvernement et les organisations paysannes à propos de l'indemnisation des agriculteurs victimes de *la sécheresse qui sévit dans le sud de la France. Venus au ministère* pour prendre connaissance du dispositif, les dirigeants agricoles ont *« claqué la porte »*, le 8 octobre. C'est *« un dispositif qui sera inopérant sur le terrain »*, a déclaré M. Raymond Lacombe, secrétaire général de la Fédération nationale des syndicats *d'exploitants agricoles (FNSEA), au terme d'une rencontre avec* M. Guy Raffi, directeur du cabinet du ministre. *« Ces mesures ne sont pas du tout à la hauteur de la situation »*, a observé, de son côté, M. Michel Teyssedou, président du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA). *« C'est un échec total. Les négociations sont rompues »*, a ajouté M. Lacombe, qui exige le versement de la prime forfaitaire de 500 F par tête de bétail demandée par la FNSEA. « Très déçues », les deux principales organisations paysannes, qui vont réunir leurs instances dirigeantes, n'excluent pas d'organiser des manifestations. Le ministre de l'agriculture, qui *rejette le principe d'une telle prime*, avait proposé dimanche l'octroi de prêts, l'étalement des cotisations sociales et diverses autres mesures d'aide aux agriculteurs sinistrés du centre et du sud-ouest de la France.

● **La création du sommet international de Libreville.** — *Sous les* auspices de l'Association mondiale de prospective sociale (AMPS), dont le secrétaire général est M. Albert Tévoedjré, sera organisé chaque année, à compter de *1986*, un sommet international à Libreville. Il réunira des hommes d'État, des personnalités scientifiques, des opérateurs économiques, des représentants syndicaux. Son but sera d'échanger des idées et des expériences afin de soumettre des projets aux gouvernements et institutions internationales.

Cette initiative a pu prendre corps grâce à une subvention d'un *million de dollars* versée par le Gabon à l'AMPS. Une partie de cette somme permettra également d'instituer un Fonds international de recherche contre la faim et de financer un Grand Prix de prospective sociale.

LA RÉUNION DU FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

L'attitude à l'égard du Mexique servira de test au changement de la politique américaine

De notre envoyé spécial

Séoul. — Comme prévu, M. James Baker, secrétaire américain au Trésor, a annoncé sa stratégie de la dette, qui est un *« programme pour une croissance soutenue »* en trois points : 1) Adoption par les pays débiteurs de politiques *macro-économiques* visant au rétablissement des grands équilibres, à la réforme de leurs structures *et à la réduction de l'inflation* ; 2) Confirmation du « rôle central » joué par le FMI en étroite collaboration avec la *Banque mondiale et* les autres banques régionales de développement ; 3) Prêts accrus des banques privées.

M. Baker aimerait que ces dernières souscrivent un engagement à cet effet. Les chiffres cités par le secrétaire au Trésor sont plutôt inférieurs à ceux qui avaient été révélés à la presse au cours des jours précédents. Il a évalué à 20 milliards de dollars le montant des crédits supplémentaires qu'il voudrait voir accordés par les banques pendant les trois années à venir aux pays les plus endettés.

Mais, a dit M. Baker, il n'y a au*cune chance de voir les banques prê*ter si les citoyens des pays emprunteurs continuent à exporter leur capital, montrant ainsi à la Banque mondiale et aux banques régionales de développement (en premier lieu, la Banque interaméricaine de développement) le peu de confiance qu'ils ont eux-mêmes dans leur propre pays. Il demande que ces banques augmentent d'environ 50 % la part versée de leurs crédits par rapport aux 6 milliards qu'elles prêtent actuellement par an.

Si M. Baker est opposé à une augmentation immédiate du capital de la Banque, il a déclaré que les Etats-Unis *seront prêts à donner* leur accord s'il s'avère que cet accroissement est nécessaire pour permettre à la *Banque de faire face à l'aug*mentation attendue de ses activités. Nul doute que cet engagement aura fait beaucoup pour détendre l'atmosphère en faveur des Etats-Unis, comme on a pu le voir au sein du comité de développement (organe politique conjoint de la Banque et du FMI, ayant à peu près la même composition que le comité intérimaire).

Les trois objectifs proposés par *M. Pierre Bérégovoy* rejoignent ceux de M. Baker : accélérer la croissance, éloigner le spectre du protectionnisme et créer les conditions d'un financement optimal.

La Banque mondiale peut-elle accroître ses prêts sans augmenter son capital ?

Le ministre français de l'économie a choisi de rappeler *« sans triomphalisme »*, mais sur le ton d'une juste satisfaction, que la *France avait toujours soutenu* que les taux de change fixés par le marché ne correspondaient pas *« aux réalités fondamentales »*, ce qui a été reconnu par les Etats-Unis le 22 septembre, lors de la réunion des cinq ministres des finances à New-York, réunion dont M. Baker s'est félicité dans son discours à l'assemblée générale.

Pour donner une certaine crédibilité aux déclarations américaines, il faut qu'elles soient, dans l'avenir proche, suivies de quelque effet. Il y a fort à parier que le *premier test* sera le Mexique.

Comme le pensent ici M. Bérégovoy *et plusieurs observateurs, les dé*marches entreprises dès le début de l'été par ce pays à Washington ont joué un rôle sans doute déterminant dans l'initiative prise par M. Baker. Les dégâts causés par le tremblement de terre ne font qu'ajouter un élément d'urgence à une situation qui préoccupe au plus haut point, depuis plusieurs mois déjà, le Fonds monétaire, l'administration Reagan et les banques américaines. C'est que le Mexique occupe, dans cette immense affaire de l'endettement, une place particulière.

D'abord c'est le moratoire décidé en août 1982 par le prédécesseur de l'actuel président *Miguel de la Madrid*, M. Lopez Portillo, qui a manifesté au grand jour l'existence de la crise. Celle-ci se fût-elle ouverte dans un autre pays, moins proche géographiquement des Etats-Unis et de la zone tellement sensible de l'Amérique centrale, que la riposte aurait peut-être été moins prompte. Ce que l'on sait moins, c'est qu'il fut convenu, à l'échelon politico-militaire le plus élevé, que, coûte que coûte, la politique « d'ajustement » mexicaine devait réussir, en tout cas donner les apparences *du succès*. Outre des crédits, il fut décidé à Washington d'accorder une aide sans doute encore plus décisive au Mexique par la consigne donnée aux services de contrôle frontalier de fermer les yeux, encore plus si l'on peut dire que par le passé, sur les entrées clandestines de travailleurs mexicains sur le territoire des Etats-Unis.

Triple avantage pour les autorités mexicaines : les jeunes expatriés *font autant de chômeurs et de révo*lutionnaires en puissance en moins au Mexique et, par deux voies diffé*rentes, ils apportent de précieuses* recettes en dollars à la balance des paiements de leurs pays. Comme ces *émigrés continuent loin de leurs* lieux d'origine de consommer « mexicain », ils stimulent les exportations de produits de consommation « made in Mexico » vers les Etats-Unis. En outre, ils rapatrient une partie de leurs salaires.

Jusqu'au début de cette année, M. Jacques de Larosière, directeur général du Fonds monétaire, ne manquait pas une occasion de citer en exemple le Mexique, qui est effectivement parvenu à dégager un très important excédent de sa balance des paiements (plus de 11 milliards de dollars), égal et même supérieur, ce qui est aussi le cas du Brésil, à la charge d'intérêts. Cependant, le Mexique est loin d'avoir obtenu, en ce qui concerne l'assainisse*ment de ses affaires intérieures* (diminution des déficits publics, inflation), les résultats qu'espérait le FMI. *La demande de crédits nou*veaux — environ 2 milliards de dollars — faite il y a quelques semaines par le ministre des finances, M. Jesus Silva Herzog, avait jeté un grand froid et le FMI s'apprêtait à la veille du tremblement de terre à suspendre le versement d'une tranche de crédit, tout en avertissant les banques commerciales de se montrer prudentes. *C'est le conseil in*verse qu'on leur donne aujourd'hui, mais le « modèle » est quelque peu défraîchi.

Parmi les préoccupations des ministres des finances européens, il en est une à laquelle plusieurs d'entre eux ont, au cours des dernières douze heures, fait expressément allusion. *« Il faut absolument que le crédit excellent dont jouit la Banque mondiale sur les marchés soit préservé »*, a déclaré M. Bérégovoy. Ce souci a été exprimé en termes très *précis* par M. Honno Ruding, ministre des finances des Pays-Bas. On comprend mal, a-t-il dit en substance, comment M. Baker *peut* poser comme condition à une augmentation du capital de la Banque *mondiale le maintien de la qualité* de ses créances, alors qu'il est certain que si la Banque mondiale augmente *ses prêts d'environ 50 %* comme le lui demande le même M. Baker, la qualité de son bilan aura a en souffrir si son *capital* n'est pas accru simultanément.

Quant à l'idée à laquelle le président de la Banque mondiale, M. Clausen, a fait une discrète allusion, à savoir une éventuelle extension de la garantie offerte par cette institution aux banques qui financent, de concert avec elle, certaines opérations, le moins qu'on puisse dire est qu'elle ne rencontre pas d'enthousiasme du *côté* des *Trésors* européens. La mise en jeu de cette garantie met en effet indirectement *en cause les actionnaires de la Ban*que mondiale qui ne sont autres que les Etats membres.

PAUL FABRA.

● *Des étudiants coréens* **assignés à résidence.** — Les autorités sud-coréennes ont assigné à résidence les responsables du Mouvement du peuple uni pour la démocratie et l'unification, ainsi que des étudiants contestataires, pour les empêcher de manifester contre la réunion du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, affirme une dépêche de l'agence *UPI*. Par ailleurs, sept cents étudiants ont manifesté sur leur campus contre cette réunion.

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

LES EXPORTATIONS TECHNOLOGIQUES VERS L'EST

Pas d'accord au COCOM

*Le Comité de coordination pour le contrôle multilatéral des exportations (COCOM), créé en 1950 pour éviter le détournement à des fins militaires de technologies civiles vendues aux pays de l'Est, s'est réuni le mardi 8 octobre à Paris en présence de M. Richard Perle, secrétaire adjoint américain à la défense. Comme toujours sibyllins, les participants – le COCOM réunit quinze pays, soit les membres de l'OTAN moins l'Islande mais avec le Japon – ont affirmé « avoir débattu des mesures permettant d'améliorer les bases techniques des contrôles ». Une manière de dire qu'il n'y a pas eu d'accord et que l'on n'a pas parlé des listes de matériels soumis à embargo.

Les alliés des Américains, auxquels vont se joindre prochainement l'Espagne, qui a décidé en septembre d'adhérer au COCOM, sont soumis depuis plusieurs années à une intense pression de Washington pour que *soit renforcé le contrôle* des exportations technologiques vers l'Est. Le 18 septembre dernier, le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, estimait encore que les pays occidentaux subventionnaient *« le renforcement de la puissance militaire soviétique »* par leurs exportations technologiques, légales ou illégales.

Aussi M. Perle milite-t-il depuis plusieurs mois pour un renforcement des moyens du COCOM dont le budget n'atteint actuellement que 1 million de dollars. Il n'a apparemment toujours pas obtenu satisfaction.

Un contrôle plus étroit des exportations technologiques passe aussi par une révision plus fréquente des listes de produits sous embargo. Celles-ci étaient revues auparavant tous les trois ans. Devant le développement rapide des échanges de produits de haute technologie, le COCOM dès le mois prochain entamera une révision permanente des listes de produits sous embargo.

Enfin les « quinze » devaient discuter du traitement de la Chine. Ce pays est jusqu'à présent dans le lot commun des pays de l'Est avec les sept membres du pacte de Varsovie, le Vietnam, la Corée du Nord et l'Albanie. Il s'agirait de lui donner un statut particulier, plus favorable, notamment pour les exportations d'armes et de technologie nucléaire civile. Les entreprises françaises et notamment la SESA, filiale de la CGE, attendent avec impatience un tel assouplissement.

● **L'Assemblée nationale ratifie les accords de Lomé.** – L'Assemblée nationale a unanimement approuvé, le mardi 8 octobre, la ratification de la Convention dite de Lomé III, qui va régir les rapports entre l'Europe du Marché commun et soixante-six pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

RECTIFICATIF. – Dans le repère sur la baisse du prix du gaz domestique paru dans *le Monde* du 9 octobre, nous indiquions que le nombre d'usagers domestiques était de 1300. Ce chiffre correspondait *bien évidemment* aux plus gros abonnés industriels. Les abonnés domestiques sont de l'ordre de 8,3 millions.

● RECTIFICATIF. – Dans l'article sur la fête de FO (*le Monde* du 8 octobre), une erreur s'est glissée à propos de l'évaluation du nombre des visiteurs les 5 et 6 octobre sur la pelouse de Reuilly, à Vincennes : selon les organisateurs, il y a eu deux cent mille visiteurs en deux jours (et non vingt mille...).

SOCIAL

La grève avec occupation se poursuit à l'usine Renault du Mans

Commencée le 8 octobre, la grève avec occupation continue à l'usine Renault du Mans à l'appel de la CGT et de la CFDT. Mercredi 300 à 400 personnes interdisent l'accès de l'usine. A Cléon un débrayage de 2 h a été suivi par 7 % des effectifs du matin. A Billancourt, des débrayages se sont produits dans deux ateliers et un meeting CGT a réuni 1 200 salariés. Les revendications des grévistes du Mans portent notamment sur la réduction de la prime de décembre (ramenée, pour les salaires les plus bas, à 200 F au lieu de 370 F). Compte tenu du maintien de l'allocation de fin d'année, la perte doit être de 129 F pour un professionnel débutant, de 318 F pour un professionnel ayant dix ans d'ancienneté, de 980 F pour un cadre débutant. Déjà la prime de septembre avait été réduite de 350 F à 150 F pour le salaire le plus bas.

Ce sont les mêmes revendications qui ont été exprimées par les syndicats au cours de la réunion des délégués centraux avec la direction de la Régie, le mardi matin. Ceux-ci ont notamment protesté contre l'insuffisance de l'augmentation des salaires cette année (0,5 % en février et 1 % en mai). Une réunion sur la politique salariale est prévue le 19 novembre.

En revanche, la direction a annoncé que l'objectif des 12 000 départs serait vraisemblablement atteint à la fin de 1985 grâce aux départs en préretraite, au retour d'immigrés dans le pays d'origine et aux départs volontaires.

De notre correspondant

Le Mans. – L'usine Renault du Mans a pris depuis mardi matin 8 octobre son visage des jours de colère : portes fermées, piquets de grève aux entrées des usines, occupation des ateliers, mise en place de tentes et de braseros pour passer la nuit... Mardi, ce qui ne devait être qu'un meeting de protestation contre la détérioration du pouvoir d'achat à la Régie a débouché sur une grève « illimitée ».

Rien ne laissait pourtant penser que ce débrayage donnerait naissance à un mouvement dur. Après tout, l'usine du Mans avait obtenu quelques garanties sur le plan de l'emploi. Le personnel de l'usine de tracteurs, par exemple, ne sera pas rattaché à la nouvelle filiale Renault-Agriculture, mais restera dans le giron de la Régie, ce qui lui assure, en cas d'à-coups, d'être repris au sein des troupes de la grande sœur automobile. La direction de Renault venait même d'annoncer que le comité d'entreprise extraordinaire, où l'on devait évoquer les sureffectifs, était annulé : le jeu des départs naturels et des départs volontaires avait suffi pour que l'on n'ait plus à parler de sureffectif au Mans.

Reste que la grogne à la Régie avait aussi gagné Le Mans. Mardi matin, le meeting CGT-CFDT avait rassemblé près de la moitié des équipes en poste à cette heure-là. La volonté des uns et des autres était affirmée : *« Nous sommes là pour que la direction se mette à table »*. La table : celle de la négociation sur les salaires. *« Plus 1,5 % d'augmentation sur dix mois, on n'a jamais vu ça chez Renault. Il nous manque 200 francs par mois. Le montant de la prime de décembre n'est pas encore connu : c'est aussi une menace sur la réalité de son versement. Sa suppression représenterait une nouvelle perte de 900 francs »*, précisait M. Jean-Pierre Boustouller, secrétaire de la CGT, avant d'appeler à la grève illimitée. *« Ou nous subissons, ou nous réagissons. »* Ce qui provoquait cette réaction de la CFDT : *« La grève, oui, mais de vingt-quatre heures reconductibles. Le vote, oui, mais à bulletin secret. »* Sur les 2 246 votants, 1 385 décidaient d'arrêter les machines. L'après-midi, la décision des premiers était confortée par 900 ouvriers sur les 1 500 de l'équipe du soir. *« Le pourcentage des grévistes ne représente qu'un tiers des effectifs totaux »*, conteste pourtant la direction.

La contre-attaque, la direction a choisi de la conduire en s'adressant directement au personnel. Une lettre est arrivée ce mercredi matin dans les foyers, où sont précisées les mesures salariales prévues pour la fin de l'année : *« Prime de décembre de 200 francs hiérarchisée au coefficient 100 avec un minimum de 500 francs pour le personnel à temps plein ayant travaillé normalement, ainsi qu'une allocation de fin d'année de 957 francs hiérarchisée au coefficient 100. Ces mesures, bien qu'inférieures aux montants de l'an dernier, pour ce qui est de la prime, représentent un maximum au-dessus duquel la direction générale ne peut aller. »*

Pour bien mesurer la portée de ces mesures, il faut préciser que le coefficient minimal à l'usine du Mans est de 165, ce qui représente, pour un P 1, avec quinze ans d'ancienneté, 1 801 francs nets.

ALAIN MACHEFER.

LES NÉGOCIATIONS SUR L'ASSURANCE-CHOMAGE

La CGT veut « empêcher » le CNPF et les autres syndicats de « signer un accord honteux »

Dans le feuilleton UNEDIC, une seule certitude pour le cinquième épisode, programmé ce mercredi 9 octobre, à partir de 17 heures : toutes les délégations, patronales et syndicales, y compris la CGT, figuraient au générique. A quelques heures de la reprise des négociations sur l'assurance-chômage, ajournées à la suite d'un incident opposant la CGT au CNPF (*le Monde* des 2 et 3 octobre), le suspense cependant demeurait entier. Plusieurs scénario étaient possibles, ayant chacun des conséquences différentes sur l'avenir de la politique contractuelle comme sur le sort réservé aux chômeurs indemnisés.

Quelles étaient les hypothèses à l'ouverture de la réunion ? Hypothèse douce : chacun temporise. Du CNPF aux organisations syndicales, personne ne demande de « garanties » à la CGT et tout rentre dans l'ordre. Un seul rappel des règles admises pour une discussion suffirait, le but étant alors de *« faciliter la décongestion »*, comme on le dit rue Pierre-Ier-de-Serbie, au siège du patronat. Trois des organisations syndicales (la CFTC, la CGC et la CFDT) préféraient à l'évidence cette formule, qui permettrait d'aborder, enfin, le vrai sujet de ces rencontres. *« Il faut que cet incident soit clos au plus vite »*, estime, par exemple, M. Alain Deleu (CFTC).

Hypothèse médiane (la plus probable) : on vérifie la bonne volonté des partenaires. M. Yvon Chotard s'exprime haut et clair pour pouvoir juger des réactions et, donc, calculer sa marge de manœuvre face à un camp syndical divisé. Le « savon » dure deux heures, et on regarde ce qui se passe. *« Chacun réagira individuellement »*, déclare-t-on à Force ouvrière, où l'on regrette un peu qu'il n'y ait pas eu de *« pré-accord »* à quatre (FO, CFDT, CFTC et CGC). *« Nous refuserons tout préalable, d'où qu'il vienne »*, insiste M. Jean-Marie Spaeth (CFDT), qui craint que toute cette affaire – *« ce barnum »*, a dit M. Maire – ne serve de prétexte à un échec, envisageable pour une partie du patronat comme de la CGT.

Hypothèse conflictuelle, qui ne pouvait pas être totalement écartée : l'incident échappe à ses acteurs directs. La délégation de la CGT, étoffée en nombre, ou renforcée par la présence d'autres ténors, n'entend pas changer d'attitude et le dit fermement. Si elle n'enregistre pas les débats comme l'a assuré M. André Deluchat, son responsable et membre du Parti socialiste, elle utilisera un *« dispositif d'information directe des travailleurs »* identique à celui qui avait été employé au cours de la dernière nuit de négociation sur la flexibilité, en décembre 1984.

Dès lors, le dérapage est possible. Un communiqué publié par le bureau confédéral, mardi soir, peut y préparer par sa fermeté. *« Le patronat et les autres organisations syndicales s'apprêtent à signer un accord honteux et à tout prix »*, prévient la CGT, qui veut *« les en empêcher »*. La pression exercée aboutit à une colère du CNPF et, très certainement, de M. Antoine Faesch (FO), toujours prompt à dénoncer les provocations.

Dans ce cas, deux variantes. La CGT ne participe plus aux négociations et, totalement isolée, dénonce ceux qui capitulent devant le patronat et maltraitent les chômeurs. Ce serait un tournant historique dans les rapports sociaux. Deuxième possibilité : la délégation cégétiste ne quitte pas la séance *« mais n'acceptera pas ce qui peut s'y produire »*. La méthode a déjà été employée par le passé, les organisations syndicales négociant alors de fait à quatre (CFDT, FO, CFTC et CGC) et pouvant même conclure un accord. Au risque d'être désavoués par la CGT qui déploiera, alors, une campagne d'opinion.

« Mieux vaut qu'ils soient présents qu'absents, même s'ils se marginalisent », explique-t-on au CNPF dans une formule qui n'est pas très éloignée du sentiment d'autres négociateurs syndicaux. *« On accepterait de négocier à quatre si la CGT s'exclut d'elle-même ou si elle se maintient dans une position de blocage manifeste »*, imagine par exemple M. Jean-Louis Mandinaud (CGC).

L'incident du 1er octobre n'était pas une péripétie. Il restera comme un temps fort.

ALAIN LEBAUBE.

TRANSPORTS

UN LIVRE DU PRÉSIDENT DE LA RATP

Manager et communiste

Celui qui attrapera Claude Quin au piège de ses propres contradictions n'est pas né, car le président communiste de la RATP est, sans conteste, maître ès dialectique. Claude Quin ne se fait pas faute de prôner le développement des transports parisiens et, donc, de faire le siège de ses autorités de tutelle pour obtenir quatre cents créations d'emplois en 1986. Mais le gestionnaire attend de ses agents une productivité accrue et propose d'augmenter le prix du ticket de métro de deux points de plus que le taux de l'inflation. Contradictoires, ce Claude qui régale et ce Claude qui compte ? Pas le moins du monde pour celui qui accepte de cheminer en sa compagnie, crayon à la main, tout au long des deux cent cinquante pages du *Mêlez-vous de vos affaires*, qu'il publie chez Jean-Claude Lattès et dont le sous-titre pourrait être : *Manager et communiste*.

Son public ? Tous ceux qui se sentent concernés par ce qui se passe dans l'entreprise ; ceux qui ne séparent pas l'univers social du monde économique ; ceux qui ne se résignent pas à abandonner la gestion aux spécialistes.

Son propos ? Démontrer qu'il n'y a pas que Tapie, Besse et Pébereau dans le monde de la bonne entreprise et que le capitalisme devra compter encore avec les communistes, n'en déplaise à la vague libérale actuelle. Une définition fleurant bon le marxisme pour fixer les idées : *« Bien gérer, c'est faire en sorte que l'individu ne soit plus utilisé pour la production des choses, mais que la production des choses serve la création continue de l'homme par lui-même. »*

L'homme pour alpha et oméga. *« Une gestion nouvelle suppose d'abord une pratique du dialogue sur la base d'une direction concertée par objectif. Chez Renault, on ne discute pas la stratégie de l'entreprise. A la RATP, si et avec tout le monde : l'encadrement, les syndicats et l'autorité de tutelle. Notre conseil d'administration a ratifié un plan de cinq ans de 1984 à 1989. Les directions opérationnelles affinent ce plan en tranches annuelles, et je les incite à en faire descendre le détail dans les services, car chaque unité de travail doit posséder ses propres objectifs. Savoir où l'on va est efficace et rassurant. Pour les cadres, ce n'est plus l'obligation de l'ordre qui descend et du compte rendu qui remonte. »*

Claude Quin croit à la valeur ajoutée par opposition au profit. *« Le profit est un concept pauvre. Pour le réaliser, il suffit de dégager un résultat positif dans le bas d'un bilan par n'importe quel moyen, y compris par la spéculation sur le dollar. C'est le jeu de l'argent pour lui-même. On ne voit qu'une étoile et l'on oublie la voie lactée ! La valeur ajoutée, elle, est la création de richesses réelles et sociales. L'entreprise doit dégager un solde positif entre sa production et ses consommations intermédiaires. Cela suppose le bon usage des hommes et des matériels. L'intéressant est, ensuite, de débattre de l'affectation de cette valeur ajoutée : investissements, de nouveaux emplois ou des hausses de salaires. Voilà un débat très sain que le profit ne permet pas. En caricaturant, je dirai que, pour le secteur privé, seule compte la ligne finale du compte de résultat, alors que, pour l'entreprise publique, c'est la composition du bilan qui prime. »*

« Par le dialogue... »

Dans ce bouquet de roses, les observateurs s'empresseront d'aller chercher les épines pour voir comment Claude Quin s'en débrouille. D'abord, il y a celle des syndicats, qui se moquent bien des objectifs et des usagers entre Balard et Créteil (ligne 8) lorsqu'ils défendent bec et ongles le train-train de leurs horaires. *« Par le dialogue, on arrive peu à peu à faire évoluer les idées. La mentalité syndicale classique est réservée. Il lui faut devenir participante, ce qui ne veut pas dire cogestionnaire. J'ai dit non au syndicat qui voulait siéger dans la commission chargée de négocier le nettoyage. A chacun sa fonction. »*

Deuxième épine : la productivité. *« En France, on ne voit que la productivité du travail. Quand on constate que 80 % des dépenses de Renault sont imputables au matériel et aux frais financiers, on saisit mieux que la diminution des effectifs n'est pas la panacée. D'autre part, il se pratique un jeu du mistigri qui consiste à reporter sur la collectivité des coûts qui incombent à l'entreprise. Lorsqu'un chef d'entreprise licencie cent salariés, il accroît sa productivité en les faisant supporter par la collectivité et par les autres entreprises. Pour mieux cerner la productivité, il faut prendre en compte les facteurs internes et externes à l'entreprise. Ainsi, le fait que quatre millions de salariés soient amenés, chaque jour à l'heure, au travail accroît la productivité des entreprises qui doivent restituer à la RATP, sous forme du versement-transport, une partie de cet avantage. »*

Nous voilà loin d'une certaine démagogie qui poussait, avant 1981, les conseils généraux tenus par le PC à refuser de payer leur quote-part à la RATP, et loin des hurlements poussés par les élus communistes lors des hausses de tarifs des transports ! *« Nous n'avions pas assez approfondi l'aspect économique des choses. Depuis 1981, mon parti a travaillé la gestion et l'entreprise. J'ai expliqué aux collectivités locales que le refus de payer provoquait le versement de frais financiers aux banques. Aujourd'hui, elles acquittent leur dû. Mais on ne peut opposer gestion et développement, sous peine d'entrer dans le clan des liquidateurs. Si c'est ça, bonsoir ! Ce n'est pas pour moi. Le drame est qu'on semble revenu aux bonnes vieilles méthodes qui enclenchent une spirale descendante. Je prétends qu'on peut inverser la spirale vers le haut. Dans le quartier Championnet, à Paris, un atelier de réparation des bus était promis à une mort lente parce que ceux-ci sont de plus en plus solides. Plutôt que le fermer parce que le plan de charge était insuffisant, nous y avons rapatrié des travaux divers et même des activités de coopération avec des fabricants de matériel. La productivité a été accrue. Les effectifs sont en hausse et la durée du travail réduite. L'avenir est assuré. »*

CQFD. – Et Claude Quin est décidé à améliorer la démonstration au moins jusqu'en 1987, date à laquelle son mandat de président sera soumis à renouvellement. Majorité de droite ou pas, il continuera son combat-débat *« pour changer la gestion »*.

ALAIN FAUJAS.

★ *Mêlez-vous de vos affaires*, de Claude Quin. Ed. J.-C. Lattès, 250 pages, 89 F.

● **Retour à la normale sur la ligne 8 du métro.** – Les agents de conduite de la ligne de métro nº 8 (Balard-Créteil) ont décidé de suspendre, le 8 octobre, les débrayages qu'ils pratiquaient depuis un mois. Ces arrêts de travail étaient destinés, selon la CGT, à empêcher la RATP d'affecter cinq d'entre eux sur la ligne nº 5 en raison de la diminution du trafic. Le personnel doit se prononcer sur la solution moyenne acceptée par la direction et par la CGT. Elle consiste à transférer trois conducteurs dans les effectifs de réserve de la ligne nº 8.

● **Incidents sur la ligne B du RER.** – La police est intervenue, le 8 octobre au soir, pour dégager un poste de manœuvre de la RATP de la station Denfert-Rochereau occupé par des usagers en colère. Ceux-ci étaient exaspérés par les perturbations provoquées sur la ligne B du RER (ligne de Sceaux) par les arrêts de travail des conducteurs qui demandent à bénéficier, entre deux temps de conduite, d'une augmentation de la durée de la pause. La CGT a trouvé-là une occasion de partir en guerre contre le plan « Ampère » de la RATP destiné à améliorer la productivité de ses agents.

RÉGIONS

En Lorraine

La prise en charge par l'Etat des dépenses sociales a bénéficié à plus de 1 000 entreprises

De notre correspondant

Metz. – La prise en charge par l'Etat des dépenses sociales afférentes aux nouveaux emplois créés dans les bassins lorrains les plus fortement touchés par la restructuration de la sidérurgie a permis en quinze mois la création de 4 500 postes de travail. Le coût de cette mesure appelée « contribution exceptionnelle », qui va être appliquée aux zones les plus touchées du Nord-Pas-de-Calais, est chiffré jusqu'à présent à 64 millions de francs.

Le bilan de l'opération, jugé satisfaisant par M. Jacques Chérèque, préfet délégué chargé du redéploiement industriel, est plus que contrebalancé par le nombre des suppressions d'emplois (plus de 15 000). Présentée comme un ballon d'oxygène pour l'économie lorraine, la contribution exceptionnelle suscite deux questions essentielles. Les emplois créés l'auraient-ils été quand même sans ce dispositif ? Combien en restera-t-il trois ans plus tard, au moment où expirera l'aide de l'Etat ?

Lancée au lendemain de l'annonce des décisions gouvernementales du 29 mars 1984 réajustant le plan acier, la contribution exceptionnelle vise à compenser le nombre des réductions d'effectifs dans la sidérurgie. L'objectif n'a été que partiellement atteint. D'avril à octobre 1984, le volume des créations d'emplois avait permis de contenir, à quelques unités près, celui des suppressions. Mais le résultat est, en fait, artificiel : les départs de sidérurgistes en préretraite ont été moins importants au cours des neuf premiers mois de l'année passée, en raison de l'absence d'une convention générale de protection sociale (CGPS). Dès lors que cette dernière, reconduite le 24 juillet 1984, est entrée en application après consultation des comités d'entreprise des sociétés, le rythme des réductions de postes s'est accéléré. Le nombre de créations d'emplois de substitution n'a, quant à lui, pas évolué vers la hausse. L'écart se creuse alors que les directions d'Unimétal, de Sollac et d'Ascométal viennent de décider d'avancer d'un an les suppressions de postes annoncées, l'application des plans sociaux devant être achevée en décembre 1986 au lieu de fin 1987.

Si la contribution exceptionnelle de l'Etat ne compense pas les effets de la restructuration de la sidérurgie, elle renforce l'amorce d'une reconversion (1). Le cabinet de M. Chérèque estime qu'elle a permis de doubler le volume des créations d'emplois. Ces dernières étaient en chute libre depuis 1982. Le phénomène est actuellement amorti même s'il n'est pas inversé. La quasi-totalité des emplois ainsi créés l'ont été par des artisans et des PME de moins d'une trentaine de personnes, à raison de deux ou trois embauches par entreprise. Globalement, 1 008 sociétés bénéficient de la contribution exceptionnelle.

L'objectif de M. Chérèque est d'atteindre en trois ans quelque 10 000 créations grâce à l'application de ce dispositif. Combien subsisteront le 1er janvier 1989, lorsque cessera cette aide de l'Etat ?

JEAN-LOUIS THIS.

(1) La contribution exceptionnelle s'applique dans cent vingt-huit communes lorraines. Son champ d'application, volontairement réduit, ne couvre pas l'ensemble des pôles de conversion de la région. *« Toute généralisation viderait la mesure de sa substance »*, avait prévenu d'entrée de jeu M. Chérèque. Deux critères ont prévalu. Le premier concerne les cantons comptant plus de 800 sidérurgistes résidents et représentant au minimum 10 % de la population active ; le second, les communes où habitent plus de 100 sidérurgistes (8 % de la population active). La contribution exceptionnelle est financée par le FIL (Fonds d'industrialisation de la Lorraine), doté de 500 millions de francs.



AFFAIRES

Echec des négociations Fiat-Ford

L'Europe affaiblie

Si la fusion Fiat-Ford avait eu lieu, la face du monde automobile en aurait été changée. Mais l'opération n'aura pas lieu. Les directions du groupe italien et de la firme américaine l'ont annoncé le 8 octobre dans un communiqué commun. Après l'exposé de toutes les bonnes raisons – *concurrence mondiale et notamment asiatique*, capacités de production excédentaires, nécessité d'économies d'échelle..., – qui auraient dû logiquement conduire à la fusion, les deux constructeurs n'en avouent pas moins être parvenus à la conclusion qu'une « joint venture » (accord) entre Fiat Auto Spa et Ford of Europe *« n'est pas réalisable »*.

« Différence de culture managériale », explique-t-on officiellement de part et d'autre. Qu'en termes élégants ces choses-là sont dites. Mais fallait-il vraiment un an pour s'en apercevoir ? Dès que les discussions en vue d'une possible fusion furent connues plus d'un observateur avait exprimé son scepticisme sur le rapprochement de deux entités aussi différentes. La véritable pierre d'achoppement réside en fait dans le partage des responsabilités de direction. Ford ne pesait que 11,7 % sur le marché européen contre 12,8 % pour Fiat. Mais comment imaginer que le numéro deux de l'automobile américaine allait céder le pas devant l'Italien, quand bien même celui-ci se prévalait de son expérience dans les petites voitures et de sa connaissance du marché européen ? Le conflit d'intérêts était insurmontable, à la différence des autres obstacles rencontrés par les négociateurs. Car si certaines difficultés étaient réelles – notamment en matière de fiscalité où les législations italienne, européenne et américaine avaient quelque mal à se concilier, – elles auraient pu être résolues, reconnaît-on chez Fiat.

Reste maintenant à préparer l'avenir. Le groupe de Turin n'est pas inquiet. Il avait déjà programmé ses investissements : sur les trois prochaines années (1986 à 1988) Fiat a prévu de consacrer 6000 milliards de lires (27 milliards de francs) à l'automobile sur un programme de 11 000 milliards de lires pour l'ensemble du groupe. Et les ponts ne se sont pas rompus entre les deux constructeurs, qui affirment, dans leur communiqué, maintenir *« des contacts pouvant déboucher sur d'autres programmes de coopération »*. Le champ des possibilités est large, de la conception à la fabrication d'organes automobiles communs.

« Nous avions envisagé la solution maximaliste, se justifie-t-on chez Fiat, *mais nous pouvons envisager une coopération plus limitée. »* Après un an de négociations infructueuses, le constructeur italien aurait-il acquis quelque humilité ? Il y a pourtant fort à parier que M. Agnelli, qui s'est fait depuis plusieurs années le chantre d'un regroupement automobile en Europe, n'abandonnera pas la partie de si tôt. Il est vrai que les faits prêchent en sa faveur : pendant que les Japonais et les Américains gagnent de l'argent dans l'automobile, les Européens en général continuent à en perdre (même si Fiat est un contre exemple) et les surcapacités de production se concentrent principalement en Europe (*de l'ordre de* 20 %). Pour concrétiser sa prophétie – *« il n'y aura plus que quatre ou cinq constructeurs en Europe à l'horizon 1990 »*, – M. Agnelli s'entêtera-t-il à chercher un partenaire ? Ayant lui-même éliminé la possibilité d'un accord avec un japonais – *« trop différent »* – et les autres constructeurs européens ne semblant pas pour l'heure, sur la même longueur d'onde que lui, faut-il imaginer que M. Agnelli ira frapper à la porte d'un autre américain ? Au risque d'entamer un peu la crédibilité de son groupe et de replonger ses troupes dans un attentisme que certains, pendant les discussions avec Ford, ont déjà déploré.

CLAIRE BLANDIN.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,0880	8,0910	+ 88	+ 103	+ 160	+ 190	+ 440	+ 540
$ can.	5,9153	5,9197	+ 25	+ 45	+ 52	+ 87	+ 71	+ 169
Yen (100)	3,7263	3,7294	+ 94	+ 104	+ 179	+ 198	+ 542	+ 596
DM	3,0475	3,0498	+ 124	+ 135	+ 240	+ 257	+ 711	+ 762
Florin	2,7073	2,7092	+ 79	+ 87	+ 151	+ 166	+ 465	+ 509
F.B. (100)	15,0293	15,0418	+ 73	+ 129	+ 88	+ 185	– 20	+ 276
F.S.	3,7067	3,7106	+ 165	+ 182	+ 310	+ 334	+ 871	+ 946
L (1 000)	4,5203	4,5239	– 227	– 194	– 399	– 346	– 960	– 840
£	11,4081	11,4204	– 248	– 211	– 447	– 389	– 924	– 745

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 7/8	8 1/8	8	8 1/8	8 1/16	8 3/16	8 1/4	8 3/8
DM	4 3/8	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 5/8	4 3/4
Florin	5 3/4	6	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16
F.B. (100)	8	9	8 5/8	8 7/8	8 7/8	9 1/8	9 3/8	9 5/8
F.S.	1	2	3 15/16	4 1/16	4 1/8	4 1/4	4 1/2	4 5/8
L (1 000)	13	16	13 5/8	14 1/2	13 1/2	14 1/8	13 1/2	14
£	11 3/4	12	11 11/16	11 13/16	11 5/8	11 3/4	11 1/4	11 3/8
F. franc.	9 1/8	9 5/8	9 5/8	10	10	10 3/8	10 5/8	11

Le groupe italien Montedison se retire de la pétrochimie

Après deux ans d'interruption, les grandes manœuvres ont repris dans la chimie italienne. La firme milanaise Montedison, numéro un de la péninsule dans cette industrie (*60 milliards de francs environ de* chiffre d'affaires), a engagé des conversations avec le groupe d'Etat Enichem (filiale de l'ENI) en vue de revendre la plus grande partie des actifs qu'elle possède encore dans la chimie lourde.

Les négociations portent sur le rachat des fabrications d'éthylène, de chlore, de soude caustique et de solvants chlorés que la Montedison possède sur le site de Porto-Marghera (près de Venise), mais aussi sur une partie des activités pétrochimiques encore exercées sur le site de Priolo, en Sicile. Le prix de cession de ces différentes activités (11 milliards de francs de chiffre d'affaires) se situerait entre 500 et 1 000 milliards de lires (2,3 et 4,6 milliards de francs).

Cette opération, à laquelle l'ENI *est favorable, pourrait être achevée* d'ici à la fin de l'année. Elle permettrait à la compagnie pétrolière d'Etat de poursuivre la restructuration et la rationalisation de sa propre chimie et d'avoir aussi la haute main sur presque toutes les matières de base nécessaires à l'industrie chimique italienne.

Les dirigeants de la Montedison estiment, de leur côté, que les productions concernées n'ont plus leur place dans le portefeuille du groupe, qui, depuis trois ans, s'efforce de se *redéployer dans les secteurs stratégiques* (chimie fine, spécialités, pharmacie, matières plastiques spéciales, polypropylène). C'est en 1982 que M. Mario Schimberni, président de la Montedison, soucieux de préparer l'avenir, avait sonné le retrait de la pétrochimie en revendant à l'ENI la majeure partie des intérêts du groupe dans la fabrication de l'éthylène et du polyéthylène basse densité. A l'issue de ce nouveau dégagement, la Montedison ne possédera *pratiquement plus* rien dans la chimie lourde.

Avec retard sur ses concurrents, la Montedison devrait, cette année, rentrer pour la première fois depuis dix ans dans l'ère des bénéfices, dont le montant, dit-on dans les milieux financiers de Milan, pourrait être proche de 500 millions de francs.

UN MOYEN D'ACCROITRE L'ACTIVITÉ DE LA BOURSE DE PARIS

Le feu vert à la contrepartie

Avec un peu plus d'un mois de retard, agents de change et banquiers ont officiellement mis un terme, le 3 octobre, aux querelles d'intérêts *qui les opposaient sur la* contrepartie, une des pièces essentielles de la modernisation de la Bourse de Paris encouragée par les pouvoirs publics. Cette technique, préconisée par le « rapport Tricot » sur l'intermédiation financière, permet à des intermédiaires opérant sur des valeurs mobilières à marché *étroit de lui redonner une certaine* fluidité.

En fournissant, par exmple, le nombre de titres demandés par un acheteur, en attendant de trouver le vendeur de ces mêmes actions – et réciproquement – afin de créer l'équilibre et d'obtenir un cours. Ces opérations, qui s'effectuent pendant la séance, mais aussi en dehors des heures normales d'ouverture de la Bourse, impriment un courant continu d'affaires. Traditionnellement pratiquées sur les grandes places internationales, elles étaient autorisées à Paris depuis 1973, mais à la condition que les ordres passés expressément pour le compte de la clientèle soient conclus durant la seule séance de Bourse et dans un laps de temps très court. Ces positions étaient prises *« en avance sur le marché »*. L'innovation introduite à présent et qui vise à assurer la contrepartie pour favoriser le développement du marché consiste à autoriser les intermédiaires financiers (agents de change, banques, établissements financiers...) à prendre des positions de contrepartie en achetant ou en vendant sur le marché pour leur compte propre (et non pas pour celui de leur client) *« en anticipation de client »*.

Dorénavant, l'intermédiaire financier va servir de relais et *« portera »* les titres entre le marché et un client souhaitant négocier des actions hors séance, soit le marché lui-même. Dans la pratique, cette formule pourra être utilisée sur toutes les valeurs, françaises ou étrangères (actions et obligations), inscrites à la cote officielle, au second marché, au hors-cote, et négociables au comptant ou à réglement mensuel à la Bourse de Paris et sur les six *places de province* (Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Nancy), a précisé le syndic de la Compagnie des agents de change, M. Xavier Dupont, en exposant ces nouvelles dispositions qui obligent à modifier le règlement de la CAC.

destinées à entrer en vigueur à la fin de cette année ou au début de 1986, celles-ci permettront l'émergence de deux catégories de « contrepartistes » :

● **Les intermédiaires financiers** qui pratiquaient peu ou prou la contrepartie en vigueur depuis 1973 et auxquels il faut ajouter la Caisse des dépôts et consignations, les banques mutualistes et coopératives.

● **Des sociétés de contrepartie** créées de toutes pièces – c'est là un fait nouveau important – ayant pour objet d'acheter et de vendre des titres en contrepartie *« et dans lesquelles les intermédiaires financiers habilités devront détenir la majorité des droits de vote »*. C'est donc dans ces sociétés, ouvertes en principe à des intermédiaires étrangers et dont on prévoit qu'une dizaine pourraient prochainement voir le jour, que devront être fixées les règles de commissionnement. Il est prévu que toutes les opérations devront être enregistrées par les agents de change *« à des conditions de frais de négociations privilégiées autorisant un espoir de rentabilité dans l'excercice de cette activité »*. C'est là un souhait dont chacun mesurera la portée, quand on songe au sort réservé par la City de Londres à ses *jobbers* (ils ne sont plus que quatre ou cinq actuellement contre plus d'une trentaine il y a trois ans), qui sont, il est vrai, une catégorie bien particulière de contrepartistes.

S. M.

ENTREPRISES

Moulinex : forte perte au premier semestre

Moulinex, numéro un du petit électro-ménager français, a enregistré une forte perte, 17,1 millions de francs, pour le premier semestre de 1985. La marge brute d'autofinancement est revenue de 97,9 millions au premier semestre 1984 à 44,9 millions pour un chiffre d'affaires, en augmentation de 6,9 %, de 1 489 millions. La *faible consommation en France, la concurrence* très vive et le retournement de tendance sur certains marchés étrangers, notamment au Moyen-Orient, ont pesé sur les résultats. Déjà, en 1984, ces résultats avaient fléchi, revenant de 87,2 millions de francs à 46,7 millions. La *société, toutefois, prévoit de sortir « rapidement » de « cette situation exceptionnelle »* qui l'a amenée à prendre des mesures de chômage technique et de déstockage, et attend de son augmentation de capital de 185 millions de francs, réalisée au second semestre *1985, la diminution de ses frais financiers, qui ont* atteint 47 millions de francs au premier semestre (*le Monde* du 17 septembre 1985). Elle mise sur le lancement de ses nouveaux fours à micro-ondes et sur ses accords avec l'américain Scovill. En Bourse, enfin, on s'interroge sur le sort d'un contentieux *avec le fisc,* qui porte sur 75 millions de francs. Le cours de l'action a fortement chuté.

Composants : Matra acquiert une technologie américaine

Matra Harris Semiconducteurs (MHS), filiale à 51 % de Matra et à 49 % de la firme américaine Harris, a signé un accord de transfert de technologie avec Cypress, une autre société des Etats-Unis, spécialisée dans les circuits intégrés. MHS va prendre 10 % environ du capital de Cypress qui emploie 250 personnes pour un chiffre d'affaires de 20 millions de dollars en 1984. En échange MHS aura accès à la technologie de cette société pour la fabrication de « puces » avec des dessins de 1,2 micron, alors que ses performances actuelles sont de 2 microns. MHS devrait réaliser un chiffre d'affaires de 500 millions de francs cette année.

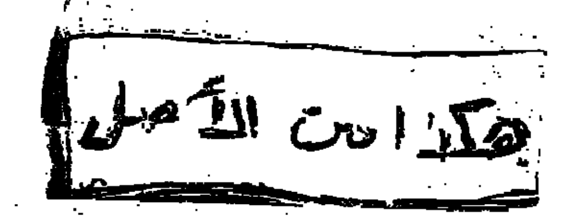
Les licenciements réclamés par Volkswagen acceptés chez SEAT

Le syndicat des métallurgistes espagnols a accepté une réduction de 4 500 emplois, sur une période de quatre ans, dans les usines de SEAT, le constructeur local d'automobiles. Cette *décision débloque* les *négociations* engagées par Madrid pour une prise de contrôle par Volkswagen. Le constructeur ouest-allemand acceptait *d'acquérir* une majorité du capital de SEAT et d'y investir 1,87 milliard de dollars, à la condition de pouvoir réduire le nombre d'emplois. SEAT avait été lâché par son actionnaire principal – Fiat – en 1980 et le gouvernement, devenu propriétaire au travers de la société publique INI, cherchait un nouveau partenaire *étranger. SEAT a perdu 225 millions* de dollars en 1984.

Bank America cède une nouvelle filiale à Chrysler

Bank America, la deuxième holding bancaire des Etats-Unis en difficultés depuis plusieurs mois, va céder à Chrysler sa filiale Finance America pour 405 millions de dollars. Finance America, qui emploie 2 500 salariés, est spécialisée dans le crédit à la consommation. Cette acquisition renfor*cera la filiale financière* du constructeur automobile qui a racheté récemment Hutton Credit Corp. et qui a créé une filiale dans ce domaine avec General Electric.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

9 octobre

Nouvelle avance

Pour la seconde journée consécutive, les valeurs françaises ont monté mercredi à la Bourse de Paris. Pas toutes, il s'en est fallu de loin, mais une sélection d'entre elles, d'assez bonne qualité en général, à juger des noms inscrits au palmarès. Citons Total (+ 1,1 %), Printemps (+ 1,9 %), Roussel-Uclaf (+ 3,7 %), Redoute (+ 1,3 %), Nord-Est (+ 3,2 %), Peugeot (+ 2,4 %), Moët (+ 1,7 %) et même Moulinex (+ 3,9 %), société dont on disait dans les travées qu'elle pourrait faire l'objet d'un redressement fiscal de 100 millions de francs non provisionné. Bref, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une nouvelle avance de 0,53 %.

Ebauche d'une reprise d'automne ou redressement de circonstance ? « Avant de se lancer dans la hausse, le marché doit entrer en convalescence », disait un professionnel pour qui le facteur technique expliquait tout.

« On est sauvé », lançait son vis-à-vis, en voyant un groupe de Japonais déambuler sous les colonnes. Au-delà de cet intermède folklorique, notons que les opérations ont été sensibles au fait que la Bourse se soit mieux comportée une fois atteint le seuil de résistance de la cote 205 de l'indice CAC. Ajoutons enfin que la perspective du bon indice des prix attendu pour septembre, la précision par la BNP d'un rééquilibrage de la balance des paiements courants pour 1985 et l'assouplissement des procédures de crédits bancaires à l'exportation ont généralement fait bonne impression. Le passage de M. Alain Juppé, conseiller de M. Jacques Chirac, à la corbeille, est passé inaperçu. La devise-titre n'a guère varié et s'est échangée entre 8,12 F et 8,16 F (contre 8,11 F-8,17 F).

Le prix de l'or à Londres a été soutenu : 326,95 dollars l'once contre 326,35 dollars. A Paris, le lingot a regagné 550 F à 85 300 F, mais le napoléon a encore perdu 4 F à 531 F.

NEW-YORK

Un peu mieux orienté, mais...

Wall Street est apparu un peu mieux disposé mardi. Pas très vaillant à l'ouverture, le marché allait se raffermir par la suite pour, de nouveau, s'affaiblir à l'approche de la clôture. Finalement, l'indice des industrielles, un moment remonté à 1 333,89, s'établissait à 1 325,49 avec un modeste gain de 1,12 point.

Cette légère amélioration n'est cependant pas apparue au bilan de la séance. Le nombre des baisses (839) a encore été supérieur à celui des hausses (652) et 486 valeurs n'ont pas varié. Les actions des entreprises travaillant pour la défense, celles des compagnies aériennes et des entreprises informatiques ont été malmenées.

Autour du « Big Board », les conversations continuent à porter sur les résultats financiers de l'industrie pour le troisième trimestre, et les opérateurs appréhendent une détérioration plus importante que prévu.

D'autre part, les besoins de refinancement du Trésor américain, chiffrés à 50 milliards de dollars pour un mois, faisaient l'objet de nombreux commentaires, et beaucoup craignaient qu'un telle ponction ne pousse les taux d'intérêt à la hausse. Pour l'instant, les rumeurs d'OPA continuent seules à alimenter les initiatives d'achat. L'activité, bien qu'en augmentation, est restée assez faible, avec 97,17 millions de titres échangés, contre 95,55 millions.

VALEURS	Cours du 7 oct.	Cours du 8 oct.
Alcoa	32 5/8	32 3/4
A.T.T.	21 1/4	21 1/4
Boeing	44 1/2	43 5/8
Chase Manhattan Bank	50 5/8	51 5/8
Du Pont de Nemours	58 7/8	58 3/4
Eastman Kodak	44	44 3/8
Exxon	52	52 1/4
Ford	44 5/8	44 7/8
General Electric	56 7/8	57 1/2
General Foods	118 1/2	118 1/2
General Motors	68 1/8	68 5/8
Goodyear	26 3/4	26 7/8
I.B.M.	124 1/8	124 3/8
I.T.T.	34 1/8	33 3/4
Mobil Oil	29 1/4	29 1/4
Pfizer	45 3/4	45 1/2
Schlumberger	34	34 1/4
Texaco	36 1/4	36 3/8
U.A.L. Inc.	47 1/8	46 3/4
Union Carbide	52 3/8	52 1/4
U.S. Steel	31 3/4	31 3/8
Westinghouse	37 1/8	37
Xerox Corp.	46 1/8	46 7/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

RAZEL : DE L'ALTERNANCE A LA BOURSE. — Chez Razel Frères, ils sont vraiment deux frères, Paul, cinquante-huit ans, ingénieur des travaux publics, et Claude, cinquante-quatre ans, HEC, qui se partagent, de quatre ans en quatre ans, depuis 1970, la présidence de la direction générale de l'entreprise de terrassement créée, en 1880, par leur grand-père, Emile Razel, ouvrier maçon dans le Doubs. C'est actuellement M. Claude Razel qui est PDG en titre, mais c'est bien ensemble qu'ils ont décidé, dans leurs bureaux qui se font face de part et d'autre d'une salle de réunion, à Saclay (Essonne), de céder au chant des sirènes boursières. Dix pour cent de leur capital, soit 43 000 actions, seront introduits sur le second marché de la Bourse de Paris, le 22 octobre, au prix minimum de 450 F.

Le capital de la société est resté jusqu'ici familial, réparti entre un holding, qui détenait 60 % des titres, les deux frères (27 %), et des salariés (cadres et fonds de placement du personnel) qui se partagent les 13 % restants.

Le chiffre d'affaires hors taxes de la société a été de 1 115 millions de francs en 1984, et celui de 1985 devrait atteindre *1 150 millions de francs*, avec un carnet de commandes du même ordre de grandeur. Le bénéfice net, après impôt, était de 30,3 millions de francs l'an dernier et devrait être de 35 millions de francs cette année (soit 81 F par action). La marge brute d'autofinancement sera de 110 millions de francs. En cinq ans (de 1980 à 1984), la société a investi 376,8 millions de francs, essentiellement en matériel lourd. Son endettement à moyen et long terme est de 131 millions de francs.

Razel, premier en France pour le terrassement, qui ne représente plus que 45 % de son activité, le reste étant constitué de chaussées et routes, de génie civil, de voies ferrées..., réalise, bon an mal an, la moitié de son chiffre d'affaires à l'étranger, avec trois filiales intégrées, au Cameroun, au Gabon et au Congo. La croissance de l'entreprise et de ses résultats a été régulière depuis dix ans.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	7 oct.	8 oct.
Valeurs françaises	109,4	110
Valeurs étrangères	90,5	91,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	7 oct.	8 oct.
Indice général	205	205,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 9 octobre .... 9 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8 oct.	9 oct.
1 dollar (en yens)	215,75	217

BOURSE DE PARIS — Comptant — 9 OCTOBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	30	0 074
5 %	....	3 438
3 % amort. 45-54	71	0 575
Emp. 7 % 1973	7886	..
Emp. 8,80 % 77	123 10	3 375
9,80 % 78/93	97	2 416
8,80 % 78/86	98 56	7 281
10,80 % 79/94	99 95	1 085
13,25 % 80/90	105 30	4 683
13,80 % 80/87	105 94	13 573
13,80 % 81/89	108 23	10 133
16,75 % 81/87	110 70	1 377
16,20 % 82/90	117 40	11 984
16 % juin 82	118 10	5 392
E.D.F. 7,8 % 61	....	10 956
E.D.F. 14,5 % 80-92	105 30	4 791
Ch. France 3 %	164	..
CNB Bques janv. 82	101 36	3 064
CNB Paribas	102 50	3 064
CNB Suez	102 65	3 064
CNI janv. 82	101 40	3 064

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	122 60	127
A.G.F. (St Cent.)	3580	3580
Amrep	33 50	33
André Roudière	240	230 40
Applic. Hydraul.	368	360
Arbel	67 20	65
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	2510	2506
Foncina	330	330
Forges Strasbourg	283	283
Fodimer	1100	1090
Fougerolle	82	88 40
France I.A.R.D.	248 60	272 70 d
France (La)	3150	3050
From. Paul Renard	855	851
GAN	5310	5320
Gaumont	585	580
Gaz et Eaux	1637	1635
Gerry S.A.	420	420
Gér. Arm. Hold.	71 40	74
Gévelot	310	322 40
Gr. Fin. Constr.	307	310
Gds Moul. Corbeil	155	148 80
Gds Moul. Paris	455	455
Groupe Victoire	1822	1825
G. Transp. Ind.	190 10	182 60
H.G.P.	12800	12740
Hydroc. St-Denis	133	130
Immindo S.A.	326 40	339 50
Immobanque	258 60	250
Immobail	444	435
Immobanqué	660	659
Immob. Marseille	4650	....
Immofice	436	435
Industrielle Cie	1670	1700
Invest. (Sté Cent.)	1320	1235
Jaeger	153	151
Lafitte-Bail	415	419
Lambert Frères	55 10	57 30
La Brosse-Dupont	404	400
Lille-Bonnières	348	348
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	2220	2200
BAFIP	615	620
Calberson	290	280
Cap Gemini Sogeti	1040	1040
C. Equip. Elect.	273	289
C. Occid. Forestière	127	126
Dafsa	220	225
Dauphin O.T.A.	1650	1584
Devanlay	575	575
Deville	710	710
Elect. S. Dassault	690	660
Filipacchi	500	500
Guy Degrenne	630	655 d
Merlin Immobilier	363	364
Métallurg. Minière	238 20	237
M.M.B	273	278
Navale-Delmas	411	412
Om. Gest. Fin.	325	325
Petit Bateau	344 90	344 90
Petrofigaz	638	638
Pochet	1623	1580
Poron	301	299
St-Gobain Emballage	760	765
S.C.G.P.M.	280	242
S.E.P.	633	640
Sofibus	228	226
Sovac	830	830

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Borie	295	....
Cochery	51 80	50 20
Coparex	440	....
Hydro-Energie	288	300
Rorento N.V.	125 30	125 40
S.P.R.	141	130
Thann et Mulhouse	559	414 o
Ufinex	343 50	340 50
Union Brasseries	149	....

Étrangères

[illegible]

SICAV 9/10

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Placement crt-terme	61545 22	61545 22
P.M.E. St-Honoré	294 97	281 59
Pier Association	20232 80	20232 80
Province Investiss.	345 62	329 96
Rentacic	152 90	150 64
Revenus Trimestriels	5459 45	5405 40
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1595	4,5 % 1973	1584 60	1582	1583 40	- 0 08
4079	C.N.E. 3%	4013	4038	4048	+ 0 88
935	B.N.P.	939	945	945	+ 0 63
961	C.C.F.	955	954	954	- 0 10
181	Elf-Aquitaine	180	182	182	+ 1 1[illegible]
182	— (certific.)	171 50	172	172	+ 0 2[illegible]
1270	Epeda-B-Faure	1250	1270	1270	+ 1 6[illegible]
2160	Essilor	1830	1880	1880	+ 2 7[illegible]
275	Gen. Belgique	[illegible]	283 50	283	- 1 73
600	Gen. Motors	552	553	553	+ 0 18
52	Goldfields	50	51	51	+ 2
39	Gd Metropolitain	39 40	39 20	39 20	- 0 50
90	Harmony	83 90	86 55	86 20	+ 2 74
23	Hitachi	24 90	25 50	25 45	+ 2 20
695	Hoechst Akt.	714	708	706	- 1 12
615	Vaal Reefs	541	551	551	+ 1 84
245	Volvo	225	227 30	227 30	+ 1 02
295	West Deep	257	258 50	258 50	+ 0 58
230	West Hold.	209 80	216	216	+ 2 95
455	Xerox Corp.	373 20	381 50	381 50	+ 2 22
1 62	Zambia Corp.	1 50	1 50	1 50	....
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/10	Cours des billets aux guichets : Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 068	8 048	7 650	8 300
ECU	6 750	6 748	....	....
Allemagne (100 DM)	305 030	305	295	310
Belgique (100 F)	15 039	15 038	14 450	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	270 960	270 880	262	277
Danemark (100 krd)	84 170	84 190	79	87
Norvège (100 k)	102 280	102 250	98	104
Grande-Bretagne (£ 1)	11 412	11 388	11 050	11 750
Grèce (100 drachmes)	6 102	6 087	5 300	6 800
Italie (1 000 lires)	4 522	4 518	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	371 160	371 640	3 620	3 790
Suède (100 krs)	101 110	101 190	96 500	102 500
Autriche (100 sch)	43 430	43 410	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 990	4 985	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 915	4 925	4 300	5 100
Canada ($ can 1)	5 900	5 892	5 600	6
Japon (100 yens)	3 738	3 757	3 640	3 790

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/10
Or fin (kilo en barre)	84800	84700
Or fin (en lingot)	84750	85300
Pièce française (20 fr)	535	531
Pièce française (10 fr)	420	.....
Pièce suisse (20 fr)	542	539
Pièce latine (20 fr)	513	510
Souverain	640	638
Pièce de 20 dollars	3420	3440
Pièce de 10 dollars	1800	1800
Pièce de 5 dollars	1450	.....
Pièce de 50 pesos	3180	3180
Pièce de 10 florins	520	517
Or Londres	326 10	326 95
Or Zurich	327 50	327 50
Gold Troy Chicago	.....	.....
Argent Londres	6 26	.....



Le Monde

La Société des lecteurs du « Monde » sera présidée par M. Alain Minc

Le groupement de lecteurs du *Monde*, dont nous avions annoncé dans notre numéro du 20 septembre la création prochaine est maintenant constitué. Il prend la forme d'une société anonyme qui sera présidée par **M. Alain Minc**, inspecteur des finances, directeur à la Compagnie Saint-Gobain, coauteur avec Simon Nora d'un rapport célèbre sur l'informatisation de la société. Les autres membres du conseil d'administration seront :

Mme Marie-Claire Mendès France, journaliste, ancienne directrice de la publicité de *l'Express* et des *Echos* ; **Françoise Jurgensen-Chandernagor**, maître des requêtes au Conseil d'Etat, auteur de *l'Allée du roi* ; *Nicole Garcia, comédienne* ; MM. **Gérard Carles**, inspecteur principal des PTT, syndicaliste, président de la Commission des nouvelles technologies au Conseil national de la communication audiovisuelle ; **Paul Delouvrier**, inspecteur des finances, préfet honoraire, président de l'établissement public du Parc de La Villette ; le professeur **Jean-Louis Funck-Brentano**, chef de service à l'hôpital Necker, président du Centre mondial informatique et ressources humaines, auteur du *Paradoxe du médecin* ; Me **Georges Kiejman**, avocat à la cour, spécialiste du droit de la presse, membre de plusieurs commissions de réforme ; M. **Jacques Lesourne**, polytechnicien, ingénieur des mines, professeur au Conservatoire national des arts et métiers, ancien président de la SEMA (Matra international), ancien membre de la Commission du bilan, auteur de nombreux ouvrages *(les Systèmes du destin, les Mille Sentiers de l'avenir, etc.)*. Me **Jean Martin**, avocat à la cour, spécialiste du droit de la communication et de la télématique, chargé d'enseignement à Paris-Dauphine, membre du Comité central de la Ligue des droits de l'homme ; M. **Dominique Wolton**, *sociologue*, responsable au CNRS de la recherche intégrée sur les sciences de la communication, auteur de nombreux ouvrages *(l'Information demain, etc.)*.

La Société des lecteurs du *Monde* souscrira des parts nouvelles de la SARL *le Monde* avec des fonds recueillis lors d'une augmentation de capital par appel public à l'épargne, *selon des modalités qui seront* rendues publiques dans quelques semaines.

Une marque de confiance

La création de la Société des lecteurs du *Monde* constitue une étape de plus, et une étape très importante, sur la voie d'un redressement désormais suffisamment avancé pour qu'il ne s'agisse plus d'assurer la survie de notre journal, mais de contribuer à son nécessaire développement. Qu'on nous permette de souligner ici que toutes les personnes sollicitées de faire partie *de son conseil d'administration* ont répondu positivement et de les remercier très vivement du *soutien qu'elles veulent bien* ainsi nous apporter.

Ces remerciements s'adressent d'abord bien entendu à Alain Minc, qui a accepté avec une totale spontanéité d'ajouter ainsi aux nombreuses responsabilités qui pèsent déjà sur ses épaules. Qu'un homme aussi *représentatif, à trente-six ans, du* dynamisme et de l'efficacité de la génération montante, se joigne aujourd'hui à notre effort avec quelques-uns de ses contemporaines et contemporains, dont les noms et les fonctions n'ont pas moins valeur de symbole, montre à quel point est désormais révolue l'image trop répandue d'un journal « dinosaure », vieilli, replié sur lui-même, dépassé par *les défis de la modernité.*

D'autres personnalités et parmi les plus respectées sont là, à leurs côtés, pour attester, s'il en était besoin, que le renouvellement en cours se situe dans la *fidélité* aux idées d'indépendance, de vérité, de liberté, de progrès, que notre fondateur, Hubert Beuve-Méry, n'a cessé d'enseigner à ceux qu'il avait appelés à travailler à ses côtés. Nous ne saurions trop dire aux uns et aux autres notre reconnaissance pour la confiance qu'ils manifestent ainsi au *Monde* et à *sa direction.*

A.F.

ANCIEN CONSEILLER RPR DE PARIS

M. Pierre Dangles est inculpé de corruption

M. Pierre Dangles, ancien conseiller (RPR) de Paris et aujourd'hui non inscrit, a été inculpé le 27 mars de corruption, a-t-on appris le mercredi 9 octobre. Il risque à ce titre dix ans d'emprisonnement. La justice lui reproche d'avoir accepté de l'argent de particuliers contre promesse de leur trouver un logement.

Le début de l'affaire remonte au 16 février 1983. Ce jour-là, une septuagénaire habitant le quatorzième arrondissement, rencontre sur un marché M. Yves Lancien, *député* RPR du quartier. La vieille dame, Mme Fortunée Martchilli, se plaint auprès de lui d'avoir dû remettre à M. Dangles la somme de cinq mille francs afin d'être relogée par une société immobilière de la ville de Paris dont M. Dangles est administrateur. La veille dame est d'autant plus émue qu'elle a été expulsée de son appartement par la même société. Le sacrifice que M. Dangles lui a demandé est lourd : elle ne perçoit que six mille francs de pension trimestrielle (*le Monde* daté 23-24 octobre 1983).

M. Lancien enquête et se forge une conviction qui n'est guère favorable à M. Dangles. Il se tourne alors vers les responsables du RPR, menaçant de tout révéler. Un « jury d'honneur » composé à l'origine de MM. Maurice Couve de Murville, Pierre Messmer, Jean Foyer, Bernard Pons et Claude Labbé, entend finalement M. Lancien. mais M. Labbé se dérobe *in extremis* à la convocation de ce tribunal interne.

Résultat le plus tangible de ce « jury d'honneur » : M. Lancien, *mécontent* de l'absence de suites données par ses amis politiques à cette affaire, la rend publique au cours d'une conférence de presse le *13 octobre 1983. Le 14, M. Jacques* Chirac annonce que par *« leur comportement et par leurs actes »*, MM. Dangles et Lancien *« se sont placés (...) en dehors du groupe Rassemblement pour Paris de l'Hôtel de Ville »*. Pour M. Lancien la précision était inutile : il avait déjà *donné sa démission.*

M. Dangles n'a plus de responsabilités municipales dans le domaine du logement à Paris. Mais il fut longtemps le bras droit de M. Christian de La Malène, l'homme fort du RPR dans la capitale avant l'arrivée de M. Chirac.

Sur plainte de Mme Martchilli, M. Dangles a été finalement inculpé de corruption (articles 177 et 178 du code *pénal) par M.* Claude Grellier, juge d'instruction. Parallèlement, M. Dangles poursuit M. Lancien en diffamation mais cette procédure n'a pas pour l'*instant* abouti.

De source judiciaire on précise que d'autres personnes ayant versé de l'argent, à sa demande, à M. Dangles, ont été également entendues, une dizaine en tout, qui auraient été l'objet des mêmes sollicitations que Mme Martchilli.

Les Douanes s'intéressent, d'autre part, depuis un certain temps à un *compte bancaire que M. Dangles a* ouvert en Suisse en 1982, confirme-t-on de même source. Cette affaire avait été révélée par *le Canard enchaîné le 26 juin* dernier. M. Dangles et son avocat, Me Hervé Creń, se sont refusés à toute déclaration.

De source judiciaire cependant on précise que M. Dangles ne conteste pas avoir reçu de l'argent de Mme Martchilli. M. Dangles soutient, en *revanche*, qu'il n'a pas conservé cet argent mais qu'il a été versé immédiatement dans les caisses du journal *Info-XIV*, édité *par le RPR à l'intention des* habitants du quatorzième arrondissement.

M. Dangles nie, en outre, qu'il a reçu de l'argent des autres personnes qui l'accusent de leur en avoir réclamé, déclare-t-on toujours de même source.

M. de La Malène aurait, lui aussi, été entendu par la justice. Il aurait nié être impliqué de la moindre manière *dans les faits reprochés* à son ancien bras droit.

B. L. G.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Trente mesures pour améliorer les relations entre les usagers et la Sécurité sociale

Le conseil des ministres, réuni mercredi 9 octobre, a approuvé un projet de loi autorisant la ratification du code européen de sécurité sociale. Ce code a pour objet d'encourager les Etats membres du Conseil de l'Europe à développer leur système de sécurité sociale et à harmoniser leurs législations.

A propos de la rentrée scolaire, M. Chevènement, *ministre* de l'éducation nationale, a noté que la mise en œuvre du plan « informatique pour tous » a permis l'installation de *120 000* micro-ordinateurs et la formation de 100 000 enseignants. Mme Georgina Dufoix, porte-parole du gouvernement, a remarqué que 17 000 places supplémentaires avaient été créées dans les LEP (lycées d'enseignement professionnel), que 150 classes nouvelles préparant au bac technique ont été ouvertes dont 62 avec les cinq nouveaux bacs professionnels qui viennent d'être créés. *D'autre part, 162* nouvelles sections de techniciens supérieurs ont vu le jour.

Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a présenté à ses collègues un programme de trente mesures destinées à améliorer les relations entre les usagers et la Sécurité sociale. Il s'agit notamment de :

– la *mensualisation* des pensions d'invalidité du régime général ;

– l'accélération de la délivrance de macarons que les grands invalides civils doivent apposer sur leur voiture ;

– la délivrance systématique d'un récépissé lors du dépôt des dossiers d'invalidité devant les commissions techniques, d'orientation et de reclassement professionnel et les commissions départementales d'éducation spéciale ;

– la possibilité donnée à toute entreprise de payer mensuellement sa cotisation sociale ;

– l'extension progressive de la possibilité donnée aux futurs retraités de connaître, à partir de questions posées sur Minitel, le montant de la pension à laquelle ils auront droit ;

– la délivrance généralisée de la carte de priorité des mères de famille par les soins des caisses d'allocations familiales ;

– l'expérimentation à Blois de l'utilisation de la « carte santé » – il s'agit d'une carte à mémoire avec puce – afin de favoriser le suivi médical des assurés.

Cette carte, qui se présente comme une carte de crédit, permettra d'enregistrer toutes les données concernant les malades et les bien portants (maladies anciennes, antécédents, groupe sanguin, etc.). Elle ne sera lisible que par les médecins.

Le ministre de l'urbanisme, du logement et des transports a présenté un communiqué sur la modernisa*tion des transports routiers de mar*chandises.

FIN DE LA GRÈVE AUX CHANTIERS NAVALS DE LA CIOTAT

Les syndicats *CGT* et *CFDT* ont décidé le mercredi 9 octobre de mettre fin à la grève qui paralysait les chantiers navals de La Ciotat depuis le 9 septembre. Les chantiers devraient rouvrir jeudi. A l'issue d'une ultime réunion avec la direction de *la NORMED, les* syndicats ont estimé qu'ils avaient obtenu satisfaction sur leurs revendications, et notamment sur une renégociation du plan de restructuration qui prévoyait 200 congés de conversion.

Le numéro du « Monde » daté 9 octobre 1985 a été tiré à 502 555 exemplaires

A B C D E F G

Sur le vif

Petits anges

Ça y est ! Les 16 433 fœtus objets d'une interminable bataille juridique à Los Angeles ont eu droit à des funérailles grandioses. Des « marines » ont rendu les honneurs et le président Reagan a adressé un message de sympathie à ces innocentes petites victimes d'« une décision inique de la Cour suprême légalisant l'avortement, aussi tragique que *l'esclavage* avant la guerre civile ». Plusieurs membres du Sénat et de la Chambre des représentants ont fait le voyage et se sont inclinés devant les six cercueils de bois blanc contenant les restes, pardon les promesses, « de ces petits garçons et de ces petites filles rayés d'un trait de plume » – et d'une aspiration de seringue – du nombre des vivants.

D'où ils sortaient, tous ces fœtus ? De sacs poubelles négli*gemment déposés devant* sa porte par le patron d'un laboratoire californien, un de ces labos spécialisés dans l'analyse des fausses couches. L'Association pour l'amour des indésirables a crié au scandale. Il fallait les inhumer. L'Union pour la défense des libertés civiles a protesté. Il *fallait les jeter.*

Gros ramdam. Pas question d'obsèques officielles. Ç'aurait été engager le prestige et le pouvoir de l'Etat du côté de ceux qui considèrent l'IVG comme un assassinat. Au bout de trois ans de procédure, les défenseurs des « pas encore nés » ont arraché le droit à une cérémonie religieuse. On les a sortis du frigo et on les a mis en terre.

En ce moment même, aux Etats-Unis, ça défile dans tous les coins, du Michigan à la Georgie et du Connecticut à la Louisiane, pour obliger les autorités à interdire l'interruption de grossesse. Ils charrient quand même, les politiciens, vous ne trouvez pas ? Parce que eux, question promesses mort-nées et projets avortés, ils en connaissent un sacré rayon.

CLAUDE SARRAUTE.

M. Reagan aurait approuvé un plan secret d'aide aux rebelles antisandinistes

N'ayant pas obtenu *l'aval du* Congrès pour un soutien aux rebelles nicaraguayens au début de l'année dernière, M. Reagan a approuvé un projet secret visant à utiliser l'aide provenant de citoyens américains et d'alliés américains pour remplacer *les fonds* de la CIA, ont déclaré des responsables de l'administration, anciens et actuels, a-t-on appris mardi 8 octobre.

Des responsables de la Maison Blanche ont choisi le général d'armée en retraite John Singlaub pour superviser les contacts visant à réunir les fonds et l'ont conseillé sur la manière d'organiser la campagne *tout en restant dans le respect de la* neutralité et autres lois qui interdisent aux *citoyens américains de sou*tenir des conflits étrangers. Le porte-parole de la Maison Blanche s'est refusé, mardi, à tout commentaire. Mais, de source gouvernementale, on indique que le rôle en coulisse de la Maison Blanche dans *l'organisation et la collecte de fonds* était bien plus important qu'on ne voulait le faire croire en 1984.

Des *dirigeants* antisandinistes déclarent disposer maintenant de suffisamment d'armes pour équiper trente mille hommes, soit à peu près le double de leur force actuelle. De bonne source, on précise que les « trois grands » pays supposés aider *les rebelles étaient Israël, la Corée* du Sud et Taïwan. – *(AFP, AP.)*

« PRIS D'UN ACCÈS DE FOLIE »

Un agent tunisien de la sécurité tue trois personnes dont deux de confession juive, à Djerba

De notre correspondant

Tunis. – Trois Tunisiens, dont deux juifs, ont été tués mardi 8 oc*tobre* à Djerba, *par un agent de la* sécurité *« pris d'un accès de folie »*, selon un communiqué de la sûreté. L'incident a fait également six blessés. Selon le récit des témoins, le drame s'est déroulé à 9 h 30 du matin alors qu'était célébré dans la synagogue du quartier israélite de Hara Srira le dernier jour de la fête de Succot, ou Fête des Cabanes. L'agent de la sécurité du lieu, pris de folie meurtrière, a déchargé son arme à travers des fenêtres de la synagogue, tuant un homme de cinquante-six ans. Une autre personne de confession israélite devait décéder des suites de ses blessures, à l'hôpital. Toujours selon des témoins, le forcené aurait alors pris la fuite, arrêtant un chauffeur de camionnette sur lequel il a tiré. Ce dernier est mort quelques heures après.

Grièvement blessé par ses collègues, le forcené a fini par être maîtrisé. Le premier ministre tunisien, M. Mohamed Mzali, qui s'est rendu sur place, a indiqué que l'incident est imputable à la radio libyenne qui, depuis le raid aérien israélien sur le quartier général palestinien de Hamman-Chatt, le 1er octobre dernier, appelle la population tunisienne à exterminer la communauté juive. Cette communauté, qui *compte près de cinq mille âmes* (dont un millier vivant à Djerba) avait condamné le comportement israélien *« qui porte atteinte à l'intégrité territoriale de la Tunisie »*.

(Intérim.)

UN CONSEIL ATLANTIQUE EXTRAORDINAIRE AURA LIEU LE 15 OCTOBRE A BRUXELLES

Bruxelles *(AFP)*. – Le porte-parole du ministère belge des relations extérieures a annoncé, ce mercredi 9 octobre, que la réunion extraordinaire des ministres des affaires étrangères des pays membres de l'OTAN aura lieu le 15 octobre à Bruxelles. Cette réunion avait été demandée conjointement par la Belgique et les Pays-Bas après l'annonce d'un « sommet » des sept pays occidentaux les plus industrialisés, prévu pour le 24 octobre à New-York à l'initiative du président Reagan, *et* auquel M. *Mitterrand* ne compte pas se rendre. Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, assistera au conseil des ministres de l'OTAN, en compagnie de ses quinze collègues de l'alliance atlantique. A l'ordre du jour figure*ront les relations Est-Ouest avant* la rencontre Reagan-Gorbatchev.